

MONSEIGNEUR PROVENCHER

ET LES

MISSIONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE

Permis d'imprimer.

L. D. A. MARÉCHAL, V. G.,

Administrateur.

1er octobre 1888.

MONSEIGNEUR
PROVENCHER

ET LES MISSIONS
DE LA RIVIÈRE-ROUGE

PAR
L'ABBÉ G. DUGAS

MISSIONNAIRE

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

MONTREA
O. BEAUCHEMIN & FILS, Libraires-Imprimeurs
256 et 258, rue Saint-Paul

1889

Enregistré, conformément à l'acte du Parlement du
Canada, en l'année 1889, par l'abbé G. Dugas, au bureau
du ministre de l'Agriculture.

HOMMAGE

A

S. G. MGR ALEXANDRE TACHÉ

ARCHEVÊQUE DE SAINT-BONIFACE.

C'est à vous, MONSEIGNEUR, que je désire dédier cet humble travail, entrepris pour faire connaître les vertus de celui dont vous êtes l'illustre successeur.

Depuis vingt-deux ans que j'ai l'honneur de vivre auprès de Votre Grandeur, j'ai pu me convaincre que le premier évêque de la Rivière-Rouge avait raison de se réjouir, à la fin de sa carrière, en vous léguant le précieux dépôt que la sainte Eglise lui avait remis entre les mains.

Ce vaste champ que vous avez reçu de Mgr Provencher, vous l'avez cultivé avec zèle, vous l'avez arrosé de vos sueurs, et vous y avez conduit avec prudence et sagesse les ouvriers qui sont venus y travailler. Chaque année, sous vos soins

intelligents, la moisson y devient de plus en plus abondante. Maintenant, serviteur fidèle, quand le père de famille vous invitera à venir lui remettre vos talents pour leur donner leur juste récompense, vous pourrez avec confiance montrer ces œuvres admirables qui font aujourd'hui la gloire du catholicisme dans votre immense diocèse.

Si ces modestes pages, écrites pour faire honorer la mémoire de Mgr Provencher, avaient aussi pour effet d'inspirer à d'autres son esprit de sacrifice, et d'attirer dans ce pays des ouvriers du Seigneur, je me croirais amplement dédommagé du travail qu'elles m'ont coûté.

Daignez bénir ces pages, Monseigneur, et en même temps celui qui se souscrit,

Avec le plus profond respect,

de Votre Grandeur

le très humble et très obéissant

serviteur et fils,

G. DUGAS, Ptre,
Missionnaire.

AU LECTEUR

Nous offrons aujourd'hui au public ce travail bien imparfait, sur la vie et les œuvres de Mgr Provencher, premier évêque de la Rivière-Rouge.

Voici à quelle occasion cet ouvrage a été entrepris.

Un jour, je rendais visite au vénérable évêque Monseigneur Bourget, au Sault-au-Récollet. J'arrivais des missions de la Rivière-Rouge, où je réside depuis l'année 1866. De tout temps, ce saint évêque avait porté le plus vif intérêt à ces missions ; il avait été l'ami de Mgr Provencher, et il gardait la plus profonde estime pour son digne successeur Mgr Taché.

Il me fit une multitude de questions sur le progrès des missions. Sa figure, toujours si radieuse, prenait une expression nouvelle de joie et de contentement, à mesure que je lui parlais du développement rapide des œuvres religieuses dans ce pays sauvage ; mais ce qui paraissait surtout l'intéresser, c'était l'établissement des maisons de haute éducation, collèges et couvents.

“Vous avez un collège, des couvents et de nombreuses écoles, me dit-il. Ces nouvelles me font bien plaisir. Que Dieu soit béni ! Ces œuvres ont coûté tant de peines à Mgr Provencher ! C’est lui qui en a jeté les germes.”

Pendant qu’il prononçait ces paroles, je voyais des larmes perler dans ses yeux.

“Mais, me dit-il tout à coup, savez-vous si quelqu’un s’occupe à recueillir des documents pour écrire la vie de Mgr Provencher ?

—Il peut se faire qu’on s’en occupe, Monseigneur, mais je n’en ai pas entendu parler.

—Alors vous devriez vous en occuper vous-même, me dit-il ; vous commencez à être ancien dans les missions ; vous demeurez à l’archevêché ; vous êtes plus que personne en état de vous occuper de ce travail.

—Mais, Monseigneur, toutes les archives de la mission et toutes les notes historiques ont été détruites par l’incendie de 1860, et c’est une perte irréparable.

—Vous pouvez cependant trouver quelque chose en cherchant, me dit Monseigneur... Au secrétariat de l’évêché de Montréal, il doit y avoir un énorme dossier des lettres de Mgr Provencher ; à Québec, on doit avoir conservé ses lettres, et il écrivait souvent ; à Nicolet, vous auriez des ren-

seignements précieux ; enfin il reste la tradition : tous les anciens qui ont connu Mgr Provencher à la Rivière-Rouge ne sont pas morts, interrogez-les. Il faut écrire la vie de ce saint évêque."

Pour obéir au désir de Monseigneur, je me suis mis à chercher et à interroger ; et voilà qu'après une dizaine d'années depuis cette visite à Mgr Bourget, de sainte mémoire, je suis parvenu à trouver assez de documents pour écrire quelques centaines de pages. Ce sont ces pages que je me décide à publier. *

J'avais d'abord pensé à laisser ces pages en manuscrit, n'ayant pas assez de confiance dans mes talents littéraires pour mettre au jour un ouvrage de cette importance ; mais, comptant sur l'indulgence des lecteurs, j'ai cru devoir céder aux désirs de mes amis, qui me prient depuis longtemps de faire imprimer ce travail.

* Je dois beaucoup, surtout, à la générosité de Sa Grandeur Mgr Taché, qui n'a épargné aucune dépense pour faire copier tous les documents qui ont trait aux œuvres de son prédécesseur, et qui a bien voulu me les communiquer. Je ne saurais lui en avoir trop de reconnaissance.

MONSEIGNEUR PROVENCHER

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Découverte de la Rivière-Rouge.—Origine des Métis.

Le pays de la Rivière-Rouge est le champ où s'exerça l'apostolat de Mgr Provencher, dont nous désirons faire connaître les œuvres. Ce pays fut découvert en 1734, par le sieur Gauthier Varennes de La Vérandrye. Ce hardi voyageur était parti du lac Népigon (situé au nord du lac Supérieur) en l'année 1731, pour son expédition vers le Nord-Ouest ; mais ce ne fut que trois ans plus tard qu'il arriva à l'embouchure de la rivière Winnipeg, où il bâtit le fort Maurepas. Sur sa route, il avait bâti, les années précédentes, le fort Saint-Pierre, sur le lac de la Pluie, et le fort Saint-Charles, sur le lac des Bois. Après 1734, il poursuivit ses explorations vers l'Ouest, laissant des hommes dans les différents forts qu'il élevait de distance en distance, pour en prendre soin, et pour faire le commerce des pelleteries avec les Indiens.

La Compagnie de la baie d'Hudson, qui avait ses comptoirs établis sur les bords de la mer depuis 1670, n'avait jamais, quoique le contraire

ait été dit, pénétré dans l'intérieur du pays. Cette compagnie avait pour but de faire, non des découvertes, mais simplement du commerce. Elle était composée de marchands, qui ne cherchaient qu'à réaliser de gros profits. Trouvant sur les bords de la baie d'Hudson, sans fatigues ni dangers, ce qu'ils venaient chercher dans le pays, c'est-à-dire des pelleteries, ils ne désiraient rien de plus. Les sauvages venaient apporter à ces commerçants toutes les plus belles fourrures de l'Ouest et du Nord : cela suffisait à leur ambition.

Mais après que La Vérandrye eut ouvert le commerce avec les sauvages de l'Ouest, la Compagnie de la baie d'Hudson en souffrit de grands dommages ; car les Indiens trouvant, sans aller si loin, tous les objets dont ils avaient besoin, cessèrent de porter leurs pelleteries aux marchands anglais. Nous voyons néanmoins, dans les rapports publiés en Angleterre, que jamais ces marchands n'osèrent s'éloigner des bords de la baie d'Hudson pour faire concurrence aux traiteurs français. Ils avouent bien naïvement que ce fut toujours la crainte des sauvages, aussi bien que des Français, amis des Indiens, qui les en empêcha.

Après la cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, les forts bâtis par le chevalier de La Vérandrye furent abandonnés, et pendant quelques années, les traiteurs cessèrent de visiter le pays. Alors les sauvages reprirent le chemin de la baie d'Hudson, pour y vendre leurs pelleteries, et acheter les objets dont ils avaient appris à se servir depuis l'arrivée des blancs.

“ Lorsque les Anglais eurent conquis le Canada,
“ dit Alexandre McKenzie (*Voyage dans l'Amé-
“ rique Septentrionale*, vol. I, page 14), on vit ces-
“ ser pendant quelque temps le commerce des
“ pelleteries. Cette interruption fut extrêmement
“ avantageuse à la Compagnie de la baie d'Hud-
“ son, car tous les sauvages qui vivaient à l'ouest
“ du lac Supérieur furent obligés d'aller dans ses
“ établissements, se pourvoir des diverses mar-
“ chandises que leurs communications avec les
“ Français leur avaient rendues nécessaires.
“ Quelques colons du Canada, qui avaient séjour-
“ né longtemps parmi ces sauvages, et qui s'é-
“ taient attachés à leur genre de vie, les accom-
“ pagnaient dans leurs courses annuelles à la baie
“ d'Hudson ; mais, après plusieurs voyages, ils
“ cessèrent d'y aller, parce que les marchands ca-
“ nadiens recommencèrent à faire le commerce
“ avec les sauvages. ”

Le retour des traiteurs canadiens dans le Nord-Ouest, après le départ des Français, eut lieu vers 1766 ; cependant, jusqu'à l'année 1784, le commerce de la traite avec les Indiens ne fut entrepris que par des particuliers qui s'équipaient à leurs propres frais, et non par des compagnies organisées.

Le séjour de ces traiteurs chez les sauvages n'était pas de longue durée ; ils ne s'y établissaient pas, mais revenaient à Montréal chaque printemps pour vendre leurs pelleteries. Si, par exception, quelques-uns de ces coureurs des bois s'allièrent

avec les sauvages et adoptèrent leur genre de vie, ils se fondirent si bien avec eux qu'on ne retrouve aucune trace de leurs familles, et s'ils laissèrent des enfants, ceux-ci se perdirent dans les tribus indiennes, et ne formèrent souche d'aucune famille métisse connue dans le Nord-Ouest. Il en fut de même des Français qui avaient accompagné le chevalier de La Vérandrye.

Durant l'hiver de 1783-84, de riches commerçants de Montréal mirent des capitaux en commun, et formèrent la fameuse compagnie connue sous le nom de Compagnie du Nord-Ouest. En peu d'années, grâce à sa forte organisation et à l'esprit hardi et entreprenant de ses chefs, cette compagnie devint extrêmement puissante. Elle s'empara de tout le territoire du Nord-Ouest, depuis les frontières américaines jusqu'au grand lac Athabaska, et depuis l'Ottawa jusqu'à l'océan Pacifique. Son commerce devint si florissant que déjà, vers le commencement du siècle, en 1809, on la regardait comme la reine de cet immense territoire.

La Compagnie de la baie d'Hudson, qui avait jusqu'alors accaparé toutes les fourrures du Nord, sentit le besoin de quitter les bords de la baie, si elle voulait continuer son commerce ; elle s'avança donc dans l'intérieur du pays, et commença à faire concurrence à sa rivale. Elle bâtit des forts partout où la Compagnie du Nord-Ouest en avait bâti ; mais, soit mauvaise administration, soit négligence de la part des employés, son commerce

languit, et bientôt ses affaires tombèrent en si mauvais état, que les actions, qui autrefois avaient été estimées à 200 piastres, n'en valaient plus que 50 en 1808. La Compagnie de la baie d'Hudson avait à son service des Ecossais et des Anglais ; la Compagnie du Nord-Ouest engageait de préférence des Canadiens-Français.—En l'année 1806, elle avait, dans ses différents forts et pour les voyages dans l'intérieur du pays, plus de 1200 employés, pour la plupart Canadiens-Français. Un certain nombre de ces employés prirent des femmes dans le pays, s'y établirent, et y élevèrent des familles ; ce fut là l'origine des familles de Métis qui habitaient le Nord-Ouest à l'arrivée des missionnaires.

Jusqu'au commencement du XIX^e siècle, les mariages entre blancs et sauvages furent relativement rares. A cette époque, il y avait encore si peu de femmes métisses, que les officiers qui se mariaient au Nord-Ouest, étaient obligés d'épouser des Indiennes pur sang, ce qu'ils ont évité dans la suite, lorsqu'il y a eu des filles métisses.

Quand les premiers missionnaires pénétrèrent dans le territoire de la Rivière-Rouge, ils ne trouvèrent donc pas, comme on pourrait le croire, le pays couvert de Métis. La population était composée de sauvages des différentes tribus. Les Sauteux et les Cris habitaient les bords de la rivière Rouge et les environs. En allant vers l'ouest, les tribus crises, assiniboines, pieds-noirs, s'échelonnaient jusqu'au versant des montagnes Rocheuses, entre les rivières Assiniboine et Saskatchewan.

Au nord de la Saskatchewan, on rencontrait encore des Cris, puis des tribus montagnaises. Les deux compagnies avaient à leur service un nombre prodigieux d'employés; les Métis, qui se sont bien multipliés depuis, étaient alors le petit nombre.

Un des principaux motifs qui empêchaient beaucoup de Canadiens de se marier et de s'établir au Nord-Ouest, c'était la crainte de voir leur famille s'élever dans l'infidélité. Il n'en fut plus ainsi après l'arrivée des missionnaires: la certitude d'avoir désormais des prêtres avec eux, en fit décider plusieurs à adopter la Rivière-Rouge pour leur patrie, et ils n'eurent plus d'hésitation à y contracter mariage.

Des historiens se sont plu à répéter qu'à l'arrivée des missionnaires, les Métis n'étaient qu'un peuple de brigands; c'est une pure calomnie: jamais au contraire peuple ne fut plus doux, plus docile, plus ami de la paix, et plus facile à civiliser. Les actes de cruauté qu'on leur a reprochés étaient plutôt le fait des commerçants ambitieux qui vivaient avec eux, et qui se servaient d'eux comme d'instruments pour satisfaire leur ambition et exercer leur vengeance.

Les voyageurs canadiens au service des compagnies avaient exercé une influence favorable sur toutes les tribus sauvages avec lesquelles ils avaient eu des rapports. Là surtout où ils avaient pris des femmes, ils avaient acquis sur les sauvages un ascendant extraordinaire, et, sans s'en douter, ils avaient, on peut le dire, préparé les voies aux missionnaires.

Elevés par des parents chrétiens, ils n'oubliaient pas, dans leur vie aventureuse de trappeurs, les enseignements qu'ils avaient reçus dans leur jeunesse. Ils avaient parlé aux sauvages et à leurs enfants des prêtres qu'ils espéraient voir venir un jour dans le pays ; aussi, dès que les missionnaires parurent, ils furent reçus partout comme les envoyés du ciel. Les Métis, comme les Canadiens leurs pères, se pressèrent autour de ces hommes de la prière, pour les entendre et pour recevoir l'instruction religieuse. Les conversions furent faciles, et ce fut une des grandes consolations de Mgr Provencher que de voir ces pauvres enfants du désert accourir avec empressement pour entendre les vérités de la religion.

Envisagées à ce point de vue, les courses de nos voyageurs canadiens dans le Nord-Ouest eurent un bon résultat, et l'on pourrait ajouter qu'elles entrèrent dans les vues de la Providence, puisqu'elles servirent à aplanir le chemin à la connaissance de l'Evangile, en gagnant d'avance la confiance des sauvages.

C'est un fait digne de remarque, et qui n'a pas échappé à l'attention des historiens, que cette sympathie des sauvages de l'Amérique pour les Français et les Canadiens, dès qu'ils eurent des rapports ensemble. La Compagnie du Nord-Ouest l'avait si bien remarqué, que, poussée par des vues d'intérêt, afin de mieux réussir dans son commerce, elle voulut s'entourer de Canadiens, sachant bien que, par ce moyen, elle acquerrait plus d'influence

auprès des sauvages. Les Indiens avouaient que leur confiance dans les Français venait de ce qu'ils leur reconnaissaient une grande sincérité, et qu'ils trouvaient toujours en eux des amis fidèles et généreux.

“Un jour un sauvage disait à un Canadien : Vous autres, vous êtes nos amis, parce que vous ne nous trompez pas, et que vous vivez avec nous comme des frères. Les autres nations viennent à nous comme des *maringouins* : un maringouin arrive, suce le sang, puis s'en va ; voilà ce que font les étrangers qui viennent dans notre pays : ils nous arrachent ce que nous avons, et ensuite ils s'en vont.”

Le rôle qu'ont joué les Français dans le Nord-Ouest depuis sa découverte, est beaucoup plus important qu'on ne le pense ; car, au fond, c'est avec eux que s'est introduite la civilisation chez les tribus sauvages ; c'est à leur occasion que les infidèles ont bénéficié des lumières de l'Évangile, dont peut-être ils auraient été privés encore pendant de longues années. Les historiens qui ont écrit sur le Nord-Ouest les ont ignorés et méprisés, réservant leurs éloges et leur admiration pour des hommes qui sans doute avaient des mérites, mais dont le rôle était loin d'être aussi important qu'on le dit.

Parmi les figures qui apparaissent dans l'histoire de la Rivière-Rouge, il en est une qui est vraiment digne d'occuper la première place, et qui cependant a été à peine signalée jusqu'ici. On

a cité une ou deux fois le nom de Mgr Provencher, mais on a fait semblant d'ignorer son œuvre, tandis qu'en réalité c'est lui qui a été le véritable civilisateur du pays, et le soutien de la colonie naissante de lord Selkirk. Deux fois déjà cette colonie avait été complètement détruite, et elle ne paraissait pas devoir se relever, quand arrivèrent les missionnaires catholiques, MM. Provencher et Dumoulin. Avec eux on vit renaître la confiance ; la paix se rétablit, et les colons se remirent à l'œuvre avec courage.

Tout ce que nous avons recueilli sur l'origine des missions de la Rivière-Rouge servira à donner à Mgr Provencher, ce modeste ouvrier du Seigneur, la place qu'il doit occuper dans l'histoire de ce pays. En faisant ce travail, nous n'avons d'autre ambition que de fournir des matériaux à d'autres plumes plus exercées que la nôtre, et qui voudraient faire une histoire complète du premier apôtre de la Rivière-Rouge.

D'ailleurs, la vie des serviteurs de Dieu ne s'écrit pas tout d'un jet : on fait des ébauches, et ce n'est souvent que bien des années après leur mort qu'on réussit à les montrer au monde tels qu'ils ont été pendant leur vie. Le Seigneur a ses moments fixés pour tirer ses serviteurs de l'oubli de la tombe.

CHAPITRE I

Naissance de Joseph-Norbert Provencher.—Ses jeunes années, ses études.—Son sacerdoce; premières années de ministère.

Joseph-Norbert Provencher, que Dieu, dans sa miséricorde, destinait à devenir le premier apôtre de la Rivière-Rouge, et à fonder une église dans cet immense territoire du Nord-Ouest, vint au monde le 12 février 1787, dans la belle paroisse de Nicolet. Son père se nommait Jean-Baptiste Provencher dit Belleville, et sa mère, Elisabeth Proulx; elle était parente de monsieur le grand vicaire Proulx, qui fut curé de Québec, et qui mourut curé de la Beauce.

De son mariage, Jean-Baptiste Provencher eut douze enfants : huit garçons et quatre filles. Joseph-Norbert fut le sixième de cette nombreuse famille. Le jour même de sa naissance, ses parents le portèrent à l'église, et il reçut la grâce du baptême des mains du curé de la paroisse, messire Charles Brassard. *

* Voici les noms des enfants de Jean-Baptiste Provencher : Alexis, Antoine, Louis, Simon, Elisabeth, Joseph-Norbert, Marguerite, Raphaël, Pierre, Marie-Joseph, Thérèse, et Michel.

Dès son enfance, il apprit à aimer Dieu, et il contracta de bonne heure ces habitudes de foi qui forment les caractères fermes et généreux. Jusqu'à l'âge de dix ou onze ans, aucun événement remarquable ne se produisit pour lui dans sa famille. Bien doué sous le rapport de la nature, il joignait aux traits d'une agréable figure, un air de douceur et de bonté qui le faisait aimer de tous ceux qui le voyaient. Son père, modeste cultivateur, n'était pas assez riche pour songer à donner à ses enfants le bienfait d'une haute éducation. Cet avantage était alors le partage exclusif de la classe aisée, car il en coûtait beaucoup pour pousser un enfant aux études classiques. Les collèges, et même les écoles élémentaires, étaient rares dans le pays.

Cependant la divine Providence, qui destinait Joseph-Norbert à de grandes choses, eut soin de préparer les voies qui devaient le conduire à sa haute vocation. Un des frères de Jean-Baptiste Provencher, nommé Alexis, vint un jour lui proposer d'emmener avec lui Joseph-Norbert, et de l'adopter pour son fils ; il était à l'aise, non chargé de famille, et en état d'assurer l'avenir de cet enfant. La proposition fut acceptée : le petit Norbert, âgé d'une dizaine d'années, fit ses adieux à ses parents, et partit avec son oncle.

Environ trois ans après, en l'année 1801, messire Brassard, curé de Nicolet, ouvrit une école dans le village, en vue d'y faire donner un cours préparatoire aux études classiques. Une école alors,

c'était tout un événement ; aussi l'ouverture en fut faite très solennellement, le 10 mars, et dès le premier jour, vingt-huit enfants se présentaient pour y être admis. Le premier nom, sur la liste des élèves, fut celui de Norbert Provencher. Comme on le voit, le père Alexis, qui allait être l'instrument de la Providence, s'était hâté de conduire son petit Norbert à l'école.

L'année suivante (1802), Norbert eut la douleur de perdre son père et de voir sa mère rester veuve, chargée de onze enfants. Elle-même ne survécut que de quatre ans à son mari, et bientôt tous les membres de cette famille se trouvèrent dispersés.

Les progrès des élèves de l'école furent assez rapides pour qu'au bout de deux années, on jugeât ces jeunes gens capables d'entreprendre un cours de latin. Le révérend M. Brassard, après s'être entendu avec Mgr Denaud, évêque de Québec, annonça que l'école commencée en 1801 allait devenir petit séminaire, et qu'en 1803, s'ouvrirait le cours classique.

Joseph-Norbert Provencher, qui avait été le premier à demander son entrée à l'école, fut aussi le premier à demander son admission au séminaire. Il avait alors seize ans.

Au collège, il eut pour confrères de classe des hommes qui plus tard, dans le monde et dans l'Eglise, occupèrent des postes distingués. Tels furent Mgr Cooke, premier évêque des Trois-Rivières ; T. J. R. Loranger, grand vicaire de Mgr Cooke ; Jean-Louis Beaubien, curé de Saint-Thomas de

Montmagny; Joseph-Etienne Cécile, mort curé du Cap-Saint-Ignace; Pierre-Joseph Cressy, avocat distingué de Québec; Jean-Baptiste Proulx, cultivateur, membre du parlement provincial.

Le jeune Norbert se fit remarquer, pendant ses études, par une grande aménité de caractère, et par un jugement droit, sûr et solide; ce fut sans doute cette rectitude de jugement qui le désigna plus tard comme un sujet précieux à Mgr Plessis, dont le coup d'œil savait si bien discerner les hommes.

Son entrée au séminaire dut être pour lui un jour de bonheur, puisqu'il voyait s'ouvrir devant lui une voie qui lui permettait d'arriver à un état pour lequel il se sentait déjà de l'attrait. Il dit lui-même, dans une lettre qu'il écrivait à Mgr Plessis, que dès son enfance il avait senti de l'attrait pour l'état ecclésiastique.

A la fin de son cours de philosophie, en 1809, comme il se destinait à l'état ecclésiastique, Mgr Plessis l'appela au séminaire de Québec pour lui faire étudier la théologie; mais sa santé affaiblie depuis quelque temps, ne lui permit pas de demeurer à Québec, et bientôt il fut obligé de retourner respirer l'air de la campagne. Il revint au collège de Nicolet, où, pendant deux années, il fut chargé d'une petite classe. Durant ce temps sa santé ne s'était pas beaucoup améliorée; et néanmoins, l'archevêque de Québec, qui était dans un grand besoin de sujets, l'avertit qu'il eût à se préparer pour être ordonné prêtre le 21 décembre 1811.

Après son ordination, il fut employé comme vicaire à Québec. L'épuisement dans lequel il tomba bientôt le força une seconde fois d'abandonner la ville pour retourner à Nicolet, prendre quelques mois de repos. Ses forces revinrent peu à peu, et dans l'automne de 1812, il fut placé comme vicaire à Vaudreuil, où il passa une année, sous monsieur Deguire, curé de cette paroisse.

Au mois d'octobre 1813, son évêque le nomma vicaire à Deschambault, et en même temps curé des Grondines. En partant de Québec pour se rendre à Deschambault, il subit un accident qui aurait pu lui être fatal, mais qui heureusement eut un résultat favorable. Il s'était mis en route de bon matin, par des chemins très mauvais, avec un compagnon d'un poids plus qu'ordinaire. Lorsqu'ils passaient vis-à-vis de l'Hôpital Général, la voiture versa dans un fossé, et monsieur Provencher fallit être écrasé par son compagnon, qui tomba sur lui. Quand il se releva, il sentit qu'il ne pouvait pas continuer son voyage, et il se fit transporter à l'Hôpital, à quelques pas de là. Heureusement il n'avait reçu aucune blessure grave, et il en fut quitte pour passer huit jours à l'Hôpital. Chose étonnante, cette chute causa, dans toute sa constitution, une révolution salutaire; car, à partir de ce moment, il devint fort et robuste. Il a dit souvent, dans la suite, que c'était cet accident qui avait amené le rétablissement de sa santé.

Monsieur Provencher ne passa qu'un an à Des-

chambault, et en 1814 Mgr Plessis le nomma curé de la Pointe-Claire, près de Montréal, et desservant de Saint-Anne du bout de l'Ile. Pendant deux ans qu'il fut à la tête de cette paroisse, il s'attira l'estime et l'affection de ses paroissiens ; nous voyons, dans ses lettres, qu'il était très attaché à la Pointe-Claire, et qu'il conserva toujours un précieux souvenir des habitants.

Au mois d'octobre 1816, il fut de nouveau déplacé, pour être chargé de la belle paroisse de Kamouraska, en bas de Québec. Cette cure de choix, comme Monseigneur Provencher l'appelait dans ses lettres, nous montre l'estime que Mgr Plessis faisait déjà de ce jeune prêtre, et quelle confiance il mettait en lui.

Cette cure fut le dernier poste qu'il occupa en Canada. En 1816, les négociations pour avoir des missionnaires à la Rivière-Rouge étaient sur le point d'être entamées, et c'était sur le curé de Kamouraska que la Providence jétait les yeux pour en faire un missionnaire et un apôtre.

CHAPITRE II

Etat de la Rivière-Rouge en 1816.—Lutte acharnée entre les deux compagnies.—Lord Selkirk à la Rivière-Rouge.

Le premier instrument dont se servit la divine Providence pour appeler des missionnaires catholiques à la Rivière-Rouge fut, chose étonnante, un seigneur écossais protestant, Thomas Douglas, comte de Selkirk. Ce noble seigneur avait formé, en l'année 1810, le dessein de fonder une colonie sur les bords de la rivière Rouge.

Devenu actionnaire puissant dans la Compagnie de la baie d'Hudson, dont il possédait quarante parts sur cent, il se fit concéder, en 1811, dans le territoire attribué à cette compagnie, une certaine étendue de terres, et se disposa immédiatement à y conduire un détachement de ses compatriotes, pour prendre possession de ces terres et pour les cultiver.

Le droit de la Compagnie de la baie d'Hudson sur ce territoire, et la validité de la concession faite à lord Selkirk, furent violemment contestés par la Compagnie du Nord-Ouest, sa rivale et son

ennemie. Malgré cela, dès l'été de 1811, M. Miles McDonell, agent de lord Selkirk, partit d'Ecosse avec un certain nombre de familles, pour aller commencer un établissement sur les bords de la rivière Rouge. Ces colons n'arrivèrent à leur destination qu'à l'automne de 1812. L'endroit choisi pour la colonie était à 40 milles environs de l'embouchure de la rivière.

Au commencement de l'année 1813, cette colonie se trouvait composée d'environ cent personnes, et au mois de septembre 1814, elle en comptait à peu près deux cents.

Depuis le commencement de cet établissement jusqu'à l'hiver de 1814-1815, il ne se passa aucun événement important qui pût retarder le progrès de la colonie naissante, et les difficultés, pour ainsi dire inévitables au commencement d'une entreprise de cette nature, avaient été heureusement aplanies.

Mais la puissante Compagnie du Nord-Ouest, qui, en 1811, avait protesté de toutes ses forces contre la validité de la concession faite à lord Selkirk, se montrait de plus en plus mal disposée à l'égard du nouvel établissement. Elle croyait voir, dans ce noyau de colons, une menace contre le commerce des pelleteries, qui ne manquerait pas de diminuer si le pays se colonisait, et en même temps une protection pour sa rivale, qui trouverait des défenseurs dans les Ecossais.

Elle répandit tout d'abord, auprès des sauvages, des soupçons contre ces nouveaux venus, qui ne

s'établissaient dans le pays, leur disait-elle, qu'à fin de réduire, plus tard, les sauvages à la misère et à la servitude. Mais voyant, après quelque temps, que ni les sauvages ni les Métis ne voulaient commettre aucune hostilité contre les colons, les associés de la Compagnie du Nord-Ouest résolurent d'en venir eux-mêmes à des moyens plus prompts et plus efficaces.

Durant l'été de 1814, tous les principaux officiers de cette compagnie se réunirent en grande assemblée au fort William, sur le lac Supérieur, et là, ils décidèrent d'en finir avec la colonie de lord Selkirk.

Parmi les associés de la compagnie qui, dans l'été de 1814, reçurent des instructions à ce sujet au fort William, se trouvaient MM. Duncan Cameron et Alexandre McDonell. Le premier eut l'ordre de se rendre au fort Gibraltar, à l'embouchure de l'Assiniboine, et l'autre fut envoyé au poste de la rivière Qu'appelle. Le 5 août de la même année, M. McDonell écrivait à un ami de Montréal, une lettre signée de sa main, et qui ne laisse aucun doute sur les intentions de toute la compagnie.

“ 5 août 1814.

“ CHER AMI,

“ Vous me voyez en ce moment, avec notre ami
“ commun Cameron, sur le point de commencer
“ une guerre ouverte avec l'ennemi de la Rivière-
“ Rouge. Si l'on en croit quelques-uns, on attend
“ beaucoup de nous, peut-être trop. Ce qu'il y a
“ de certain, c'est que nous ferons notre possible

“ pour défendre ce que nous considérons comme
“ nos droits dans l'intérieur. Il y aura sans doute
“ quelque chose de sérieux ; il en est qui ne seront
“ satisfaits que par la ruine complète de la colonie,
“ n'importe par quel moyen ; ce qui serait fort à
“ désirer si on pouvait l'effectuer. Aussi je m'y
“ emploie de tout mon cœur. *

Signé: “ ALEX. McDONELL.”

Les hostilités contre la colonie commencèrent à l'automne de 1814, et se poursuivirent avec acharnement jusqu'au mois de juin 1815. Le gouverneur du fort Douglas, M. Miles McDonell, fut fait prisonnier par les gens de la Compagnie du Nord-Ouest, et envoyé en Canada sous escorte. Cameron s'empara des canons et des fusils qu'il y avait au fort Douglas, et les emporta au fort Gibraltar. Les colons furent chassés de leurs habitations, embarqués sur des canots, et envoyés, les uns dans le Haut-Canada, les autres à l'extrémité nord du lac Winnipeg. Les fermes furent dévastées, les maisons et autres constructions incendiées.

Le lendemain du départ des colons, il ne restait pour ainsi dire plus rien de l'établissement de lord Selkirk. Celui-ci apprit la nouvelle de ce désastre à New-York, au moment où il arrivait d'Europe, à l'automne de 1815.

Aussitôt que McDonell et Cameron eurent accompli leur mission, ils retournèrent au fort Wil-

* Lettre prise du dossier du procès fait à la Compagnie du Nord-Ouest par lord Selkirk.

liam rendre compte de leurs exploits. Il firent descendre en même temps avec eux, jusqu'au lac Supérieur, les colons qui avaient consenti à se laisser transporter au Canada. Ils arrivèrent au fort William dans le cours de juillet; tous les associés de la compagnie y étaient assemblés. Cameron reçut les plus grands éloges pour les mesures extrêmes qu'il avait adoptées, et il fut de nouveau désigné pour aller occuper le même fort l'hiver suivant. On ne soupçonnait pas que les Ecossais chercheraient à se relever du désastre qu'ils venaient d'éprouver. La Compagnie du Nord-Ouest était même persuadée que les colons qui s'étaient dirigés vers le lac Winnipeg se rendraient à la baie d'Hudson, pour passer de là en Ecosse. Cependant les Ecossais, qui n'avaient abandonné leurs fermes qu'à regret, s'arrêtèrent à un poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, nommé Jack-River. A cet endroit, ils furent rejoints par un homme du nom de Colin Robertson, dévoué à lord Selkirk, et désigné pour être commis en chef au fort Douglas. Colin leur dit que si tous voulaient retourner avec lui dans la colonie, il se chargeait de les aider à s'y établir, et de les défendre contre les vexations de la Compagnie du Nord-Ouest. Il n'eut pas de peine à les faire consentir à rebrousser chemin; ils acceptèrent volontiers une telle offre, et revinrent prendre possession de leurs fermes, dont ils relevèrent les ruines.

Quelque temps après, le nombre de ces colons fut considérablement augmenté par de nouveaux

venus des montagnes d'Ecosse, et à l'automne la colonie comptait deux cents âmes.

Au printemps précédent, avant la destruction de la colonie, les Ecossais avaient ensemencé leurs petits champs, et, quoique ces grains eussent beaucoup souffert, ils récoltèrent plusieurs minots de blé et une grande quantité de patates. Ces provisions pouvaient aider à nourrir les colons, mais elles étaient loin de suffire.

Le gouverneur Semple, qui était en charge du fort Douglas, crut donc qu'il serait prudent de garder dans le département de la Rivière-Rouge toutes les provisions qu'y apportaient les chasseurs, et il publia un ordre pour défendre toute exportation de viande hors de la colonie.

La Compagnie du Nord-Ouest, qui comptait sur ces provisions pour alimenter ses forts entre le lac Winnipeg et le lac Supérieur, crut que le coup était porté contre elle, et qu'on voulait lui faire la guerre par la famine. C'était plus qu'il n'en fallait pour l'irriter davantage contre une compagnie dont elle avait déjà juré la perte.

Au mois d'octobre 1815, Colin Robertson avait repris le fort Douglas, qui était resté en la possession de la Compagnie du Nord-Ouest depuis le départ de Miles McDonell pour le Canada ; il recouvra deux pièces de canon et trente fusils, dont Cameron s'était emparé au mois de juin précédent. Heureusement tout cela s'opéra sans effusion de sang. Cameron, fait prisonnier, fut relâché et renvoyé à son fort, sur promesse de se conduire désormais paisiblement.

Cependant, à peine était-il en liberté qu'il recommença à conspirer contre l'établissement, et à chercher les moyens de le détruire une seconde fois.

Des lettres de différents employés du Nord-Ouest révélèrent à Robertson le complot qui se tramait contre la colonie; pour en prévenir l'exécution, il résolut de s'emparer par surprise du fort Gibraltar, et de faire prisonniers ceux qui s'y trouvaient.

Il exécuta ce dessein au mois de mars 1816. A l'entrée de la nuit, pendant que personne ne s'y attendait, il pénétra dans ce fort avec une quinzaine d'hommes, fit prisonniers Cameron et ses serviteurs, enleva toutes les armes et les provisions qu'il trouva, et les fit transporter au fort Douglas. Les papiers saisis dans cette circonstance servirent à confirmer Robertson dans ce qu'il savait déjà des intentions de la Compagnie du Nord-Ouest. Voici une lettre que McDonell écrivait du fort Qu'appelle à un de ses amis, au commencement de mars 1816:

“ Ce que nous avons fait à la Rivière-Rouge, l'an passé, n'est qu'un badinage. La nation nouvelle * s'avance sous les ordres de ses chefs, pour nettoyer le pays de ces brigands qui n'y ont aucun droit. Glorieuses nouvelles d'Athabaska †. ”

* C'est ainsi qu'il désigne les Métis.

† Par ces *glorieuses nouvelles*, il entendait la mort de 20 serviteurs de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui avaient péri de misère pendant l'hiver.

Un nommé Grant, commis pour la Compagnie du Nord-Ouest, avait écrit à un de ses amis :

“ Cher ami, Les Bois-Brûlés (Métis) du fort des Prairies et de la rivière des Anglais seront tous ici ce printemps. J'espère que nous l'emporterons haut la main, et qu'on ne verra plus, à la Rivière-Rouge, de gens à colonie. Les traiteurs décamperont aussi. Nous passerons l'été à la Rivière-Rouge, de peur que les colons ne nous jouent le même tour que l'été dernier, de revenir encore ; mais s'ils le font, ils seront reçus de la bonne manière. ”

D'après de telles lettres, il était facile aux gardiens du fort Douglas de se convaincre qu'il se préparait quelque chose d'extrêmement sérieux contre la colonie.

On peut se faire une idée de la colère et de l'indignation des associés de la Compagnie du Nord-Ouest, quand arriva, au fort Qu'appelle, la nouvelle que le fort Gibraltar avait été pris et rasé par Colin Robertson, commandant au fort Douglas, pendant une absence du gouverneur Semple. On jura de tirer une vengeance éclatante d'une telle action, et de la faire payer cher à tous ceux qui avaient eu l'audace d'y prendre part.

Vers la fin de mai, cinq commis et interprètes de la Compagnie du Nord-Ouest, accompagnés d'un corps considérable de sauvages et de quelques Métis, se mirent en route du fort Qu'appelle pour la Rivière-Rouge. En chemin, ils s'emparèrent de cinq barges chargées de provisions, appar-

tenant à la Compagnie de la baie d'Hudson. Ces secours de provisions étaient destinés à la colonie.

En passant dans le voisinage d'un fort de la Compagnie de la baie d'Hudson, nommé *Brandon-House*, vingt-cinq hommes furent détachés pour aller s'emparer de ce poste, et pour en emporter les provisions. Lorsque tous furent arrivés à un endroit nommé Portage de la Prairie, ils mirent à terre leur butin, et se préparèrent à envoyer un détachement des leurs en avant, jusqu'à l'embouchure de la rivière Rouge.

D'après quelques-uns, le but de cette expédition était de porter des secours aux serviteurs de la Compagnie du Nord-Ouest qui arrivaient du lac Supérieur, et qui comptaient, pour se nourrir, sur les vivres qu'on leur fournissait au bas de la rivière Rouge. Les canots qui remontaient de là au fort William étaient chargés de sacs de viande, pour approvisionner les forts qui se trouvaient sur leur route. Il est donc presque certain que le principal motif pour lequel les gens de la Compagnie du Nord-Ouest voulaient se rendre au bas de la rivière Rouge, était de porter des vivres à leurs serviteurs, et d'empêcher la famine dans les forts qu'ils avaient entre les lacs Winnipeg et Supérieur. Mais il est plus que probable qu'ils avaient aussi en vue un autre but, celui de détruire la colonie une seconde fois, tout comme ils l'avaient fait l'année précédente.

Quoi qu'il en soit, le 19 juin, vers les quatre heures de l'après-midi, une sentinelle du fort Dou-

glas vint avertir le gouverneur Semple qu'on apercevait, à quatre milles dans la prairie, une troupe d'hommes à cheval se dirigeant vers le bas de la rivière Rouge. La route qu'ils tenaient n'indiquait pas qu'on voulût attaquer le fort ; cependant le gouverneur connaissant, par les lettres saisies au fort Gibraltar et par d'autres interceptées depuis, quels desseins animaient les gens du Nord-Ouest, crut qu'il était de son devoir d'aller rencontrer ces hommes, pour leur demander raison de leur démarche. Persuadé qu'ils allaient se joindre à ceux qui venaient du lac Supérieur pour les aider à détruire la colonie, le gouverneur voulait couper le passage au détachement qui passait en vue du fort, et par là protéger l'établissement écossais, voué à la ruine. Ici nous ne faisons que raconter des faits ; la responsabilité des intentions reste à ceux qui les ont nourries.

La rencontre eut lieu à un endroit appelé la *Grenouillère*. Lorsque le poste de la Compagnie du Nord-Ouest vit s'approcher les gens du fort Douglas, au nombre d'une trentaine, le gouverneur à leur tête, ils envoyèrent deux des leurs en avant pour parlementer. Quand ceux-ci furent arrivés à portée de la voix, ils demandèrent au gouverneur ce qu'il leur voulait. "Que voulez-vous vous-mêmes, leur dit-il ? — Nous voulons, répondirent les deux parlementaires, que vous nous remettiez notre fort." A ce moment, un coup de feu, parti on ne sait trop de quel côté, fut comme le signal du combat. Les gens de la Compagnie du

Nord-Ouest, tous montés à cheval, entourèrent les soldats du gouverneur, et dès la première décharge, vingt et un d'entre ces derniers tombèrent blessés à mort. Le gouverneur tomba le premier. Ceux qui échappèrent s'enfuirent au fort, qui, le lendemain, fut obligé de se rendre et de livrer aux vainqueurs armes et provisions.

Les colons écossais firent une seconde fois leurs adieux à la Rivière-Rouge ; on les embarqua sur des canots avec leurs effets, et ils prirent la route du fort William.

A l'embouchure de la rivière, ils rencontrèrent les canots qui venaient du lac Supérieur, montés par une soixantaine d'hommes armés, traînant avec eux un canon. Le chef de cette troupe était un associé de la Compagnie du Nord-Ouest, du nom de Norman McLeod. Celui-ci fit arrêter les canots sur lesquels s'en allaient les colons écossais ; il visita minutieusement leurs effets, et fit subir à la plupart des voyageurs un long interrogatoire, avant de les laisser continuer leur route. Après cela, McLeod vint rejoindre ses gens au fort Douglas.

La colonie de lord Selkirk était ruinée pour la seconde fois. Pendant que ces événements se passaient à la Rivière-Rouge, lord Selkirk travaillait, en Canada, à recruter des soldats pour aller porter secours à sa colonie, dont il avait appris la dispersion à son arrivée à New-York.

Au mois de janvier 1816, des dépêches venues du fort Douglas lui avaient appris le retour des

colons sur leurs fermes après le premier désastre ; mais ces mêmes dépêches lui disaient de se hâter d'arriver avec des forces militaires, pour protéger l'établissement, qui était menacé d'une seconde ruine.

Au printemps, il engagea à Montréal 80 soldats licenciés, du régiment des Meurons, et une vingtaine, des régiments de Watteville et de Glengarry. Il se mit en route pour la Rivière-Rouge, espérant y arriver avant que la colonie eût éprouvé aucune nouvelle hostilité.

De Montréal il avait envoyé en avant un détachement d'hommes sur des canots légers, pour aller annoncer aux colons sa prochaine arrivée. Ces envoyés apprirent en route la seconde destruction de la colonie, et revinrent sur leurs pas, annoncer cette nouvelle à lord Selkirk. Ils le rencontrèrent au Sault-Sainte-Marie, à l'entrée du lac Supérieur ; ils lui apprirent que tout l'établissement était ruiné, et qu'une partie des colons avaient été amenée au fort William, par les associés de la Compagnie du Nord-Ouest. Lord Selkirk n'avait pas eu d'abord l'intention de passer par ce poste ; son dessein était de suivre le côté sud du lac pour se rendre à la rivière Saint-Louis, et de là au lac Rouge, où des guides le mèneraient à la Rivière-Rouge. Mais quand il eut appris le malheur arrivé à sa colonie, il changea son plan de voyage, et fit route vers le fort William, pour aller demander aux associés de la Compagnie du Nord-Ouest la raison de l'emprisonnement de ses gens.

Ses canots arrivèrent à l'embouchure de la rivière Kaministiguia le 12 du mois d'août. Il remonta cette rivière jusqu'à un mille environ au-dessus du fort, fit débarquer son monde et ses armes, et dressa le camp sur le côté opposé. Il y avait alors dans ce fort un grand nombre d'associés de la Compagnie du Nord-Ouest. Lord Selkirk fit immédiatement émettre des *warrants* ou mandats, pour arrêter les principaux agents de cette compagnie. Mais s'apercevant qu'au fort on se préparait à opposer de la résistance, il jugea prudent de faire avancer ses soldats, et de s'emparer de la place. Il se rendit maître du fort le 14 du mois d'août, et s'y établit pour y passer l'hiver, pendant que ses soldats continueraient leur route vers la Rivière-Rouge, pour aller reprendre le fort Douglas.

Au fort William, lord Selkirk fit une minutieuse enquête sur les événements qui venaient d'avoir lieu. Il trouva, dans les bureaux des officiers du fort, une foule de documents et de lettres, qui lui révélèrent toute la trame du complot que la Compagnie du Nord-Ouest avait ourdi contre l'établissement de la Rivière-Rouge. Les principaux auteurs des machinations entreprises pour ruiner la colonie se trouvaient au fort William ; ils furent arrêtés et envoyés en Canada, pour attendre leur procès.

Les soldats Meurons, guidés par des gens qui étaient à la solde de lord Selkirk, n'arrivèrent à la Rivière-Rouge qu'à la fin de décembre. Pour

éviter de donner l'éveil, les soldats avaient suivi la route du lac Rouge, sur le territoire américain. Rendus sur la rivière Rouge, au-dessus de Pembina, il longèrent la rivière sur le côté ouest jusqu'à une distance de quelques milles de la rivière Assiniboine, puis s'en éloignèrent de cinq à six milles, pour venir camper à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'église Saint-James, entre la paroisse Saint-Charles et Winnipeg. Le 6 janvier 1817, ils profitèrent d'une épaisse tempête de neige pour surprendre le fort Douglas. Comme personne dans le fort ne s'attendait à une attaque, il n'y eut aucune résistance. Les soldats de lord Selkirk escaladèrent la palissade en bois qui constituait la seule fortification de ce poste. Les agents de la Compagnie du Nord-Ouest qui s'y trouvaient furent faits prisonniers, et les officiers s'installèrent dans le fort.

De bonne heure au printemps, lord Selkirk se rendit à la Rivière-Rouge pour y ouvrir une cour de justice, et continuer l'enquête qu'il avait commencée au fort William. Il passa l'été à prendre les dépositions des témoins oculaires de la malheureuse rencontre du 19 juin; il rappela dans la colonie plusieurs Canadiens et Ecossais qui ne s'étaient pas trop éloignés après la destruction de l'établissement; il distribua des terres aux soldats et aux serviteurs qui l'avaient suivi dans cette expédition, puis, vers l'automne, il se prépara à retourner au Canada pour recruter des colons.

Tel était l'état politique de la Rivière-Rouge en

l'année 1817. Deux compagnies marchandes, toutes les deux très puissantes, se faisaient une guerre à mort, pour savoir à laquelle des deux appartenait le monopole du commerce des fourrures. Mais la Providence, qui se sert de tout pour arriver à ses fins, fit alors tourner l'ambition et l'avarice des hommes à l'accomplissement de ses desseins. C'est à l'occasion de cette lutte, que des négociations s'entamèrent avec l'évêque de Québec pour avoir des missionnaires dans ce pays sauvage.

CHAPITRE III

Retour de lord Selkirk à Québec.—Négociations pour avoir des missionnaires.—Choix que fait Mgr Plessis.—M. Provencher quitte la cure de Kamouraska, et se dispose à partir pour les missions.

Lord Selkirk était parti de la Rivière-Rouge, pour retourner au Canada, vers la fin d'octobre 1817. Pendant son séjour au fort Douglas, les rapports qu'il avait eus avec les gens du pays, Canadiens, Métis et sauvages, lui avaient fait comprendre que, pour assurer l'avenir de sa colonie, il fallait le souffle bienfaisant de la religion, et que la politique seule ne suffisait pas pour le succès d'une telle œuvre. D'ailleurs, un grand nombre de voyageurs canadiens désiraient des prêtres, et n'attendaient que leur arrivée pour se fixer dans la colonie. Lord Selkirk profita des bonnes dispositions de ces gens pour leur faire adresser en bonne forme, à l'évêque de Québec, une requête exprimant l'ardent désir de tous les catholiques de la Rivière-Rouge d'avoir des missionnaires. Il promit d'user de toute son influence pour faire agréer leur demande.

Pour se rendre au Canada, lord Selkirk prit la route des Etats-Unis, et il arriva à Montréal à la fin de décembre. M. Samuel Gale, qui avait passé l'été au fort Douglas, et qui était en état de donner sur la Rivière-Rouge les renseignements désirables, descendit à Québec au commencement de janvier 1818, pour avoir une première entrevue avec Mgr Plessis, et lui exposer les vues de lord Selkirk. Sa Grandeur écouta avec le plus vif intérêt le rapport de M. Gale, et lui dit que déjà depuis longtemps il songeait à faire porter les lumières de l'Evangile dans ces contrées sauvages, et qu'il allait incessamment travailler à mettre ce plan à exécution.

La requête des catholiques de la Rivière-Rouge fut remise à M. Chartier de Lotbinière, qui vers la fin de janvier se rendit à Québec, pour la présenter lui-même à Monseigneur Plessis.

Le 11 février 1818, l'évêque de Québec répondit à M. Gale par la lettre suivante :

“ Québec, 11 février 1818.

“ MONSIEUR,

“ J'ai reçu de M. de Lotbinière la requête que
“ vous avez eu la bonté de me transmettre de la
“ part des habitants de la Rivière-Rouge. Nul
“ n'est plus convaincu que moi des avantages incalculables qui peuvent résulter de l'établissement d'une mission permanente dans cet endroit, abandonné jusqu'à présent à tous les désordres qu'engendrent l'ignorance et l'irréligion.
“ Je suis donc décidé à seconder de tout mon pou-

“ voir un projet aussi louable, et auquel vous avez
“ bien voulu prendre une part aussi active. Il se
“ trouvera, dans mon clergé, des prêtres qui se
“ consacreront à cette bonne œuvre, sans autres
“ motifs que celui de procurer la gloire de Dieu
“ et le salut de ces pauvres peuples.

“ Permettez-moi de vous remercier pour l’encou-
“ ragement que vous donnez à cette entreprise, et
“ de me souscrire, etc.

“ J. OCTAVE,

“ Evêque de Québec.”

Deux ans auparavant, en 1816, Mgr Plessis avait chargé M. Tabeau, curé de Boucherville, de faire un voyage à la Rivière-Rouge, pour examiner le pays, et s’assurer des meilleurs moyens à prendre pour y établir une mission. Aussitôt après son retour, il devait faire un rapport détaillé de son voyage. Mais les troubles qui venaient d’éclater entre les deux compagnies l’avaient empêché de se rendre jusqu’à la Rivière-Rouge ; il ne put donc se renseigner qu’à moitié, et, revenu de cette mission, il ne fit son rapport à l’évêque de Québec qu’au mois de mars 1818. Ce rapport, qui venait un peu tard, faisait entrevoir une foule d’obstacles à l’établissement d’une mission permanente, et donnait à entendre que, pour le moment, il valait mieux se contenter d’aller, chaque année, visiter les postes fréquentés par les voyageurs canadiens, et attendre que la paix fût complètement rétablie dans le pays, pour y fixer des missionnaires.

Mais le zèle de Mgr Plessis pour le salut des âmes ne se laissa pas arrêter par ces craintes : plein de confiance en la divine Providence et dans le secours d'en haut, il résolut de se rendre immédiatement à la requête des colons, et d'envoyer des prêtres pour fonder au printemps une mission à la Rivière-Rouge. D'ailleurs il voyait la volonté de Dieu manifestée dans l'empressement que montraient les plus hauts personnages du Canada pour favoriser ce dessein. Sous la date du 16 avril 1816, il avait déjà reçu de lord Selkirk l'admirable lettre suivante, que l'on dirait plutôt dictée par un catholique que par un protestant :

“ Montréal, 16 avril 1816.

“ A Sa Grandeur Mgr Plessis,

“ Evêque de Québec.

“ MONSEIGNEUR,

“ J'ai été informé, par M. Miles McDonell, ancien
“ gouverneur de la Rivière-Rouge, que, dans une
“ conversation qu'il a eue avec Votre Grandeur,
“ l'automne dernier, il vous a suggéré d'envoyer
“ un missionnaire dans cette contrée, pour y donner les secours de la religion au grand nombre
“ de Canadiens qui y sont établis, et qui vivent
“ à la manière des sauvages, avec des femmes
“ indiennes qu'ils ont épousées. Je suis convaincu
“ qu'un ecclésiastique zélé et intelligent ferait un
“ bien incalculable parmi ces gens, chez qui le
“ sentiment religieux n'est pas perdu. Ce serait
“ avec la plus grande satisfaction que je coopère-

“ rais de tout mon pouvoir au succès d’une telle
“ œuvre ; et si Votre Grandeur veut choisir un
“ sujet convenable pour l’entreprendre, je n’hésite
“ pas à lui assurer ma considération, et à lui offrir
“ tous les secours que Votre Grandeur jugera
“ nécessaires. J’ai entendu dire que Votre Gran-
“ deur avait formé le projet d’envoyer, cet été
“ même, deux ecclésiastiques au lac Supérieur et
“ au lac Lapluie, pour y rencontrer les voya-
“ geurs qui sont au service de la Compagnie du
“ Nord-Ouest lorsqu’ils reviennent de l’intérieur.
“ Comme tous ces gens sont dans un grand besoin
“ de secours spirituels, je suis heureux d’apprendre
“ cette nouvelle ; néanmoins, si vous me permettez
“ d’émettre une opinion, je pense qu’un mission-
“ naire résidant à la Rivière-Rouge réaliserait
“ beaucoup mieux votre pieux dessein ; car, de
“ cet endroit, il pourrait visiter facilement, durant
“ l’hiver, les postes de traite sur le lac Lapluie
“ et sur le lac Supérieur, à l’époque où les gens y
“ sont assemblés en plus grand nombre.

“ Cependant, si Votre Grandeur ne trouve pas,
“ pour le moment, cet arrangement praticable,
“ je crois qu’un ecclésiastique qui serait prêt à par-
“ tir de Montréal à l’ouverture de la navigation
“ pour se rendre au lac Lapluie, pourrait encore
“ faire beaucoup de bien. M. McDonell doit se
“ mettre en route avec un léger canot aussitôt
“ après le départ de la glace, en sorte qu’il arri-
“ vera à la Rivière-Rouge vers la fin de mai ou le
“ commencement de juin. Il serait très heureux
“ d’avoir avec lui la compagnie d’un missionnaire,
“ qui pourrait séjourner quelques semaines avec
“ les Canadiens de la Rivière-Rouge, avant le
“ retour des voyageurs du Nord-Ouest au lac
“ Lapluie et au lac Supérieur.

“ J’ai l’honneur d’être, etc.,

(Signé) “ SELKIRK.”

Outre les lettres de lord Selkirk, de lady Selkirk, et des employés les plus influents de la Compagnie de la baie d'Hudson, presque tous protestants, demandant des missionnaires, le gouverneur général du Canada s'était mis lui-même à la tête d'une souscription pour aider à l'établissement d'une mission catholique à la Rivière-Rouge.

Il semblait véritablement difficile de ne pas voir en tout ceci le doigt de Dieu, manifestant ses desseins de miséricorde sur le pauvre peuple abandonné dans ces pays sauvages. Aussi la réponse de Mgr Plessis à M. Tabeau nous montre que sa détermination était bien arrêtée, et qu'il ne s'agissait plus pour lui que de trouver deux sujets propres à être envoyés dans ces missions. Nous citerons un extrait de la réponse faite par l'évêque de Québec à M. Tabeau.

“ Québec, 8 mars 1818.

“ MONSIEUR,

“ Votre voyage de 1816 ne devait être qu'un
“ voyage d'observation, on ne demandait pas
“ davantage; vous aviez des moyens, et vous pou-
“ viez revenir la même année, sans être à charge
“ à personne. Ce coup est manqué; voilà deux ans
“ d'écoulés. Si l'on se contente d'aller observer
“ pour revenir immédiatement, la mission est
“ retardée d'une année de plus.

“ Ce que demandent cette fois les colons de la
“ Rivière-Rouge et les Canadiens répandus dans
“ toute cette région, c'est une mission à poste fixe,
“ et il me paraît difficile de s'y refuser, surtout y

“ ayant urgence pour des gens qui s'en vont par
“ centaines en enfer, faute de secours spirituels.
“ Si, pour travailler au salut de ces pauvres chré-
“ tiens, il faut attendre que les deux compagnies
“ aient cimenté une paix que l'une et l'autre se
“ croient peut-être intéressées à reculer, on ne fera
“ rien avant dix ans.

“ Je suis loin de mépriser les observations que
“ présente votre lettre ; il y en a de très sages. Je
“ ne serais pas éloigné d'établir deux missions au
“ lieu d'une. Les âmes du fort William ne me
“ sont pas moins chères que celles de l'Assiniboia.

“ Mais il faut que ceux qui entreprendront la mis-
“ sion de la Rivière-Rouge s'attendent à y rester,
“ ou à n'en revenir que très rarement. Les frais
“ énormes qu'occasionnent de fréquents voyages
“ à cette distance, la privation où demeurerait le
“ troupeau pendant ces longues absences, la juste
“ inquiétude qu'éprouverait un prêtre demeurant
“ là seul pendant l'absence de son collègue (en
“ supposant que l'on n'en pût trouver que deux),
“ tout cela rend nécessaire de prendre des mesures
“ pour établir un clergé qui puisse se soutenir
“ et se perpétuer lui-même, et former une église
“ distincte de celle de Québec.

“ J'ai la confiance qu'on trouvera, dans le clergé
“ canadien, des hommes assez généreux pour se
“ mettre à la tête de cette entreprise. N'est-ce pas
“ honteux que pour le seul motif d'un gain tem-
“ porel, des marchands nous aient devancés dans
“ ces *pays lointains* ?

Monseigneur Plessis offrit à M. Tabeau d'ac-
cepter pour lui-même, soit la mission fixe de la
Rivière-Rouge, soit la mission de passage du fort
William et des postes les plus voisins de celui-ci,
où les voyageurs avaient coutume de se réunir en

grand nombre au printemps. En même temps, il fit part à M. Provencher, alors curé de Kamouraska, des desseins qu'il avait sur lui pour ouvrir la mission de la Rivière-Rouge. Nous n'avons pas la première lettre qu'il lui écrivit, mais voici ce qu'il lui dit le 21 février 1818 :

“ Je suis toujours d'avis que vous ne mettiez pas au jour le projet dont je vous ai parlé. A tout événement, vous ne serez dérangé qu'après vos pâques. Ce qui retarde mes opérations, c'est l'attente d'une réponse de M. Tabeau.”

Le 15 mars, M. Provencher lui répondit :

“ MONSEIGNEUR,

“ J'ai toujours tenu secrète la mission de la Rivière-Rouge, mais je vous avoue que l'incertitude où je suis est un peu gênante ; il faut que j'aïlle au jour la journée. Je ne puis rien entreprendre ; j'ai des constructions et des réparations à faire cet été, et il serait temps d'en faire les préparatifs.

“ Si Votre Grandeur a décidément jeté les plombs sur quelqu'un, je serais content d'être informé de ce qui me regarde.

“ En réfléchissant à la grandeur de l'ouvrage proposé dans cette pénible mission, il m'a semblé que je n'étais pas l'homme qu'il fallait. Je ne me défie pourtant pas de la Providence ; mais je crains, en acceptant cette mission, si toutefois elle m'est dévolue, d'empêcher ou de retarder son progrès par mon incapacité. Cette incapacité peut se considérer sous deux rapports : spirituel et temporel. La raison spirituelle est assez bien connue de Votre Grandeur ; mon peu

“ de science, le défaut de connaissance des lan-
“ gues du pays et même de l'anglais, une infirmité
“ gênante pour voyager, dont je suis atteint depuis
“ plusieurs années, enfin des dettes que je ne puis
“ couvrir avec la dîme de cette année : telles
“ sont mes raisons contre ; si celles de Votre Gran-
“ deur sont prépondérantes, je suis toujours prêt.
“ Ce qui m'engage à les déduire, c'est que, si cette
“ mission était retardée par ma faute, je craindrais
“ des reproches des hommes et de Dieu.

“ Que la Providence conduise maintenant cette
“ grande affaire comme il lui plaira ; j'obéirai ;
“ sûr de faire alors la volonté de Dieu, je n'aurai
“ rien à craindre.

“ J. N. PROVENCHER.”

Les *plombs* de Mgr Plessis, pour nous servir de l'expressoin de M. Provencher, étaient bien déjà jetés. S'il ne voulait pas rendre son choix public, ce n'était plus faute d'avoir trouvé un sujet convenable. Cette lettre de M. Provencher dut prouver à l'évêque de Québec que ce prêtre était vraiment l'homme qui convenait à la grande œuvre qu'il voulait entreprendre. Tant de soumission, de renoncement et d'abnégation, un si grand désir de faire la volonté de Dieu, en se remettant entre les mains de son évêque pour aller n'importe où, annonçaient les vertus d'un apôtre.

Aussi Mgr Plessis, avec son coup d'œil d'aigle, avec cette connaissance profonde des hommes qui fut un des caractères distinctifs de ce grand évêque, se hâte de faire connaître à M. Tabeau que son choix est fait, et que M. Provencher ira à la

Rivière-Rouge. Il écrit immédiatement à lord Selkirk, pour lui annoncer cette heureuse nouvelle.

“ MILORD,

“ Rien ne pouvait mieux entrer dans mes vues
“ que la requête que me fit parvenir M. Gale, au
“ mois de janvier dernier, de la part des habitants
“ de la Rivière-Rouge. Je suis rempli de conso-
“ lations dans l'idée de l'établissement solide d'une
“ mission catholique, qui peut devenir d'une im-
“ portance incalculable au vaste territoire qui
“ l'environne. La protection de Votre Seigneurie,
“ l'intérêt qu'y met Son Excellence le gouverneur
“ en chef, le zèle des plus respectables citoyens
“ de Montréal, les souscriptions déjà reçues, tout
“ cela me persuade que la divine Providence veut
“ favoriser cette entreprise. Pour ma part, je ne
“ saurais voir avec indifférence un si grand nom-
“ bre d'âmes, rachetées au prix du sang de Jésus-
“ Christ, se perdre tous les jours faute d'avoir
“ quelqu'un pour former leur foi et diriger leur
“ morale.

“ Les deux prêtres que j'y envoie avec un ecclé-
“ siastique s'estimeront très heureux si le Père
“ des miséricordes daigne avoir leurs succès pour
“ agréables, et répandre quelques bénédictions sur
“ leurs travaux.”

Lord Selkirk craignait que la Compagnie du Nord-Ouest ne créât des embarras aux missionnaires, et ne prît des moyens pour entraver leur œuvre. Il suggéra à Mgr Plessis de les faire accompagner, pour le voyage, par un officier du département des sauvages. Il savait jusqu'où allaient les mauvaises dispositions de cette compagnie, qui

voyait d'un mauvais œil l'établissement d'une mission à la Rivière-Rouge. Déjà, en Canada, ses principaux associés faisaient paraître ouvertement leurs sentiments à cet égard, en refusant de souscrire pour aider les missionnaires, et en publiant partout qu'une mission de passage était suffisante pour le moment.—Quand on leur présenta la liste, en tête de laquelle était le nom du gouverneur du Canada, ces messieurs refusèrent poliment d'y mettre leur nom.

Au mois d'avril, Mgr Plessis adressa à tous les curés la circulaire suivante :

“ MESSIEURS,

“ Il en est peu parmi vous qui n'aient entendu
“ parler du projet de l'établissement prochain
“ d'une mission permanente à la Rivière-Rouge.
“ Dès le mois de janvier, il a été ouvert, pour cet
“ objet, une souscription générale. Elle a été puis-
“ samment encouragée par un bon nombre de
“ protestants. J'ai une pleine confiance que les
“ catholiques seront jaloux de les surpasser, dans
“ une œuvre tendant à répandre graduellement
“ notre sainte foi sur l'immense territoire de
“ l'Ouest, qui sépare l'Amérique Septentrionale
“ d'avec la mer Pacifique. Dans cette ferme per-
“ suasion, je me flatte que vous regarderez comme
“ un devoir d'engager vos fidèles paroissiens à
“ seconder cette entreprise, par des aumônes pro-
“ portionnées à leurs moyens, et qu'y ajoutant ce
“ que vous pourrez fournir par vous-mêmes, vous
“ vous empresserez de faire parvenir le tout, d'ici
“ au 15 mai prochain, à MM. les grands vicaires.

“ des districts auxquels vous appartenez respectivement.

“ Je suis, avec une parfaite considération,

(Signé) “† J. O., ÉV. DE QUÉBEC.”

A cette circulaire était joint le document suivant :

“ JOSEPH-OCTAVE PLESSIS,

“ Par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, évêque de l'église catholique de Québec, etc., etc.

“ A tous ceux qui les présentes verront :

“ Savoir faisons que, par un effet du désir longtemps entretenu de procurer aux nations sauvages de la partie de l'Amérique Septentrionale située au nord et à l'ouest des deux provinces du Haut et du Bas-Canada, la connaissance de l'Evangile, comme le plus puissant moyen de hâter leur civilisation, et encouragé à cette fin importante par le désir et le zèle de sir John Sherbrooke, gouverneur en chef de ces provinces, au nom de Sa Majesté Britannique, Nous avons nommé et appointé messieurs Joseph-Norbert Provencher et Joseph-Sévère-Nicolas Dumoulin, tous deux prêtres de notre diocèse, à l'effet de se transporter, en qualité de missionnaires, dans la dite partie de l'Amérique Septentrionale, située au nord et à l'ouest des dites deux provinces du Haut et du Bas-Canada ; les avons revêtus de tous les pouvoirs spirituels qui leur sont nécessaires pour remplir leur mission, et avons déterminé que leur principale résidence serait sur la rivière Rouge, près du lac Winnipeg. C'est pourquoi, Nous exhortons en Notre-

“ Seigneur tous les chrétiens, de quelque dénomi-
“ nation qu’ils soient, qui auront occasion de ren-
“ contrer les dits missionnaires, de ne leur porter
“ aucune nuisance, et de ne mettre nul obstacle à
“ l’accomplissement de leur mission, mais de leur
“ rendre le respect dû à leur caractère, et de se
“ montrer dociles aux paroles de paix qu’ils ont
“ ordre de porter dans ces régions lointaines ; per-
“ suadé que, de leur côté, ils ne prendront aucune
“ part aux intérêts politiques qui peuvent diver-
“ sement affecter certains esprits, et que leur uni-
“ que objet sera de travailler au maintien de la
“ concorde entre les frères, et à la sanctification
“ des âmes rachetées au prix du sang de Jésus-
“ Christ.” *

La circulaire produisit l’effet qu’on avait lieu d’attendre pour une œuvre semblable : la souscription fut abondante, et les sommes envoyées à l’évêché de Québec firent espérer que les missions commencées sous des auspices aussi favorables ne seraient pas privées de secours dans l’avenir.

Lord Selkirk voulut assurer le sort de cette mission, et pourvoir aux besoins temporels de l’église qu’on allait fonder dans ce pays. A cette fin, par

* M. Sévère Dumoulin, premier compagnon de M. Provencher, était né à Sainte-Anne, île de Montréal, le 5 décembre 1793. Il fit ses études à Nicolet, fut ordonné prêtre le 23 février 1807, et fut envoyé vicaire à Québec. C’est de là qu’il partit pour les missions de la Rivière-Rouge.

un acte notarié signé par sept syndics, * il donnait un terrain de 25 acres en superficie pour la place de l'église, et par un second contrat, une étendue de terre de 5 milles de profondeur sur 4 milles de largeur en arrière du terrain de l'église.

L'évêque de Québec donna à M. Provencher des lettres de grand vicaire, avec les pouvoirs ordinaires et extraordinaires dont il pourrait avoir besoin, dans un pays où il serait difficile de recourir aux dispenses, vu la distance énorme qui le séparerait de Québec. Il joignit à cette lettre une longue instruction sur la conduite que les missionnaires auraient à tenir dans l'exercice de leur ministère, et dans leurs rapports avec les autorités civiles de la Rivière-Rouge. Nous donnerons ce document, quoiqu'il soit un peu long, pour montrer avec quelle sagesse Mgr Plessis procédait dans cette importante entreprise, et quelles précautions il prit tant pour aplanir les difficultés déjà existantes que pour en prévenir de nouvelles.

Après avoir rempli toutes ces formalités, Mgr Plessis écrivit à M. Provencher de quitter défini-

* Voici les noms des syndics qui signèrent ces contrats:

Lord Selkirk L S

J. O. Plessis, évêque de Québec L S

Roux, Ptre L S

J. N. Provencher, Ptre L S

Sév. Dumoulin, Ptre L S

S. de Beaujeu L S

H. Heney L S

tivement Kamouraska pour se rendre à Québec, afin d'y commencer les préparatifs du départ.

INSTRUCTIONS DONNÉES PAR MGR J. O. PLESSIS A
MM. J. N. PROVENCHER ET J. N. S. DUMOULIN,
PRÊTRES MISSIONNAIRES POUR LES TERRITOIRES DU
NORD-OUEST.

“ 1° Les missionnaires doivent considérer comme
“ le premier objet de leur mission, de retirer de
“ la barbarie et des désordres qui en sont la suite,
“ les nations sauvages répandues dans cette vaste
“ contrée.

“ 2° Le second objet est de porter leurs soins
“ vers les mauvais chrétiens qui y ont adopté les
“ mœurs des sauvages, et qui vivent dans la licence
“ et dans l'oubli de leurs devoirs.

“ 3° Persuadés que la prédication de l'Evangile
“ est le moyen le plus assuré d'obtenir ces heureux
“ effets, ils ne perdront aucune occasion d'en
“ inculquer les principes et les maximes, soit dans
“ leurs conversations particulières, soit dans leurs
“ instructions publiques.

“ 4° Afin de se rendre plus promptement utiles
“ aux naturels du pays où ils sont envoyés, ils
“ s'appliqueront, dès le moment de leur arrivée, à
“ l'étude des langues sauvages, et tâcheront de les
“ réduire à des principes réguliers, de manière à
“ pouvoir en publier une grammaire, après quel-
“ ques années de résidence.

“ 5° Ils prépareront au baptême, avec toute l'ex-
“ pédition possible, les femmes infidèles qui vivent
“ en concubinage avec des chrétiens, afin de subs-
“ tituer des mariages légitimes à ces unions irrégulières.

“ 6° Ils s'attacheront avec un soin particulier à l'éducation chrétienne des enfants, établiront à cet effet des écoles et des catéchismes dans toutes les bourgades qu'ils auront occasion de visiter.

“ 7° Dans tous les endroits remarquables, soit par leur position, soit par le passage des voyageurs ou par des rassemblements de sauvages, ils auront soin de faire planter de hautes croix, comme pour prendre possession de ces lieux au nom de la religion catholique.

“ 8° Ils répéteront souvent aux peuples vers lesquels ils sont envoyés, combien cette religion prescrit sévèrement la paix, la douceur, l'obéissance aux lois, tant de l'Etat que de l'Eglise.

“ 9° Ils leur feront connaître les avantages qu'ils ont de vivre sous le gouvernement de Sa Majesté Britannique, leur enseignant, de parole et d'exemple, le respect et la fidélité qu'ils doivent au souverain, les accoutumant à adresser à Dieu de ferventes prières pour la prospérité de Sa très gracieuse Majesté, de son auguste famille et de son empire.

“ 10° Ils maintiendront un parfait équilibre entre les prétentions réciproques des deux Compagnies du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson, se souvenant qu'ils sont exclusivement envoyés pour le bien spirituel des peuples, de la civilisation desquels doit résulter l'avantage de l'une et de l'autre compagnie.

“ 11° Ils fixeront leur demeure près du fort Douglas, sur la rivière Rouge, y construiront une église, une maison, une école; tireront, pour leur subsistance, le meilleur parti possible des terres qui leur seront données. Quoique cette rivière, ainsi que le lac Winnipeg, où elle se décharge, se trouve dans le territoire réclamé par la Compagnie de la baie d'Hudson, ils n'en

“ seront pas moins zélés pour le salut des commis,
“ engagés et voyageurs qui sont au service de la
“ Compagnie du Nord-Ouest, ayant soin de se por-
“ ter partout où le soin des âmes les appellera.

“ 12° Ils nous donneront des informations fré-
“ quentes et régulières de tout ce qui peut inté-
“ resser, retarder ou favoriser les progrès de la
“ mission. Si, nonobstant la conduite la plus im-
“ partielle, ils se trouvaient troublés dans l’exer-
“ cice de leurs fonctions, ils n’abandonneront point
“ leur mission avant d’avoir reçu nos ordres.

(Signé) “ † J. O., ÉV. DE QUÉBEC.”

CHAPITRE IV

Départ du Canada.— Voyage.— Arrivée à
la Rivière-Rouge.

Monsieur Provencher n'eut que très peu de temps pour régler ses affaires à Kamouraska avant son départ. A peine les pâques de ses paroissiens étaient-elles terminées qu'il se mit en route pour Québec, où il ne s'arrêta qu'un jour ou deux. *

Le départ des canots pour le Nord était fixé à la première semaine de mai ; comme on le voit, il n'y avait guère de temps à perdre. La navigation n'était pas encore ouverte sur le fleuve ; la débâcle, cette année-là, eut lieu très tard, et monsieur Provencher fut obligé de se rendre par terre de Québec à Sorel, par des chemins tels qu'ils sont toujours au printemps dans les campagnes du Canada ;— il n'arriva à Montréal que le 4 mai au soir.— Il écrit à Mgr Plessis, le 4 mai 1818 :

“ Je suis arrivé à Montréal le 4 mai au soir après
“ avoir fait la marche suivante : j'ai couché, en

* Il fit ses adieux à la paroisse de Kamouraska le 16 avril 1818.

“ partant de Québec, à la Pointe-aux-Trembles ;
“ de là à Batiscan, puis à Nicolet où j’ai passé un
“ jour ; de Nicolet, je me suis rendu à Saint-Fran-
“ çois ; enfin à Sorel, où j’ai rencontré un steam-
“ boat pour monter à Montréal.”

Cette course de soixante lieues en voiture n’était pas de nature à le reposer, au moment d’entreprendre un voyage de deux mois sur les canots.

Monsieur Tabeau, qui s’embarquait avec les gens de la Compagnie du Nord-Ouest, pour aller donner des missions à différents postes jusqu’au fort William, vint rejoindre M. Provencher le 5 mai, et tous deux se mirent à préparer en toute hâte les objets nécessaire aux missionnaires.— Les glaces qui obstruaient la navigation au commencement de mai, obligèrent les voyageurs à remettre le départ des canots au 9 mai ; ce qui donna un peu de répit aux missionnaires. M. Dumoulin, compagnon de M. Provencher, ne se rendit à Montréal que le 8 mai.

Le 18 mai, M. Provencher écrivit à Mgr Plessis l’admirable lettre suivante :

“ Montréal, 18 mai 1818.

“ MONSEIGNEUR,

“ J’ai reçu l’honneur de votre lettre du 16. Les
“ sentiments de zèle dont elle est remplie m’ont
“ pénétré jusqu’au fond de l’âme, et ont servi
“ à alimenter la mienne. Je porte dans mon
“ cœur les pauvres infidèles vers lesquels je
“ suis envoyé. Comptez sur mon application à

“ mettre tout en œuvre pour leur procurer la con-
“ naissance de la foi ; mais que suis-je pour une
“ si grande œuvre ? Toutes les fautes de ma vie ne
“ vont-elles pas mettre un obstacle insurmontable
“ à la grâce de Dieu ? Il faudrait un François Xa-
“ vier, un autre Boniface, pour aller faire enten-
“ dre la parole de Dieu jusqu’aux limites du glo-
“ be ; mais quand je considère que c’est moi qui
“ suis envoyé pour marcher sur les traces de ces
“ grands hommes, je suis tenté de n’attendre aucun
“ succès d’une si grande entreprise, à moins que
“ Dieu n’ait daigné me choisir (car, malgré mon
“ indignité, je compte sur ma vocation divine),
“ comme le plus vil instrument, afin de faire bril-
“ ler sa grâce davantage, et que l’on aperçoive,
“ dès le commencement, que ce n’est pas l’homme
“ qui opère, mais la grâce toute-puissante. C’est
“ dans cette confiance que je pars. Je laisse sans
“ peine (mais pour Dieu seul) mes parents, mes
“ amis, mes espérances, et surtout le pays qui m’a
“ vu naître, pour aller gagner au loin des biens
“ plus désirables. Je sens qu’il serait indigne d’un
“ ministre de Jésus-Christ, de craindre d’aller ar-
“ roser de ses sueurs des terres que le seul amour
“ du gain a fait parcourir depuis longtemps à un
“ grand nombre de marchands. Mes yeux versent
“ des larmes en écrivant cette lettre, la dernière
“ que j’aurai l’honneur d’adresser à Votre Gran-
“ deur avant de quitter ma patrie ; mais mon cœur
“ n’est pas abattu ; je compte sur la Providence
“ avant tout, et sur les prières des bonnes âmes du
“ Canada. C’est aux soupirs ardents poussés vers
“ le trône de Dieu de la part de Votre Grandeur,
“ de tout le clergé, de toutes les communautés
“ religieuses et de tous les fidèles, que j’attribue-
“ rai toujours le succès de notre mission. Fasse le
“ le Ciel que, par notre ministère, tous les peuples
“ de ces contrées lointaines connaissent et adorent

“ le vrai Dieu, et fassent leurs délices de le servir !
“ La couronne qui nous attend à la fin, si nous
“ travaillons comme de bons serviteurs, est si belle,
“ que l’ayant toujours en vue, il est impossible de
“ s’éloigner du but.

“ Nous devons quitter Montréal demain à midi,
“ pour nous embarquer à Lachine ; tout paraît
“ prêt. Les préparatifs du voyage sont plus tracas-
“ sants que le voyage même. Je ne manquerai
“ aucune occasion pour écrire à Votre Grandeur
“ sur la route et aux différents postes.

“ Je ne sais quand j’aurai maintenant de vos
“ lettres ; elles serviront toujours à m’édifier et à
“ m’encourager. Vous en recevrez de moi de la
“ Rivière-Rouge cet automne.

“ Pendant que j’y pense, il n’est peut-être pas
“ hors de propos d’observer qu’il serait désirable
“ que le prêtre et l’ecclésiastique qui monteront
“ dans deux ans, eussent fait un cours d’études
“ avec distinction, et qu’ils se fussent appliqués à
“ l’astronomie et à tout ce qui regarde cette scien-
“ ce. Je regrette de n’avoir pas eu l’avantage de
“ cultiver ce genre d’étude ; ces connaissances me
“ seraient très utiles aujourd’hui. En choisissant
“ des sujets d’avance, ils pourraient s’appliquer
“ un peu à revoir ces matières ; et bien que le sa-
“ lut des âmes soit notre but, il serait cependant
“ agréable et utile de mêler, dans nos relations, des
“ connaissances qui pourraient servir dans la suite.
“ Votre Grandeur fera là-dessus ce qui lui plaira.
“ D’ici à cet envoi, il se passera bien des choses.

“ Je vous demande votre bénédiction, pour moi
“ et mes collaborateurs. * Je vous prie d’agréer

* Monseigneur Plessis avait joint, aux deux messieurs Provencher et Dumoulin, missionnaires, un jeune ecclésiastique nommé Guillaume Edge, qui montait à la Rivière-Rouge comme catéchiste.

“ mes plus sincères remerciements pour tous les
“ bienfaits dont vous m’avez comblé depuis que
“ j’ai eu l’honneur de vous connaître. Vous m’avez
“ vu petit dans le monde comme dans l’Eglise. En
“ me faisant passer rapidement par plusieurs gra-
“ des, vous m’avez élevé à un poste éminent aux
“ yeux des hommes et de l’Eglise; c’est assurément
“ avoir en moi plus de confiance que je n’en mé-
“ rite. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour
“ ne pas vous faire repentir de m’avoir élevé si
“ haut malgré ma jeunesse et mon peu d’aptitude;
“ tout cela est fait pour la gloire de Dieu; n’y
“ cherchons pas la nôtre, ce qui gâterait tout.

“ Je m’aperçois un peu tard que je suis long,
“ mais il est difficile de finir en pareille circons-
“ tance.

“ Je vous prie de vouloir bien me croire, avec
“ le plus profond respect,

“ Monseigneur,

“ de Votre Grandeur,

“ le très humble serviteur,

“ J. N. PROVENCHER.”

Quels sentiments d’humilité et d’abandon à la divine Providence, exprimés dans cette lettre! Et comme ces paroles font bien voir une fois de plus que si Dieu, pour opérer de grandes choses dans son Eglise, a toujours choisi les humbles, M. Provencher était bien l’homme selon le cœur de Dieu, possédant les vertus d’un véritable apôtre.

Ce fut un mardi, 19 mai 1818, vers midi, que les missionnaires firent leurs adieux au Canada.

Par une coïncidence étonnante, cette date du 19 mai, qui fut un jour si remarquable dans la vie de M. Provencher, puisque ce fut celui où il abandonna pour toujours sa patrie, fut, à la fin de sa carrière, celui où Dieu le frappa de la maladie qui devait le retirer de ce monde pour une patrie meilleure. Ce sera en effet le 19 mai au matin, trente-cinq ans plus tard, qu'il tombera d'une forte attaque de paralysie, pour mourir quelques jours après.

Malgré l'apparence d'une constitution forte, M. Provencher était cependant loin d'avoir une santé robuste. Le jour du départ, il était assez souffrant pour inspirer des craintes à M. Dumoulin, son compagnon, qui écrivit à Mgr Plessis : " La santé " de M. Provencher m'inquiète ; cependant j'es- " père que le voyage lui sera favorable."

Le canot qui portait les missionnaires alla camper au lieu ordinaire du premier campement, c'est-à-dire à Sainte-Anne du bout de l'Ile. Le lendemain, le voyage et la vie de missionnaire étaient vraiment commencés.

M. Provencher fut fidèle, tout le long de la route, à noter tous les incidents du voyage, pour les faire connaître à l'évêque de Québec, comme il le lui avait promis la veille du départ. Comme ces lettres sont le premier journal des premiers missionnaires de la Rivière-Rouge, nous les reproduisons toutes, persuadé qu'elles ne manqueront pas d'intéresser le lecteur.

“ Petite-Nation, 24 mai 1818.

“ MONSEIGNEUR,

“ Nous voilà rendus sans accident à la Petite-Nation, chez monsieur Papineau, où nous avons dit la messe ce matin.

“ Nous avons été retardés au Lac : là il nous avait fallu changer de canot, et aussi faire terminer un autre canot. Ce retard nous a menés à vendredi, à six heures du soir, en sorte que nous n'avons quitté cette place qu'à la fin du jour, pour venir coucher à Rigaud, d'où nous sommes partis pour venir déjeuner au-dessus des *Petites-Lierres*, que nous avons passées à pied. Il faisait très chaud.

“ A deux heures nous étions au Long-Sault, que nous avons aussi passé à pied. Le chemin est dans le bois, de sorte que nous n'avions pas d'air pour nous rafraîchir ; inutile de vous dire si j'ai sué de la belle manière. Monsieur Dumoulin, que l'embonpoint ne surcharge pas, en a été quitte pour un peu de fatigue, sans verser de sueurs.

“ Du haut du Long-Sault, que nous quittâmes entre 4 et 5 heures, nous sommes allés camper à une pointe nommée Thifo. Nous en sommes repartis à 4 heures du matin, pour arriver chez M. Papineau à 6 heures. Nous y avons dit la sainte messe, et après déjeuner, nous allons nous mettre en route. Monsieur Tabeau avait dit la messe ici le jour de la Fête-Dieu.”

“ 8 juin.” Ile Drummond, lac Huron.

“ MONSEIGNEUR,

“ Nous voilà à l'île Drummond depuis hier soir. Notre route jusqu'ici a été sans accident ; nous

“ nous sommes heureusement tirés d’un mauvais
“ pas au rapide des Allumettes, dans la Grande-
“ Rivière : nos canots se suivaient de trop près ;
“ en traversant, le nôtre frappa la pince * de celui
“ de M. de Lorimier, et la coupa à moitié. Nous
“ en fûmes quittes pour une couple d’heures de
“ retard. Cet endroit est dangereux, surtout pour
“ les canots qui se suivent de trop près. Pour ma
“ part, j’eus une bonne peur, car nous pouvions
“ nous briser tous les deux.

“ Nous n’avançons pas vite, parce que nous ne
“ sommes pas bien montés d’hommes. Nous
“ sommes heureux d’avoir M. de Lorimier, car
“ sans lui nous serions à plaindre.

“ Monsieur Tabeau, parti en même temps que
“ nous, s’est rendu au Sault-Sainte-Marie quinze
“ jours avant nous ; nous l’avons retrouvé à l’île
“ Drummond avec M. Crevier. Ils doivent tous
“ deux partir pour le fort William jeudi prochain.

“ Nous avons vu, au bord du lac Nipissing,
“ quelques familles de sauvages infidèles ; ce sont
“ les premiers que j’aie vus. Nous les avons assem-
“ blés dans la maison de monsieur Eustache La-
“ ronde, qui réside là, et au moyen d’un interprète,
“ nous leur avons parlé de la nécessité du baptême
“ pour être sauvé ; nous les avons engagés à se
“ rendre au lac des Deux-Montagnes, pour s’y
“ faire instruire. Nous en avons rencontré d’autres
“ à la rivière des Français et à l’île Drummond.
“ Tous nous saluaient, nous offraient du poisson,
“ et nous demandaient du rhum.

“ Le lac Nipissing offre un très joli coup d’œil ;
“ je ne le croyais pas tel, par tout ce que j’en avais
“ appris des voyageurs. Le haut du lac, comme
“ dans presque tous ceux que nous avons vus sur

* Partie la plus relevée du devant du canot.

“ notre route, est rempli d’îles, tandis que le bas
 “ présente une belle nappe ; mais ses eaux ne sont
 “ pas limpides comme celles du lac Huron.
 “ Mes compagnons de voyage sont bien por-
 “ tants. Nous sommes arrêtés ici pour une partie
 “ de la journée, pour prendre des provisions. L’île
 “ Drummond a un bon poste, et en face se trouvent
 “ un grand nombre d’îles bien boisées, à travers
 “ lesquelles les vaisseaux passent indifféremment.
 “ L’établissement sur l’île est considérable pour le
 “ temps. Nous sommes contents de la compagnie
 “ de M. de Lorimier ; c’est un garçon gai, poli,
 “ aimable et honnête. Mes compagnons se joi-
 “ gnent à moi pour présenter à Votre Grandeur
 “ leurs humbles respects.

“ J. N. PROVENCHER, P^{TRE}. ”

Le 20 juin, les canots atteignaient le fort Wil-
 liam, sur la baie du Tonnerre. De cet endroit, M.
 Dumoulin donne à Mgr Plessis les détails sui-
 vants :

Pointe-Meuron, 20 juin 1818.

“ MONSEIGNEUR,

“ Nous sommes au fort William, après trente
 “ jours de marche depuis notre départ de Lachine.
 “ Nous sommes arrivés ici ce matin à 4 heures et
 “ demie. L’agent actuel de la Compagnie du N.-O.,
 “ M. de Rocheblave, ainsi que M. Lemoine, com-
 “ mandant du fort, nous ont reçus au bruit du
 “ canon. D’après ce que nous dit M. de Roche-
 “ blave, il paraît certain que nous ne rencontre-
 “ rons personne au lac Lapluie, en sorte que nous
 “ serons probablement à la Rivière-Rouge pour

“ le 15 juillet. Depuis le lac Nipissing, nous
“ avons rencontré, de temps à autre, de pauvres
“ sauvages infidèles, qui pensent à tout, excepté
“ à leur salut. Ils nous offrent du poisson à échan-
“ ger pour du rhum ; ils sont fort surpris d’ap-
“ prendre que nous n’en avons pas à leur donner.

“ 23 juin.

“ Nos canots seront prêts à 2 heures de l’après-
“ midi ; nous partirons immédiatement. Hier nous
“ avons quitté le fort William comblés de polites-
“ ses. La chaleur est très grande ; le tonnerre gron-
“ de et fait un roulement terrible. Les marin-
“ gousins nous tourmentent beaucoup.

“ Monsieur Provencher se porte bien ; il a suppor-
“ té les fatigues du voyage beaucoup mieux que
“ je ne l’espérais.

Troisième lettre de M. Provencher.

“ Lac Lapluie, 6 juillet 1818.

“ MONSEIGNEUR,

“ Nous sommes arrivés ici le trois du présent
“ mois. Monsieur Dumoulin a écrit à Votre
“ Grandeur du fort William, pour vous annon-
“ cer notre arrivée à ce poste, notre séjour, et les
“ politesses que nous avons reçues de la part
“ des messieurs de la Compagnie du Nord-Ouest.
“ Monsieur de Rocheblave s’est chargé de nos
“ lettres, nous faisant espérer qu’elles se rendraient
“ bientôt. Nous quittons cette place aujourd’hui
“ après-midi. Nous avons dit la messe hier au fort
“ du Nord-Ouest, et nous y avons baptisé dix-sept
“ enfants. Aujourd’hui nous avons dit la messe au

“ fort de la Compagnie de la baie d’Hudson. Hier,
“ pour l’office du soir, nous avons réuni les gens
“ des deux forts ; nous avons planté une croix, la
“ première qu’il nous ait été possible de planter
“ jusqu’à présent.

“ Les gens de l’Athabaska ne sont point encore
“ arrivés ; nous ne les attendons que vers le 15 ou
“ le 20. Nous ne nous arrêterons pas plus long-
“ temps ici, parce que nous n’avons rien à y faire.

“ Les deux forts, au lac Lapluie, sont à quinze
“ arpents l’un de l’autre. Le trajet du fort William
“ au lac Lapluie nous a pris dix jours ; c’est un
“ mauvais bout de chemin ; il s’y rencontre beau-
“ coup de portages, à cause des rapides, et aussi à
“ cause des rivières presque sans eau. Cependant
“ nous ne pouvons pas dire que nous avons eu
“ personnellement à souffrir. Monsieus Tabeau,
“ sans qu’il y ait eu de sa faute, nous a pourvus
“ de mauvais voyageurs.

“ Mes compagnons se portent bien, et se joi-
“ gnent à moi pour présenter leurs respects à Votre
“ Grandeur.

“ J. N. PROVENCHER, Ptre.

Les canots quittèrent le lac Lapluie le 6 juillet, et le 14 ils étaient à l’embouchure de la rivière Winnipeg. Les missionnaires ne s’arrêtèrent là que trois quarts de jour, et ils eurent le bonheur d’y baptiser seize enfants.

Le 15 juillet, ils entraient dans l’embouchure de la rivière Rouge : leur voyage touchait presque à son terme.

Dans la colonie, on avait appris la bonne et consolante nouvelle de l’envoi de deux missionnaires, et l’on avait hâte de les voir.

Chaque année, les canots arrivaient presque toujours à la même époque, c'est-à-dire dans le cours du mois de juillet.

Le seize juillet au matin, un courrier à cheval fit le tour de la colonie, pour avertir tout le monde de se trouver au fort Douglas vers les trois ou quatre heures de l'après-midi, pour assister à l'arrivée des missionnaires, qui remontaient la rivière Rouge, et qui débarqueraient avant le soir. Personne, on peut le croire, ne manqua au rendez-vous : hommes, femmes et enfants, qui n'avaient jamais vu de prêtre, étaient anxieux de voir paraître ces hommes de Dieu, dont on leur parlait depuis longtemps.

Sur les cinq heures de l'après-midi, par un temps superbe, les canots portant les missionnaires apparurent au détour de la pointe Douglas. C'était à qui les verrait le premier. Aussitôt que le canot eut touché à terre, M. Provencher et son compagnon descendirent, le cœur plein d'émotion, pour aller serrer la main à tous ces pauvres enfants du désert, qu'ils venaient chercher si loin, et qu'ils adoptaient dès lors pour leur famille.

Ces deux prêtres étaient des hommes de haute stature et d'un port majestueux ; les gens admiraient la beauté de leur taille et la nouveauté de leur costume. Les anciens Canadiens, coureurs des bois, qui avaient quitté le Canada depuis bien longtemps, et qui n'avaient plus revu de prêtres, versaient des larmes d'attendrissement. L'arrivée de ces hommes leur rappelait le sol natal et le toit

paternel ; ils n'étaient pas impies, et le prêtre, pour eux, c'était l'homme de Dieu.

Monsieur Provencher adressa la parole à cette petite assemblée ; il exposa le but pour lequel il venait, et invita les mères de famille à revenir le lendemain au fort avec leurs enfants au-dessous de six ans, afin de leur procurer immédiatement la grâce du saint baptême.

Lorsqu'il eut fini de parler, Canadiens, Métis et sauvages se retirèrent, heureux de posséder désormais des hommes qui allaient leur apprendre à servir Dieu et à sauver leurs âmes.

CHAPITRE V

Premiers travaux des missionnaires à la Rivière-Rouge.—
Fléau des sauterelles.—Etablissement de Pembina.—
Privations et souffrances de M. Provencher durant le
premier hiver.

Le fort Douglas, qu'on nommait aussi fort de la Colonie, était situé sur la rive droite de la rivière Rouge, non loin de l'endroit où se trouve aujourd'hui la gare du Pacifique Canadien. C'est dans ce fort que les missionnaires reçurent l'hospitalité, en attendant qu'ils eussent le moyen de se construire un logement tant soit peu convenable. Tous les gens de la colonie qui avaient demandé des prêtres avaient grande hâte d'assister à la sainte Messe, et d'être témoins des cérémonies religieuses de l'Eglise catholique, que la plupart d'entre eux n'avaient jamais vues.

Le premier dimanche après leur arrivée (19 juillet 1818), les missionnaires préparèrent avec soin un autel, dans une salle destinée à servir de petite chapelle provisoire. Ils décorèrent l'autel et la salle le mieux qu'ils purent, et déployèrent toute la pompe que les moyens leur permirent en pa-

reille circonstance. Ce fut un jour bien mémorable pour la Rivière-Rouge ! Dans ces lieux jusque-là témoins de tant de crimes, sur cette terre où tant de tribus dormaient à l'ombre de la mort, la sainte Eglise catholique allait, pour la première fois, faire entendre sa voix, pour chanter la gloire du Seigneur ; la Victime sainte allait descendre sur l'autel, et des apôtres commençaient à prêcher la bonne nouvelle de l'Evangile. C'était l'église de la Rivière-Rouge à son berceau. C'était le grain de sénévé jeté en terre, pour y produire ce grand arbre dont les immenses rameaux ombragent aujourd'hui les vastes régions de l'Ouest et du Nord.

Ce fut M. Provencher qui chanta la messe et qui donna le sermon. M. Dumoulin fit les fonctions de chantre. Le prédicateur annonça que dès le lendemain, on commencerait l'instruction religieuse des catéchumènes ; enfants et adultes devaient se réunir deux fois par jour au fort Douglas. Il annonça aussi que tous les colons devaient s'entendre ensemble, pour construire immédiatement un logement aux missionnaires.

Le lendemain, M. Provencher écrivit à Mgr Plessis, à Québec, pour lui faire connaître l'heureuse issue de son voyage, et la joie que l'arrivée des prêtres causait à tous les gens du pays.

“ Nous voici, lui dit-il, rendus au lieu de notre destination ; nous y sommes arrivés le seize juillet à cinq heures du soir ; nous y avons été très bien reçus par M. McDonell, gouverneur de la place, qui me paraît un brave homme et qui

“ est catholique ; on dit qu’il doit partir cet automne : j’en serais fâché.

“ Ma dernière lettre était datée du lac Lapluie, d’où nous sommes partis le 6 juillet ; de là nous avons descendu la rivière du lac Lapluie, nous avons passé le lac des Bois, et nous sommes entrés dans la rivière Winnipeg, sur une pointe de laquelle M. Keveny a été tué ; * j’ai même vu de ses os qui ne sont couverts que de bois.

“ Du lac des Bois, nous sommes tombés dans la rivière Winnipeg, singulière par son cours, ses anses, ses baies, ses rapides, ses chutes, ses portages ; elle nous conduisit à l’entrée du lac du même nom. Là se trouve un fort du Nord-Ouest.—Nous nous y sommes arrêtés trois quarts de jour, et nous y avons baptisé seize enfants.

“ A l’embouchure de la rivière Winnipeg, nous avons rencontré les canots d’Athabaska, avec environ 150 hommes. J’aurais bien désiré les voir au lac Lapluie, mais ils n’y seront rendus que quinze jours après notre départ. Nous leur avons annoncé notre visite pour l’année prochaine.

“ Nous avons été très bien reçus partout. De la rivière Winnipeg au fort Douglas, nous avons traversé dix-huit lieues de lac, et remonté la rivière Rouge de huit lieues.

“ Ce pays-ci est vraiment beau : la rivière est suffisamment large ; elle est bordée de chênes, d’ormes, de lierres, de trembles, etc., etc. ; derrière cette lisière de bois sont des prairies à perte de vue. Le sol paraît excellent.

“ Le bois de construction est rare, du moins le

* M. Keveny était un haut employé de la baie d’Hudson, que les gens du Nord-Ouest firent assassiner cruellement par un sauvage et un blanc.

“ beau bois. Nous allons travailler à bâtir ; une
“ chapelle est chose pressante, parce qu’il n’y a
“ pas de lieu commode pour assembler le monde.

“ La place de l’église est belle ; elle est située
“ vis-à-vis les forts du Nord-Ouest et de la baie
“ d’Hudson, éloignés l’un de l’autre de huit à dix
“ arpents, et à une quinzaine d’arpents du fort
“ Douglas. Il n’y a pas de sauvages ici pour le
“ moment ; tout le monde paraît content de notre
“ arrivée, et tous semblent désireux de profiter de
“ nos instructions.

“ Je souhaite que votre santé se rétablisse par-
“ faitement, pour le bien du diocèse et de notre
“ mission. Nous comptons tous sur le secours des
“ prières des bonnes âmes du Canada, pour le suc-
“ cès de notre mission. Nous sommes une branche
“ bien éloignée du tronc, nous n’y tenons pas
“ moins par de forts liens. Nous n’oublierons pas
“ notre patrie. On pourrait nous y oublier là-bas ;
“ mais que fait le souvenir des hommes, pourvu
“ que Dieu se souvienne de nous ?

“ Tout est en paix ici : il paraît que les temps
“ nébuleux sont finis.

“ Je suis avec le plus profond respect,

“ Monseigneur,

“ de Votre Grandeur,

“ le très humble et très obéissant serviteur,

“ J. N. PROVENCHER, V.G.

Les petits champs ensemencés par les colons
avaient belle apparence, et tout faisait espérer que
cette année-là on pourrait manger un peu de pain.

Dévastée pendant les troubles des années précédentes, cette colonie présentait l'emblème de la pauvreté. Les missionnaires, traités avec beaucoup d'égards, mangeant à la table du gouverneur, ne furent point pour cela exempts des privations du pays. On ne voyait à cette table ni pain ni légumes, mais uniquement de la viande de bison séchée au soleil, ou du poisson sans autre apprêt que bouilli dans l'eau. Il n'y avait ni lait ni beurre, et souvent ni thé ni sucre.

Durant ces années-là, on cultivait avec des pioches la plus grande partie des champs ensemencés, car les instruments aratoires étaient rares.

“ Les champs cultivés, dit Mgr Provencher, n'étaient guère plus étendus que les carrés d'un jardin. On semait autant pour multiplier les semences que pour jouir du fruit de son travail; car il était très dispendieux d'importer des grains dans le pays.”

L'apparence d'une belle récolte commençait à réjouir les colons, quand une épreuve d'un autre genre vint fondre sur tout l'établissement.

Le 3 du mois d'août, des nuées de sauterelles s'abattirent tout à coup sur la colonie, et la dévastèrent en un moment : grains et légumes, tout fut rongé ; il ne resta de blé que ce qui était nécessaire pour ensemençer les fermes l'année suivante. Puis, pour comble de malheur, ces insectes, avant de repartir, déposèrent en terre une quantité innombrable d'œufs, qui devaient produire, le prin-

temps suivant, une nouvelle génération de saute-relles.

C'était donc la ruine de deux années que ce fléau apportait aux cultivateurs. Monsieur Provencher ressentit vivement cette première épreuve. Une des plus grandes privations pour lui, pendant les commencements de sa vie de missionnaire, fut de n'avoir point de pain à manger. La nourriture, dans le pays à cette époque, comme aujourd'hui encore dans les missions de l'extrême Nord, était la viande séchée et pilée, sans aucun assaisonnement. La plupart des missionnaires ont beaucoup de peine à s'y accoutumer. Monsieur Provencher ne l'aima jamais, et ce fut toujours pour lui une pénitence de s'en nourrir.

Les deux missionnaires durent mettre la main à l'œuvre, pour aider les travailleurs à construire leur logement. D'ailleurs, il y avait peu de monde capable de les aider dans ce travail. Tout manquait dans le pays : point d'outils, point de charpentiers, peu de matériaux convenables. Heureusement le bois de construction ne se trouvait pas loin. Vers la fin du mois d'août, M. Provencher pouvait écrire à l'évêque de Québec :

“ Notre maison se taille : elle aura 50 pieds sur
“ 30. Nous n'en rendrons qu'une partie logeable
“ cet automne ; le reste demeurera vaste pour ser-
“ vir de chapelle ; une petite maison, bâtie auprès
“ de la nôtre, servira à loger les hommes ; nous
“ l'avons trouvée toute construite. On a de la dif-
“ ficulté à trouver de bon bois pour faire de la

“ planche. Il n’y a pas de pin ; il faut se servir de
“ tremble. Je pense couvrir ma maison avec cette
“ mauvaise planche. Du bardeau que nous irons
“ chercher loin serait ce qu’il faudrait par-dessus
“ cette planche de tremble, mais nous n’avons pas
“ de clous à bardeau, et il n’y en a pas au fort de
“ la compagnie ; il faudrait attendre deux ans
“ pour en avoir... Si on pouvait nous envoyer de
“ bons ouvriers l’année prochaine, ils serviraient
“ pour travailler à construire une grande chapelle ;
“ il la faudrait au moins de 70 pieds, pour qu’elle
“ pût loger tout le monde pendant plusieurs
“ années.”

Le 12 du mois d’août, il était arrivé, dans la colonie, un certain nombre de familles canadiennes envoyées par lord Selkirk. Ces familles, trouvant les champs ravagés par les sauterelles, ne s’arrêtaient pas au fort Douglas ; craignant la famine pour l’hiver, elles se rendirent à Pembina, à 60 milles plus haut, près des frontières américaines. Déjà, en cet endroit, il y avait un noyau considérable de Canadiens et de Métis. La proximité de la chasse et la facilité de se procurer de la nourriture, attireraient chaque automne beaucoup de chasseurs en cet endroit ; tous y passaient l’hiver avec leurs familles, et de là ils partaient au printemps pour passer l’été à la prairie.

Ce fut du poste de Pembina que M. Provencher tira ses provisions de viande pendant les premières années qu’il passa à la Rivière-Rouge.

Pour presser les travaux de sa maison et la rendre un peu logeable pour l’hiver, M. Provencher

se fit bûcheron, équarrisseur, charpentier, maçon. "Ici, disait-il dans une lettre à l'évêque de Québec, nous sommes obligés d'exercer tous les métiers." La charpente de sa maison fut levée au commencement de septembre. N'ayant ni les moyens ni le temps de la fermer avant l'hiver, il se contenta d'en rendre une partie habitable. Pour couvrir cette partie et la mettre à l'abri de la neige, M. Provencher alla couper des joncs dans un marais voisin, pour s'en servir en guise de bardeau. Sur la mauvaise planche de tremble qu'il s'était procurée pour former une première couverture, il étendit une couche de glaise, à laquelle il fixa le mieux qu'il put les roseaux qu'il avait coupés; sa main faisait l'office de truelle. "J'ai réussi, écrit-il à Mgr Plessis, à mettre un coin de ma maison à l'abri de la neige, mais non pas à la garantir du froid."

Il n'y avait point de poêles dans le pays; pour se chauffer en hiver, on avait recours au feu de la cheminée. M. Provencher se construisit, avec du foin mêlé de terre glaise, un petit foyer destiné plutôt à l'empêcher de périr de froid qu'à réchauffer ses membres. Les vitres étaient alors aussi inconnues à la Rivière-Rouge que les poêles. Pour avoir un peu de lumière à l'intérieur d'une hutte quelconque, on fermait l'ouverture qui servait de croisée avec une peau de parchemin bien grattée, bien étendue sur un cadre. Ce fut dans un réduit de cette description que M. Provencher put s'ins-

taller, pour chanter la grand'messe le jour de la Toussaint. Il écrivit à Mgr Plessis :

“ J'ai mis logeables vingt pieds de ma maison, que nous avons faite à Saint-Boniface ; en partageant cette partie en deux, j'ai eu une petite chambre et une chapelle. Je ferai les planchers dans les trente pieds qui restent, et j'aurai une chapelle plus que suffisante pour l'été ; par là je ne serai pas gêné pour prendre le temps nécessaire pour bâtir une chapelle.”

Le grand nombre de personnes qui passaient l'hiver à Pembina y nécessitait la présence d'un missionnaire ; car, pour le moment, ce poste se trouvait plus important que celui de Saint-Boniface. Les deux compagnies de traite y avaient chacune un fort ; M. Provencher aurait préféré garder tout le monde dans la colonie, aux environs du fort Douglas ; tels étaient aussi les desseins et les vues de lord Selkirk ; mais il était prudent de ne pas le faire immédiatement, à cause de la grande pauvreté amenée par les sauterelles.

Les gens de Pembina firent à M. Provencher la demande d'un prêtre, dans le cours du mois de septembre ; il restait peu de monde à Saint-Boniface. M. Provencher envoya M. Dumoulin au poste de Pembina pour y passer l'hiver ; M. Dumoulin partit de Saint-Boniface dans le cours du mois de septembre, et M. Provencher demeura seul.

Pour le missionnaire, la croix la plus lourde à porter au milieu de ses labeurs fatigants, c'est l'i-

solement. Ce n'est pas sans dessein que l'Évangile nous signale l'envoi des apôtres deux à deux : *misit eos binos*. Le divin Sauveur connaissait les défaillances de la nature humaine ; il savait que parfois, dans la vie, il y a des moments de tristesse, où les âmes les plus vertueuses et les courages les mieux trempés ont besoin des paroles d'un ami pour les fortifier. Durant son agonie, Jésus n'a pas refusé les consolations d'un ange.

Le missionnaire a beau avoir une grande âme et des vertus solides, il reste toujours homme, et, comme tous les hommes, il a besoin de la présence d'un ami à certaines heures plus pénibles.

Il y a des caractères qui supportent plus difficilement que d'autres les ennuis de la solitude. Sans aimer le bruit ni la foule, M. Provencher souffrait néanmoins beaucoup dans un isolement complet. Il aimait à avoir un ami de cœur, pour converser intimement avec lui ; un peu timide quand on montrait pour lui peu d'ouverture de cœur, il ouvrait lui-même le sien comme un petit enfant, quand on lui témoignait de la confiance. Ce fut pour lui un nouveau et bien pénible sacrifice que d'être obligé de se séparer de son confrère, deux mois à peine après son arrivée, pour l'envoyer au poste de Pembina.

En partant du Canada, M. Provencher avait laissé une des plus belles et des plus riches cures du diocèse de Québec. Kamouraska, situé sur les bords du majestueux Saint-Laurent, entouré de magnifiques campagnes, offre de tous côtés des

aspects enchanteurs. Connu et estimé de son évêque, aimé et recherché par de nombreux amis et confrères, M. Provencher aurait pu, tout en menant en Canada une vie laborieuse et fatigante, y jouir cependant d'un confort très permis, et des charmes d'une société aimable et distinguée.

En faisant ses adieux à sa patrie pour embrasser la vie de missionnaire, il avait renoncé à toutes ces douces joies que goûte l'homme bien élevé, dans une société choisie; et maintenant, pour mettre le comble à tous ces renoncements, il se sépara du seul compagnon qui l'ait suivi dans ce pays lointain. A six cents lieues de toute nation civilisée, au milieu d'immenses déserts peuplés seulement de sauvages et de quelques blancs vivant comme eux, il ne gardera même pas un confrère auprès de lui, pour lui ouvrir sa conscience, et puiser dans ses paroles un peu de courage nécessaire à la continuation de son sacrifice.

Représentez-vous ce jeune prêtre, qui vient de quitter son pays et sa famille, logé quelques mois après, sur les bords de la rivière Rouge, dans un misérable abri, presque aussi froid au dedans qu'au dehors. Que de fois, durant les longues soirées d'hiver, M. Provencher dut se reporter, par la pensée, dans sa belle cure de Kamouraska, auprès de ses confrères et de ses amis! Que de fois il dut verser des larmes au souvenir de toutes ces choses, si vivantes dans son cœur! Sans doute, il a fallu du courage et de la vertu à tous ceux qui sont venus plus tard, sur les traces des premiers

missionnaires, continuer leur œuvre ; mais on peut dire sans exagération qu'il a fallu de l'héroïsme à celui qui, le premier, est venu, non pour un an ou deux, mais avec l'idée d'ensevelir pour toujours son existence dans ce pays sauvage.

Après le départ de son compagnon, M. Provencher continua chaque jour à instruire les enfants et les adultes demeurés aux environs du fort Douglas ; leur empressement à venir recevoir les leçons du missionnaire, consolait celui-ci, et le dédommageait de ses sacrifices.

Lord Selkirk, en apprenant au Canada l'accueil qu'on avait fait à MM. Provencher et Dumoulin, en témoigna sa joie comme s'il eût été un fervent catholique ; il écrivit l'admirable lettre suivante à Mgr Plessis, à Québec.

“ MONSEIGNEUR,

“ Pendant le voyage que je viens de faire dans
“ le Haut-Canada, j'ai eu le plaisir de recevoir des
“ lettres de la Rivière-Rouge, qui m'ont annoncé
“ l'heureuse arrivée de MM. Provencher et Du-
“ moulin. Ces lettres, ainsi que le rapport verbal
“ que j'ai reçu de M. de Lorimier en arrivant ici,
“ me marquent que les habitants, et surtout les
“ Canadiens anciens voyageurs, avec leurs fa-
“ milles métisses, avaient témoigné la meilleure
“ disposition à profiter des instructions des mis-
“ sionnaires, et que les sauvages aussi leur avaient
“ témoigné ce respect qui donne lieu de croire
“ qu'ils montreront la même docilité. J'espère que
“ cet heureux présage sera confirmé par le rap-

“ port que ces messieurs n'auront pas manqué de
“ faire à Votre Seigneurie.

“ En réfléchissant sur les circonstances qui
“ m'ont été communiquées, il me paraît que si
“ elles étaient connues en Angleterre, on pourrait
“ y obtenir des secours qui donneraient un appui
“ plus solide à l'établissement de cette mission.
“ Il y a beaucoup de catholiques, des familles les
“ plus distinguées d'Angleterre (et je ne doute pas
“ qu'on trouverait aussi des protestants), qui se
“ feraient gloire de contribuer au maintien d'une
“ mission de cette nature, dès qu'ils seraient as-
“ surés du bien qui peut en résulter. Si j'étais auto-
“ risé à communiquer cette assurance de la part
“ de Votre Seigneurie, et d'après le rapport des
“ missionnaires eux-mêmes, j'ai pleine confiance
“ qu'en Angleterre on trouverait le moyen d'en
“ retirer un résultat favorable.

“ J'ai ouï dire dernièrement qu'il y a quelques
“ probabilités que le Haut-Canada soit érigé en
“ diocèse séparé. Si ce démembrement a lieu, j'es-
“ père que la Rivière-Rouge restera encore dans le
“ diocèse de Québec. J'aurais beaucoup de peine si
“ cet établissement naissant ne restait pas sous la
“ juridiction de Votre Seigneurie, sous laquelle il
“ a été si heureusement commencé.

“ Je me souviens qu'à Québec, le printemps der-
“ nier, Votre Seigneurie a suggéré qu'à la longue,
“ ces pays éloignés devaient avoir un établisse-
“ ment indépendant; mais, en attendant que la
“ population ait pris cet accroissement qui serait
“ nécessaire pour supporter sans secours un éta-
“ blissement séparé, il me paraît que tous ces pays
“ sauvages devraient relever de Québec plutôt
“ que d'aucun autre diocèse, vu que les catho-
“ liques qui y sont répandus ne parlent que la
“ langue française, et que, pour cette raison, le

“ Haut-Canada ne pourrait pas former des sujets
“ propres à y remplir le ministère.

“ J’ai l’honneur d’être, etc. etc,

(Signé)

“ SELKIRK.”

Au mois de janvier 1819, M. Provencher fit un voyage à Pembina, pour visiter son confrère M. Dumoulin, et pour constater par lui-même l’état de cette jeune église.

Tout y allait à merveille, et les gens étaient disposés à faire toutes sortes de sacrifices pour favoriser cette mission. Il y avait déjà une école fréquentée par soixante enfants, et on voulait y bâtir immédiatement une chapelle, et une maison pour le missionnaire.—Depuis son arrivée, M. Dumoulin avait baptisé 52 personnes, et réhabilité un bon nombre de mariages ; il avait réussi à grouper autour de l’emplacement de la future chapelle, environ trois cents âmes. “ J’ai ici, dit-il à Mgr Plessis, trois cents personnes avec moi, “ tandis qu’à Saint-Boniface, M. le grand vicaire “ n’en a qu’une cinquantaine.”

Monsieur Provencher, nous l’avons déjà dit, aurait préféré réunir les gens à Saint-Boniface, selon les vues de lord Selkirk ; mais l’encouragement donné au missionnaire de Pembina, et les fruits obtenus depuis son arrivée, levèrent ses hésitations, et il consentit à y laisser bâtir une chapelle, et une maison pour M. Dumoulin. D’ail-

leurs, les généreuses souscriptions des gens de Pembina couvraient presque toutes les dépenses.

“ Ce poste, écrit-il à Mgr Plessis, est très important pour le moment ; c’est de là que je tire toutes mes provisions, ainsi que la colonie ; je vais donc continuer à y bâtir.”

Vers la fin de janvier, M. Provencher revint à Saint-Boniface, où il commença à faire préparer du bois, pour bâtir une grande chapelle l’été suivant. Au mois de mars, il alla visiter le poste de la rivière Qu’appelle, à 300 milles de Saint-Boniface, et un autre poste sur la rivière Souris. Il eut la consolation de donner le baptême à 40 enfants, de confesser tous les serviteurs catholiques de la compagnie, très nombreux dans ces forts.

Cet empressement à profiter des visites et du ministère du prêtre était une grande consolation pour le cœur de M. Provencher : il était venu dans ces missions pour y chercher des âmes ; et partout, sur son passage, il était reçu et écouté comme un envoyé du ciel ; tous se pressaient autour de lui, comme des enfants auprès de leur père. Les vieux coureurs des prairies et des bois, qui avaient laissé aux ronces du désert bien des lambeaux de leur instruction religieuse, venaient humblement écouter les leçons du missionnaire, et souvent verser des larmes de repentir.

Au printemps de 1819, il arriva de Québec, pour la mission, quatre bons ouvriers munis de caisses d’outils ; ce fut un secours précieux pour les mis-

sionnaires, qui, faute de ces moyens, avaient travaillé lentement et péniblement à construire de pauvres logements.

Au mois de juillet, M. Provencher pouvait déjà écrire à Mgr Plessis :

“ Ma chapelle de Saint-Boniface est à peu près équarrie ; elle sera de 80 pieds sur 35 ; je la ferai lever aussitôt que les ouvriers auront mis habitable, le presbytère de M. Dumoulin.

“ A Pembina, nous avons bâti une boutique de 24 pieds sur 18, un presbytère de 40 pieds sur 27, et nous avons rendu sur place, le bois d’une chapelle de 60 pieds sur 30. Ce que Votre Grandeur m’apprend au sujet des lignes qui mettent Pembina sur le territoire américain m’inquiète un peu, et dérange mes calculs ; néanmoins, je vais continuer à y bâtir, car il faut que M. Dumoulin y passe l’hiver, l’année prochaine.”

A son retour du poste de Qu’appelle, M. Provencher songea à faire venir M. Dumoulin de Pembina, pour l’envoyer donner une mission au lac Lapluie, où se rendaient chaque printemps les voyageurs du Nord qui venaient d’Athabaska.

M. Dumoulin partit au mois de juin 1819, et ne revint qu’au mois d’août. Pendant ce voyage, il eut le bonheur de baptiser un bon nombre d’enfants, et de régulariser plusieurs mariages.

A son départ de Saint-Boniface, la colonie était de nouveau en proie au fléau désolant des sauterelles. Tous les œufs déposés en terre l’année précédente étaient éclos, et le sol était littéralement

couvert de ces insectes, qui rongèrent, non seulement les grains, mais tout ce qu'il y avait de végétation, et jusqu'à l'écorce des arbres.

Ce fut une nouvelle et dure épreuve pour M. Provencher, que de voir encore le pays tout ruiné une seconde fois. Les gens qui, au printemps, avaient semé de confiance, perdaient en un moment non seulement les fruits de leurs travaux, mais encore l'espoir de pouvoir ensemençer leurs terres l'année suivante. Il ne restait plus de blé dans la colonie, et les gens étaient tellement découragés, que plusieurs songeaient à abandonner définitivement leurs fermes, pour reprendre la chasse à la prairie.

Il est bien probable que, sans la présence des missionnaires, ce noyau de colons aurait été dispersé pour longtemps.

“ Le manque de récolte, écrit Mgr Provencher, “ retarde beaucoup le progrès de la colonie. Tout “ le monde est occupé à chercher de la nourriture. Les familles abandonnent Saint-Boniface “ pour se rendre à Pembina, afin d'être plus près “ de la chasse. Nous sommes obligés de faire beaucoup de dépenses pour la nourriture : n'ayant “ que de la viande à manger, il en faut beaucoup ; “ outre cela, il nous faut perdre une grande partie du temps pour charroyer cette viande de la “ prairie ; ainsi nos travaux vont languir, l'argent “ manquera, et tout ira encore bien moins.”

Malgré les embarras où le jetait cette extrême pauvreté, M. Provencher ne négligea rien pour le progrès spirituel de ses missions. Aidé seulement

par M. Dumoulin, son zèle lui fait trouver moyen de porter les secours de la religion dans tous les postes environnants, à plusieurs centaines de milles. Pembina, Rivière-Souris, Qu'appelle, lac Winnipeg, lac Lapluie, reçoivent la visite du missionnaire, et au printemps de 1820, M. Dumoulin est envoyé jusqu'à la baie d'Hudson.

A Saint-Boniface et à Pembina, M. Provencher avait ouvert des écoles, où l'on enseignait aux enfants le catéchisme et la lecture, et leurs progrès étaient tels, qu'à l'été de 1819, M. Dumoulin écrivait à Mgr Piessis, que la plupart des enfants qui fréquentaient les écoles savaient déjà lire, et connaissaient par cœur toute la lettre du catéchisme. A Saint-Boniface, outre le temps donné à instruire les adultes, M. Provencher consacrait chaque jour quelques heures à enseigner les éléments latins à deux élèves.

Son zèle embrasse tout ce qui peut contribuer au salut des âmes et au progrès de la colonie. Au mois de juin 1819, il écrit à l'évêque de Québec pour lui demander un prêtre et un ecclésiastique.

“ Voyez, dit-il, à ce que le missionnaire et l’ecclésiastique qui monteront ici le printemps prochain sachent l’anglais, afin de pouvoir, non seulement se rendre utiles aux catholiques qui ne parlent que cette langue, mais encore pour attirer de la part des protestants plus d’honneur à la religion et à ses ministres. Il faudrait de plus que les missionnaires qui monteront fussent des gens qu’on pût mettre partout, car il faut ici cumuler les fonctions de Marthe et de Marie ; il

“ faut conduire le spirituel et le temporel ; si ce
“ sont des gens qui n'entendent rien à bâtir ou à
“ conduire les autres, cela n'ira guère. Le premier
“ venu n'est pas propre à travailler ici ; il nous
“ faut des gens graves et sérieux, et au-dessus de
“ tout soupçon ; pour tout dire en un mot, il nous
“ faut des hommes de jugement et d'esprit, mais
“ en même temps remplis de zèle et de piété. J'es-
“ time M. Dumoulin un bon missionnaire.”

M. Provencher avait lui-même toutes les qualités qu'il désirait trouver dans un bon missionnaire ; homme d'une grande piété et d'un zèle infatigable, il montrait partout, dans la direction des affaires temporelles, un sens pratique admirable. On pouvait dire de lui qu'il était propre à tout, et qu'il faisait marcher de front l'œuvre de Marthe et celle de Marie, sans négliger ni l'une ni l'autre.

Il faut une piété solide et une âme élevée, pour ne pas déchoir un peu dans le tumulte et l'embaras des choses matérielles. M. Provencher, au milieu des multiples occupations indispensables au commencement de ses missions, où tout était à créer, ne laissa jamais d'être un homme d'étude et de prière : tous ceux qui l'ont connu dans sa vie intime lui ont rendu ce beau témoignage. Dans les lettres qu'il écrivit aux évêques de Québec et de Montréal, nous verrons sa piété se révéler partout. On raconte de lui beaucoup de traits sur son amour pour la prière.

Dès les commencements de la mission, M. Provencher allait tous les soirs faire la prière du soir

avec ses serviteurs devant le très saint Sacrement. Quand il était appelé auprès des malades, ou lorsqu'il allait visiter quelque endroit de la colonie, on le voyait, le long de la route, occupé à dire son bréviaire ou à réciter son chapelet.

Plusieurs années après qu'il eut été nommé évêque, il allait encore souvent charroyer lui-même, pendant la rude saison d'hiver, le bois dont il avait besoin pour chauffer sa maison. Ces charroyages se faisaient sur des traîneaux attelés de bœufs. Le trajet de la forêt à la maison se faisait lentement. Mgr Provencher, debout dans le traîneau, ou marchant en arrière, tenait à la main son chapelet, et priait le long de la route.

Lorsqu'il demandait aux évêques du Canada des missionnaires pour venir l'aider, il avait toujours soin de bien recommander de choisir des hommes d'une vertu solide: "*Je veux bien*, disait-il, qu'ils aient de la science; mais je désire avant tout qu'ils soient d'une grande piété." Dans une circonstance il écrivait: "J'ai besoin d'un prêtre qui demeurera avec moi; envoyez-moi quelqu'un qui m'aidera à me sanctifier."

La pauvreté de la colonie obligea M. Provencher à aller passer l'hiver de 1819-1820 à Pembina, avec M. Dumoulin. Presque tous les gens avaient abandonné Saint-Boniface pour l'hiver. Pendant son séjour à ce poste, il voulut essayer l'étude de la langue sauvage. Il avouait qu'il n'avait pas d'aptitude pour apprendre les langues, et il le déplorait. Il fit néanmoins quelques progrès; mais

il travailla surtout à l'instruction des gens qui étaient réunis là en grand nombre.

“ Nous travaillons, dit-il, à l'instruction des gens avec lesquels nous vivons ; ils en profitent assez. “ Je compte peu sur les enfants du pays pour former des ministres de l'Eglise : il faudra que le “ Canada nous en fournisse encore longtemps.”

Ses craintes ne se sont que trop réalisées : depuis 70 ans que les missionnaires travaillent à former des prêtres parmi les enfants des Métis, ils n'ont pas encore eu le bonheur d'y rencontrer une vocation !

Avant son départ du Canada, M. Provencher avait reçu de Mgr Plessis, l'ordre de descendre à Québec à l'été de 1820, pour y venir rendre compte des succès de la mission. Le prêtre qui devait venir le remplacer était attendu avec un ecclésiastique, pour l'école de Saint-Boniface.

M. Provencher revint à sa mission au mois de mai, pour reprendre les travaux de sa chapelle, interrompus l'automne précédent.

Au mois de juillet, il fit partir M. Dumoulin pour la mission de la baie d'Hudson, et il demeura seul, en attendant l'arrivée du nouveau missionnaire.

Monsieur Pierre Destroismaisons, que M. Provencher attendait, n'arriva à Saint-Boniface que le 7 du mois d'août 1820. Il était accompagné d'un ecclésiastique, M. Sauvé. Immédiatement après leur arrivée, M. Provencher se prépara à par-

tir pour Québec, sur un canot qui se mit en route le 16 août.

Avant son départ, M. Provencher eut la douleur de voir la colonie dévastée pour la troisième fois par le fléau des sauterelles. Le grain, qu'on avait fait venir de la Prairie-du-Chien, au prix de grands sacrifices, avait été confié à la terre avec l'espoir que les sauterelles ne reparaitraient plus. La saison avait été favorable, et tout poussait à merveille; on oubliait les malheurs passés, quand, le 26 juillet, une nuée de sauterelles couvrit toute la colonie.

Il n'est guère besoin d'ajouter ici que le découragement s'empara d'un grand nombre, et que plusieurs parlèrent d'abandonner la Rivière-Rouge pour toujours.

CHAPITRE VI

Voyage de M. Provencher à Québec (1820).—Son arrivée.—Il reçoit ses bulles pour être évêque de la Rivière-Rouge.—Il hésite à les accepter.—Il est placé temporairement à la cure de Yamachiche.—Son acceptation des bulles.—Son séjour de deux ans au Canada.—Il est sacré évêque le 12 mai 1822.—Il retourne à ses missions.

Nous venons de voir ce que M. Provencher, avec de faibles ressources, a fait pour sa mission en moins de deux ans ; il part maintenant pour aller rendre compte à son évêque du bien que la présence des missionnaires a opéré dans ce pays sauvage, et pour faire connaître au Canada le vaste champ qui s'ouvre au zèle de nouveaux apôtres.

Monseigneur Plessis avait fait, en 1820, un voyage à Rome pour les intérêts de son diocèse. Avant son départ, il avait reçu de M. Provencher une lettre qui parlait de la nécessité d'avoir bientôt un évêque dans le Nord-Ouest, en résidence à la Rivière-Rouge, afin d'affermir sur des bases solides l'œuvre des missions. Monseigneur Plessis y songeait sérieusement ; il l'avait dit à M. Provencher. Le but principal de son voyage à Rome était d'obtenir la subdivision de son diocèse.

L'occasion était favorable pour demander au Saint-Siège un évêque pour la mission de la Rivière-Rouge.

Au jugement de Mgr Plessis, nul n'était plus apte que M. Provencher pour cette haute dignité; aussi il avait eu soin de demander pour lui à Rome, les bulles pontificales.

Monsieur Provencher n'arriva à Montréal que le 17 octobre; il fut obligé de séjourner dans cette ville avant de se rendre à Québec, parce qu'il se trouvait dans le plus profond dénuement.

“ Quand j'arrivai à Montréal, dit-il, je n'avais plus rien : ni argent, ni habits convenables pour paraître en public. Je fus obligé d'emprunter quelques piastres pour m'acheter une soutane, des souliers et un chapeau. En attendant ces trois articles, il me fallut rester enfermé au logis, tant se trouvaient en mauvais état ceux qu'ils devaient remplacer.”

Ceux que Dieu choisit pour de grandes choses, il se plaît à les humilier en leur faisant subir l'indifférence des hommes; il le fait, afin que ses élus apprennent à ne pas s'appuyer sur des bras de chair, et à ne mettre qu'en lui seul toute leur confiance.

M. Provencher, qui était choisi pour être le premier apôtre du Nord-Ouest et pour y fonder une église, va passer par ce genre d'épreuves. Il faut le dire, les œuvres de Dieu ont souvent plus à souffrir des obstacles suscités par la pusillanimité des

bons que par la malice des méchants ; et ces obstacles sont ordinairement plus difficiles à surmonter que les autres. En effet, quand un dessein est blâmé par des hommes dont les bonnes intentions et les vertus sont connues de tout le monde, on est plus tenté de croire que ce dessein manque de sagesse que lorsqu'il est attaqué par les méchants. En face d'un ennemi, on se raidit et on combat, tandis qu'avec les autres on se sent porté à douter de soi-même et à tout abandonner. Que d'œuvres bien commencées ont péri de la sorte ! Il faut des vertus fortes et un courage héroïque pour lutter contre de telles épreuves ; il n'y a que les hommes de Dieu qui en sortent vainqueurs.

La mission de la Rivière-Rouge était loin d'être bien vue de tout le monde en Canada, même parmi les membres du clergé ; plusieurs n'avaient aucune confiance dans le succès de cette entreprise. Des hommes influents et haut placés traitaient de folie l'établissement d'une mission permanente à la Rivière-Rouge. On disait que cet établissement ne réussirait jamais, ou qu'il était prématuré ; que des missionnaires jetés à une pareille distance de tous les pays civilisés ne trouveraient aucun moyen de subsister ; qu'il faudrait y engloutir des sommes énormes, pour obtenir de minces résultats ; enfin, quelques-uns disaient " qu'une mission " à la Rivière-Rouge n'était pas du tout nécessaire, puisque, pour administrer le baptême aux " enfants, le ministère d'un prêtre n'est pas requis, " toute personne étant capable de baptiser."—On

allait jusqu'à jeter du ridicule sur M. Provencher, qu'on regardait comme impropre à faire marcher une œuvre aussi difficile.

De son côté M. Provencher, comme tous les hommes d'un mérite réel, était d'une telle modestie qu'il préférait passer pour dépourvu de talents, plutôt que de laisser paraître à l'extérieur les belles qualités dont son esprit était doué.

On rapporte qu'un jour, après un sermon admirable qu'il avait prêché à Montréal, quelqu'un tout surpris d'entendre de si belles choses sortir de la bouche d'un homme qu'on voulait faire passer pour ignorant, lui demanda, au dîner, s'il avait composé lui-même son sermon : "Oui, répondit " en souriant M. Provencher ; je compose toujours " mes sermons moi-même.—Ma bibliothèque n'est " pas considérable, disait-il à un de ses amis, mais, " Dieu merci, je sais ce qu'il y a dedans."

Monseigneur Plessis avait de M. Provencher une tout autre opinion : il connaissait ses belles qualités, et tout ce que pouvaient dire des esprits superficiels, ne changeait en rien les hauts desseins qu'il avait formés sur ce digne prêtre.

Aussitôt que M. Provencher eut réglé ses affaires à Montréal, et rendu quelques visites de convenance, il se mit en route pour Québec. Il s'arrêta à Nicolet, pour revoir la maison où il avait reçu son éducation, pour y saluer ses amis et ses confrères, et aussi pour visiter et consoler, dans la paroisse, la famille de son zélé compagnon M. Dumoulin. Il arriva à Québec dans les derniers jours d'octobre.

Si ce fut une grande joie pour M. Provencher de se prosterner aux pieds du saint évêque qu'il aimait comme un père, et de recevoir sa bénédiction après deux ans d'absence, ce dut être une grande consolation pour Mgr Plessis, de presser dans ses bras ce digne missionnaire, sur qui il fondait déjà de si hautes espérances, et d'entendre de sa bouche les bonnes nouvelles de ses travaux apostoliques.

Ce que M. Provencher exposa à Mgr Plessis, sur l'avenir de la Rivière-Rouge et sur la somme immense de bien qu'il y avait à faire dans cette contrée, ne fit que confirmer l'évêque de Québec dans cette idée, que toutes les démarches entreprises pour cette mission étaient dictées par la prudence et la sagesse, et que cette œuvre était bien selon la volonté de Dieu.

Les bulles que Mgr Plessis avait obtenues de Rome pour M. Provencher étaient datées du 1^{er} février 1820. Il les présenta dès l'arrivée du missionnaire. Cette nouvelle surprit, comme un coup de foudre, cet homme qui, se trouvant déjà trop honoré de son titre de grand vicaire, était loin de penser qu'on songeât à l'élever à l'épiscopat. Sans même ouvrir ses bulles pour les lire, il les remit à son évêque, en le suppliant de lui accorder du temps pour prier et pour réfléchir, avant d'accepter un tel fardeau sur ses épaules.

Il n'est pas nécessaire de creuser bien avant dans son propre cœur pour trouver des raisons de refuser ces hautes dignités de l'Eglise ; mais, dans

cette circonstance, il y avait aussi à peser les raisons d'accepter un honneur qu'allaient accompagner les privations et les sacrifices de tous genres.

M. Provencher avait dit à son évêque, lorsqu'il s'était agi d'accepter la mission de la Rivière-Rouge : " Monseigneur, lorsque vous m'avez fait " prêtre, je vous ai fait vœu d'obéissance ; parlez, " et j'irai où vous voudrez." Un tel prêtre n'était pas homme à s'opposer ensuite à la volonté de son supérieur, ni à lui susciter des embarras pour s'épargner des travaux, des ennuis et des fatigues. Il est bien probable qu'intérieurement il ne fut pas lent à faire son sacrifice, et à se soumettre à la volonté de Dieu, manifestée par les démarches de son évêque. Néanmoins, on va le voir, il se réserva la liberté de faire valoir toutes les raisons qui lui faisaient craindre le fardeau de l'épiscopat. S'il parut résister longtemps, et se débattre pour échapper à la grande responsabilité de cette haute dignité, ce ne fut ni par manque de vertu, ni faute de courage, mais pour user d'un droit dont de grands saints avaient usé avant lui.

Comme M. Provencher devait faire un assez long séjour en Canada, et qu'il avait besoin de se créer des ressources pour retourner à ses missions, Mgr Plessis le nomma curé de Yamachiche. C'est là, comme il l'a raconté à quelqu'un de ses amis intimes, que, surchargé d'ouvrage, il méditait pendant la nuit, qui était son seul temps libre, les motifs qu'il pouvait avoir de refuser ou

d'accepter l'épiscopat. D'un côté, il voyait le danger de faire manquer une mesure qui avait coûté bien des soucis à l'évêque de Québec; de l'autre, les misères qu'il venait d'endurer à la Rivière-Rouge, se présentant à lui au milieu de ses méditations, lui faisaient craindre qu'elles n'eussent plus de part que tout le reste à sa détermination. Il se disait à lui-même: "Serviteur lâche et paresseux! tu veux refuser cette dignité de l'Eglise de Jésus-Christ, parce qu'elle est pénible; tu l'accepterais peut-être avec joie si elle était brillante; du moins il ne viendra dans la tête de personne de te trouver ambitieux en acceptant une place qui te relègue au bout du monde."

Le 10 janvier 1821, deux mois après son arrivée en Canada, M. Provencher écrivit de Yamachiche à Mgr Plessis l'admirable lettre suivante, où chacune de ses paroles nous révèle sa profonde humilité, unie à la crainte de mettre le moindre obstacle à l'accomplissement de la volonté de Dieu.

"YAMACHICHE, 16 janvier 1821.

"MONSEIGNEUR,

"La même personne qui m'annonce votre arrivée à Nicolet, m'a appris que le gouverneur avait reçu de la part du ministère la notification des promotions épiscopales; je souhaite que cette partie du bulletin soit vraie, afin que la promotion de Mgr Larigue soit plus authentique. Je

“voudrais beaucoup qu’il ne fût question que de
“lui ; mais j’y suis malheureusement compris ;
“jusque-là j’approuve de tout mon cœur votre ou-
“vrage ; mais cette dernière partie, qui peut être
“bien vue du côté de la religion, se présente bien
“mal du côté du sujet élu : sans science, sans
“vertu, sans expérience, sans intelligence pour les
“affaires, que ferait-il, ce pauvre évêque de Julio-
“polis ? Naturellement timide, aimant la vie re-
“tirée et solitaire, il ferait peut-être un pauvre
“religieux occupé à se sanctifier lui-même, mais
“jamais un homme d’affaires, jamais surtout un
“évêque, qui n’a pour ainsi dire le temps de pen-
“ser à lui qu’après avoir pensé aux autres. Vous
“lui avez montré une voie qui va le perdre et qui
“perdra tout. Il s’agit de fonder une église ; y
“avez-vous bien pensé ? Pauvre église, que tu seras
“mal fondée ! En vérité je ne vois pas comment
“je pourrais accepter un fardeau si visiblement
“au-dessus de mes forces. Vous avez trop bonne
“opinion de moi, Monseigneur ; vous me croyez
“capable de tout ; vous croyez me connaître, et je
“croyais aussi que vous me connaissiez. Elevé par
“vous, pour ainsi dire, aurais-je jamais pu soup-
“çonner que vous songiez à m’élever si haut ? En
“entrant dans le clergé, je me suis toujours pro-
“posé de me laisser conduire par mes supérieurs,
“sans hésiter ni murmurer ; je l’ai fait passable-
“ment, je crois. Me défiant de ma jeunesse, me
“confiant dans votre prudence, j’ai tout sacrifié
“pour exécuter, je ne dis pas vos ordres, car vous
“ne m’avez jamais rien commandé, mais votre vo-
“lonté suffisamment marquée. Je ne me plains pas
“de vous ; vous m’avez toujours donné plus que
“je ne méritais. J’ai eu des cures de choix ; même
“dans la mission de la Rivière-Rouge, quoique
“moins avantageuse sous tous les points de vue,
“j’ai toujours connu votre bonne volonté sur moi.

“ Vous m’avez fait grand vicaire, c’était déjà trop ;
“ j’ai accepté cette place, parce que vous vouliez
“ donner un peu de lustre à cette mission qui com-
“ mençait. On a murmuré contre ma promotion :
“ on n’avait pas tout à fait tort en cela. Que n’en
“ êtes-vous resté là ? Pourquoi me mettre à la tête
“ d’un clergé, quand j’ai peine à me soutenir dans
“ mon état actuel ? Mon Dieu ! que ne suis-je en-
“ core dans le simple rang des vicaires ! on ne
“ songerait pas à moi. Hélas ! faut-il qu’en avan-
“ çant en âge plus qu’en vertu, je me voie forcé
“ de regretter un état pour lequel j’ai eu de l’attrait
“ dès mon enfance ? Ne croyez pas que ce soit la
“ peur des misères et des fatigues qui me fasse
“ parler ainsi. Je ne me suis pas fait prêtre pour
“ amasser de l’argent ; j’irai, s’il le faut, consacrer
“ ma jeunesse à la Rivière-Rouge, mais comme
“ simple prêtre ; parlez, je vous obéirai. Mais pour
“ l’épiscopat, c’est autre chose ; jamais je ne pour-
“ rai me persuader que je suis né pour être élevé
“ à un si haut rang. Rome a parlé : je suis plein
“ de respect pour la Chaire de saint Pierre ; mais
“ c’est sur votre parole ; le Saint-Père ne me con-
“ naît pas, et je suis persuadé qu’il ne m’eût ja-
“ mais admis s’il m’eût connu.

“ Je m’ouvre à vous aujourd’hui, après y avoir
“ mûrement réfléchi devant Dieu ; il n’y a qu’à
“ vous que je puisse le faire, et vous êtes contre
“ moi ! Le projet de me faire évêque m’avait tou-
“ jours paru si extraordinaire que je m’en suis peu
“ mis en peine d’abord, pensant qu’il ne se réali-
“ serait jamais ; mais il est temps de rompre le si-
“ lence ; je n’ai encore rien accepté ; j’ai tout vu
“ sans dire définitivement ce que je pensais, quoi-
“ que je vous l’aie donné assez à entendre. Je m’ar-
“ rête, car je suis fécond sur cette matière. On a

“ des moments critiques dans la vie ; mais de la manière dont celui-ci finira dépend mon éternité.

“ Veuillez recevoir mes souhaits les plus sincères pour la conservation de votre santé.

“ J’ai l’honneur d’être,

“ Monseigneur,

“ de Votre Grandeur

“ le très humble et obéissant serviteur,

“ J. N. PROVENCHER, P^{RE}. ”

Monseigneur Lartigue, dont les bulles étaient arrivées de Rome en même temps que celles de M. Provencher, fut sacré à Montréal, dans l’église paroissiale, le 21 janvier 1821, par Mgr Plessis. Sa promotion avait d’abord été tenue secrète, pour éviter les embarras d’une opposition contre laquelle, pendant plus de 14 ans, il n’eut que trop à lutter. Dès que la chose fut connue officiellement, M. Provencher lui écrivit pour le féliciter, et pour le faire en même temps le confident de ses anxiétés. Voici un extrait de cette lettre :

“ YAMACHICHE, 16 janvier 1821.

“ MONSEIGNEUR,

“ Je suis content que tout ce qu’il y avait de mystérieux sur votre promotion, acceptation et consécration, soit enfin dévoilé.

.....
 “ J’ai toujours grandement approuvé les vues

“ de Monseigneur de Québec concernant Votre
“ Grandeur; c'est le meilleur coup qu'il ait fait
“ dans son voyage d'Europe. Je n'approuve pas
“ autant ce qu'il a fait pour moi; il m'a bien fait
“ connaître ses vues et ses raisons; je ne les trou-
“ verais pas mauvaises si elles concernaient un au-
“ tre. J'ai bien de la peine à me rendre. Je passe
“ un bien triste hiver; dans les plans de Monsei-
“ gneur, c'est pourtant le dernier que je passerai
“ en Canada.

“ Il faut que je fasse le mystérieux sur une cho-
“ se que tout le monde sait et désapprouve généra-
“ lement. Ce silence de ma part fait croire que je
“ suis content et fier d'être évêque.

“ M'ouvrir à tout le monde et déclamer contre
“ ce projet, serait créer des embarras à Monseigneur
“ et peut-être devenir la cause que la chose man-
“ querait contre les vues de Dieu, qui peut en tirer sa
“ gloire; de sorte que je me trouve pris et arrêté
“ de tous côtés. Mon cœur me dit bien qu'il
“ aimerait mieux rester ici, mais peut-être y a-t-il
“ plus d'humain que de divin dans sa manière de
“ raisonner. Ma conscience parle autrement.

“ La place offerte n'est pas brillante, mais elle
“ est précieuse aux yeux de la religion, puisqu'il
“ s'agit de fonder une église et une chrétienté. Ce
“ beau, ce grand et noble but, que je me sens inca-
“ pable d'atteindre, me jette dans la crainte et la
“ désolation. Un autre mieux calculé que moi pro-
“ curerait beaucoup plus de gloire à Dieu, par la
“ conversion des infidèles qui peuplent ces vastes
“ contrées, pendant qu'avec une lampe éteinte
“ comme la mienne, ils resteront encore longtemps
“ dans leurs ténèbres. Et ce qui m'effraie le plus
“ c'est que je deviens chargé d'eux, et que Dieu
“ me demandera compte de leurs âmes.

“ Priez donc le Père des lumières de m'éclairer
“ dans un temps si critique. Je ne voudrais pour-

“ tant pas m'éloigner de la volonté de Dieu ; je
“ voudrais la faire malgré mes répugnances, pa-
“ rents, amis, patrie, inclinations naturelles, etc.,
“ etc., etc. Mais je vous avoue qu'il m'en coûte
“ pour me décider. On me rendrait le plus grand
“ service en me déchargeant de ce pesant fardeau.
“ Aidez-moi de vos lumières et de vos prières.

“ Je suis plus contre la personne que contre la
“ chose. Je ne désapprouve pas absolument le plan,
“ quoique un peu prématuré. Je crois bien qu'un
“ évêque donnerait plus de poids à la religion
“ dans cette nouvelle église ; mais Monseigneur
“ devrait me connaître assez pour ne pas songer à
“ moi ; enfin, je suis bien décidé, sans faire grand
“ bruit, à me défendre tant que je pourrai, mais
“ je n'aimerais pas que le monde connût mes sen-
“ timents sur cette matière. J'aime mieux que l'on
“ me croie désireux de l'épiscopat, que de me ren-
“ dre responsable du mal qui pourrait résulter
“ d'une rupture ouverte. Voilà sincèrement ce que
“ je pense ; dites-moi avec la même franchise ce
“ que vous pensez vous-même. J'ai beaucoup de
“ confiance dans vos conseils, vos lumières et votre
“ esprit de Dieu. Si je ne puis communiquer ces
“ choses à mes confrères et amis, permettez-moi
“ de m'ouvrir à vous.

“ J'ai l'honneur d'être,

“ Monseigneur,

“ de Votre Grandeur

“ le très humble et très obéissant serviteur,

“ J. N. PROVENCHER, PTRE.”

La réponse que M. Provencher reçut de Mgr Lartigue fut tellement encourageante et remplie de considérations élevées, qu'elle fit taire ses répugnances, et mit fin aux hésitations qu'il avait apportées à l'acceptation du fardeau de l'épiscopat.

Le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph et fête patronale de Mgr Plessis, M. Provencher offrit à son évêque son acte de résignation.

“ La lettre que j'ai reçue de Mgr de Telmesse, lui
“ dit-il, m'a beaucoup consolé et rassuré; elle m'a
“ aidé à me rendre à vos vues. J'accepte en trem-
“ blant le fardeau qui m'est imposé pour la puni-
“ tion de mes péchés, et pour le salut des infidèles
“ confiés à mes soins.

“ Dieu se sert souvent de ce qu'il y a de plus
“ vil pour opérer de grandes choses; c'est sous ce
“ point de vue que je me considère. Soyez désor-
“ mais sans inquiétude sur mon compte, j'attendrai
“ les événements; et pour preuve de ce que j'a-
“ vance dans cette lettre, je me souscris (entre nous)
“ du nom de mon titre épiscopal; c'est le bouquet
“ que je vous présente pour votre fête; soyez sûr
“ qu'il vient du cœur.

“ Je suis, avec le plus profond respect,

“ Monseigneur,

“ de Votre Grandeur

“ le très humble et très obéissant serviteur,

“ † J. N., Ev. DE JULIOPOLIS.”

Mgr Plessis n'avait jamais douté du succès de son entreprise; il savait que Mgr Provencher

(nous l'appellerons maintenant par son titre), malgré toutes les objections apportées dans ses lettres, avait l'âme assez grande pour faire à l'Eglise et à son pays le sacrifice qui lui était demandé. Quelques jours avant de recevoir cette dernière lettre, il avait dit à Mgr Provencher : "Nos affaires n'avancent guère; mais si la Providence vous veut à la Rivière-Rouge, elle trouvera bien moyen de vous y rendre."

Désormais il n'avait plus qu'à le remercier et à le féliciter pour cet acte de dévouement à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Mgr de Telmesse et Mgr de Salles, coadjuteurs de Mgr Plessis, écrivirent en même temps à Mgr Provencher, pour lui exprimer la joie que leur causait l'acceptation de ses bulles.

Consolé et fortifié par les lettres de ces trois évêques, Mgr Provencher écrivit à Mgr Plessis pour lui dire que le calme était revenu dans son âme, et qu'il se jetait avec confiance dans les bras de la Providence, qui conduit tout.

"Yamachiche, 3 avril 1821.

"MONSEIGNEUR,

"J'ai reçu, hier, l'honneur de votre lettre du 31 mars; je suis content que ma dernière lettre vous ait pleinement satisfait. Je crois bien qu'il eût mieux valu peut-être accepter du premier coup. J'avoue qu'il est difficile de ne pas voir le doigt de Dieu dans ce grand ouvrage. Je n'ai point

“ fait de bruit à l'extérieur; j'ai voulu sonder,
“ consulter, etc. Condamné de toutes parts, il
“ m'a fallu me rendre. Dieu soit loué! je serai
“ évêque, comme j'ai été tout le reste, par sa pure
“ miséricorde; il m'a tiré de bien loin pour m'é-
“ lever au rang sublime des premiers pasteurs;
“ priez-le de me faire la grâce de correspondre à
“ ma sainte vocation, de peur qu'après avoir prê-
“ ché la foi aux nations assises dans les ombres
“ de l'infidélité, je ne sois moi-même exclu du
“ royaume de Dieu. Je serai économe, autant que
“ je le pourrai, de mes revenus, pour être en état
“ de supporter les frais de ma consécration et de
“ mon retour à la Rivière-Rouge.”

Le premier plan de Mgr Plessis avait été de renvoyer M. Provencher à ses missions au mois de mai 1821. A ce sujet, il avait parlé aux agents des compagnies, pour savoir s'ils seraient disposés à offrir un passage aux missionnaires, car Mgr Provencher devait emmener un compagnon avec lui.

D'un autre côté, Mgr Provencher avait insisté à deux reprises, dans ses lettres à Mgr Plessis, pour obtenir de différer son départ jusqu'à l'année 1822, afin de donner aux compagnies de traite le temps de s'entendre, et de régler entre elles leurs affaires d'une manière définitive. La mort de lord Selkirk, arrivée le 8 avril 1820, devait nécessairement amener un changement dans la situation de la colonie.

Les deux compagnies du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson, fatiguées des luttes ruineuses

qu'elles poursuivaient l'une contre l'autre, parlaient d'en venir à des arrangements, et de se réunir en une seule société. D'un autre côté, on ne savait pas, à Québec, si une telle fusion serait favorable à la colonie et à la mission catholique. En attendant, il fut décidé que Mgr Provencher passerait encore une année en Canada, et que sa consécration serait retardée jusqu'au moment de son départ, afin de lui laisser, comme il le désirait, plus de temps pour se préparer à entrer dans les hautes et sublimes fonctions de sa nouvelle dignité.

Monseigneur Plessis lui écrivit pour lui faire connaître la détermination qu'il prenait de le laisser encore un an à Yamaëhiche; puis il lui dit: "On parle d'un traité de paix entre les deux
" sociétés d'Hudson et du Nord-Ouest. Je ne sais
" si la religion y trouvera son compte, ni si la
" colonie de la Rivière-Rouge subsistera, supposé
" que ce lot tombe dans le partage du Nord-
" Ouest. La suite fera voir ce qu'il faut en penser.
" Si, comme je n'en doute pas, Dieu a des des-
" seins de miséricorde sur cette partie du nou-
" veau monde, il trouvera bien moyen d'y sou-
" tenir et d'y propager son royaume. A tout
" événement, préparez-vous à remplir ce grand
" ministère, et trouvez bon que je vous dise, com-
" me Dieu autrefois au chef d'un grand peuple:
" *confortare et esto robustus*; ou comme saint Paul
" à son disciple: *Attende lectioni, exhortationi, et*
" *doctrinæ*. C'est en vous sanctifiant de plus en

“ plus vous-même, en vous instruisant tous les
“ jours, et en exerçant votre zèle en faveur des
“ fidèles qui se trouvent passagèrement et acci-
“ dentellement sous vos soins, que vous prélu-
“ derez aux travaux plus pénibles et plus impor-
“ tants de la grande œuvre à laquelle vous vous
“ êtes consacré.

“ J’écris de tous côtés pour assurer le sort de
“ la mission de la Rivière-Rouge, au maintien de
“ laquelle tient le salut de tant d’âmes éparses
“ sur l’immense territoire destiné à l’exercice de
“ votre sollicitude. De votre côté, priez pour le
“ salut de ces peuples, comme je le fais chaque
“ jour. Vos prières, plus que les miennes, obtien-
“ dront quelque chose du ciel en leur faveur.”

En acceptant de devenir évêque de la Rivière-Rouge, Mgr Provencher savait qu’il adoptait une nouvelle patrie, où il s’en allait mourir pour répondre à la volonté de Dieu. Tout rempli de l’idée de la haute dignité dont il va être revêtu, et des importants devoirs que lui imposera cette charge, il va employer maintenant tous les instants qui ne seront pas strictement dus aux fidèles de sa paroisse, à prier, à étudier, et à se renseigner sur tout ce qui pourra assurer l’avenir de sa mission.

Le 7 octobre 1821, il écrivait à Mgr Lartigue :

“ MONSEIGNEUR,

“ Je viens d’achever de lire le traité *De la sain-
“ teté et des devoirs de l’épiscopat*, que Mgr de Qué-
“ bec m’avait fait passer, à son retour du golfe.

“ Ce traité, rempli de citations des saints Pères
“ de tous les siècles, ainsi que des canons des
“ conciles, ne flatte pas les évêques. Il donne une
“ haute idée de cette dignité, mais en ne l'appuyant que sur les plus sublimes vertus. C'est
“ dommage que je ne l'aie pas lu plus tôt ; il m'aurait
“ fourni des armes dans le combat trop faible
“ que j'ai livré pour me défendre d'accepter ce
“ fardeau.

“ Quelle idée a-t-on maintenant, à Montréal, de
“ la mission de la Rivière-Rouge ? Le Nord-Ouest
“ jusqu'ici a formé l'opinion publique. Leurs sentiments
“ avaient gagné toutes les classes, laïques
“ et ecclésiastiques. Je désirerais savoir ce que
“ l'on en pense cet automne.

“ La réunion des compagnies a dû opérer un
“ changement dans la manière de voir du Nord-
“ Ouest. La colonie devient maintenant leur ouvrage,
“ parce qu'ils doivent entrer dans les vues
“ de la Compagnie de la baie d'Hudson, dans laquelle
“ ils se sont fondus. S'ils en parlent même
“ avec indifférence, c'est beaucoup, parce qu'auparavant
“ ils n'en parlaient pas sans animosité.
“ C'est surtout sur la mission que je désire savoir
“ ce qu'ils pensent. Lord Selkirk a senti lui-même,
“ après avoir visité le pays, qu'il fallait une mission
“ catholique pour civiliser des gens entièrement
“ sauvages.

“ La politique l'a porté à la demander et la
“ même raison portera ses successeurs à la favoriser.
“ Nous avons plus colonisé en deux ans,
“ sans frais, que lui pendant 10 ans, avec des frais
“ immenses. Notre présence a attiré, de tous côtés,
“ des gens répandus sur la vaste surface de ces
“ terres, et qui n'y seraient jamais venus sans nous.
“ Le changement a été si grand, aux yeux de ceux
“ qui vivaient depuis longtemps dans le pays, qu'on

“ n’a pu s’empêcher de le remarquer. Ceux mêmes
“ qui ne nous voyaient pas d’un bon œil, ont été
“ forcés de l’avouer. On en a écrit en Angleterre
“ des nouvelles satisfaisantes, qui ont fait plus
“ d’impression sur les esprits protestants qu’ici sur
“ les catholiques. Ici, on ne voulait croire que les
“ gens qui avaient intérêt à en dire du mal. Je
“ vous avoue que ce renversement d’idées, joint
“ aux autres arrangements relatifs à cette mis-
“ sion, m’a fait passer un bien triste hiver. J’ai
“ toujours tout attendu de Dieu, comme je fais
“ encore. J’ai peut-être l’air de me louer dans ce
“ détail, qui ne doit être lu que par vous. C’est
“ pourtant loin de mes idées ; ce serait à tort d’ail-
“ leurs, car j’ai toujours fait très peu pour la gloire
“ de Dieu dans ce pays.

“ Dieu veuille que ce petit grain jeté en terre,
“ produise et devienne un grand arbre. La reli-
“ gion a commencé plus petite en beaucoup
“ d’endroits. Il y en a qui voudraient que tout
“ fût immédiatement établi aussi en grand qu’en
“ Canada. Il est pourtant aisé de comprendre
“ que tout, ici, n’a pas toujours été organisé comme
“ il l’est aujourd’hui.

“ Monsieur R... me disait, l’autre jour, que tout
“ le monde pouvait baptiser, et qu’il n’était pas
“ nécessaire d’envoyer des prêtres dans ce pays ;
“ il s’imaginait sans doute qu’on n’y pouvait pas
“ faire autre chose que de baptiser les enfants ; il
“ mettait de côté tant d’adultes venant de toutes
“ parts, pour *redevenir* chrétiens. Je ne voudrais
“ pas mettre sur son compte l’odieux de cette
“ idée ; il était trompé par l’opinion publique ;
“ mais il était facile de savoir qui avait formé cette
“ opinion.

“ Je m’unis à vos saints Sacrifices, et je prie
“ pour vous.

“ Je suis, avec un profond respect,
“ Monseigneur,
“ de Votre Grandeur
“ le très humble et très obéissant serviteur,
“ † J. N., EV. DE JULIOPOLIS.”

Mgr Provencher demeura littéralement accablé de travail pendant l’année 1821, et pendant l’hiver de 1822, jusqu’au jour de sa consécration. Chargé du soin de la paroisse de Yamachiche, qui employait la plus grande partie de son temps, il avait de plus à faire des études spéciales pour se préparer à recevoir l’onction épiscopale, et à voyager en vue de chercher des ouvriers pour le vaste champ qu’il avait à cultiver. Il visita les séminaires et les collèges ; il fit appel aux jeunes prêtres et aux ecclésiastiques qui se préparaient à entrer dans le sanctuaire ; ainsi qu’il le disait, il sondait les vocations pour la vie de missionnaire. Plusieurs, dans un premier mouvement de zèle, s’offraient à l’accompagner, pour aller partager les rudes travaux de l’apostolat. En entendant parler des missions sauvages, du bonheur que l’âme du prêtre peut goûter, en sacrifiant sa vie pour porter la lumière de l’Evangile à ces multitudes d’hommes enveloppés dans l’infidélité, et

pour gagner au ciel des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, ils disaient, comme ce jeune homme de l'Évangile dans un mouvement d'enthousiasme : *Domine, sequor te, quocumque ieris. Seigneur, je vous suivrai partout où vous irez.* Malheureusement, après quelques jours de réflexions, tous trouvaient qu'il était trop dur de renoncer à tout. Que de fois, dans ses lettres à Mgr Plessis, l'évêque de Juliopolis gémissait de trouver si peu de courage pour aller porter la foi dans un pays que des marchands, poussés par l'amour des richesses, avaient déjà parcouru en tous sens.

Malgré ses pressantes sollicitations, ce ne fut qu'au moment de son départ qu'il réussit à gagner un jeune ecclésiastique, M. Harper, qui n'était encore que minoré. (*)

Les compagnies du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson avaient enfin conclu leur union au mois de juin 1821, et ne formaient plus qu'une seule société, sous le nom de "Compagnie de la baie d'Hudson." Les agents de cette nouvelle compagnie avaient d'abord promis à Mgr Provencher un passage gratuit pour lui et un compagnon ; il comptait si bien sur cette promesse que, jusqu'au printemps de 1822, il ne se mit

(*) M. Harper, né à Québec le 6 septembre 1801, et élevé au séminaire de cette ville, fut le compagnon de Mgr Provencher après sa consécration, en 1822. Il reçut tous les ordres à la Rivière-Rouge, où il exerça le ministère jusqu'en 1831.

point en peine du voyage de retour à la Rivière-Rouge ; ce ne fut que deux mois avant le départ des canots qu'on l'avertit d'avoir à se pourvoir lui-même de canots pour retourner à sa mission, parce que la compagnie se trouvait dans l'impossibilité d'accorder les passages promis.

Les dépenses qu'il fut obligé de faire en cette circonstance absorbèrent toutes les épargnes qu'il avait pu faire pendant deux années ; et ce fut à peine s'il lui en resta pour subvenir aux frais de sa consécration.

Mgr Provencher aurait désiré, s'il eût été possible, que la cérémonie de son sacre eût lieu à Nicolet ; mais des travaux entrepris pour faire des réparations à l'église, mirent obstacle à la réalisation de ce désir. Il fut décidé que cette cérémonie aurait lieu dans l'église paroissiale de Trois-Rivières.

Ces contretemps, et la difficulté qu'il eut à trouver des hommes pour le conduire à la Rivière-Rouge, lui firent dire à Mgr Plessis :

“ Tous ces contretemps que j'éprouve, et la
“ misère que j'ai à me procurer des sujets pour
“ les missions me font craindre que je ne sois pas
“ à ma place, et que votre choix ne soit mal
“ tombé. Je suis un bien pauvre ouvrier, mais
“ j'attends tout du secours de Dieu.”

La consécration de Mgr Provencher eut lieu le dimanche avant l'Ascension, lequel dimanche tombait, cette année-là, le 12 mai. Ses bulles lui donnaient le titre de Juliopolis en Galatie. L'évê-

que consécrateur fut Mgr Plessis, assisté de son coadjuteur Mgr de Salles, et de Mgr de Telmesse, son suffragant pour le district de Montréal. Ce fut la première consécration épiscopale faite en Canada par trois évêques.

Son départ pour la Rivière-Rouge, qui avait d'abord été fixé au 15 mai, fut différé jusqu'au 30. Le 2 mai, il fit ses adieux à la paroisse de Yamachiche, pour se rendre à Montréal. Cette séparation fut, pour les habitants de la paroisse, une scène des plus touchantes. Tous les cœurs s'étaient attachés à ce vénéré missionnaire, pendant les deux années qu'il avait passées là. Le zèle qu'il avait déployé pour le bien des âmes, et la bonté toute paternelle qu'il avait montrée en les dirigeant, lui avaient gagné l'affection de tous ; aussi tous versèrent des larmes abondantes quand ils durent se séparer de lui.

En partant de Yamachiche, Mgr Provencher s'arrêta dans la paroisse de Varennes, pour y officier le jour de la Pentecôte ; le lundi, seconde fête de la Pentecôte, il chanta les vêpres à Boucherville, puis se rendit le même jour à Montréal.

Les agents de la compagnie, qui n'avaient pu accorder à Mgr Provencher un passage sur leurs canots, se montrèrent d'une obligeance admirable pour l'aider à préparer son canot. Le 31 mai, il écrivit à l'évêque de Québec pour lui annoncer son départ.

CHAPITRE VII

Retour de Mgr Provencher à Saint-Boniface.—Réception.—
Etat de la colonie.—Projets des agents de la compagnie sur Pembina.—Abandon de ce poste.—Travaux de Mgr Provencher pour développer la colonie.—Soins qu'il donne à l'instruction de la jeunesse.

Le premier juin 1822, Mgr Provencher fit, pour la seconde fois, ses adieux au Canada.

Quatre ans auparavant, quand il avait quitté son pays pour aller, simple prêtre missionnaire dans une terre lointaine, travailler à la conversion des pauvres infidèles, son sacrifice avait été grand sans doute ; mais il pouvait encore conserver au fond de son cœur l'espoir de revenir un jour dans sa patrie, se reposer de ses fatigues, et mourir au milieu des siens, comme l'ont fait tous ceux qui ont été ses coopérateurs dans l'œuvre des missions. Cette fois, il n'en est plus ainsi ; Mgr Provencher part revêtu de la dignité épiscopale, et cette dignité l'attache pour toujours à l'église qu'il vient d'adopter pour son épouse. Pour lui, désormais, la patrie sera le champ que vient de lui assigner le Pontife Suprême ; pour famille, il aura les tribus

sauvages et les quelques blancs disséminés sur le vaste territoire du Nord-Ouest. Cependant, quoique le sacrifice soit plus grand, Mgr Provencher part aujourd'hui le cœur content, pour obéir à la voix de Dieu qui l'appelle ; il sort de son pays, comme autrefois le patriarche Abraham, pour aller dans une terre étrangère, y devenir, dans l'ordre bien supérieur de la grâce, le père d'un grand peuple, qui sera le peuple de Dieu.

Le 24 juin, Mgr Provencher se trouvait à l'île Drummond, dans le lac Huron ; il écrivit de là à Mgr Plessis, pour lui donner des nouvelles de cette première partie de sa route.

Il y avait dans cette île environ cinq cents catholiques, pauvres chrétiens abandonnés. La plupart d'entre eux étaient des Canadiens unis à des femmes indiennes. Mgr Provencher s'arrêta quelques jours en cet endroit pour entendre des confessions et baptiser des enfants. Dans sa lettre à l'évêque de Québec, il insista pour que celui-ci envoyât un prêtre visiter cette place le plus tôt possible. Il aurait bien voulu lui-même y séjourner plus longtemps, afin d'enseigner un peu de prières et de catéchisme à ces pauvres gens. “ Il “ m'est difficile, écrit-il, de faire un long séjour “ dans ce poste à cette saison ; j'y ai dit la sainte “ messe, j'ai fait un mariage, et j'ai baptisé 24 en- “ fants. J'ai eu du beau temps jusqu'à présent ; les “ eaux sont très hautes, et nous allons lentement. “ M. Harper, mon compagnon, est en bonne santé ; “ il me paraît un bon sujet.”

Le 6 juillet, Mgr Provencher arrivait au fort William.— “ J’ai baptisé, dit-il dans une lettre à l’évêque de Québec, soixante-dix-sept enfants depuis mon départ de Lachine, dans les différents postes où je me suis arrêté. Il serait bien nécessaire qu’il vînt un prêtre résider quelque temps au Sault-Sainte-Marie et à Michillimakinak, pour donner de l’instruction, ce que ne fera jamais un missionnaire, qui ne fait que passer.”

Le 24 juillet, il écrit du lac Lapluie : “ Me voilà enfin rendu au lac Lapluie ; j’en repartirai demain. On crie misère partout cette année, et la rareté des vivres s’est fait sentir, paraît-il, jusque dans le Nord.

“ Les sauvages nous ont volé un sac de blé d’Inde et une soixantaine de livres de farine dans le lac Lacroix ; cette diminution inattendue nous met de court ; il n’y a plus rien du tout ici. Les canots que nous avons rencontrés se disent tous jeûnants ; on me dit que les saute-relles sont encore à la Rivière-Rouge. Toutes ces mauvaises nouvelles ne sont pas propres à me faire oublier les fatigues et les incommodités du voyage. Dieu soit loué ! il faut s’abandonner à la divine Providence. Heureusement personne n’est encore mort de faim ; si c’est le cas pour l’hiver prochain, nous tâcherons au moins de les préparer à bien mourir. Peut-être exagère-t-on les choses. Des lettres écrites sur les lieux feront foi de tout.

“ Je suis si chargé que je ne puis aller qu'à petites journées. J'arriverai dans les premiers jours d'août. Je rendrai grâce à Dieu de bon cœur, si le reste du voyage se passe sans accident.”

Monseigneur Provencher arriva à Saint-Boniface le 7 août 1822.

A la mission, on avait appris un peu d'avance l'arrivée de Monseigneur ; la joie était grande dans la colonie. Le 7 août au matin, M. Destroismaisons, qui gardait la mission de Saint-Boniface depuis le départ de Mgr Provencher pour Québec, rassembla autant de monde que possible, pour organiser une réception au nouvel évêque. Tous les colons accoururent l'arme au bras, pour faire redire aux échos, par des salves répétées, l'expression de leur joie.

Quand le canot qui portait Monseigneur parut à quelques milles de la mission, les gens poussèrent des cris d'allégresse, et saluèrent de la côte ce vénéré père, qu'on avait craint un moment de ne plus revoir. Arrivé en face de sa maison, Monseigneur débarqua, le cœur gros d'émotion, et heureux, après une si longue absence, de serrer la main de ces pauvres enfants, devenus désormais sa famille. *

* On raconte un petit trait fort caractéristique qui se passa en cette occasion :

Un vieux voyageur du Nord, venu dans le pays depuis les premiers temps de la Compagnie du Nord-Ouest, se

La mission, nous l'avons dit plus haut, avait été desservie depuis 1820 par M. Thomas Destroismaisons. Ce digne prêtre, au témoignage de Mgr Provencher lui-même, avait su se faire aimer des gens par l'aménité de son caractère, et il rendit d'importants services à la mission. Il était né à Saint-Pierre de la rivière du Sud, en 1796 ; il avait fait ses études au séminaire de Québec, et avait été ordonné prêtre le 17 octobre 1819. Mgr l'essais l'envoya à la Rivière-Rouge en 1820, et il y exerça le ministère jusqu'en l'année 1827. Ce fut lui qui commença la desserte de la paroisse de Saint-François-Xavier, en l'année 1824.

Pendant les deux années d'absence de Mgr Provencher, la colonie avait été éprouvée par le terrible fléau des sauterelles, tout comme en 1818 et 1819. La pauvreté régnait partout, et, pour vivre, on ne pouvait compter que sur la chasse. Les habitants de Pembina et une partie de ceux de

trouvait par hasard dans les environs du fort Douglas, quand il entendit retentir les premières décharges des fusils pour saluer l'arrivée de Mgr Provencher. Il est fort probable qu'il n'avait jamais vu d'évêque, et qu'il n'en connaissait que le nom. Inquiet de savoir quel pouvait être l'objet d'une telle réjouissance, il vint se joindre au groupe de gens sur le bord de la côte, et demanda pourquoi et pour qui on faisait cette démonstration : C'est un évêque qui arrive, lui dit-on. Le bonhomme resta tout abasourdi de la réponse ; et dans son étonnement, il laissa échapper une exclamation excusable seulement dans sa bouche. *Quoi ! un évêque par ici ! Ben ! c'est ben l'diable !*

Saint-Boniface étaient à la prairie depuis le printemps. Heureusement la récolte de 1822 avait une belle apparence, et aucun fléau ne la menaçait.

La chapelle de 80 pieds sur 40, commencée en 1820, et qui devait servir de cathédrale, n'avait que la charpente de terminée. Pour le moment, le pauvre évêque missionnaire dut se contenter d'avoir pour cathédrale l'humble chapelle préparée par lui-même en 1818, dans une partie de sa vieille maison. Faute de ressources, sa grande chapelle ne put être mise à l'abri de la neige et de la pluie que trois ans plus tard, en 1825.

M. Dumoulin avait continué de donner ses soins à la mission de Pembina, où les gens se portaient toujours de préférence à tout autre endroit. A l'automne et pendant l'hiver, la population y était deux fois plus nombreuse qu'à Saint-Boniface; mais, d'après un traité conclu entre l'Angleterre et les Etats-Unis, cette mission allait se trouver sur le territoire américain aussitôt que les nouvelles frontières seraient déterminées.

Les premiers agents de la compagnie prirent donc la résolution de faire abandonner ce poste, et d'en transporter les habitants à Saint-Boniface ou dans les environs.

M. Halkett, beau-frère de lord Selkirk et son exécuteur testamentaire, était venu visiter la colonie au printemps de 1822; le but de son voyage était de faire un rapport au comité de la

compagnie en Angleterre. Il demeura trois semaines à la Rivière-Rouge, et lors de l'arrivée de Mgr Provencher, il était parti depuis quelques jours pour la baie d'Hudson.

Avant son départ, il avait laissé à Mgr Provencher une lettre pour lui faire connaître sa détermination au sujet de Pembina. Dans cette lettre, il se laissait emporter à des reproches amers contre les missionnaires qui, disait-il, n'auraient jamais dû favoriser la mission de Pembina, parce qu'elle nuisait au développement de Saint-Boniface, et qu'en cela ils n'avaient pas correspondu aux vues de lord Selkirk. Le ton de cette lettre était de nature à faire redouter des misères et des embarras de la part de la compagnie, avec laquelle on avait besoin de se ménager de bons rapports.

Mgr Provencher regrettait de n'avoir pu rencontrer M. Halkett, pour s'expliquer avec lui sur les moyens à prendre pour faire abandonner Pembina aux gens. Un courrier partait le 12 août pour la baie d'Hudson ; Mgr en profita pour écrire à M. Halkett.

“ Rivière-Rouge, 10 août 1822.

“ MONSIEUR,

“ A mon arrivée à la Rivière-Rouge, qui a eu lieu le 7 du présent mois, j'ai reçu l'honneur de votre lettre. J'ai plus de raison que vous de regretter l'honneur de vous voir à ce poste, car les affaires se traitent beaucoup plus vite dans

“ une conversation que par lettre, quoique pour-
“ tant elles se fassent avec plus de solidité par les
“ écrits, qui restent.

“ Monseigneur de Québec m'a mis au courant
“ de vos intentions sur Pembina, avant mon dé-
“ part de Montréal.

“ Je vois bien que les raisons que vous avez
“ d'abandonner ce poste sont bonnes ; mais l'exé-
“ cution n'en est pas aussi facile que vous le
“ pensez ; on en viendra à bout peut-être par
“ degrés.

“ Cette émigration est absolument impossible
“ cette année, parce que personne ne sera pressé
“ de venir s'établir à Saint-Boniface, pour évi-
“ demment y mourir de faim. Bien loin que Saint-
“ Boniface soit capable de nourrir les émigrés de
“ Pembina, il faudra qu'une partie des habitants
“ de Saint-Boniface aille encore cet hiver chercher
“ la vie à Pembina. Nous ne pouvons pas quitter
“ cette place cet automne ; le plus tôt que nous
“ puissions l'abandonner sera le printemps pro-
“ chain. D'ici à ce temps-là, nous tâcherons de
“ faire comprendre aux gens de l'endroit la né-
“ cessité de quitter ce terrain américain.

“ Quand nous nous y sommes établis, nous ne
“ pouvions pas prévoir qu'un traité entre l'An-
“ gleterre et les Etats-Unis mettrait Pembina du
“ côté américain. Sa Seigneurie feu lord Selkirk,
“ en demandant des prêtres catholiques, enten-
“ dait sans doute que ce serait pour instruire tous
“ les catholiques de l'endroit, et surtout les Métis
“ canadiens ; or la plus grande partie des catho-
“ liques et tous les Métis étaient à Pembina, et ne
“ pouvaient absolument pas quitter ce poste pour
“ venir à Saint-Boniface, où ils n'auraient pas pu
“ vivre. Il fallait bien aller les trouver là. Les
“ agents de la colonie approuvaient alors ce plan

“ ouvertement ; nous devons les supposer assez
“ instruits des intentions de lord Selkirk pour
“ nous en rapporter à eux. Nous y avons fait de
“ grandes dépenses, parce qu'on nous donnait à
“ en'endre que Pembina serait autant soutenu
“ que Saint-Boniface. Depuis quatre ans, on n'a
“ pas dit un mot contre cet arrangement ; voilà
“ ce qui a attiré tant de gens qui, en quittant
“ Pembina aujourd'hui, se trouveraient plus au
“ dépourvu qu'en arrivant dans le pays.

“ Je conviens qu'il eût été mieux de bâtir à
“ Saint-Boniface qu'à Pembina ; mais il nous
“ était impossible de le faire, faute de provisions,
“ qu'il était très difficile de se procurer à Saint-
“ Boniface.

“ Soyez persuadé que je ferai tout ce qui sera
“ en mon pouvoir pour faire prospérer la colonie.
“ Pour cela, je n'ai en mains que les armes de la
“ religion, qui, à la vérité, sont les plus fortes ;
“ j'en ferai le meilleur usage possible.”

M. Halkett reçut cette lettre à la baie d'Hudson ; il y répondit le 30 août ; il dit à Mgr Provencher qu'il espère lui voir adopter en tout ses vues sur Pembina ; mais il lui renouvelle la menace de porter plainte en Angleterre, si on tarde trop à exécuter ses ordres.

Au mois de janvier 1823, Mgr Provencher alla passer quelque temps à Pembina avec M. Dumoulin, pour préparer les esprits à abandonner le poste au printemps. Il annonça aux gens qu'il allait être obligé de rappeler M. Dumoulin, et qu'ils allaient se trouver sans prêtre pour les instruire. Une partie d'entre eux préféra abandon-

ner la place plutôt que d'y demeurer sans avoir un missionnaire au milieu d'eux. Au printemps, ils descendirent à Saint-Boniface, et allèrent fonder la paroisse de Saint-François-Xavier, longtemps connue sous le nom de Prairie du Cheval-Blanc.

M. Dumoulin, affligé de voir tomber la mission où il avait mis toutes ses affections, demanda à l'évêque de Québec la permission de retourner en Canada. Il partit avec l'intention de revenir encore ; mais, à son arrivée à Québec, il fut placé curé de Yamachiche, où il est demeuré jusqu'à sa mort. *

La récolte de l'année 1822 commença à remettre la colonie des désastres éprouvés durant les quatre années précédentes.

“ Nous aurons du pain, écrit Mgr Provencher, “ mais très peu de viande, car les animaux sont “ très loin. Notre récolte suffira presque pour “ nourrir toute la colonie.”

Le manque presque complet de chasse cette année-là, et l'abondance de la récolte venant si à propos, fit songer aux habitants du pays à s'adonner davantage à l'agriculture. Mgr Provencher aurait bien voulu les fixer tous sur des fermes, et les détourner de cette vie nomade, sujette à une

* M. Dumoulin, premier compagnon de Mgr Provencher, est mort la même année que lui, en 1853 ; ils quittèrent cette vie à peu d'intervalle l'un de l'autre.

multitude d'inconvénients. Les familles courant la prairie ne pouvaient guère s'instruire ; chaque printemps, la colonie restait pour ainsi dire déserte, et l'instruction religieuse en souffrait beaucoup.

A Pembina, M. Dumoulin avait donné à ses gens des leçons d'agriculture. Mgr Provencher en fit autant de son côté ; il mit la main à la charrue et à tous les instruments aratoires ; longtemps après sa mort, les anciens habitants de la Rivière-Rouge aimaient à rappeler que c'était Mgr Provencher, leur bon père, qui leur avait appris à labourer leurs champs et à cultiver leurs terres.

Pour l'aider lui-même dans les travaux d'une ferme qu'il avait établie pour la mission, il ne trouvait pas toujours des serviteurs sous sa main ; alors c'était lui qui faisait l'ouvrage. Il coupait les grains, liait les gerbes, les charroyait dans un coin de son champ, pour les entasser en meule (car il n'avait point de grange). Quelquefois il était obligé de descendre à de plus humbles travaux.

Il fit importer du Canada toutes les espèces d'arbres fruitiers, pour en essayer la culture sur les bords de la rivière Rouge. Il fit demander des semences de pommiers, de cerisiers, de noix longues, d'érable du Canada, ainsi que tous les légumes pour les jardins.

Comme un bon père de famille avec ses enfants, il ne dédaignait pas de descendre à tous les petits détails pour se rendre utile à son peuple.

Dans un pays où tout est organisé et où tout peut marcher régulièrement, chacun, sans doute, doit borner l'exercice de son zèle à la sphère des occupations propres à son état ; et alors il ne conviendrait pas à un évêque, ni à un prêtre, de se livrer à des travaux complètement étrangers aux fonctions du saint ministère. Mais il en est autrement dans un pays sauvage, où toute initiative doit partir du missionnaire. Là tous les talents dont Dieu a doué le prêtre, non seulement peuvent, mais aussi doivent s'exercer pour le bien de ceux qu'il vient instruire et civiliser ; la religion en retire toujours sa gloire. Dans de telles circonstances, aucun travail n'est humiliant pour le prêtre, et ce qui pourrait ailleurs lui attirer le blâme, devient là, pour lui, un sujet de louanges.

“ Toutes ces occupations, écrivait Mgr Provencher, sont bien distrayantes ; je ne sais si elles conviennent bien à un évêque ; en Canada, la question ne serait pas douteuse, mais ici c'est différent.”

Après la mort de lord Selkirk et l'union des deux compagnies, Mgr Provencher vit bientôt qu'il n'avait plus à compter sur le même encouragement que par le passé, de la part des successeurs du milord. Ce fut pour lui un moment d'épreuve. Sans doute, en venant à la Rivière-Rouge, Mgr Provencher avait d'abord compté sur Dieu et sa providence, pour soutenir l'œuvre des missions ; mais il avait aussi espéré en la puissante protection de lord Selkirk pour l'aider à fonder cette colonie naissante.

Le 29 juillet 1823, il écrivait à Mgr Plessis :

“ MONSEIGNEUR,

“ L'honneur de vos lettres du mois d'avril m'est
“ parvenu le 15 juin. Je vous prie d'en recevoir
“ mes humbles remerciements.

“ Nous avons passé l'hiver assez bien. La récolte
“ de l'année dernière nous a fourni une aisance
“ que nous n'avions pas auparavant.

“ Le peu de consistance que paraît acquérir
“ cette colonie, décourage les colons. La plus
“ grande partie d'entre eux n'attendent que les
“ moyens de sortir du pays.

“ On ne sait comment vont être gérées les
“ affaires. Notre gouverneur, le capitaine Bulger,
“ qui est un homme très estimé, passe en Angle-
“ terre, et il n'a pas encore de successeur. Il a
“ reçu ordre de remettre les affaires entre les
“ mains de la compagnie. Va-t-elle être chargée
“ de tout ? Je l'ignore ; il paraît qu'on n'a pas
“ écrit clairement là-dessus d'Angleterre. La com-
“ pagnie, souvent assez mal représentée ici, n'est
“ pas aimée des colons. Si la chose est ainsi, je ne
“ doute pas qu'un bon nombre d'entre eux vont
“ gagner chez les Américains. Il y en a déjà qui
“ l'ont fait ce printemps. En quittant le pays, ils
“ laissent leurs dettes aux héritiers de lord Sel-
“ kirk.

“ Depuis que le comité d'Angleterre a donné
“ ses parts aux anciens commis du Nord, ceux-ci
“ sont devenus très intéressés ; il leur faut de l'ar-
“ gent, peu importe le moyen. Je ne crois pas que
“ la colonie les occupe fort. Je crois que si la mis-
“ sion était encore à demander, elle le serait long-
“ temps. Enfin, la perspective offre bien des contra-
“ riétés, que la Providence fera peut-être dispa-

“ raître. Je n'en suis pas étonné, parce que je les
“ avais prévues, et que je m'y attendais. Dieu.
“ veuille me donner le courage d'en tirer avantage
“ pour l'autre vie !

“ Tout paraît mal organisé pour encourager les
“ colons. Les agents qui viennent ici sont gênés
“ par les ordres donnés d'Angleterre, et ils se don-
“ nent bien garde de les outrepasser, car on s'en
“ prend à leur bourse. M. Halkett, qui a tant fait
“ de bruit pour détruire Pembina, n'a pas voulu
“ dire un mot au gouverneur sur ce qu'il avait à
“ faire avec les habitants de cet endroit. Ce prin-
“ temps, nous avons fait descendre presque tous
“ ces gens, et, rendus à Saint-Boniface, ne pouvant
“ obtenir de la compagnie aucune avance, ils se
“ sont campés le long de la rivière, en attendant
“ la saison de la chasse. Il semble pourtant que
“ les gens nés dans le pays devraient être encou-
“ ragés de préférence à ceux qu'on fait venir
“ d'Europe. Nos gens, trompés dans leur attente,
“ vont quitter la place.

“ Votre Grandeur voit, par cet aperçu, que notre
“ position n'est pas des plus agréables. Je ne dis
“ pas cela pour me plaindre, mais pour vous
“ donner une idée de notre état. Du reste, je tâ-
“ cherai de ménager les esprits autant que pos-
“ sible.”

Deux fois détruite par la Compagnie du Nord-Ouest, en 1815 et en 1816, la colonie de la Rivière-Rouge n'était pas remise de ses désastres à l'arrivée des missionnaires en 1818. Cette petite poignée de colons, jetée à plusieurs centaines de lieues de tous pays civilisés, abandonnée pour ainsi dire dans ces immenses déserts, était certainement

destinée à périr, sans l'arrivée des missionnaires, et on peut dire que Mgr Provencher a été, sinon le fondateur, du moins le principal soutien de cette colonie. Si les luttes commencées entre les compagnies se fussent continuées deux ou trois ans de plus, c'en était fait de l'établissement de lord Selkirk. Ce fut la présence du missionnaire, et surtout de l'évêque missionnaire, qui donna de la stabilité à la colonie, en y faisant renaître le courage, et en y rétablissant la paix. Après chaque revers et chaque épreuve, tout le monde, rassuré sous l'égide de la religion, se remettait au travail avec ardeur.

Ce pays, qui jusque-là n'avait vu que divisions, haines, jalousies et vengeances, vit tout à coup l'union la plus admirable régner entre ses habitants, sans distinction de croyances ni de races.

Cette bonne entente entre tous les colons de la Rivière-Rouge est un fait qui mérite d'être signalé, surtout quand on sait qu'en Amérique presque toutes les colonies, formées d'un mélange de différentes races, ont commencé par la manifestation du plus déplorable fanatisme religieux. A la Rivière-Rouge, au contraire, les colons étaient comme les membres d'une même famille ; Anglais, Ecossais, Irlandais, Canadiens, Métis, tous vivaient en parfaite harmonie, et étaient heureux de se rendre service les uns aux autres. Les protestants,

comme les catholiques, tenaient en grande vénération Mgr Provencher. *

Un des premiers soins de Mgr Provencher, au commencement de la mission, avait été, nous l'avons vu, d'ouvrir des écoles. De 1818 à 1820, un ecclésiastique, M. Guillaume Edge, qui était monté avec les missionnaires, avait tenu à Pembina une école qui avait été fréquentée par 60 enfants. Mgr Provencher en tenait une ouverte à Saint-Boniface. En 1820, M. Edge étant retourné en Canada, l'école de Pembina avait été continuée par un autre ecclésiastique venant du collège de Nicolet, M. Sauvé. M. Harper, monté en 1822 avec Mgr Provencher, fut chargé de l'école de Saint-Boniface.

Le cours classique du collège de Saint-Boniface date de l'arrivée de Mgr Provencher à la Rivière-Rouge; car, en 1823, il écrivait à Mgr Lartigue, évêque de Telmesse, résidant à Montréal :

“ J'ai deux écoliers qui ont vu toute leur grammaire latine, et qui ne sont pas sans talents; l'un est un Métis du nom de Chénier (son père est de Lachine); l'autre est un Canadien du nom de Senécal. Dieu veuille qu'ils fassent quelque chose de bon ! ”

Mgr Provencher aurait bien désiré avoir aussi

* On rapporte qu'un jour, un bon protestant, sentant le besoin du secours du Ciel pour obtenir des bénédictions sur les biens de la terre, vint demander à Mgr Provencher de chanter deux messes à cette intention.

une bonne école de filles. Il songeait même à avoir des religieuses. En 1819, il avait dit à Mgr Plessis: "Si nous avons des Sœurs pour l'instruction des filles, elles trouveraient bien ici de l'occupation. Les parents auraient plus d'ardeur qu'au Canada; mais ce serait difficile de faire venir ici des Sœurs de la Congrégation de Montréal."

Les difficultés de communiquer avec le Canada, et surtout la grande pauvreté de la mission, firent remettre à plus tard l'exécution de ce plan, sans cependant jamais le perdre de vue. Mgr prit son temps pour préparer les voies à l'établissement d'une communauté religieuse à la Rivière-Rouge; mais en attendant, il chercha à se procurer des institutrices laïques.

Au mois de juillet 1824, il écrit à Mgr Plessis:

"MONSEIGNEUR,

"Je vous adresse une liste des livres à demander pour moi en Angleterre. Il me faut des livres pour le latin; j'ai besoin d'une traduction d'Horace. Il y a déjà ici des *De viris illustribus* et des *Cornelius Nepos*. Je prie Votre Grandeur de m'envoyer des exemplaires des discours de Cicéron, des "Salluste," des "Quinte Curce." J'ai demandé sur mon mémoire adressé à sir George Simpson* quatre dictionnaires latin-français, et quatre français-latin. Envoyez-moi

* Sir George Simpson, gouverneur de la Compagnie de la baie d'Hudson.

“ des livres élémentaires, et tous les objets pour
“ les écoles.”

Evidemment une mission où les missionnaires demandent tous ces livres classiques, n'est pas une mission où l'on néglige de donner l'instruction aux enfants.

Jusqu'à ce jour, tous les historiens qui ont écrit sur la Rivière-Rouge et qui ont parlé des commencements de cette colonie, ont beaucoup exalté les efforts des Anglais et des Ecossais pour répandre dans ce pays les bienfaits de la civilisation. Nous ne voulons pas le moins du monde diminuer le mérite que ces hommes ont pu avoir ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que jusqu'ici, on n'a jamais pris la peine de mentionner le nom de Mgr Provencher, qui, deux ans avant l'ouverture d'une école protestante à la Rivière-Rouge, avait deux écoles qui fonctionnaient admirablement, et un cours classique passablement avancé. Il est étonnant qu'on ait fait semblant d'ignorer un homme dont les travaux, pour l'avancement de la colonie, faisaient l'admiration du gouverneur de la Compagnie de la baie d'Hudson, à tel point qu'il n'en parlait qu'avec les plus grands éloges devant le comité de la compagnie en Angleterre.

Voici l'extrait d'une résolution passée au conseil de York Factory, le 2 juillet 1825, à la suggestion de sir George Simpson :

Extract from the minutes of Council held at York Factory, 2 of July, 1825.

“Great benefit being experienced from the
 “benevolent and indefatigable exertion of the
 “Catholic mission at Red River, in welfare and
 “moral and religious instruction of its numerous
 “followers; and it being observed, with much
 “satisfaction, that the influence of the mission
 “under the direction of the Right Reverend
 “Bishop of Juliopolis, has been informly directed
 “to the best interest of the settlement and of the
 “country at large, it is

“Resolved: That, in order to mark our appro-
 “bation of such laudable and disinterested con-
 “duct on the part of said mission, it be recom-
 “mended to the Honorable Committee, that a
 “sum of £50 per annum be given towards its
 “support... &c., &c., &c.”

Voilà comment des hommes à larges vues savaient apprécier le bien opéré par Mgr Provencher dans la colonie de la Rivière-Rouge, non seulement dans l'ordre élevé du salut des âmes, mais aussi dans l'ordre des choses temporelles. *

Le travail de Mgr Provencher devait embrasser tout ce qui peut contribuer à l'éducation de l'es-

* Sir G. Simpson était le type du parfait gentilhomme du monde; doué d'une intelligence peu commune, il joignait à un esprit cultivé, des manières gracieuses et une affabilité qui lui attiraient le respect de ses inférieurs et l'estime de ses amis. Sir George Simpson eut toujours pour Mgr Provencher la plus haute estime, et il le lui prouva en maintes circonstances.

prit, comme aux besoins matériels d'un peuple. Dans sa mission, tout était à créer. La famille que Dieu lui donnait à instruire et à former ignorait les choses les plus élémentaires que tout homme a coutume de savoir lorsqu'il a grandi au milieu d'une société civilisée.

Les étrangers qui arrivent d'Europe pour s'établir en Amérique, apportent avec eux toutes les notions des choses utiles dans un état de vie policée, et chacun d'eux se trouve prêt à contribuer largement au bien général, en procurant aux autres le secours de ses connaissances. Il n'en était pas ainsi des familles nées dans ces pays sauvages, et accoutumées à la vie nomade du désert. Chez elles, les idées d'art, de métier et d'agriculture, étaient inconnues. La tâche de Mgr Provencher et de ses compagnons fut donc de prendre ce peuple enfant et de l'élever.

En 1825 il écrivait à Mgr Plessis : "Quand vous
" me choisissiez un sujet pour les missions, il est
" très important, Monseigneur, que vous voyiez
" à ce qu'il soit habile à toutes sortes d'ouvrages ;
" ici, il faut que le prêtre sache tout faire. Je crois
" avoir déjà fait remarquer à Votre Grandeur,
" qu'outre les bonnes qualités de l'esprit et du
" cœur, s'il avait de la voix ce serait très com-
" mode.

" Que Votre Grandeur ne regarde pas comme
" perdu un sujet *d'espérance* envoyé ici : à la Rivi-
" ère-Rouge, il s'agit de planter la foi ; en Canada,
" il ne s'agit que de l'entretenir."

Les sujets sur lesquels Mgr Provencher avait compté pour des vocations ecclésiastique ne répondirent pas à ses espérances. En 1824, ils quittèrent le pays, après avoir terminé leur cours d'humanités.

“Ceux sur qui je comptais, dit-il à l'évêque de Québec, n'ont point de vocation ecclésiastique. Je m'adresse à Votre Grandeur pour avoir un nouveau sujet l'année prochaine.”

Monseigneur Plessis avait averti Mgr Provencher que Québec ne pourrait pas lui fournir bien longtemps des prêtres. C'était un grave sujet d'inquiétude pour celui-ci.

“Vous m'avez prévenu, lui écrivait-il, que je n'aurais bientôt plus de sujets de votre diocèse. Je souhaiterais pouvoir m'en passer ; je l'avais un peu espéré, mais je me suis trompé. Je ne perds pas de vue l'instruction propre à me procurer de l'aide ; j'en fais presque toute mon occupation. Si je prends les moyens de me procurer la vie plus largement, c'est afin de garder et d'instruire un plus grand nombre d'enfants. Enfin, je prie le maître de la moisson d'envoyer lui-même des ouvriers pour travailler à sa vigne.”

Pendant les cinq premières années de son épiscopat, Mgr Provencher n'eut, pour l'aider à fonder ses pénibles missions sauvages, que deux jeunes prêtres, M. Picard Destroismaisons, et M. Harper, ordonné à la Rivière-Rouge en 1824. Mal-

gré cela, l'instruction ne fut nullement négligée. Au printemps, M. Harper suivait les chasseurs à la prairie, M. Destroismaisons desservait la paroisse de Saint-François-Xavier, et visitait le poste de Pembina, où un bon nombre de Métis s'obstinaient à demeurer; Mgr Provencher demeurait seul à la mission de Saint-Boniface, faisant le catéchisme deux fois par jour aux adultes, et l'école aux enfants.

Un trait remarquable de la vie de ce digne évêque missionnaire, ce fut son assiduité à faire le catéchisme tous les jours jusqu'à sa mort. Son zèle pour instruire les enfants ne se bornait pas aux heures de classe de l'école; il profitait de toutes les occasions pour leur enseigner la religion. Lorsqu'il sortait pour aller visiter quelques familles, s'il rencontrait un enfant sur sa route, il s'arrêtait, l'appelait à lui, et commençait à l'interroger sur son catéchisme, ou à lui faire réciter sa prière. L'enfant était-il ignorant des réponses élémentaires, il l'avertissait de se rendre à l'évêché le lendemain, pour assister au catéchisme. Le nombre de ceux qui venaient y assister était-il petit, il n'y mettait pas moins d'importance. Il arrivait parfois qu'il n'avait pour auditeur qu'un enfant ou un vieillard; pourtant le bon évêque expliquait sa leçon avec autant de zèle que s'il eût eu cent auditeurs.

La mission avait prospéré sous tous les rapports, durant les quatre premières années d'épiscopat de Mgr Provencher. Les bonnes récoltes s'étaient

succédé depuis 1822 jusqu'à 1825; les sauterelles avaient complètement disparu, et l'on croyait le pays délivré de tous fléaux, quand il plut à la divine Providence de faire passer Mgr Provencher et son peuple par un autre genre d'épreuve.

CHAPITRE VIII

Grande inondation (en 1826).—La colonie ruinée.—Départ d'une partie des habitants.—Courage de Mgr Provencher pour se relever de ce désastre.—Les colons remplacés par des familles venues du Nord.

Au printemps de 1825, l'eau, dans la rivière Rouge, monta un peu plus que de coutume; quelques endroits bas furent inondés, et néanmoins les colons n'eurent à subir aucun dommage.

Depuis l'arrivée des blancs dans ce pays, personne n'avait eu connaissance d'aucune inondation. Les Indiens racontaient bien qu'au printemps d'une époque antérieure très éloignée, l'eau avait recouvert les prairies, et que la rivière avait débordé très loin dans la plaine; mais personne ne pouvait fixer la date de cette inondation; la génération d'alors n'en avait pas été témoin.

Le 15 octobre de l'année 1825, la neige, contre l'ordinaire, commença à tomber en grande abondance.* L'été précédent, à cause de pluies fré-

* A la Rivière-Rouge, il y a ordinairement très peu de neige, à cause de la sécheresse de l'atmosphère.

quentes, l'eau s'était maintenue haute dans toutes les rivières et les lacs. Cet hiver fut un des plus rudes qu'on eût jamais vus dans le pays. Le froid s'y maintint à un degré très élevé ; depuis 25 ans, les anciens ne se rappelaient pas avoir vu un hiver aussi rigoureux. Le printemps fut long ; pendant tout le mois d'avril, un vent froid du nord souffla continuellement. La grande quantité de neige tombée se fondit tout à coup vers les premiers jours de mai. La glace qui partait ordinairement vers le 20 avril, ne se mit en marche cette année-là que le 5 mai ; elle avait encore toute son épaisseur comme en hiver.

L'eau était déjà au-dessus des côtes de la rivière lorsque la glace se mit en mouvement. Entraînée par la force du courant, elle rasa tout sur son passage : maisons, arbres, rien ne lui résistait. Les gens se hâtèrent de chercher des refuges sur les coteaux. L'eau monta graduellement depuis la fin d'avril jusqu'au 20 de mai.

L'endroit où se retira Mgr Provencher avec la plus grande partie de son peuple fut environné d'eau de tous côtés, en sorte qu'ils se trouvèrent dans une île.

Deux ou trois jours avant le 20 mai, les gens voyant l'eau qui continuait à monter, et qui rétrécissait de plus en plus le coteau sur lequel ils avaient cherché un refuge, furent pris de frayeur, et crurent qu'ils étaient tous destinés à périr submergés. Mgr Provencher lui-même, voyant qu'il n'y avait aucun secours humain à attendre

pour échapper au danger d'être noyé, dit à son monde d'implorer le secours du Ciel ; il ordonna deux jours de jeûne et fit des prières ferventes, pour demander à Dieu d'arrêter ce fléau, qui les menaçait comme un déluge. Le 20 mai l'eau cessa de monter, mais durant toute une semaine elle resta au même niveau. Enfin, vers la fin du mois, elle commença à baisser graduellement, et le 20 juin la rivière rentrait dans son lit. L'eau s'était élevée de 40 pieds au-dessus du niveau ordinaire de l'été.

Quand Mgr Provencher put revenir à sa maison, il la trouva toute détériorée par l'eau. Cette maison et la chapelle étaient les seuls édifices que l'inondation eût épargnés. Les objets qui avaient été laissés dans la chapelle étaient tous gâtés, et il fallut plusieurs jours pour les remettre en état de servir. Il y avait plus d'un mois et demi que Mgr n'avait eu le bonheur de dire la sainte messe, seule consolation qui lui restât au milieu de ces épreuves. A la suite de ce fléau, deux cent cinquante personnes passèrent aux Etats-Unis. La plupart de ces gens étaient des colons que lord Selkirk avait amenés du Canada.

Dans un pays situé comme l'était la Rivière-Rouge, une pareille désertion des habitants était bien de nature à décourager une âme moins ferme que celle de Mgr Provencher.

A la suite d'efforts aussi infructueux pendant huit années, plus d'un se serait dit : " Le temps " n'est pas arrivé pour fonder une mission ici ; en

“ruinant cette colonie, la Providence ne semble-t-elle pas nous signifier l'ordre de partir ?” Mais rien ne put ébranler le courage de Mgr Provencher. On aurait dit que Dieu lui faisait pressentir les destinées futures de ce pays, et la nécessité d'affermir dans ce sol, par la souffrance et la patience, les racines du catholicisme.

Un jour, en 1830, il disait à un Canadien : “Ce pays, aujourd'hui sauvage, deviendra un grand pays, et vos enfants le verront.”

Après l'inondation, Mgr Provencher se remit courageusement à l'œuvre, pour faire renaître la vie et ramener l'ordre dans la petite colonie dispersée. Il n'y avait plus de maisons ; les gens se logeaient sous des tentes, l'évêque les exhorta à rebâtir chacun son logement ; il allait visiter les familles pour les encourager, en leur donnant lui-même l'exemple.

Ceux qui quittèrent le pays pour les Etats-Unis vendirent à bas prix les quelques animaux qu'ils avaient élevés ou achetés. Mgr Provencher profita de cette occasion pour se monter une ferme, et s'assurer par là des moyens de subsistance moins sujets à manquer que la chasse dans les prairies.

Au commencement de l'hiver de 1826, il arriva du Nord dans la colonie environ 150 personnes ; c'étaient des familles de voyageurs canadiens, qui sortaient du service de la Compagnie de la baie d'Hudson, pour s'établir sur des terres. Le vide fait par le départ de ceux que l'inondation avait découragés, se trouva rempli par des gens

habitué au pays, et plus capables que des étrangers d'en supporter les inconvénients. Ces gens venaient surtout dans le but de s'instruire des vérités de la religion.

Monseigneur Provencher, qui était venu dans les missions pour y chercher des brebis perdues, fut grandement consolé par l'arrivée de ces nouvelles familles, si bien disposées à recevoir l'instruction religieuse.

En 1827, M. Destroismaisons retourna au Canada, et fut remplacé par un jeune ecclésiastique tonsuré, M. Boucher, élève du collège de Nicolet.

Par le départ de M. Destroismaisons, Mgr Provencher se trouvait avec un seul prêtre, M. Harper, tandis qu'il aurait eu besoin de trois ou quatre prêtres. Il aurait désiré en consacrer un uniquement à l'instruction des sauvages ; mais les vocations pour ce genre de ministère étaient rares.

Monseigneur Plessis était mort à Québec en 1825 ; l'évêque de la Rivière-Rouge n'apprit cette triste nouvelle qu'en 1826 ; il fut profondément affligé de cette perte. " J'ai été sensiblement affligé de la mort de Mgr de Québec, écrit-il à Mgr Lartigue. J'ai, outre des raisons générales, bien des motifs particuliers de le regretter. J'avais tout reçu de lui. Il avait peut-être de moi une opinion plus avantageuse que je ne méritais ; il m'avait élevé au faîte des dignités de l'Eglise. "

Mgr Provencher retrouva dans le successeur de Mgr Plessis un ami dévoué.—Mgr Panet ne né-

gligea rien pour alléger à Mgr Provencher le fardeau pesant des missions de la Rivière-Rouge. La correspondance intime de ces deux évêques est remplie de ce doux charme de l'amitié, et de cet abondon auquel on se laisse aller avec un ami sincère, pour se soulager un peu des rudes et fatigantes luttes de la vie.

Relégué au bout du monde, Mgr Provencher ne recevait ordinairement qu'une fois l'année des nouvelles de son pays. C'était pour lui une jouissance qui lui faisait oublier un moment sa vie de sacrifices, lorsque, au printemps, les voyageurs lui remettaient la correspondance du Canada. Il faut avoir vécu ainsi séparé de la société pendant des années, pour se faire une idée du plaisir qu'on éprouve à recevoir la nouvelle du plus petit événement. * Monseigneur Panet tenait pour ainsi dire un journal exact de tout ce qui se passait d'un peu intéressant, d'une année à l'autre, pour en informer son bon ami Mgr Provencher. C'est grâce à tous ces renseignements que l'évêque de la Rivière-Rouge, quoique bien éloigné de Québec, fut toujours parfaitement au courant de tous les événements politiques et religieux qui eurent lieu à cette époque, ce qui lui permit, plus tard, de rendre des services signalés à la province de Québec.

* Depuis la construction du chemin de fer Pacifique-Canadien, les nouvelles arrivent tous les jours sur tout le parcours de cette immense ligne.

Pendant le cours de l'année 1828, Mgr Provencher pensa à se construire un logement un peu plus convenable que celui qu'il habitait depuis 1818.

“ La récolte de cette année est excellente, écrit-il à Québec ; j'en profite pour commencer à me bâtir une maison en pierre. Notre maison en bois, quoique assez grande, est peu solide et très froide. Je vais tâcher d'en bâtir une assez grande et assez solide pour qu'elle puisse servir longtemps. Je ne suis pas sûr si ma bourse est assez pleine pour commencer ces travaux. La pierre n'est pas proche, ce sera la plus grande dépense. Je voudrais la faire pour hiverner dedans l'année prochaine.”

Il n'y avait point de carrière connue dans le pays ; il fit ramasser la pierre le long des grèves de la rivière Rouge. Il invita ensuite les colons à venir donner des jours de corvée pour la charroyer sur place, en se servant de bateaux, qu'on traînait avec de longues cordes.

Mais lorsque la pierre fut toute rendue, il manquait une chose essentielle pour construire la maçonnerie : on n'avait point de chaux. Personne n'avait encore essayé d'en faire. Monseigneur crut qu'une espèce de terre grisâtre, dont les gens se servent pour fermer les joints des maisons en bois, suffirait pour lier les pierres, et donner aux murs assez de solidité. Il remplaça donc la chaux par la glaise. Malheureusement, il s'aperçut un peu tard que ce ciment ne valait rien, et qu'il eût

mieux valu attendre pour s'en procurer un meilleur.

Quand cette maison fut terminée, en 1830, et qu'il vit le peu de succès de son entreprise, il se promit bien de ne jamais recommencer un semblable ouvrage. Aussitôt qu'il pleuvait, l'eau délayait cette terre sans consistance, s'ouvrait des voies dans la maçonnerie, qui se lézardait de tous côtés. Durant l'hiver ces murs mal joints garantissaient moins du froid que sa maison en bois, et lorsque cette terre se séchait, il s'en échappait toujours une poussière qui salissait tout dans la maison. Elle ne put être habitée que quelques années.

Au commencement de l'année 1829, Mgr Provencher eut la satisfaction d'ouvrir une école de filles, comme il le désirait depuis si longtemps.

Deux demoiselles Nolin, filles d'un ancien bourgeois du Nord-Ouest, avaient reçu une assez bonne éducation au Canada, où leur père les avait envoyées. Elles demeuraient à Pembina. Dès l'année 1824, Mgr Provencher avait fait auprès d'elles des démarches pour leur confier son école de filles, en attendant qu'il pût se procurer des religieuses. Mais ne voulant pas abandonner leur vieux père, qui avait besoin d'elles, elles avaient attendu que Dieu l'eût retiré du monde pour se rendre aux désirs de Mgr Provencher.

L'école s'ouvrit au commencement de janvier 1829, et au mois de juillet Mgr se félicitait déjà des heureux succès obtenus.

Les difficultés qu'il prévoyait déjà devoir rencontrer pour établir dans ces pauvres missions un couvent de religieuses, le firent dès lors songer à former une communauté avec des filles du pays. Il en parla, à plusieurs reprises, aux évêques du Canada, qui ne le dissuadèrent pas de ce dessein, s'il croyait pouvoir trouver des sujets propres à remplir ses vues. Mais la Providence en décida autrement : il fallut que la Rivière-Rouge allât puiser ses premiers sujets au Canada, comme autrefois le Canada était allé demander les siens à la France.

Après la construction de sa maison, il était resté à Mgr Provencher une quantité assez considérable de pierre ; il en fit charroyer encore pendant l'été de 1829, et lorsqu'il crut en avoir suffisamment pour faire les fondations d'une cathédrale, il forma le dessein de descendre en Canada, pour aller y recueillir des aumônes. Le gouverneur Simpson l'encouragea dans sa détermination, et lui promit un don de cent louis sterling, s'il voulait bâtir une cathédrale en pierre. Encouragé par ce premier don, et par l'espoir d'être bien accueilli au Canada, il se décida à partir à l'été de 1830. Il se mit en route au mois d'août, laissant le soin de la mission à M. Harper.

CHAPITRE IX

Deuxième voyage au Canada.—Démarches pour trouver des missionnaires.—Souscription abondante.—Retour à Saint-Boniface.—Travaux de la cathédrale.—Développement des missions.—Requête des habitants de la Colombie.—Nouveau projet d'aller au Canada et même en Europe.—Passage à Montréal et à Québec.—Départ pour l'Europe.

Le but que se proposait d'abord Mgr Provencher dans son voyage au Canada, était de recueillir des aumônes pour la construction de sa cathédrale; mais il voulait aussi trouver un prêtre qui consentît à se dévouer, pour de longues années, exclusivement à l'instruction des sauvages. Avant qu'un prêtre puisse se rendre utile auprès de ces pauvres infidèles, il lui faut acquérir une certaine connaissance de leur langue, et ordinairement il n'y réussit qu'après deux ou trois années d'études et de résidence auprès d'eux. De tous les genres de ministère pour un missionnaire, celui-ci est de beaucoup le plus pénible et le plus répugnant. Pour s'y adonner longtemps, il faut

plus que des forces physiques, et qu'une santé robuste ; il faut des vertus héroïques, et un renoncement complet à tout ce qui flatte la nature.

Le missionnaire qui se consacre à l'instruction des sauvages est obligé d'embrasser pour ainsi dire leur genre de vie. Il faut qu'il les suive dans leur vie nomade, qu'il habite comme eux sous la tente, qu'il couche sur la terre dure, qu'il supporte les fatigues imposées par les longues marches ; enfin, qu'il se contente d'une nourriture presque toujours dégoûtante pour l'homme civilisé.

Après cela, peu de consolations à attendre de leur part. Le sauvage se fait chrétien, mais rarement il manifeste sa reconnaissance pour les bienfaits qu'il reçoit. On dirait qu'il se regarde comme un roi à qui tous les égards sont dus, et de qui nous sommes les obligés, après nous être dépouillés de tout pour lui. Par goût naturel, le missionnaire n'aimera jamais ce genre de vie ; il s'y consacre par vertu, par amour pour les âmes, et soutenu continuellement par les sublimes pensées que lui inspire la foi. En demandant des missionnaires pour ce rude apostolat, il ne faut donc pas leur peindre sous de brillantes couleurs un tableau qui n'offre en réalité rien d'attrayant pour les sens.

Le premier soin de Mgr Provencher, en arrivant au Canada, fut de demander aux évêques de vouloir bien lui désigner quelque prêtre qui serait prêt à se consacrer aux missions sauvages. Il voulait l'envoyer passer un peu de temps au lac

des Deux-Montagnes, pour lui faire étudier la langue algonquine. *

En 1827, lors du départ de M. Boucher pour la Rivière-Rouge, il avait été aussi question de M. George Belcourt, jeune prêtre qui venait d'être ordonné au séminaire de Nicolet. Il était curé de Sainte-Martine, dans le district de Montréal. C'était un ecclésiastique de talent, de bonne volonté, et d'une santé robuste. Mgr Provencher écrivit à Mgr de Telmesse, pour le prier de voir si M. Belcourt serait encore disposé à se consacrer pour la vie aux missions sauvages. "Où me faudra-t-il frapper, lui dit-il, si cette porte ne s'ouvre pas ? je ne connais personne. Je vous aurai la plus grande obligation si vous pouvez me procurer un sujet sage, prudent, grave ; qualités qui supposent du talent. Mettez-vous à ma place, et vous verrez que je ne demande pas trop."

Pendant que Mgr de Telmesse sondait les dispositions de M. Belcourt, un prêtre de Québec, sujet distingué, attaché à la cure de Saint-Roch, M. Mailloux, s'offrit à Mgr Provencher pour le suivre dans les missions. Trouvant en lui toutes les qualités qu'il souhaitait dans un prêtre missionnaire, Mgr se hâta de l'accepter, et il comptait si bien sur lui qu'il écrivit à M. Belcourt pour lui dire de ne point se déranger dans sa cure.

* La langue algonquine est presque la même que celle parlée par les Sautaux de la Rivière-Rouge ; il n'y a guère de différence que dans la prononciation.

Les choses en étaient à ce point au mois de janvier 1831, lorsque Mgr Provencher eut la douleur de voir M. Mailloux renoncer au dessein de se donner à la mission de la Rivière-Rouge. Ce contretemps l'affligea profondément, d'autant plus qu'ayant déjà remercié M. Belcourt de ses services, il ne savait plus maintenant à qui s'adresser. Il écrivit à Mgr de Telmesse, son confident dans toutes ses peines :

“ Monseigneur de Québec m'ôte un sujet sur lequel je comptais, et qui me convenait pour cette œuvre. Il ne m'en donne point d'autre que M. Belcourt, que j'ai honte de demander de nouveau. Il m'offre un ecclésiastique ; mais j'ai la plus grande répugnance à me contenter d'un jeune homme qui se repentira peut-être aussitôt qu'il se sera décidé. L'affaire des missions n'avancera à rien ; il faudra que je passe ma vie avec des jeunes gens, avec lesquels peut-être je ne sympathiserai pas : source de chagrins et de découragements, sans compter que le diable y trouve son compte.

“ En venant au Canada, j'étais plein d'espérance d'avoir un compagnon avec lequel je pourrais, loin de mon pays, de mes amis et de tout ce qui m'attache naturellement au sol natal, couler en paix le reste de mes jours. Relégué comme je le suis, abandonné à moi-même, j'ai besoin de consolation, de soutien et d'appui. Je n'ai pas assez de vertu pour me suffire à moi-même. Aidez-moi donc à me tirer d'affaire, si vous croyez pouvoir ici quelque chose sur l'esprit des évêques.

“ Je suis affligé, chagrin de toutes ces tracasseries qu'on me suscite. Quand je presse pour

“ un sujet, on me remet à ce printemps, et même
“ à une autre année, comme si on avait des pas-
“ sages quand on veut !

“ On dirait que cette mission de la Rivière-
“ Rouge ne les regarde pas ; c'est pourtant leur
“ ouvrage que je fais là ! ”

Le 17 février 1831, Mgr Provencher fit le voyage de Sainte-Martine pour aller exposer lui-même à M. Belcourt l'embarras dans lequel il se trouvait. Heureusement les affaires furent faciles à régler. M. Belcourt désirait depuis longtemps se donner à ce genre de ministère ; au lieu de faire des objections, il courut au-devant des désirs de l'évêque de la Rivière-Rouge, et le 19 de février, Mgr Provencher put écrire à Mgr Lartigue que son missionnaire partait pour le lac des Deux-Montagnes, pour y prendre des notions de la langue algonquine, en attendant le moment du départ.

La générosité que Mgr Provencher trouva dans le clergé et auprès des fidèles, le dédommagea amplement de la peine qu'il avait eue à se procurer un missionnaire. C'était la troisième fois qu'il tendait la main à ses compatriotes pour l'œuvre des missions. Partout on lui fit un bon accueil, et les bourses de ses amis lui furent largement ouvertes.

Avant de quitter la Rivière-Rouge, Mgr Provencher avait écrit au président de l'œuvre de la Propagation de la Foi à Lyon, pour lui demander de l'aide pour ses missions ; il reçut au Canada une réponse lui annonçant que l'œuvre de la Propagation

gation lui allouait la somme de 2 870 francs. Cette heureuse nouvelle le combla de joie, et il s'empressa d'en faire part à Mgr Lartigue : " Voilà, lui " dit-il, un secours auquel je ne m'attendais pas si " tôt ; cela me fait espérer pour l'avenir."

Son voyage était couronné de succès : il avait un missionnaire pour les sauvages, et une somme qui lui permettait de pousser assez loin les travaux de sa cathédrale. Il passa le reste de l'hiver à Québec, et le 17 avril il s'embarqua à Lachine avec M. Belcourt, pour retourner à ses missions. Son voyage dura juste deux mois ; le 17 juin, il descendait à Saint-Boniface, après une absence d'une année entière.

Monsieur Harper, qui avait été chargé du soin de la mission pendant l'absence de Mgr Provencher, avait obtenu la permission de retourner au Canada. Mgr Provencher ne s'attendait pas à un aussi prompt départ ; il aurait bien désiré le voir rester encore quelques années, pour donner à M. Belcourt le temps de se livrer à l'étude des langues sauvages. Mais, comme le lecteur a déjà pu le voir, Monseigneur n'avait pas encore réussi à garder plus de deux prêtres avec lui, et l'arrivée d'un nouveau missionnaire à la Rivière-Rouge semblait toujours être le signal du départ d'un autre.

Monseigneur espérait jeter les fondations de sa cathédrale à son retour du Canada. Il comptait sur l'unique maçon assez habile dans le pays pour diriger les travaux d'une telle construction. Mal-

heureusement celui-ci était engagé à la Compagnie de la baie d'Hudson, et il fallait attendre à l'année suivante pour faire venir d'autres maçons du Canada, en sorte que les fondations de l'église ne furent commencées qu'au mois de juin 1833.

La pauvre chapelle dans laquelle Mgr Provencher était obligé de faire ses offices, était dans un pitoyable état de dénuement. Pour ménager l'argent qu'il destinait à sa cathédrale en pierre, il n'osait pas faire de dépenses inutiles sur une construction qu'il lui faudrait bientôt démolir. Telle qu'elle était, sans voûte ni lambris, il continua de s'en servir en attendant sa nouvelle église, dont les travaux marchèrent lentement.

La main-d'œuvre était rare. Durant l'été, les hommes préféraient courir à la chasse plutôt que de travailler à la journée. Pour ne pas trop laisser languir l'ouvrage, Mgr Provencher se prêta aux plus humbles travaux.

Il aidait à porter sur les échafauds la pierre et le mortier. Comme sa force était herculéenne, il portait souvent le double des charges ordinaires. Lorsqu'une grosse charge de pierre était placée sur un brancard, il disait à deux manœuvres : " Prenez un bout à vous deux ; je porterai bien l'autre à moi seul."

Tout ce travail fatigant n'empêchait pas Mgr Provencher de consacrer au moins une heure chaque jour à faire le catéchisme.

En 1832, M. Charles Poiré, qui avait terminé ses études théologiques à Québec, se consacra aux

missions de la Rivière-Rouge. Il fut ordonné prêtre à Saint-Boniface en 1833, et chargé de la desserte de Saint-François-Xavier. Un autre ecclésiastique, M. Jean-Baptiste Thibault, aussi de Québec, vint rejoindre son confrère M. Poiré en 1833. Il fut ordonné prêtre le 8 septembre de la même année, et chargé du soin du cours classique, que Mgr Provencher continuait à entretenir dans son évêché. *

La souscription faite en Canada fut assez vite épuisée, car elle ne fut pas exclusivement employée pour la construction de l'église. Monseigneur avait à entretenir deux écoles, à nourrir et à payer ses missionnaires, à construire des chapelles dans les missions. En 1834, il se trouvait à bout de finances, et il fallait songer à trouver de l'argent pour continuer les œuvres commencées.

M. Belcourt, dont les progrès dans la langue sauvage avaient été rapides, alla en 1833 fonder une mission à 45 milles de Saint-Boniface; cette mission devait être exclusivement pour les sauvages. Le dessein de Mgr Provencher était de les réunir en village, pour les faire adonner à l'agriculture. Il écrit à l'évêque de Québec pour lui faire part de ce projet :

* De tous ceux qui sont venus dans les missions du Nord-Ouest, M. J.-Bte Thibault a été le plus persévérant et le plus fidèle au poste. Il a été l'un des plus courageux auxiliaires de Mgr Provencher, et celui qui a le plus contribué à la conversion des sauvages : sa vie mériterait d'être écrite.

“M. Belcourt, lui dit-il, sait déjà la langue sauvage ; il a composé un dictionnaire, et sa grammaire est très avancée. Il a une mission désignée, avec mon approbation et celle du gouverneur, qui voit d'un bon œil nos efforts pour instruire les sauvages. J'ai fait demander, par la baie d'Hudson, 50 pioches et les ferrements d'une charrue, pour aider les sauvages à cultiver. Je donnerai, le printemps prochain, des bœufs pour labourer un morceau de terre, que les sauvages sèmeront en patates et en blé-d'Inde.

“Il faudra bâtir cette nouvelle mission....J'aurai cet automne quatre écoles, qui contiendront 150 enfants.”

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici que nos hommes d'Etat, qui bâtissent des systèmes pour civiliser les sauvages, et qui s'imaginent avoir le mérite d'y avoir pensé les premiers, ont eu des devanciers dans les premiers missionnaires.—Ces hommes de Dieu se sont appliqués, non seulement à enseigner la religion aux sauvages, mais à leur procurer tous les avantages de la vie civilisée.

Pour se procurer les moyens de soutenir ses missions Mgr songea de nouveau à tendre la main à l'étranger ; mais cette fois il pensa à se rendre jusqu'à Rome.

En 1834, il reçut une requête signée par une vingtaine de familles canadiennes établies sur la rivière Wallamette, affluent de la Colombie, dans l'Orégon. Ces bonnes gens, en décrivant la beauté du pays et la fertilité des terres, se plaignaient de manquer de prêtres pour baptiser et instruire

leurs enfants, et pour régulariser leurs mariages. Mgr Provencher montra cette requête au gouverneur de la Compagnie de la baie d'Hudson, sir G. Simpson. Ce monsieur goûta si bien cette demande qu'il promit immédiatement de fournir toutes les facilités possibles aux missionnaires pour se rendre à la Colombie. Il est bon de remarquer ici que, sans l'aide de la compagnie, il était impossible alors d'envoyer des prêtres à la Colombie Britannique.

Voyant que cette affaire prenait une bonne apparence, Mgr Provencher résolut de s'en occuper activement, et ce fut surtout pour trouver les moyens de la faire réussir qu'il se détermina à faire le voyage d'Europe.

Au printemps de 1834, il congédia ses maçons, qu'il ne pouvait plus payer, et arrêta toute dépense.

Pour son voyage, la question d'argent était ce qui l'inquiétait le plus, mais la Providence vint à lui si à propos, qu'il y vit la volonté de Dieu approuvant sa détermination.

Le gouverneur Simpson offrit à Mgr Provencher un passage gratuit jusqu'à Londres par la baie d'Hudson, ou jusqu'à Montréal par la voie des canots. La route de la baie d'Hudson était plus courte, mais, comme il avait besoin de voir l'évêque de Québec au sujet de la mission de la Colombie, il préféra prendre le chemin des canots.

Un peu avant son départ, il écrivit au coadjuteur de Mgr Panet, pour le féliciter sur son titre nouveau, et pour lui dire combien il était heureux de le voir enfin élevé à cette dignité.

“ MONSEIGNEUR,

“ Depuis les dernières annonces par M. Caseau, je crois pouvoir hasarder ce titre ; vous devez être évêque enfin ; il y a assez longtemps que vous êtes sur les rangs.

“ Votre lettre annonce tout votre malaise ; il est bien raisonnable. Néanmoins je vous en crois sorti sans aucun détriment, ni d'honneur ni de mérite aux yeux du clergé et du pays. Plus tard on verra peut-être les vues de Dieu en tout cela.

“ Je ne suis pas étonné de vous voir effrayé à la vue du pesant fardeau qui est suspendu sur vos épaules ; l'onction sainte animera et fortifiera votre confiance dans le grand Evêque de nos âmes, qui vous veut là sans doute.

“ Veillez d'un œil *d'Argus* sur les élèves du sanctuaire. Le jeune clergé se forme assez mal dans les collèges dont le but n'est pas la science ecclésiastique. Il ne se sépare pas du monde, dont au contraire il reçoit les compliments ; aussi l'aime-t-il et l'imite-t-il dans ses modes, ses aises, son faste, etc., etc. Ce reproche me revient de plus d'un côté ; on marche loin de la voie de Jésus-Christ.”

A Saint-Boniface, Mgr Provencher confia le soin de la mission à M. Thibault, qu'il nomma administrateur durant son absence. M. Belcourt fut exclusivement chargé d'instruire les sauvages. Les choses étant ainsi réglées, il se mit en voyage pour le Canada le 17 août 1835.

Qui n'admirerait ici le zèle de Mgr Provencher pour l'extension du règne de Dieu ? N'est-ce pas un spectacle étonnant, et qui rappelle le zèle des

premiers apôtres se partageant la terre, que celui de cet évêque missionnaire, assisté seulement par trois prêtres, dans un vicariat plus vaste que l'Europe entière, entreprenant d'étendre encore l'immense champ de ses travaux, pour porter les secours de la religion à quelques familles perdues dans ces déserts ?

Au sud, son plus proche voisin est l'évêque de Saint-Louis, à cinq cents lieues de Saint-Boniface, et sa sollicitude s'étend à tous ceux qui échappent à la houlette de cet autre évêque missionnaire. Mgr Provencher écrit à l'évêque de Saint-Louis, pour lui demander des pouvoirs de grand vicaire en faveur des chrétiens que ses missionnaires rencontreront hors des limites de sa propre juridiction.

A l'ouest, la juridiction de Mgr Provencher s'étend j'usqu'au pied des montagnes Rocheuses, à 800 milles de Saint-Boniface ; et le voilà qui part pour Rome, afin d'obtenir que cette juridiction s'étende cinq cents milles plus loin, c'est-à-dire jusqu'à l'océan Pacifique. Au nord, son vicariat n'a d'autres limites que les bords de la mer Glaciale.

Monseigneur Provencher embrasse dans son zèle ces territoires immenses. Une seule pensée occupe son âme : celle de trouver des prêtres pour les envoyer au bout du monde, porter la connaissance de Dieu, et ouvrir le ciel à ceux qui sont encore dans l'infidélité. Timide pour lui-même, il est plein de feu lorsqu'il s'agit de la gloire de la sainte religion, et de l'extension du règne de l'Evangile.

On va voir qu'avant peu d'années, cette entreprise sera couronnée de succès. Deux ans plus tard, il y aura des missionnaires à la Colombie, et en 1842, il y aura des missionnaires au pied des montagnes Rocheuses.

Monseigneur Provencher, parti de Saint-Boniface le 17 août 1835, arriva à Montréal le 12 octobre. Il fit connaître à Mgr Lartigue le besoin qu'il y avait de la visite d'un prêtre sur la rivière des Ottawas, où il y avait beaucoup de familles sans aucuns secours de la religion. Les catholiques des environs du fort Coulonge ayant appris que l'évêque de la Rivière-Rouge devait descendre cette année-là, le guettaient sur son passage, afin de faire baptiser leurs enfants. Ceux qui n'avaient pas pu se rendre au fort pendant le court séjour qu'y fit l'évêque, allaient à sa rencontre sur l'eau, ou lui demandaient du rivage où il devait s'arrêter, et s'il voudrait baptiser leurs enfants le soir. * La réponse étant donnée, ces braves gens venaient de tous côtés, et d'aussi loin qu'on avait pu les avertir. Ils avaient prié Mgr Provencher de s'intéresser pour eux auprès de l'évêque de Montréal.

Après s'être acquitté de cette importante commission, Mgr Provencher se rendit à Québec. En quittant Montréal, il avait signé, conjointement avec le clergé du district, une requête au Pape, pour demander que Montréal fût érigé en évêché.

* Notes de Mgr Provencher.

Quoique éloigné du Canada depuis dix-huit ans, il s'était toujours tenu au courant des questions religieuses qui agitaient le diocèse de Québec, au sujet de la nomination de Mgr de Telmesse. Il promit à celui-ci de s'intéresser, auprès des Congrégations Romaines, au règlement de cette question.

“ Si Dieu, lui dit-il dans une lettre, si Dieu qui se sert de toutes sortes d'instruments pour faire éclater sa gloire, daigne se servir de moi en cette occasion, pour rendre quelques services à la religion et à mon pays, je m'estimerai trop heureux. Mais que suis-je pour cela ? ”

Monseigneur Provencher avait toujours de lui-même la plus humble opinion, et il se croyait dépourvu de tous talents. Nous allons voir cependant que ce fut grâce au mémoire qu'il écrivit, à la demande d'un cardinal, que le jour se fit à Rome sur cette question si longtemps embrouillée.

A Québec, Mgr Provencher exposa à l'évêque, Mgr Signay, l'état des missions de la Rivière-Rouge, et aussi la nécessité de procurer au plus tôt les secours de la religion aux habitants de la Colombie, qui tendaient les mains au Canada.

Pour subvenir aux besoins de ces missions en expectative, il fallait aviser aux moyens de se procurer de l'argent, et des secours sur lesquels on pourrait à l'avenir compter chaque année, sans être obligé de recourir continuellement aux quêtes. La Propagation de la Foi, qui aidait déjà si puissamment les missions d'Orient, et qui depuis

deux ans offrait une allocation aux missions de la Rivière-Rouge, n'était pas encore établie au Canada.

Monseigneur Provencher suggéra à l'évêque de Québec de demander à Rome, pour son diocèse, l'établissement de cette association, avec les mêmes privilèges qu'avait celle de Lyon. Celui-ci, à qui il suffisait de montrer du bien à faire, acquiesça à toutes ces suggestions, et encouragea l'évêque de la Rivière-Rouge dans tous ses projets pour l'extension des missions.

Mais si Mgr Provencher trouva l'évêque de Québec tout disposé à l'approuver, il n'en fut pas tout à fait ainsi de ses amis. On blâmait hautement son voyage à Rome, et on lui suscita mille tracasseries pour l'en détourner.

Il en parla à l'évêque de Montréal, son confident, dans une lettre du 30 octobre 1835.

“ Je suis à Québec, lui dit-il, et je ne sais pas encore si Québec sera le terme de mon voyage. “ On aimerait mieux me voir rester au Canada. La “ grande objection qu'on met en avant, c'est la “ dépense qu'entraînerait un tel voyage. Je n'y ai “ pourtant pas renoncé. On me dit que toutes les “ caisses sont vides à Rome, qu'il n'y a pas moyen “ de songer à recueillir des fonds dans ce pays-là, “ que mes affaires peuvent se traiter par lettres, “ etc., etc. Pour moi, je pousse toujours en avant, “ en attendant que la Providence se prononce. “ J'avais cru partir à sa voix. Je crois que j'aurais “ mieux fait de passer par la baie d'Hudson. Mais “ comment prendre des arrangements pour mes

“ missions, sans connaître les dispositions de l'évêque de Québec ? Il paraît que l'on me donnera des prêtres pour la mission de la Colombie.”

La Providence, qui était venue au secours de Mgr Provencher pour un passage de Saint-Boniface à Montréal, ne lui fit pas défaut en Canada. C'était la question d'argent qui était le plus grand obstacle à son voyage. Cette question étant réglée, les autres obstacles tombaient d'eux-mêmes. M. Jacques Lebourdais, curé de la Rivière-du-Loup, leva les difficultés pécuniaires, en s'offrant à payer toutes les dépenses du voyage, à la condition qu'il serait le compagnon de l'évêque en Europe. Son offre fut acceptée, et le départ pour Londres fut fixé au 25 novembre 1835.

CHAPITRE X

Démarches pour trouver des missionnaires.—Mgr Provencher passe un an au Canada.

Monseigneur Provencher et son compagnon s'embarquèrent à New-York le 1er décembre 1835, sur un voilier en destination de Liverpool. La traversée, quoique très heureuse, dura cependant 26 jours. En débarquant à Liverpool, Mgr Provencher écrivit à l'évêque de Québec, pour presser le projet de mission à la Colombie.

“ Je ne sais pas, lui dit-il, combien de temps je
“ serai à Londres ; tout cela dépendra de mes affai-
“ res. Je prie Votre Grandeur de penser à la mis-
“ sion de la Colombie. Songez que les ministres
“ protestants ravagent déjà cette vigne sans racine ;
“ une année de retard la fera peut-être sécher. Je
“ presse pour l'acquit de ma conscience, en don-
“ nant à Votre Grandeur les informations qui me
“ sont connues. Je vous ai même laissé, dans
“ une lettre du gouverneur Simpson, le moyen de
“ la fondation ; le reste dépendra de Dieu, qui,
“ en arrangeant cela, a sans doute pensé à dispo-
“ ser les choses en Canada. Vous trouverez, je
“ n'en doute pas, de bons sujets, si vous faites

“ connaître votre désir, et vous serez surpris de
“ les trouver peut-être dans ceux auxquels vous
“ n’avez jamais pensé.”

“ Demandez à Dieu que mon voyage, qui a été
“ heureux jusqu’ici, devienne maintenant conso-
“ lant par la vue d’un avenir lumineux pour tant
“ d’âmes assises à l’ombre de la mort. Pour cela
“ il faudra que ce Dieu bon, dont je cherche à faire
“ connaître le nom, daigne bénir mes projets, et
“ mes demandes en Angleterre, en France et à
“ Rome. *O utinam ! !* ”

Le pieux évêque pourrait dire comme saint Paul, “ que le zèle de la gloire de Dieu le presse
“ partout.” Il ne pense qu’à ses chères missions, et aux moyens de les agrandir pour sauver plus d’âmes.

De Liverpool, Mgr Provencher se rendit à Londres, où il passa 20 jours, pour y traiter les affaires de sa mission, et celle de l’érection de l’évêché de Montréal.

Rome ne voulait procéder à l’érection de ce nouvel évêché qu’après s’être assurée que le gouvernement anglais n’y mettrait point opposition. Mgr Provencher avait donc besoin de voir à Londres lord Glenelg, ministre des colonies, pour avoir son assentiment. Celui-ci le reçut avec la plus grande courtoisie, et lui promit de s’occuper immédiatement de sa demande; ce qu’il fit en effet, par une réponse qui tarda un peu, mais qui fut favorable.

Sir G. Simpson se trouvait alors à Londres. C’était une belle occasion pour obtenir des faveurs

du comité de la compagnie, et pour s'entendre sur les moyens de transporter les missionnaires à la Colombie. Dès sa première réunion, le comité accorda toutes les demandes faites en faveur des missions, et la seule condition qu'il exigea fut que les missionnaires seraient Canadiens.

Monseigneur Provencher ne cessait de remercier Dieu du succès obtenu dans cette démarche. Il écrivit à l'évêque de Québec pour lui annoncer ces bonnes nouvelles, et pour répéter ses recommandations au sujet des prêtres pour la mission de la Colombie.

“ En écrivant de Liverpool, lui dit-il, je pressais pour avoir des prêtres tout prêts à partir au mois d'avril ; je me trouve dans la nécessité de presser encore plus. La compagnie ne veut que des prêtres canadiens. Elle se prête volontiers à nos mesures. Ici on approuve tout ce que le gouverneur Simpson a fait. Le gouverneur s'attend à trouver à Montréal deux prêtres prêts à s'embarquer. Profitez d'une faveur ménagée par la Providence. Tâchez que ce soient des gens qui ne se découragent pas à la première difficulté. Si je ne suis pas trompé, ils seront bien avant peu d'années. La compagnie leur sera d'un grand secours.”

Comme les missionnaires, pour le temporel, dépendaient en tout de la compagnie, Mgr Provencher avertit ceux qui seront choisis pour la Colombie, de se montrer toujours prudents et délicats à l'égard des officiers en charge des forts.

“ Qu'ils prennent bien garde, dit-il, de se
“ brouiller avec les agents de la compagnie. Ils
“ s'informeront, à la Rivière-Rouge, sur la con-
“ duite que nous avons tenue. Nous avons eu le
“ bonheur de tomber tout de suite sur le bon
“ chemin, et je n'ai jamais été obligé de changer
“ de pratique.”

Aussitôt que Mgr Provencher eut terminé ses affaires à Londres, il passa en France, pour faire connaître à l'œuvre de la Propagation de la Foi les besoins de ses missions. Il arriva à Paris le 26 janvier 1836. Logé aux missions étrangères, il eut l'avantage de faire immédiatement connaissance avec les membres du conseil de la Propagation. Une assemblée du conseil devait avoir lieu le lendemain, 27. On invita Mgr Provencher à s'y trouver présent. Le rapport qu'il fit sur ses missions fut écouté avec le plus grand intérêt ; il sut gagner les sympathies et l'estime de plusieurs personnages qui furent heureux de faire la connaissance de ce zélé missionnaire, et qui, par la suite, lui furent d'un grand secours.

A Paris, on conseilla à Mgr Provencher de passer par Lyon, où était le bureau central de la Propagation de la Foi, et de faire le même rapport qu'il avait fait à Paris. Ce digne missionnaire, qui ne demandait qu'à faire connaître la position dans laquelle se trouvaient ses missions, fut trop heureux de suivre ce conseil.

La notice détaillée qu'il soumit au bureau central de Lyon lui valut une forte augmentation

sur les allocations des années précédentes, et l'avantage de se les voir continuer dans la suite, jusqu'à sa mort.

La bienveillance avec laquelle Mgr Provencher avait été reçu partout sur son chemin depuis Montréal, lui fit espérer que ce voyage, commencé sous de si bons auspices, et entrepris selon les vues de la Providence, serait heureux jusqu'au bout.

Le 15 février 1836, Mgr s'embarqua à Marseille, et le 22, il avait le bonheur d'entrer dans la ville éternelle.

Dès les premiers jours après son arrivée, l'évêque de la Rivière-Rouge fit connaissance avec Mgr Maï, secrétaire de la Propagande, et avec Son Eminence le cardinal Frasoni, qui en était le préfet. Il sollicita auprès de celui-ci, au nom de l'évêque de Québec, qui l'avait nommé son agent, l'expédition des affaires du Canada pendantes à la cour de Rome.

Ceux qui connaissent l'histoire de l'établissement de l'Eglise au Canada, savent quelle longue opposition eut à soutenir le premier évêque de Montréal avant d'obtenir de Rome l'érection de son diocèse. Quinze ans après sa consécration, après maintes instances faites par lui et par le clergé auprès du Saint-Siège, on n'avait encore rien obtenu.

En s'embarquant pour l'Europe, Mgr Provencher avait promis à Mgr de Telmesse de s'occuper sérieusement de cette affaire.

A la demande du cardinal Franson, préfet de la Propagande, il donna une notice sur la ville et le district de Montréal, pour faire connaître les ressources du futur diocèse. Cette notice fut imprimée, et distribuée aux cardinaux avant la réunion de la Congrégation, qui devait avoir lieu le 21 mars. Il composa aussi un mémoire, pour réfuter les objections faites par ceux qui s'opposaient à l'érection du siège de Montréal en évêché, et la veille de la réunion il le passa aux mains du cardinal préfet. Ce mémoire était si bien fait, si fort, si lucide, si logique, que la lumière se fit sur cette question, et que la Congrégation décida tout de suite en faveur de l'évêque de Montréal.

Le Saint-Père approuva la décision le dimanche suivant, et les brefs furent expédiés au mois d'avril. Mgr Provencher écrivit de Rome à Mgr Lartigue, pour lui faire connaître l'heureux résultat de ses démarches. Tout, dans cette lettre, dénote l'homme à esprit droit, à intentions pures, cherchant uniquement la plus grande gloire de Dieu, et non le triomphe d'une idée personnelle.

“ Cherchant plus, dit-il, la gloire de Dieu que
“ celle de l'emporter sur celui-ci ou celui-là, je
“ me suis adressé à Dieu, le priant de faire con-
“ naître sa sainte volonté par l'organe de ceux
“ qui sont chargés de la manifester sur la terre.
“ Je tâchai d'y intéresser la très sainte Vierge, pa-
“ tronne de Montréal, saint Joseph, saint François
“ Xavier, patron du pays; et le jour de la réunion
“ de la Congrégation, 21 mars 1836, j'ai dit la
“ messe de saint Benoît pour le sacré collège et le
“ Saint-Père.

“ Le soir, j’ai appris de Mgr Maï comment tout
“ s’était passé ; qu’on était en général favorable
“ aux évêques quand on était bien informé, et que
“ jamais à Rome on ne cherchait à entraver celui
“ qui est chargé de toute la responsabilité devant
“ Dieu. Je dis alors un gros *Deo gratias* !

“ Monseigneur Maï m’a rendu tous les services
“ possibles ; il connaît bien nos affaires, et il
“ pense comme nous.

“ Le 8 mars, j’ai donné ma notice sur Montréal ;
“ le 12, j’ai donné le mémoire sur mes missions.

“ Le 20, j’ai fait imprimer un sommaire des
“ affaires de Montréal, et la réfutation des oppo-
“ sants.

“ On m’a demandé tous ces détails comme
“ évêque canadien, et comme agent de l’évêque
“ de Québec ; je ne pouvais pas refuser, mais je
“ vous avoue qu’il m’en a coûté beaucoup de me
“ mettre à l’ouvrage, au dépourvu comme je l’é-
“ tais. La Propagande a paru satisfaite de mon
“ travail ; tout a bien tourné. Que Dieu soit béni !
“ Je suis trop payé de mes peines !

“ Que je me trouve heureux, moi le dernier de
“ tous sous tous les rapports, d’avoir été un petit
“ instrument utile dans des affaires qui intéres-
“ sent d’une manière si spéciale la religion et la
“ paix de notre patrie !”

De toutes parts, on témoigna à Mgr Provencher les plus vives sympathies. La Propagande lui fit don de mille piastres, et d’une caisse de livres très estimés pour la bibliothèque d’un évêque. Il n’eut pas de peine à obtenir que le territoire au delà des montagnes Rocheuses passât sous la juridiction de l’évêque de Québec. Tous les privilèges demandés pour l’œuvre de la Propagation de

la Foi à Québec et à Montréal lui furent accordés. Il eut le bonheur de se trouver à Rome pour la semaine sainte, et d'être témoin de ses imposantes cérémonies. Le jour de Pâques, il assista à la messe célébrée par le Pape à Saint-Pierre. Il fut tellement impressionné de la beauté de ce spectacle que plus tard, quand il en rappelait le souvenir, il disait qu'il fallait aller au ciel pour voir quelque chose qui élevât l'âme davantage. Cependant, il ne pouvait cacher qu'il avait été en même temps attristé de l'air de dissipation que portaient les étrangers en visitant la basilique pendant ces jours solennels. " Dans ce temple qui est la mer-
" veille du monde, disait-il, on vous adore avec
" moins de respect apparent, ô mon Dieu ! qu'à
" l'autre bout du monde sous de pauvres toits de
" chaume ! "

Il obtint deux audiences du Saint-Père, qui lui témoigna une tendresse toute particulière.

Le 31 mars 1836, Mgr Provencher écrit à Mgr Lartigue :

" MONSEIGNEUR,

" Hier, j'ai eu une audience du Saint-Père ; elle
" a été des plus consolantes pour moi ; ce n'était
" pas la première fois, mais la dernière, et par
" conséquent mes adieux.

" Le Saint-Père me reçut avec une cordialité
" parfaite, qu'il est difficile d'exprimer. Il me
" fit présent d'un beau calice d'argent doré, qu'il
" me présenta, disait-il, comme un souvenir. *

* Ce beau calice a brûlé dans l'incendie de l'église à Saint-Boniface, en 1860.

“ Je le reçus à genoux, en lui baisant la main. Il me dit ensuite : “ Il n’est pas béni, mais vous pouvez le bénir.” Je lui dis : “ Très Saint-Père, ce serait augmenter de beaucoup le prix de votre don, si Votre Sainteté avait la bonté de le bénir Elle-même.” Cette demande parut lui faire plaisir, il dit : “ *Eh bien ! je le bénirai demain.*”

“ Les adieux du Saint-Père furent vraiment touchants. Sa Sainteté paraissait éprouver une satisfaction sensible en parlant de l’érection de l’évêché de Montréal. Il détailla tout ce qu’il avait approuvé.

“ Il me chargea de vous dire d’envoyer des noms pour avoir un coadjuteur, dès que vous aurez pris possession de votre siège.

“ Si vos bulles ne sont pas expédiées trop tôt, j’en serai le porteur.”

Mgr Provencher demeura très peu de jours à Rome après avoir expédié ses affaires. Il avait hâte de retourner au Canada, pour s’occuper des intérêts de sa chère mission de la Colombie. Néanmoins il ne quitta pas la ville éternelle sans en visiter les principaux sanctuaires. Il partit le 9 avril pour la Lombardie; il admira à Milan la belle église de Saint-Charles, où il se trouva un dimanche, le 27 avril. De là, il se rendit par le Simplon, à Genève, et il arriva à Lyon le 24 au matin. Dans le cours de la semaine suivante, il se rendit à Paris, qu’il quitta le 13 mai, pour se rendre au Havre, où il s’embarqua le 16. Le 10 juin 1836, il débarquait à New-York, et il était à Montréal le 16. Son voyage n’avait pas duré six mois. Sur ce temps, il avait passé 50 jours sur

mer. Cependant ce court espace de temps lui avait suffi pour régler toutes les affaires qu'il avait en vue à son départ.

Ce fut un grand désappointement pour Mgr Provencher, lorsqu'il apprit, à son retour, qu'il n'y avait pas de missionnaires partis pour la Colombie. Il avait tant compté sur cet arrangement!

Comme il devait passer le reste de l'année au Canada, et attendre au printemps suivant pour retourner à la Rivière-Rouge, il se mit lui-même à l'œuvre pour trouver des ouvriers. Il écrivit à Mgr de Telmesse pour le prier de l'aider de ses prières et de ses conseils, et de lui désigner les prêtres qu'il jugeait les plus aptes pour la mission de la Colombie.

“ Je regrette beaucoup, lui dit-il, qu'on n'ait pas trouvé de sujets pour cette année, et qu'on n'ait pas profité des avantages offerts par la compagnie. C'est une année de perdue.”

Monseigneur regrettait d'autant plus ce retard, que les nouvelles qu'il recevait de la Colombie étaient des plus encourageantes. Là, les gens, stimulés par l'espérance d'avoir des missionnaires, s'étaient immédiatement mis à tailler le bois d'une chapelle et d'une maison; puis les ministres protestants y étaient déjà rendus; il n'y avait donc pas de temps à perdre.

Il visita les séminaires pour y parler des missions, et pour y jeter des germes de vocations pour de futurs apôtres. Il fit de nouvelles tenta-

tives auprès de M. Mailloux, qui avait été sur le point de le suivre en 1830; mais il échoua de nouveau. Le 2 août il écrivit à Mgr de Telmesse :

“ Je n'ai encore personne sur qui je puisse
“ compter pour mettre à la tête de la mission de
“ la Colombie. Monsieur Mailloux décline. Avez-
“ vous quelqu'un dans votre district? Mgr de
“ Québec veut me donner celui qui voudra accep-
“ ter. Il s'agit de le trouver. Je ne connais pas le
“ clergé.”

Avant tout, Mgr Provencher voulait seconder les desseins de la Providence, et ne pas les devancer. Quand il ne réussissait pas dans une démarche auprès d'un sujet, il se consolait de son échec en disant : *Que Dieu soit béni, ce n'est pas celui-là qu'il veut*; ou encore : *Le temps n'est pas arrivé*.

Il pria, il fit beaucoup prier dans les communautés religieuses, et il attendit avec confiance, persuadé qu'il ne partirait pas sans avoir trouvé les sujets dont il avait besoin.

Les bulles pour l'érection de l'évêché de Montréal avaient été un peu retardées à Rome, à cause de la lenteur que le ministre des colonies, lord Glenelg, avait apportée à répondre. Elles n'arrivèrent qu'au mois d'août 1836. La cérémonie imposante de la prise de possession de la cathédrale eut lieu le 8 septembre, jour de la Nativité de la sainte Vierge. Mgr Provencher eut la satisfaction d'introniser l'évêque au milieu d'un clergé composé d'une centaine de prêtres, et d'une foule immense, accourue pour être témoin d'une cérémo-

nie qu'on n'avait pas encore vue à Montréal. Ce fut Mgr Provencher qui fit le discours de circonstance. *

Il félicita le nouvel évêque de Montréal, de devenir évêque de Ville-Marie le jour de la naissance de Marie, et de le devenir à la demande de tout son clergé, ce qui lui donnait une assurance de respect et de soumission.

Adressant ensuite la parole au clergé, il lui rappela sa requête au Souverain Pontife, l'automne précédent, et lui dit que, pour être conséquent dans sa démarche, il devait, par sa soumission et sa conduite régulière, travailler à rendre le fardeau de l'épiscopat agréable et léger à son nouvel évêque. Puis enfin, s'adressant aux citoyens de Montréal, il les félicita de l'honneur qu'ils avaient de voir leur ville devenir évêché, et d'avoir pour évêque un de leurs concitoyens, dont les vertus et le mérite leur étaient déjà connus.

Tout ce qui touchait à l'honneur de la religion, à l'agrandissement et à l'affermissement de la foi, affectait profondément le cœur de Mgr Provencher. Etendre le règne de Dieu autant que possible, travailler à stimuler le zèle des ouvriers évangéliques, se réjouir du triomphe de la vérité sur l'erreur, telles étaient les pensées habituelles de son esprit; à chaque instant nous en trouvons des preuves dans ses lettres aux évêques du Canada.

* Nous le reproduisons intégralement à la fin du livre, dans l'appendice.

“ Veillez, répétait-il à l'évêque de Montréal, à former un clergé modèle, ami des études et de la science, pratiquant les vertus de son état.”

Si Mgr Provencher ne réussit pas à trouver des missionnaires pour les envoyer immédiatement à la Colombie, il eut cependant la consolation de voir des prêtres envoyés aux pauvres Canadiens et aux sauvages sur l'Ottawa et au lac Témiskamingue, comme il l'avait demandé à l'évêque de Québec l'automne précédent. Abbitibbi, qui faisait partie du vicariat de la Rivière-Rouge, eut bientôt part aux mêmes bienfaits. La Propagation de la Foi s'établit dans les diocèses de Québec et de Montréal, et avant son départ pour la Rivière-Rouge, Mgr Provencher pouvait écrire à l'évêque de Montréal : “ Je suis heureux de voir que la Propagation de la Foi fait ici de rapides progrès.”

Le bureau de Lyon se montra bien disposé à accorder des secours, non seulement à la Rivière-Rouge et à la Colombie, mais aussi au diocèse de Québec pour les missions de l'intérieur. Toutes ces œuvres en marche étaient dues en grande partie au zèle et à l'initiative de l'évêque de la Rivière-Rouge.

Dans le cours de l'hiver de 1837, Mgr Provencher rencontra deux sujets qui lui parurent parfaitement convenables pour la mission de la Colombie. Ces deux prêtres étaient M. Norbert Blanchet, curé des Cèdres, et M. Modeste Demers, vicaire à Trois-Pistoles. Il se réjouissait à la

pensée qu'au printemps il les aurait pour compagnons de voyage ; tout était arrangé et réglé pour leur départ, quand il reçut d'un agent de la compagnie une lettre annonçant que le passage ne pouvait être accordé qu'à un seul prêtre, jusqu'à la Rivière-Rouge.

“ Je reçois, écrit-il à l'évêque de Québec, le 25 mars, une lettre de M. Severigh, qui m'annonce que je n'aurai le passage que pour un prêtre. Voilà donc les plans de la mission de la Colombie qui échouent une seconde fois.”

Il écrivit à M. Demers pour lui dire de se préparer à partir seul avec lui le 25 avril.

Monseigneur Provencher avait insisté auprès de Mgr Lartigue pour que celui-ci se hâtât d'envoyer à Rome trois noms pour un coadjuteur, aussitôt qu'il serait installé. Pendant son séjour au Canada, l'évêque de la Rivière-Rouge ne perdit pas de vue cette importante affaire.

Il écrivait à Mgr Lartigue, peu de temps après son installation : “ A présent que vous êtes sûr qu'à Rome et en Angleterre on approuve un évêque de Montréal, ne pourriez-vous pas envoyer immédiatement les noms de ceux que vous voulez présenter ? On paraissait disposé, à Rome, à nommer en même temps un évêque et un coadjuteur. Le Pape m'en a parlé, et encore plus la Propagande.....
.....
“ Il y a toujours des difficultés à nommer un suc-

“cesseur à un évêque qui meurt sans coadjuteur ;
“Charlottetown en est une triste preuve.

“Votre Grandeur le jugera comme elle le croira
“plus avantageux à la gloire de Dieu.”

Monseigneur Lartigue, dans une réponse à cette lettre, lui fit connaître les trois noms qu'il se proposait d'envoyer à Rome. Celui de M. Bourget était le premier (*dignissimus*). Déjà Mgr Provencher l'avait désigné à Mgr Lartigue comme le plus méritant sous tous les rapports. Cette fois il répondit à l'évêque de Montréal :

“Je donne de bon cœur mon suffrage pour les
“noms que vous mettez sur la liste.

“M. Bourget est sans doute le plus au fait des
“affaires du diocèse. Je crois que sa nomination
“rencontrera votre très grande approbation.

“Je crains bien cependant qu'il n'y ait des in-
“trigues. On ne veut pas de M. Bourget parce
“qu'on pense qu'il sera trop sévère.

“Le secrétaire Maï m'a dit que le Pape prend
“toujours celui qui est à la tête de la liste, à
“moins de fortes raisons.”

Le 21 avril 1837, peu de jours avant son départ pour ses missions, Mgr Provencher écrit à l'évêque de Québec :

“MONSEIGNEUR,

“J'ai fait partir une longue lettre pour Mgr
“Maï. Je lui parle d'une requête envoyée pour
“mettre de côté M. Bourget, pour la nomination
“duquel j'insiste, comme étant le plus propre à
“soutenir, à défendre et à suivre les affaires tem-
“porelles et spirituelles du diocèse. Je lui dis

“ que l'intention des opposants est d'avoir un évêque qui laissera tout faire.

“ Je souhaite que cette lettre remplisse toutes vos vues sur les affaires du pays et sur celles de Rome. J'espère que Dieu prendra sa cause en mains, et qu'il ne permettra pas qu'au centre de la vérité, l'erreur et le mensonge se fassent écouter.

“ Je vous souhaite bonne santé. Que Dieu répande ses abondantes bénédictions sur vous, sur le diocèse et sur notre patrie ; qu'il daigne la soutenir au milieu des crises qui la tourmentent au spirituel et au temporel. Ces jours mauvais passeront, entraînant avec eux ceux qui en sont les excitateurs, sans épargner ceux qui en sont les spectateurs.

“ Ainsi, à travers toutes les misères, il faut nous préparer à aller où il n'y en a pas ; et on n'y va que par beaucoup de tribulations. Dieu en a toujours de prêtes : sachons les prendre pour en avoir du mérite. Adieu donc, cher et aimable Seigneur ; je vous remercie de toutes vos politesses et services. Nous ne nous reverrons peut-être plus en ce monde. Il y a déjà longtemps que j'occupe la terre inutilement.”

M. Demers, compagnon de Mgr Provencher, s'embarqua le 29 avril 1837, avec la première brigade de voyageurs. Mgr Provencher partit le lendemain.

CHAPITRE XI

Retour à la Rivière-Rouge (1837).—Pauvreté de la colonie.
—Etat de la mission.—Des missionnaires partent pour la Colombie.—Leur voyage.—Hommage rendu à la Compagnie de la baie d'Hudson.

Au moment de repartir pour sa mission, Mgr Provencher disait à un ami : “ Depuis deux ans “ je goûte les aises et commodités de la vie civilisée ; mais j’ai joui de tout cela comme un “ voyageur qui passe, et je vous avoue que je pars “ sans regrets ; seulement, je serais heureux si, “ en mettant le pied dans le canot, je me trouvais “ rendu à la Rivière-Rouge.”

En effet, c’étaient de rudes et pénibles voyages que ceux que faisaient les premiers missionnaires pour se rendre à la Rivière-Rouge, et il n’y a rien d’étonnant que Mgr Provencher exprimât le désir de se voir au terme de sa route en mettant le pied dans l’embarcation.

On sait qu’à la fin d’avril, au Canada, les rivières commencent à peine à se débarrasser des glaces. La neige n’est pas entièrement disparue, et l’atmosphère est humide et froide. C’est la saison la

plus désagréable de l'année pour voyager, tant sur la terre, qui est tout imbibée d'eau, que sur les rivières, toutes débordées et devenues des torrents.

Pendant deux longs mois, les voyageurs qui montaient à la Rivière-Rouge couchaient sur des grèves humides, exposés à toutes les injures de l'air, et quoique le missionnaire ne fût pas obligé de tenir l'aviron dans le canot, ni de charger sur ses épaules de lourds fardeaux, cependant ce trajet de 1800 milles sur les lacs et les rivières, à travers des forêts où les sentiers étaient à peine battus pour l'Indien, ne s'accomplissaient pas sans beaucoup de fatigues et de dangers. Dans ce voyage de 1837, Monseigneur Provencher fut arrêté quinze jours par les glaces flottantes, et il n'arriva à la Rivière-Rouge que vers la fin du mois de juin.

L'état dans lequel il trouva la mission n'était pas de nature à le consoler. La récolte avait complètement manqué l'année précédente (1836), et celle de 1837 s'annonçait sous de bien pauvres apparences. Les dépenses qu'il avait été contraint de faire pour le voyage avaient épuisé sa bourse, au point qu'il écrivit à Québec :

“Ma bourse est à sec ; il ne me reste pas assez d'argent pour payer le compte de cette année. Je vais tâcher de faire le moins de dépenses possible ; pour cela, je serai obligé d'arrêter des travaux que j'aurais besoin de finir. Les mauvaises récoltes occasionnent beaucoup de dépenses pour vivre. J'espère qu'on m'aura alloué quelque chose à Lyon.”

Pendant les deux années d'absence de Mgr Provencher, M. Thibault, à qui le soin de la mission avait été confié, avait fait avancer les travaux de la cathédrale, mais elle était encore loin d'être logeable; la couverture n'était pas même entièrement achevée.

L'évêché en pierre, bâti en 1829, avec du ciment de glaise, se détériorait de jour en jour, et faisait sentir le pressant besoin d'en construire un autre. En face de ce dénuement, et du manque complet de moyens pour continuer ses œuvres, Mgr Provencher se confia, comme toujours, dans la Providence, et loin de ralentir son zèle pour les missions éloignées, il songea plus que jamais à les étendre.

Les sauvages du lac Lapluie n'avaient pas encore reçu la visite du prêtre. Il envoya M. Belcourt fonder la mission du fort Francis au printemps de 1838; * et la mission sauvage de la Baie-Saint-Paul, sur l'Assiniboine, fut desservie par M. Poiré, qui résidait à la mission de Saint-François-Xavier. Mgr Provencher aurait désiré envoyer un prêtre au fort des Prairies, sur la Saskatchewan, pour y visiter les Canadiens qui se trouvaient là en grand nombre.

Le fort des Prairies (aujourd'hui Edmonton) était le plus important de tous les postes de l'Ouest. Il était un point de ralliement pour les blancs et les Indiens. On aurait pu appeler ce poste la "capitale du Nord-Ouest." Un missionnaire avait là

* Le fort Francis se trouve sur la rivière qui unit le lac des Bois au lac Lapluie.

une abondante moisson à recueillir. Malgré le peu de prêtres dont Mgr Provencher pouvait disposer, il eût cependant été prêt à demeurer seul, pour procurer les secours de la religion à tant de pauvres âmes abandonnées; mais il fallait obtenir un passage de la compagnie, car la mission n'avait pas le moyen d'équiper un missionnaire pour un aussi long voyage. M. Jean-Baptiste Thibault était prêt à partir si le passage était obtenu. Mgr Provencher fit part de son projet au gouverneur Simpson, et lui demanda si au printemps de 1838, un prêtre pourrait trouver place sur les barges de la compagnie, pour se rendre au fort des Prairies. Jusqu'à ce moment la compagnie avait la prétention de borner la prédication de l'Evangile aux limites de la colonie. Sir G. Simpson répondit à Mgr Provencher qu'il consulterait le comité en Angleterre pour permettre de tels passages, mais que, pour cette année, il lui était impossible d'accéder à sa demande. Pour le moment, il fallut se résigner, et Mgr Provencher renonça cette année-là à envoyer un prêtre de ce côté.

Monsieur Demers passa l'hiver de 1837-38 à la mission de Saint-Boniface.

M. Blanchet, curé des Cèdres, qui n'avait pas pu obtenir son passage pour la Colombie en 1837, fut plus heureux l'année suivante : il vint rejoindre son compagnon, M. Demers, à la Rivière-Rouge, et tous les deux s'embarquèrent sur les barges de la compagnie le 10 juillet 1838, en route pour la Colombie.—Un jeune prêtre, M. Mayrand, venu de

Québec avec M. Blanchet, remplaça M. Demers à Saint-Boniface.

Le départ de ces deux courageux missionnaires pour la Colombie fut un véritable bonheur pour Mgr Provencher, qui enfin voyait accompli le plus ardent de ses désirs, le plus cher de ses vœux. La parole de Dieu allait être annoncée au delà des montagnes Rocheuses, jusque sur les bords de l'océan Pacifique, et les nombreuses tribus sauvages de ces contrées allaient voir briller la lumière de l'Evangile. Depuis quatre ans, cette mission avait été l'objet de toutes les démarches de Mgr Provencher au Canada et en Europe.

“ Terres de la Colombie, disait-il, vous allez
“ donc enfin retentir des louanges du saint nom
“ de Jésus ; la croix va s'élever de rive en rive sur
“ un espace de mille lieues, que vont parcourir ces
“ deux apôtres pour arriver à leur destination, et
“ la parole de Celui qui a dit que ce signe adorable attirerait à lui tous les hommes, va se vérifier à l'égard des pauvres tribus errantes vers
“ lesquelles ils sont envoyés.”

Le voyage de MM. Blanchet et Demers, depuis Saint-Boniface jusqu'à Vancouver, dura quatre mois et quatorze jours. Tout le long de la route, ils plantèrent des croix aux différents endroits où ils s'arrêtèrent pour dire la sainte messe et pour exercer leur ministère. Ils eurent le bonheur de baptiser un grand nombre d'enfants et quelques adultes, dans les forts de la compagnie où ils s'arrêtèrent, depuis Norway-House, sur le lac Winni-

peg, jusqu'au pied des montagnes Rocheuses. Le 10 octobre 1838, ils avaient atteint, au prix de fatigues nombreuses, le point le plus élevé des montagnes; ils y offrirent le saint sacrifice de la messe, au Dieu tout-puissant et miséricordieux qui les avait jusque-là préservés de tout accident, et ils implorèrent sa protection pour le reste du voyage.

La descente des montagnes, à travers des défilés couverts de neige et de glace, offre à chaque instant des dangers aux voyageurs. Dans la descente de la rivière Colombie, deux embarcations firent naufrage à l'endroit appelé *dalle des morts*. Sur vingt-six personnes, douze s'y noyèrent. Les corps des noyés ne furent point retrouvés, et le reste de la caravane se remit en route sans avoir la consolation de rendre les honneurs de la sépulture à ces malheureux compagnons.

Enfin le 24 novembre, MM. Blanchet et Demers arrivaient au terme de leur voyage.

Ils furent les premiers prêtres qui offrirent le saint sacrifice de la messe sur les bords de la Saskatchewan, dans les postes de la compagnie.

A partir de 1838, quatre choses principales vont occuper le reste de la vie de Mgr Provencher :

1° Avoir des ordres religieux d'hommes et de femmes, pour les deux missions de la Rivière-Rouge et de la Colombie;

2° Ouvrir les grandes missions de l'extrême Nord;

3° Faire nommer des évêques à la Colombie;

4° Se trouver un coadjuteur.

C'est désormais vers ces grands projets que vont converger toutes ses pensées, sans cependant rien négliger dans les œuvres déjà commencées, et sans perdre de vue le bien auquel il peut contribuer ailleurs.

Après le départ des missionnaires pour la Colombie, Mgr Provencher écrivit à l'évêque de Québec :

“ 6 août 1838.

“ MONSEIGNEUR,

“ J'ai reçu le 5 juin votre lettre datée du 4 avril. Monsieur le grand vicaire Blanchet en était le porteur. La mission de la Colombie va donc s'établir ! Le bon Dieu a voulu m'éprouver par plusieurs obstacles, qu'il a bien su lever quand le temps a été venu. A force de presser, quoique doucement, j'ai fait ouvrir la porte une seconde fois, et voilà nos braves missionnaires entrés par la vraie porte dans la bergerie, dont les brebis ne sont peut-être pas toutes l'emblème de la douceur, qui sont sans doute du nombre de celles dont parle le bon Pasteur, en disant qu'il a encore d'autres brebis, etc., etc. ; qu'il daigne les amener bien vite ! M. Blanchet a plu ici à tout le monde. Il a prêché tout le temps qu'il a été à Saint-Boniface ; on aimait à l'entendre. C'est un brave homme, plein de zèle. Il a, dans ses conversations, prêché la soumission aux supérieurs.”

Il écrit à Mgr Lartigue à la même date :

“ M. Blanchet et M. Demers sont partis le 10 juillet pour continuer leur voyage. Que Dieu les conserve et leur fasse produire des fruits de vie ! Voilà l'étendard de la foi qui va flotter

“ dans ces régions lointaines, qui n'ont jusqu'ici
“ produit que des fruits de mort.

“ Je me réjouis des succès de M. Bellefeuille au
“ lac Témiscamingue; qu'il lance sa faux aussi
“ loin qu'il pourra dans sa moisson.

“ Veuillez lui faire agréer mes souhaits pour le
“ succès de la belle œuvre dont il est chargé.”

La joie de Mgr Provencher fut grande lorsqu'il apprit l'élévation de M. Bourget à l'épiscopat :

“ Vous voilà donc évêque, lui écrit-il, et je m'en
“ réjouis beaucoup. La Providence a tout conduit
“ et tout a réussi. Qu'elle soit bénie pour cette
“ marque de protection donnée à la bonne cause !

“ Votre consécration s'est faite avec pompe.
“ Que Dieu vous aide à porter avec courage le
“ pesant fardeau qu'il vous a imposé ! Vous ne
“ manquerez probablement pas de croix. Tâchez
“ de vous en réjouir; c'est le chemin le plus sûr
“ pour aller au ciel. Plusieurs peut-être feront
“ des efforts pour vous pousser par ce chemin,
“ tâchez de les entraîner avec vous; ils vous
“ auront de l'obligation, comme vous leur en
“ aurez vous-même.”

Quoique d'un âge peu avancé (il n'avait que 50 ans en 1837), Monseigneur Provencher commença de bonne heure à songer à son successeur; il voulait réaliser pour lui ce qu'il venait de presser avec tant d'instance pour l'évêque de Montréal. Sa constitution, qui paraissait assez robuste, était déjà minée par la maladie qui le conduisit au tombeau. L'année précédente, il avait senti une forte attaque de gravelle, et il continuait à en souffrir

tous les jours. D'un autre côté, il ne pouvait guère entreprendre de longs voyages pour visiter les missions, qu'il s'efforçait de multiplier.

Le poids de sa personne l'embarrassait beaucoup, disait-il, quand il lui fallait se transporter, soit en canot, soit en voiture ou à cheval. Aussi dès l'année 1838, il parle d'un coadjuteur dans ses lettres aux évêques du Canada.

"Tâchez de me trouver un sujet distingué, dit-il, sur qui je puisse me reposer pour un coadjuteur." Jusqu'à l'année 1848, on lui répondait que rien ne pressait, quoiqu'il continuât toujours d'insister. Il prit néanmoins des mesures, en 1844, pour que son vicariat apostolique pût être administré dans le cas où il viendrait à mourir sans coadjuteur nommé.

Depuis son arrivée dans les missions, Mgr Provencher avait toujours désiré avoir des religieuses pour leur confier l'éducation des jeunes filles. Il avait été obligé, faute de mieux, de se servir d'institutrices laïques, qui avaient montré beaucoup de dévouement et de bonne volonté, mais dont les moyens ne répondaient pas aux besoins du pays.

Dans son voyage en Europe en 1836, Mgr Provencher avait fait part de ses projets à quelques évêques, pour les prier de lui indiquer à quelles communautés il pourrait s'adresser pour avoir des religieuses. Malheureusement son séjour en France avait été trop court pour lui donner le temps de se mettre en rapport avec quelque couvent.

De retour dans ses missions, il écrivit aux évê-

ques de France et des États-Unis, dans l'espoir qu'en frappant à plusieurs portes à la fois, il trouverait plus tôt ce qui conviendrait à ses missions.

Ce n'était pas seulement pour la Rivière-Rouge, mais aussi pour la Colombie qu'il voulait des religieuses.

Les nouvelles que Mgr Provencher reçut de cette nouvelle mission étaient des plus encourageantes. On demandait du secours en toute hâte, tant la moisson était abondante. Deux prêtres ne pouvaient pas suffire. En 1839, M. Demers écrit pour demander déjà des prêtres et des institutrices.

Mgr Provencher écrit à Mgr Lartigue :

“ 6 juillet 1839.

“ MM. Blanchet et Demers font des merveilles sur l'océan Pacifique. Ils demandent de l'aide, et je crois qu'ils en ont besoin.

“ M. Blanchet demande des maîtresses d'école ; il vaudrait mieux lui envoyer des religieuses, mais où en prendre ? C'est vers la France qu'il faut tourner les yeux. J'y pense pour ici ; j'en ai parlé l'an dernier au conseil de la Propagation de la Foi de Lyon. J'écirai cet automne pour faire venir ici deux religieuses ; on verra ensuite ce qu'il y aura à faire quand elles auront vu le pays. Il faut de toute nécessité pourvoir aux besoins de la Colombie.

Ce qui força surtout Mgr Provencher à jeter ses espérances sur la France pour la mission de l'océan Pacifique, fut le refus de la compagnie d'accorder de nouveaux passages aux missionnai-

res pour la Colombie. Le seul moyen au Canada de porter secours à cette mission, était d'envoyer des prêtres par mer en les faisant passer par le cap Horn, voyage qui prenait une année, et occasionnait des dépenses énormes.

Monseigneur l'évêque d'Amiens avait répondu en 1839 à Mgr Provencher, qu'en s'adressant aux supérieurs des Picpuciens et des¹Maristes, il aurait probablement du monde. " Monseigneur l'évêque d'Amiens me donne des espérances, écrit Mgr Provencher à Québec; je vais lui écrire encore cette année, pour le prier de me mettre en rapport avec les religieux qu'il me désigne. Je voudrais tirer un mot de ces respectables religieux, et savoir s'ils seront prêts à lancer leurs prêtres sur les bords de l'océan Pacifique.

" Je ne sais ce que va devenir ce pays, et à qui il appartiendra; mais peu importe le propriétaire, pourvu que Dieu soit connu de ses habitants. Si cette mission prend de l'accroissement, il faudra songer à y mettre un évêque bientôt. Mon humble opinion est que cet évêque devra être indépendant de Québec.

" Cette mission, que le diocèse de Québec aura l'honneur d'avoir commencée malgré son grand éloignement, ne pourra pas être fournie de sujets par lui. Si on peut y introduire des prêtres tirés des corporations religieuses de France, ce sera un très grand avantage pour le pays. Ces corporations ont des prêtres et des frères qui font les catéchismes et les écoles, etc., etc.; ils seront

“ aussi plus connus des conseils de Paris et de
“ Lyon.

“ J’insiste pour l’indépendance de l’évêque qui
“ pourra être nommé par la suite.”

Ces importantes affaires ne pouvant être traitées que par lettres, on comprend que les secours arrivaient bien trop lentement au gré de Mgr Provencher, quoiqu’il ne cessât point de presser au Canada et en France. M. Demers, qui demandait des prêtres en 1839, n’en vit arriver qu’en 1842, au mois d’octobre.

MM. Bolduc et Langlois, tous les deux prêtres de Québec, s’étaient embarqués sur un voilier, à Boston, le 13 septembre 1841, pour se rendre à la Colombie en passant par le cap Horn. Le voyage dura une année, et ce ne fut qu’à la fin de septembre 1842 qu’ils arrivèrent à leur destination.

Les nouvelles que M. Bolduc envoya quelques semaines après l’arrivée des deux missionnaires, étaient des plus consolantes pour Mgr Provencher. Partout les missionnaires étaient reçus à bras ouverts, par les blancs et les sauvages de la Colombie. Jamais peuple n’avait reçu la parole de Dieu avec plus d’empressement et plus de désir de la mettre en pratique. Les tribus sauvages, qu’on avait regardées jusque-là comme barbares et cruelles, accouraient au devant de l’homme de la prière, et devenaient humbles et douces comme des petits enfants. Les ministres protestants établis à la Colombie depuis quelques années furent obligés de plier leurs tentes, et de reculer devant quatre ministres de l’Évangile.

Le gouverneur Simpson, dans un voyage qu'il fit cette année-là à la Colombie, fut tout émerveillé du changement opéré en si peu de temps. M. Bolduc disait, dans la lettre déjà citée plus haut :

“ La visite du gouverneur Simpson à la Colombie, a été très favorable. Il a reconnu l'utilité des missionnaires catholiques dans ces contrées, et a accordé plusieurs passages gratuits pour l'an prochain, tant pour des prêtres que pour d'autres hommes destinés au service de la mission, et pour deux femmes capables d'enseigner aux jeunes femmes sauvages la couture, la manière de fabriquer la toile et autres étoffes.”

Rendons ici justice, une fois pour toutes, à l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson, pour les secours qu'elle a fournis aux missionnaires dans l'établissement des grandes missions de la Rivière-Rouge, du Nord-Ouest et de la Colombie. Si quelquefois elle a paru vouloir mettre un obstacle aux entreprises des missionnaires, ce n'a été que momentanément, et parce qu'elle craignait que la présence du prêtre n'occasionnât quelque trouble chez les sauvages. Mais aussitôt que l'on vit et que l'on constata le bien que produisait la présence d'un missionnaire chez les peuplades barbares, alors tous les préjugés tombèrent en peu de temps, et l'on peut affirmer que les plus sincères amis des évêques et des prêtres missionnaires furent les officiers supérieurs de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Cette compagnie était maîtresse de tout l'im-

mense territoire du Nord-Ouest. Son but unique était de réaliser les plus gros profits possible; naturellement elle craignait ce qui pouvait nuire à son commerce et diminuer ses capitaux. Sans le secours de sa parfaite organisation, il eût été, sinon impossible, du moins extrêmement difficile de pénétrer dans l'intérieur du pays, et de s'introduire chez les tribus sauvages. Ce fut donc à sa bienveillance que les premiers missionnaires durent les moyens de se transporter dans tous les coins les plus reculés du pays, pour y faire briller les lumières de l'Évangile. Si, de temps à autre, ils eurent à se plaindre de certains procédés de la part de subalternes, ces faits furent rares, et on ne doit pas les imputer à la compagnie. Ses gouverneurs surtout furent de parfaits gentilshommes, qui ont mérité l'estime des prêtres qui les ont connus. *

Le même avantage que le gouverneur Simpson offrait à la Colombie, d'y faire passer des femmes pour enseigner divers genres d'industrie aux femmes du pays, avait été offert à Mgr Provencher en 1837. La Compagnie de la baie d'Hudson s'offrait à donner le passage à deux tisserandes, et à les payer durant trois années, à la condition que

* L'honorable Compagnie de la baie d'Hudson a donné, pour le support des missions, de 1825 à 1830, 50 louis sterling; depuis cette date elle a donné annuellement 100 louis à Mgr Provencher jusqu'en 1853, et à Mgr Taché pendant plusieurs années.—Divers autres dons furent aussi faits à des missionnaires à différentes époques.

la mission les logerait et les nourrirait. La condition fut acceptée, et en 1838 les tisserandes montèrent à la Rivière-Rouge. Mgr Provencher leur fournit une maison et des métiers, et l'on ouvrit une école d'industrie. En peu de temps, plusieurs filles apprirent à tisser des toiles et des étoffes, ce qui fut un grand avantage pour les familles. Cette école fonctionnait à merveille depuis un an, quand malheureusement un incendie vint détruire en un instant le fruit de tant de sacrifices.

“ Le 26 mars, écrit Mgr Provencher à l'évêque de Québec, mon école d'industrie a brûlé avec tout ce qu'il y avait dedans.

“ Les tisserandes et leurs élèves se sont sauvées seulement avec ce qu'elles avaient sur le corps, quoique ce fût en plein midi. Tous les instruments pour faire la toile, métiers, cardes, laine, filasse, fil, tout a brûlé. Les portes et les châssis de l'église y étaient déposés, prêts à être posés au mois d'avril; la moitié des volets et tous les cadres des portes ont été consumés. Ma vieille chapelle a pris feu en plusieurs endroits. C'est une perte considérable, et qui me met en retard pour me servir de mon église. La compagnie m'a donné 250 piastres pour remonter mon école d'industrie. J'ai espérance de réussir. Sans cela il n'y a pas moyen de tenir ici.

“ Après cet incendie, je ne savais où loger les maîtresses et leurs élèves. Je leur ai abandonné ma maison en pierre, et je me suis logé, avec M. Mayrand, dans ma vieille sacristie, qui me met à l'abri du mauvais temps en été, mais qui ne me rend pas le même service en hiver: le vent empêche de faire du feu; c'est une bâtisse

“ depuis longtemps abandonnée, et en très mauvais ordre.

“ Cet incendie me cause un dommage considérable.”

Monsieur Demers, en se rendant à la Colombie, avait écrit à Mgr Provencher, pour lui faire connaître tout le bien qu'un missionnaire aurait à faire le long de la rivière Saskatchewan, dans les postes de la compagnie, et jusqu'au pied des montagnes Rocheuses. “Tous, lui disait-il, sauvages et blancs, désirent la présence d'un prêtre parmi eux.”

Il n'en fallait pas tant pour enflammer le zèle de Mgr Provencher, qui déjà désirait porter vers ces contrées les secours de la religion.

Le premier officier du fort des Prairies, M. Rowand, se trouvait alors de passage à la Rivière-Rouge; il était catholique, et paraissait bien disposé à conduire avec lui un missionnaire: l'occasion paraissait donc des plus favorables. Malheureusement la permission demandée l'année précédente au comité de Londres pour fournir des passages aux missionnaires n'était pas encore arrivée, et Mgr Provencher, par mesure de prudence, ne voulant ni froisser ni compromettre les officiers de la compagnie, se résigna à attendre qu'il eût lui-même le moyen d'envoyer ses prêtres aux frais de la mission.

En 1840, Monsieur Blanchet voyant l'importance que prenait la mission de la Colombie, et tout ce qu'elle offrait d'espérances pour l'avenir,

écrivit à Québec et à Saint-Boniface, pour demander s'il ne serait pas préférable de transporter le siège de Mgr Provencher à la Colombie. Celui-ci répondit :

“ Je veux bien qu'il y ait un évêque à la Colombie ; la chose me paraît urgente ; mais n'abandonnons pas la Rivière-Rouge ; tenons la place partout où elle est prise.”

Avec toutes ces missions en vue, Mgr Provencher n'avait encore avec lui, en 1840, que trois prêtres : MM. Belcourt, Thibault et Mayrand ; il destinait les deux premiers pour les missions sauvages éloignées, et il ne gardait avec lui que le dernier pour l'aider dans la desserte des missions de Saint-Boniface et de Saint-François-Xavier.

CHAPITRE XII

Mgr Provencher propose à l'évêque de Québec de faire nommer un évêque pour la Colombie.—Ouverture des grandes missions de l'Ouest.—M. Thibault va au pied des montagnes Rocheuses.—Projet d'avoir des religieux et des religieuses.

Monseigneur Provencher avait appris que l'évêque de Québec, voyant les difficultés de faire passer des missionnaires à la Colombie, songeait à écrire à Rome pour demander à la Propagande de faire retomber le soin de cette nouvelle mission sur l'évêque de Saint-Louis; et, si la Propagande répondait négativement, il se proposait de travailler auprès du Saint-Siège, en vue de se décharger du territoire du Nord-Ouest, en le séparant de Québec, afin de n'avoir pas à fournir en même temps des prêtres à deux missions si difficiles à entretenir. Un tel arrangement eût été pour Mgr Provencher une source de graves embarras : où aurait-il pu espérer se pourvoir de prêtres, ne pouvant pas compter sur un clergé indigène ? Il écrivit à Rome à Mgr Maï, pour prévenir le coup, et expliquer

l'impossibilité où se trouverait l'évêque de la Rivière-Rouge de continuer ses missions, si l'on venait à séparer de Québec le territoire du Nord-Ouest.

Il écrivit à l'évêque de Québec, au mois de juillet 1834: " Ne craignez pas que je vous donne
" le débarras de mes missions tant que je vivrai,
" à moins que les choses ne changent. Si j'avais
" voulu le faire, je l'aurais pu déjà; mais ayant
" tout à perdre et rien à gagner, il faudrait avoir
" plus d'envie de régner que je n'en ai."

Au mois de juin 1840, il réitère ses instances auprès de l'évêque de Québec, pour qu'on s'occupe de nommer un évêque pour la Colombie.

" Songez, dit-il, à mettre un évêque à la tête de
" cette mission.

" J'aimerais que le premier évêque pour la Colombie fût tiré du diocèse de Québec, afin d'introduire sa discipline et ses usages dans toute l'immense étendue des possessions britanniques de l'Amérique du Nord. Monsieur Blanchet serait capable et digne d'être le premier évêque d'un pays qu'il a le premier arrosé de ses sueurs.

" J'insiste encore sur l'indépendance de l'évêque qui sera nommé. Soyez persuadé qu'à une si grande distance, et avec des communications si difficiles, les progrès de la religion seront toujours retardés considérablement, outre que des prêtres qui ne croient dépendre que par un fil, de l'obéissance d'un évêque qui n'a que des travaux pénibles à leur donner, mettront toujours légèrement la main à la charrue, et regarderont souvent du côté d'où ils peuvent attendre un

“ meilleur sort. J’ai l’expérience de cela, et cependant, je resterai comme je suis.

“ J’ai la plus vive reconnaissance pour Votre Grandeur, ainsi que pour mes compatriotes, de qui je reçois assistance chaque année pour mes missions. Que Dieu leur inspire la persévérance dans cette bonne œuvre, et qu’il daigne, dans sa grande miséricorde, répandre ses abondantes bénédictions sur tous ceux qui contribuent, par leurs aumônes, à faire bénir Dieu d’une mer à l’autre. Pendant qu’ils n’y pensent pas, des âmes entrent au ciel en grand nombre, pour y chanter les louanges de Dieu, et prier pour ceux qui leur ont ouvert l’entrée de la céleste cité. Un Dieu juste et généreux écoutera la voix de leur intercession, et leur accordera, pour leurs bienfaiteurs, la possession du royaume céleste, qu’il semble promettre pour des œuvres purement temporelles : *J’ai eu faim, j’ai eu soif, j’ai été nu*, etc., etc., etc. Dieu écoutera la voix de son Eglise, qui approuve la belle œuvre de la Propagation de la Foi, et bénira ceux qui s’intéressent à la conservation et à la propagation du dépôt de la foi, qu’elle a reçu de Jésus-Christ.”

Comme le lecteur a déjà pu s’en convaincre bien des fois, tout ce qui peut contribuer à la gloire de Dieu et à l’avancement de la religion fait surabonder de joie le cœur de Mgr Provencher. Il porte autant d’intérêt aux œuvres catholiques des diocèses du Canada et des Etats-Unis qu’à celles qui se font dans ses missions sauvages. Il est lui-même dans le besoin, et il écrit à l’évêque de Québec : “ Prenez sur ma caisse pour la mission de la Colombie ; ici je m’en tirerai comme je pourrai.”

Au printemps de 1841, Mgr Provencher apprend que l'évêque de Montréal doit partir pour l'Europe, dans le but d'en ramener quelques membres des ordres religieux. Il se hâte de lui exprimer sa joie, et de le féliciter sur ce qu'il apprend du but de ce voyage.

“ Je bénis Dieu, lui dit-il, de tout le bien qu’il a déjà opéré par votre moyen dans le diocèse de Montréal. J’espère que votre voyage à Rome va mettre la dernière main à toutes vos entreprises.

“ Je me réjouis de voir que votre Grand Séminaire est entre les mains des Sulpiciens ; vous vous en trouverez bien. Je souhaite que Votre Grandeur réussisse à se procurer des Jésuites, des religieuses, des prêtres et des maîtres d’école, qu’elle va chercher si loin.

“ Je désire surtout que Votre Grandeur rapporte une province ecclésiastique, que je demande depuis longtemps.

“ Si Votre Grandeur réussit à avoir des Jésuites, vos missions s’en trouveront mieux. Ces hommes sont formés pour cela, et n’ont aucun projet d’établissement personnel en ce monde ; par conséquent ils sont tout à leur œuvre. Si j’en avais à lancer parmi mes sauvages, tout irait plus vite ; mais votre plan ne sera pas goûté des ennemis de Dieu.”

Depuis que, le long de sa route, M. Demers avait écrit à Mgr Provencher pour lui faire connaître les besoins de secours religieux en faveur du grand nombre de Canadiens qui étaient au service de la compagnie dans les postes de l'Ouest, il sentait de

jour en jour la nécessité plus pressante d'y envoyer un prêtre. Mais diverses considérations l'arrêtaient. D'abord il aurait préféré ne pas froisser les susceptibilités de la compagnie, dont l'aide et la protection pouvaient lui être nécessaires pour pénétrer dans ces régions reculées, et, par mesure de prudence, il attendait. Il considérait aussi le danger réel qu'il y avait à envoyer un prêtre seul au milieu de tribus sauvages toujours en guerre les unes contre les autres, et dont il ne connaissait pas les dispositions; enfin, dans sa grande pauvreté, Mgr n'avait pas le moyen d'équiper un missionnaire, et de payer des guides pour le conduire dans un voyage qui ne devait pas durer moins de six mois.

Cependant, la démarche que firent les tribus sauvages des montagnes, à l'hiver de 1840-41, détermina Mgr Provencher à fermer les yeux sur toutes ces difficultés, et à se confier uniquement dans la Providence. Ces sauvages envoyèrent en députation, à la Rivière-Rouge, un Métis du nom de Pichet, pour demander à l'évêque de vouloir bien leur donner un missionnaire pour l'année suivante. Pichet passa l'hiver à s'instruire des vérités chrétiennes, et repartit au printemps pour les montagnes.

La porte de ces missions s'ouvrait trop naturellement pour que Mgr Provencher la laissât se refermer. Il écrivit à l'évêque de Québec pour lui annoncer cette bonne nouvelle.

“ Je ne savais, dit-il, comment lancer un prêtre
“ au milieu de ces peuplades sauvages, encore
“ inconnues de nous, et assez dangereuses. Dieu
“ fait disparaître cette difficulté, en inspirant aux
“ sauvages le désir de demander eux-mêmes un
“ prêtre. Le missionnaire se rendra chez eux sans
“ le secours de la compagnie ; il demeurera avec
“ eux, et ils l'écouteront, je n'en doute pas, car ils
“ n'ont pas abusé de la grâce. Au mois de mai,
“ M. Thibault se mettra en route, pour ne revenir
“ qu'à l'automne.

“ Votre Grandeur sait que les Jésuites de Saint-
“ Louis vont établir une mission chez les Têtes-
“ Plates, au pied des montagnes ; de là, ils par-
“ courront le pays. J'ai écrit à Mgr Rosati pour
“ l'engager à faire répandre la bonne nouvelle du
“ salut de mon côté. Si on peut envoyer du secours
“ à M. Blanchet l'année prochaine, l'hérésie se
“ trouvera cernée. Demandez à Dieu le succès de
“ ces projets, formés pour sa gloire par un homme
“ qui n'est pas capable d'en obtenir l'exécution.”

Au mois d'avril 1842, M. Thibault, déjà maître des langues sauteuse et crise, se mit en chemin à travers les prairies pour le pied des montagnes Rocheuses ; c'était un voyage de 900 milles, et plus, par suite des détours de la route. Il partit seul avec un guide qui devait le conduire jusqu'au fort des Prairies, où son Métis Pichet viendrait le rencontrer. C'était la première fois qu'un missionnaire suivait cette route, et se hasardait seul à traverser cet immense désert. *

* En 1838, MM. Blanchet et Demers avaient suivi la route des barges sur la Saskatchewan.

Il fallait tout le courage d'un apôtre pour entreprendre un tel voyage, dans des conditions aussi précaires et aussi peu rassurantes.

Le voyageur qui, aujourd'hui, traverse en char bien fermé et bien confortable, cette immense plaine qui s'étend depuis les bords de la rivière Rouge jusqu'aux premières assises des montagnes, ne songe guère aux dangers que coururent et aux fatigues inouïes que supportèrent les premiers missionnaires, lorsqu'ils s'aventurèrent à pied dans ces déserts sauvages. Ce pays, coupé par des rivières, des lacs, des marais, des fondrières barrant à chaque instant le passage, était de plus sillonné par des tribus barbares, qui cherchaient sans cesse l'occasion de voler, de piller et d'assommer leurs ennemis. Outre ces dangers, il y avait aussi celui de perdre sa route, de s'égarer, et de mourir de faim. Plusieurs fois, pour traverser des rivières rapides, où il ne pouvait se servir d'embarcation, M. Thibault fut obligé de se mettre à l'eau jusqu'au cou, et de se cramponner aux crins de son cheval, ou bien encore de s'atteler à sa voiture pour la sortir d'un borbier où elle était enfoncée.

Son voyage dura six mois. Parti le 20 avril, il ne fut de retour que le 20 octobre, après avoir supporté toutes les fatigues inséparables d'un tel voyage. Mais il avait eu la consolation d'être reçu partout comme l'envoyé de Dieu : il avait pu baptiser 353 enfants, bénir 20 mariages, faire 4 premières communions. Les sauvages et les Métis

avaient signé une requête au gouverneur de la compagnie, demandant qu'un prêtre eût la permission de résider parmi eux.

“ Les gens de ces parages, écrit Mgr Provencher
“ à l'évêque de Québec, ont signé une petite re-
“ quête au gouverneur, pour demander un prêtre
“ parmi eux. Que va dire le brave homme en
“ voyant que nous n'avons pas respecté sa défense ?
“ Mais un plus puissant que lui me charge et me
“ presse de paître le troupeau qui m'est confié.
“ M. Thibault doit retourner là au printemps.
“ Tous les Métis et sauvages qu'il a rencontrés
“ ont abandonné les ministres méthodistes pour
“ embrasser la vérité.”

La porte des grandes missions de l'Ouest était donc ouverte enfin, et il ne manquait plus que des ouvriers qu'on pût envoyer dans l'immense champ du Père de famille ; il en aurait fallu un grand nombre, et Mgr Provencher n'avait qu'un prêtre à donner !

A Québec et à Montréal, les évêques étaient bien prêts à laisser partir pour les missions ceux qui consentiraient à y aller ; mais les vocations étaient rares pour ce genre de ministère qui n'offre que des fatigues et des sacrifices.

Au printemps de 1841, Mgr Provencher avait vu avec joie arriver à Saint-Boniface, un digne prêtre, admirablement doué de toutes les qualités qui font un bon missionnaire : courageux, zélé, pieux, fort et robuste, M. Darveau fut, dès son arrivée, un sujet précieux pour les missions. Son

désir étant de se livrer uniquement à l'instruction des sauvages, il se mit avec ardeur à l'étude de la langue sauteuse, sous la direction de M. Belcourt. A la fin d'une année, il avait fait de si rapides progrès que déjà il était en état de catéchiser en sauvage. Mgr lui donna le soin de la mission de la Baie-des-Canards, fondée par M. Belcourt en 1840.

Monsieur Poiré était retourné définitivement à Québec en 1839, en sorte qu'avec des besoins grandissant chaque jour, Mgr Provencher avait la douleur de voir le nombre de ses auxiliaires demeurer toujours le même. En 1842, il n'avait que quatre prêtres : MM. Belcourt, Thibault, Mayrand et Darveau. Il sentait bien qu'avec un tel état de choses les missions éloignées allaient nécessairement languir, et c'était là sa grande et continuelle préoccupation. Aussi, il pressait de tous côtés par ses lettres, pour avoir des communautés religieuses adonnées aux missions ; il avait prié instamment Mgr Bourget de s'intéresser à lui pour lui en procurer. Celui-ci, dans son voyage à Rome en 1841, en avait parlé au général des Jésuites, et il paraissait réglé que ces bons religieux allaient être envoyés à la Rivière-Rouge : en effet, l'évêque de Québec écrit à Mgr Provencher en 1842 :

“ C'est chose décidée à Rome, entre Mgr de Montréal et le général des Jésuites, que vous aurez bientôt des Jésuites pour auxiliaires.”

Les évêques de France à qui Mgr Provencher écrivait pour des prêtres et des religieuses, lui donnaient toujours à espérer du secours pour ses missions et pour la Colombie; cependant rien n'arrivait.

En 1842, le 10 juillet, il écrit à Québec: "Tâchez donc de me procurer des religieuses pour l'année prochaine. Il y en a de toutes descriptions aux Etats-Unis.

"Vous me renvoyez à l'arrivée des Jésuites, qui viendront Dieu sait quand!... Demandez des Sœurs de Charité, ou du Sacré-Cœur, ou des Amantes de la Croix, du Kentucky. J'ai chargé l'évêque de Dubuque de s'intéresser pour moi."

Au printemps de 1843, Mgr Provencher voyant que toutes ces négociations traînaient en longueur, et qu'on n'aboutissait à rien par lettres, résolut d'aller lui-même en Canada, et jusqu'en Europe s'il le fallait, pour se procurer les sujets dont il avait besoin. L'évêque de Québec et son coadjuteur l'encourageaient à faire ce voyage, en passant par les Etats-Unis pour examiner les différents ordres religieux qui y étaient établis, et voir s'ils conviendraient à ses missions. "Une fois rendu au Canada, lui disait Mgr de Québec, on pourra profiter de la circonstance pour examiner s'il ne serait pas à propos d'ériger votre district en diocèse indépendant, comme il est question de le faire pour la Colombie."

Cette invitation de l'évêque de Québec, pour aller traiter des affaires de la plus haute impor-

tance, décida Mgr Provencher à partir pour le Canada. Il mit ordre à ses affaires pour que la mission n'eût rien à souffrir durant son absence ; il laissa un testament dans lequel il nommait M. Thibault et M. Demers administrateurs s'il venait à mourir sans coadjuteur nommé ; puis, les choses étant ainsi réglées, il se mit en route le 19 juin au matin.

CHAPITRE XIII

Nouveau voyage de Mgr Provencher au Canada.—Il passe par les Etats-Unis.—Arrivée à Montréal. — Les Sœurs Grises acceptent la mission de la Rivière-Rouge.

Pendant les années qui s'écoulèrent depuis son arrivée à la Rivière-Rouge jusqu'à 1843, Mgr Provencher s'était continuellement occupé de se procurer de bonnes institutrices, tirées de quelque ordre religieux. Il avait écrit à ce sujet à Mgr d'Amiens, qu'il avait connu à Lyon ; en réponse, Sa Grandeur lui avait indiqué diverses maisons, mais il n'était guère plus avancé, puisqu'il n'avait personne pour traiter ces affaires en Europe. Une autre fois, il avait écrit au vénérable évêque de Louisville, Mgr B. I. Flaget, pour lui demander des Amantes de la Croix, établies dans le Kentucky ; il ne reçut point de réponse. Dans les dernières années, il s'adressa à Mgr Loras, de Dubuque, le priant de lui procurer trois ou quatre institutrices tirées de quelque congrégation religieuse des Etats-Unis. Sa Grandeur lui répondit qu'elle n'avait pas l'espérance de trouver aux Etats-Unis

les institutrices qu'il cherchait, mais qu'elle allait tâcher de lui en obtenir de l'ordre de Saint-Joseph, à Lyon, en faisant dès le même jour sa demande à la supérieure générale; il reçut une réponse négative. Monseigneur de Québec, qui fit plus tard une semblable démarche, ne fut pas plus heureux. Ce fut pour aller lui-même frapper à la porte des communautés, que Mgr Provencher entreprit un voyage au Canada, en passant par les Etats-Unis. Il était décidé à se rendre en Europe, et à ne pas revenir sans amener avec lui les sujets qu'il cherchait depuis si longtemps. Suivons-le dans son voyage.

Il prit sa route à travers les prairies, pour atteindre le Mississipi à la chute Saint-Antoine. *

Après une marche lente, la caravane avec laquelle voyageait Mgr Provencher arriva sur les bords de ce fleuve le 22 juillet, à un endroit situé près de l'embouchure de la rivière des Sakes. On eut beaucoup de peine à traverser le Mississipi, dont les eaux étaient très hautes. De cet endroit la caravane suivit la rive gauche du fleuve jusqu'à la chute Saint-Antoine, où elle arriva le 24 juillet.

Monseigneur se rendit le même soir à Saint-Paul, où il dit la sainte messe le lendemain.

Le 2 août au matin arriva à Saint-Paul un bateau à vapeur qui devait repartir le même jour pour descendre à Saint-Louis. Monseigneur fut

* Nous renvoyons à l'appendice une description du mode de voyage dans le Nord-Ouest à cette époque.

heureux de cette rencontre, qui lui fournit le moyen de hâter sa marche. De Saint-Paul il se rendit en quatre jours à Dubuque. Cette ville était le siège épiscopal de Monseigneur Loras, qui avait écrit l'automne précédent à Lyon, en vue d'obtenir des religieuses pour la Rivière-Rouge. Mgr Provencher ignorait que l'évêque de Dubuque avait échoué dans sa démarche, et il espérait trouver là trois religieuses, qu'il aurait pu envoyer à Saint-Boniface avec la caravane qui l'avait amené à Saint-Paul ; cette caravane devait attendre une lettre de Mgr Provencher avant de s'en retourner. Il fut reçu avec la plus grande cordialité par Mgr Loras, qui lui apprit que la supérieure des Sœurs de Saint-Joseph de Lyon, sur qui il avait compté, donnait une réponse négative.

Il est intéressant de voir comment la divine Providence, qui conduit tout ici-bas, dirigea les événements, pour amener à la Rivière-Rouge une communauté à laquelle Mgr Provencher ne songait pas.

Les obstacles que ce digne évêque rencontra pendant longtemps à l'accomplissement de ses desseins, les nombreux refus que l'on fit à ses demandes, ses tentatives infructueuses en Canada et en Europe pour avoir des religieuses, nous prouvent que Dieu a ses personnes et ses temps marqués pour établir ses œuvres, et qu'il se sert, pour accomplir sa volonté, non seulement des bonnes dispositions des hommes, mais aussi de leur mauvais vouloir. Toutes les difficultés s'aplanis-

sent quand Dieu, pour sa gloire, veut qu'une œuvre réussisse; et tout ce qui, humainement, paraît être un obstacle, devient alors un moyen de succès.

Monseigneur Loras arrivait du concile de Baltimore; il avait amené avec lui cinq religieuses d'un ordre enseignant, et il en attendait bientôt quatorze autres. Ce bon évêque offrit à Mgr Provencher de lui en céder trois; malheureusement, elles ne parlaient pas un mot de français; c'était un grave inconvénient pour la Rivière-Rouge; néanmoins, il répondit qu'il les accepterait, au cas qu'il ne pût s'en procurer ailleurs parlant le français,

Le 9 août, Mgr Provencher prit le bateau pour descendre à Saint-Louis. Il arriva devant cette ville le 13, trop tard pour débarquer le même soir.

A sept milles de la ville les Sœurs de Saint-Joseph avaient un établissement florissant. L'évêque de la Rivière-Rouge alla le visiter le lendemain, et profita de l'occasion pour faire une nouvelle instance auprès de cette communauté, qui lui paraissait si bien convenir à ses missions.

Mais il eut beau exposer les besoins pressants où il se trouvait d'avoir des institutrices, elles ne purent accéder à sa demande. Alors il écrivit immédiatement à la caravane qui attendait à Saint-Paul, et lui dit de repartir pour Saint-Boniface aussitôt qu'elle serait prête.

Avant de quitter Saint-Louis, Mgr Provencher

visita la ville et ses nombreux établissements religieux, l'université des Jésuites, les asiles, les hôpitaux, le couvent des Dames du Sacré-Cœur. La vue de toutes ces institutions florissantes faisait sur le pauvre évêque missionnaire l'effet d'une table chargée de mets succulents devant un affamé qui n'aurait pas la permission d'y toucher.

Comblé de politesse, il quitta la ville le 22 août, en compagnie de plusieurs RR. PP. Jésuites, qui se rendaient à Cincinnati pour l'ouverture des classes de leur collège.

En passant à Louisville dans le Kentucky, Mgr Provencher s'arrêta un moment pour aller saluer Mgr Flaget, à qui, l'année précédente, il avait demandé des Amantes de la Croix. Ne sachant pas quelle communauté la Providence destinait à ses missions, il ne voulut pas passer auprès de celles-ci, qui avaient une maison à Louisville, sans aller présenter son humble demande.

Ces religieuses lui répondirent qu'elles n'étaient pas assez nombreuses pour entreprendre d'aller fonder une mission à la Rivière-Rouge. Mgr Provencher se consola de ce refus comme des autres, en se résignant à la volonté de Dieu, et en disant : "Ce ne sont pas celles que Dieu veut me donner."

Il quitta Louisville pour Cincinnati, le 27 août. L'évêque de cette ville, Mgr Purcell, était en Europe. Mgr Provencher alla loger au collège de Saint-François-Xavier, tenu par les Jésuites qui avaient voyagé avec lui depuis Saint-Louis.

On lui avait indiqué à Cincinnati une commu-

nauté religieuse originaire de Belgique, et dont la maison mère était à Namur. Fidèle à sa résolution de frapper à toutes les portes, jusqu'à ce qu'il en trouvât une qui voulût s'ouvrir, Mgr Provencher alla présenter sa demande à la supérieure. Celle-ci l'accueillit favorablement, et répondit qu'elle était prête à écrire à Namur pour faire venir immédiatement des sujets, vu qu'il ne s'en trouvait pas un assez grand nombre dans la maison de Cincinnati.

Mgr Provencher lui dit qu'il allait se rendre à Montréal, et que de là il enverrait une réponse définitive. Il quitta Cincinnati sans retard et voyagea jour et nuit; le 9 septembre *au matin* il arrivait à Montréal.

Le plaisir inné qu'éprouvent tous les hommes en revoyant le pays qui leur a donné naissance, ne fit pas oublier à l'évêque de la Rivière-Rouge le but de son voyage, qui était de procurer des institutrices à ses missions.

Ne voulant pas de religieuses cloîtrées, il ne pouvait s'adresser qu'aux deux communautés des Sœurs Grises et de la Congrégation de Notre-Dame. C'était sur cette dernière qu'il avait jeté les yeux, ne sachant pas que les Sœurs Grises se chargent aussi de l'éducation des jeunes filles.

Monseigneur Bourget, évêque de Montréal, à qui il s'adressa, lui indiqua les Révérendes Sœurs Grises comme étant plus propres à remplir ses vues.

Cet espoir de trouver ce qu'il cherchait, dans

une communauté dont il connaissait tout le mérite, réjouit le cœur de Mgr Provencher. L'évêque de Montréal s'offrit à faire les premières démarches auprès de la supérieure, et de lui soumettre le projet de cet établissement lointain. Mgr Provencher attendit à Montréal le résultat des premières entrevues.

Les Révérendes Sœurs trouvèrent cette affaire trop importante pour se décider sur-le-champ. Elles prirent neuf jours pour consulter Dieu et s'assurer de sa sainte volonté. Pendant tout ce temps, il se fit de ferventes prières dans toute la communauté, afin d'obtenir les lumières de l'Esprit-Saint. La neuvaine terminée, le conseil chargé de traiter les affaires majeures de cette maison s'assembla le 30 octobre, et il fut décidé que l'on se chargerait de cette fondation, qui offrait au zèle et au dévouement un vaste champ, et qu'au lieu de trois sujets demandés on en donnerait quatre. Il ne restait plus qu'à faire le choix des fondatrices. Pour ne pas se tromper dans une élection si importante, on recourut de nouveau aux lumières d'en haut, et pendant neuf jours les prières continuèrent dans l'hôpital, afin qu'il plût au Ciel de désigner celles qu'il appelait à aller, si loin, exercer leur charité.

Le 7 novembre, le conseil s'étant de nouveau assemblé, nomma pour aller fonder à la Rivière-Rouge une maison de l'institut des Sœurs de Charité, les Sœurs Valade, Lagrave, Coutlée (dite Saint-Joseph) et Lafrance.

Pendant que ces affaires se négociaient à Montréal, Mgr Provencher avait rencontré deux sujets distingués pour ses missions, M. Laflèche et M. O. Caron, du collège de Nicolet. Lorsque Mgr Provencher apprit de l'évêque de Montréal que tout était enfin réglé avec la communauté des Sœurs Grises, son cœur déborda de joie :

“ Bénissons le Seigneur, écrit-il à l'évêque de Québec ; bénissons sa divine Providence, qui a daigné seconder mes vues d'une manière spéciale et visible. Me voilà avec tout mon monde et le passage.

“ J'ai reçu, la semaine dernière, des lettres qui m'ont fait admirer la bonté de Dieu. M. Laflèche m'a donné son consentement avant mon départ de Nicolet, après avoir demandé conseil et avis à qui de droit. Sir George Simpson m'accorde le passage de deux prêtres et de quatre religieuses, pour la somme de 175 louis, que je n'hésite pas à lui donner.”

Mgr Provencher étant assuré d'avoir des Sœurs Grises, écrivit à Dubuque pour remercier le vénérable évêque de cette ville de la bonne volonté qu'il lui avait témoignée à son passage. Il écrivit aussi à Cincinnati, aux Sœurs de Notre-Dame, pour leur annoncer qu'ayant trouvé à Montréal les institutrices qu'il cherchait, il ne tenterait pas de s'en procurer de leur institut en faisant sa demande à Namur, selon qu'il en était convenu avec elles. Il les remercia de leur zèle, de leur empressement à voler au bout du monde pour procurer la gloire de Dieu.

Mgr Provencher aurait bien désiré aussi avoir des Sœurs Grises pour la mission de la Colombie ; il en fit même la demande à la communauté ; mais on apprit peu après que M. Blanchet était promu à l'épiscopat, et comme la Colombie allait être séparée de la Rivière-Rouge pour devenir vicariat indépendant, la supérieure répondit qu'elle préférerait traiter la chose avec M. Blanchet lui-même.

Mgr Blanchet ne pouvait apprendre sa promotion à l'épiscopat que vers le commencement de novembre 1844, c'est-à-dire un an plus tard. L'évêque de la Rivière-Rouge s'intéressa au progrès de la religion dans ce nouveau vicariat. Il fallait des institutrices, des prêtres, avec les moyens de les soutenir. Les évêques de Québec et de Montréal jugèrent à propos de mettre ce vicariat en relation avec l'Europe d'où il pourrait tirer des secours et des prêtres plus facilement que du Canada, où manquaient les uns et les autres. Dès lors, il fut décidé que Mgr Provencher ferait le voyage en France, afin de s'occuper plus efficacement des besoins de sa propre mission et de ceux de la Colombie, qui cessait d'en faire partie.

CHAPITRE XIV

Mgr Provencher s'embarque pour la France.—Religieux et religieuses pour la Colombie.—Négociations pour unir la Propagation de la Foi du Canada à celle de France. Retour au Canada.—Mgr s'embarque pour la Rivière-Rouge avec deux prêtres et quatre religieuses.

Le départ de Mgr Provencher avait été fixé au 16 décembre 1843, mais la difficulté de se trouver un compagnon le lui fit différer jusqu'au 1^{er} janvier 1844. Ce fut M. Dumoulin, premier compagnon de ses missions, qui fit le voyage avec lui. Avant de s'embarquer à Boston, il avait écrit à l'évêque au sujet de M. Laflèche, qui n'était pas encore prêtre: "Je désire que M. Laflèche soit tiré du séminaire, ordonné prêtre et lancé dans le ministère; on s'y attend à Nicolet. Si Votre Grandeur approuve ce plan, il faudra le mettre à exécution le plus tôt possible."

En parlant de M. Caron, il disait: "*Ce jeune prêtre me plaît, je le destine à de grandes choses.*"

Mgr partait pour la France le cœur rempli de joie. Les nouvelles qu'il avait reçues de la Rivière-Rouge au moment de s'embarquer, étaient

des plus consolantes. Il apprenait que M. Thibault était bien accueilli partout dans les missions chez les sauvages. M. Darveau était occupé à instruire ses néophytes à la Baie-des-Canards. La récolte était abondante, les travaux des nouvelles constructions avançaient rapidement. " Toutes ces nouvelles, disait-il, me comblent de joie ; un père qui apprend de bonnes nouvelles de sa famille n'est pas plus heureux que moi."

La requête des évêques du Canada auprès du Saint-Siège, pour ériger le territoire du Nord-Ouest en vicariat apostolique, partait en même temps que Mgr Provencher. On avait trouvé que, pour l'avantage des missions, il valait mieux que l'évêque de la Rivière-Rouge fût libre d'agir, sans être obligé d'attendre souvent une année pour avoir des réponses de Québec. Cette mesure une fois approuvée à Rome, ouvrirait une ère nouvelle au zèle apostolique de ce vénérable évêque.

La traversée de Mgr Provencher fut heureuse : de Boston à Liverpool le vaisseau ne mit que 13 jours ; le 15 janvier, les voyageurs étaient à Londres, où ils s'arrêtèrent un peu, et le 24 ils arrivaient à Paris.

Le but du voyage de Mgr Provencher en France était de trouver des missionnaires pour la Colombie, et d'en faire partir de Londres, par les premiers vaisseaux anglais qui iraient aux îles Sandwich ; de là ces missionnaires se rendraient à la Colombie sur le vaisseau de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Le Père de Smet, qui, depuis longtemps, évangélisait les tribus sauvages sur le territoire américain, était passé en Europe un peu avant Mgr Provencher, pour y recruter, lui aussi, des missionnaires. Il était à Gand en Belgique lorsque l'évêque de la Rivière-Rouge arriva à Paris. Celui-ci eut la joie d'apprendre que le Père de Smet allait bientôt se rembarquer pour l'Amérique avec six religieuses de Notre-Dame de Namur, et des Jésuites pour la Colombie. Le nonce apostolique, qui était à Paris, lui annonça que le même Père emportait avec lui tout ce qu'il fallait pour la consécration de Mgr Blanchet. Tout allait au delà de ses espérances. Les difficultés s'aplanissaient d'elles-mêmes, et il n'avait qu'à remercier la divine Providence, qui arrangeait si bien toutes choses. Pour comble de bonheur, Mgr Provencher apprit que le conseil de la Propagation de Lyon lui votait 30 000 francs (trente mille francs) pour ses missions.

La Propagation de la Foi, fondée en 1837 à Québec, avec les mêmes privilèges que celle de Lyon, n'était pas d'abord unie à celle-ci. En 1842, Rome manifesta le désir de voir l'œuvre de Québec s'unir à celle de France ; les conditions furent posées, Mgr Signay adressa une circulaire pour annoncer qu'elles étaient acceptées, et l'on crut pendant quelque temps que l'union était faite. Mais bientôt Québec s'aperçut que les conditions exigées par Lyon n'avaient pas d'abord été bien comprises et de graves difficultés s'élevèrent entre

les deux conseils de Lyon et de Québec. Le 19 avril 1843, Mgr l'évêque de Québec avait écrit la lettre suivante à Mgr Provencher :

“ Je vous annonçais, dans ma dernière lettre,
“ que l'union entre l'association de Lyon et celle
“ de Québec avait été opérée ; mais il paraît qu'une
“ des conditions, celle qui faisait rester ici tous
“ nos deniers, n'a pas été acceptée. On a voulu
“ que nous admissions le principe que l'associa-
“ tion de Lyon pourrait au besoin appliquer nos
“ deniers à d'autres missions que les nôtres. Notre
“ conseil a cru devoir admettre ce principe, s'en
“ rapportant à la sagesse de Lyon.
“ J'espère que rien n'empêchera plus notre union
“ de s'effectuer.”

L'évêque de Québec avait chargé Mgr Provencher d'exposer au conseil de Lyon les besoins du Canada pour toutes ses nouvelles missions, et lui avait dit de travailler à opérer l'union des deux œuvres sans nuire aux intérêts de Québec.

Huit jours après l'arrivée de Mgr Provencher à Paris, le conseil de la Propagation s'assembla, et prit en considération les conditions posées par Québec. On consentit à laisser au Canada, pour une année seulement, tout l'argent recueilli, et cela à cause des grands besoins où se trouvaient les diocèses. Mais on ne voulut pas se départir du principe que Québec rendrait compte de tous ses fonds, et que Lyon ferait les distributions selon que le conseil le jugerait à propos. Monsieur Hudon, du diocèse de Montréal, qui avait accom-

pagné Mgr Provencher, et qui était autorisé à traiter la chose au nom de l'évêque de Montréal, accepta la condition immédiatement. Québec retarda quelque temps, mais enfin l'union se fit, et l'évêque de la Rivière-Rouge, qui avant tout cherchait toujours le bien général de la religion, eut la consolation de repartir de France avec l'espérance de voir cette œuvre si catholique garder la même unité que la foi qu'elle veut propager dans le monde.

Dès que Mgr Provencher eut terminé les affaires qui regardaient le bien des missions, il se hâta de revenir à Montréal ; ses deux compagnons, MM. Dumoulin et Hudon, prolongèrent leur séjour en Europe, pour avoir le temps de visiter la France et l'Italie. Le 25 mars, l'évêque de la Rivière-Rouge était de retour à Montréal, assez tôt pour préparer le départ de ses missionnaires.

Jusque-là tout avait réussi au gré de ses désirs ; à son retour de France, la Providence lui ménageait une petite déception. M. Olivier Caron, qu'il avait été si heureux de s'adjoindre l'automne précédent, et sur qui, comme il le disait, il fondait de grandes espérances, fut obligé de renoncer à partir pour les missions, à cause de la faiblesse de sa santé.

Ce contretemps dérangeait beaucoup les projets de Mgr Provencher. Il lui fallait trouver un remplaçant pour M. Caron : où le chercher ? le moment du départ arrivait. Heureusement la Providence vint à son secours, en inspirant à un jeune

diacre, M. Bourassa, le désir de se donner aux missions. L'évêque de Québec l'ordonna prêtre, et il prit la place de M. O. Caron.

Pendant les quelques semaines que Mgr Provencher passa au Canada après son retour de France, il fit connaissance avec le communauté des Révérends Pères Oblats, qui venaient de commencer, avec un succès admirable, à prêcher des retraites dans les paroisses. Le but premier de ces religieux, qui est de prêcher des retraites au peuple, inspira à l'évêque de la Rivière-Rouge l'idée que peut-être il trouverait chez eux les hommes qu'il cherchait pour ses missions. Il en parla à Mgr Bourget, qui approuva son dessein de les demander.

Le 16 avril, huit jours avant le départ des canots, il écrivit à l'évêque de Québec, et il lui dit :
" J'ai parlé à Mgr de Montréal au sujet du
" projet d'avoir des Oblats ; il favorise ce projet,
" qui entre tout à fait dans ses vues. Il a parlé
" aujourd'hui au Père Honorat, et moi aussi."

Mgr engage et presse l'évêque de Québec à les employer dans son diocèse :

" Ces Révérends Pères pourront se charger aussi de la mission des postes du Roi, et de la mission du Saguenay ; ces missions ne sont pas hors de leur but.

" Ils cherchent à faire du bien, et ils s'y appliqueront partout où ils seront envoyés. Voilà une belle perspective qui s'ouvre aux besoins de votre diocèse. Je ne doute pas que Votre Grandeur ne cherche à en tirer parti immédiatement.

“ Il faudra vous entendre avec l'évêque de Montréal et le supérieur, qui est disposé à travailler aussi volontiers dans votre diocèse que dans celui de Montréal. Je ne doute pas que Votre Grandeur ne soit satisfaite du travail et des progrès de ces bons Pères.

“ Le Père Honorat m'a bien remercié de l'intérêt que je prenais à l'honneur et à l'extension de leur communauté.”

Le désir de voir la foi répandue et Dieu honoré est si pur chez Mgr Provencher, qu'il éprouve la même joie à voir le bien se faire à Québec ou à Montréal que dans les missions dont il est chargé.

Il remit à l'évêque de Montréal le soin de s'entendre avec le supérieur des Oblats, pour avoir l'année suivante à la Rivière-Rouge deux religieux de cette congrégation. Le zèle du saint évêque de Montréal lui assurait d'avance le succès de sa démarche.

Les quatre religieuses partirent de Lachine le 24 avril, trois jours avant Mgr Provencher, qui était retenu à l'Hôtel-Dieu par une indisposition.

Les adieux des Révérendes Sœurs furent on ne peut plus touchants : cette séparation ne leur laissait aucun espoir de jamais revoir leurs compagnes sur la terre. Pour un missionnaire, c'était un sacrifice déjà pénible ; mais il l'était bien davantage pour de faibles femmes, qui n'auraient plus désormais rien à attendre ici-bas qu'une vie de privations, de souffrances et de sacrifices.

Le 24 avril au soir, Mgr Provencher dit, dans une lettre à l'évêque de Québec :

“ On vient de me dire que les Sœurs sont parties. La séparation a été pénible ; mais le courage ne manque pas. Voilà une des choses les plus affligeantes pour des cœurs unis. Cette séparation est pour la vie, car ces bonnes filles n'ont plus d'espérance de revoir leur communauté. Elles seront seules pendant le voyage : elles n'ont point de prêtre avec elles.” *

Mgr Provencher et les deux missionnaires s'embarquèrent le 27 avril. Le gouverneur de la compagnie prit avec lui dans son canot l'évêque de la Rivière-Rouge, à qui, durant tout le voyage, il donna les attentions les plus délicates.

Le 11 mai, après treize jours de marche, Mgr arrivait au Sault-Sainte-Marie ; à cet endroit, il laissa les deux missionnaires, qu'il chargea d'attendre les religieuses, et lui-même continua le voyage avec le gouverneur.

Un accident était venu éprouver les bonnes religieuses dans la traversée du lac Huron, et leur avait fait craindre un moment qu'une de leurs compagnes ne fût obligée de retourner en arrière. Dans un endroit appelé la Cloche, la Révérende Sœur Lagrave s'était donné une entorse qui la mettait dans l'impossibilité de marcher.

* La supérieure et une autre Sœur accompagnèrent leurs missionnaires jusqu'aux îles Dorval. Elles recommandèrent bien aux voyageurs d'avoir soin des religieuses, et surtout de ne pas jurer devant elles. Ils le promirent ; mais il paraît que plusieurs ne furent pas toujours fidèles à leur promesse.

Leur embarras était grand, et celui des conducteurs du canot ne l'était pas moins. Si la navigation n'avait pas dû être interrompue pour atteindre la Rivière-Rouge, il eût été assez facile pour la Sœur de continuer le voyage ; mais il y avait à faire une multitude de longs portages ; et comment transporter, à travers les bois et les rochers, une personne dont le poids requerrait la force de deux hommes ? On délibéra quelque temps pour savoir quel parti prendre. Les religieuses pleuraient, elles suppliaient, ne voulant pas se séparer de leur sœur ; enfin deux robustes Iroquois du Sault-Caughnawaga, qui montaient à la Rivière-Rouge, s'offrirent à se charger de la bonne Sœur dans les *portages* ; on promit de les récompenser généreusement, et l'on put continuer la route.

Il est facile de s'imaginer si les Sœurs furent heureuses de trouver, au Sault-Sainte-Marie, MM. Laflèche et Bourassa, qui attendaient les voyageurs. Le reste de la route se fit sans accidents : on portait la blessée sur un brancard lorsqu'il fallait descendre à terre, puis on la replaçait dans le canot au moment de reprendre la navigation.

Mgr Provencher était arrivé à Saint-Boniface le 31 mai. Les marches du gouverneur étaient toujours extrêmement rapides, et au lieu de deux mois que prenaient les voyageurs ordinaires, pour venir de Montréal à la Rivière-Rouge, il parcourait cette distance en trente jours.

Mgr Provencher arriva donc bien avant les

canots qui amenaient les missionnaires. Il aurait voulu faire des préparatifs pour faire aux religieuses une réception solennelle. Les gens du pays avaient hâte de voir arriver ces femmes, dont ils n'avaient aucune idée. Les canots arrivèrent à Saint-Boniface le 21 juin, à une heure du matin. A ce moment de la nuit, tout le monde était endormi à la mission. Mgr Provencher fut fort surpris lorsqu'on vint l'éveiller pour lui annoncer l'arrivée de ses missionnaires. Ce n'était plus le moment d'organiser la réception ; elle fut remise au dimanche, et chacun alla se reposer des fatigues du voyage.

Le dimanche suivant, Mgr fit conduire les religieuses à l'église, en procession ; il adressa quelques mots d'édification aux fidèles, et chanta un *Te Deum* solennel, pour remercier Dieu de les avoir protégés durant le voyage, et pour le succès obtenu dans toutes ses entreprises, depuis son départ pour le Canada.

CHAPITRE XV

Nouveaux apôtres pour les missions de l'Ouest.—Succès obtenus.—Mort de M. Darveau.—Arrivée des premiers Oblats à la Rivière-Rouge en 1845.—Le Père Taché et M. Laflèche partent pour l'Ile-à-la-Crosse.

Quatre jours après l'arrivée des missionnaires à Saint-Boniface, Mgr Provencher en fit partir un pour aller porter secours à M. Thibault; celui-ci retournait vers les tribus qu'il avait visitées l'été précédent.

Il s'agissait cette fois de bâtir une résidence pour le missionnaire, à un endroit où les sauvages se rassembleraient. M. Thibault choisit les bords d'un lac que les voyageurs appelaient le lac du Diable, mais que le prêtre avait baptisé du nom de Sainte-Anne. Le 25 juin, M. Bourassa se mit en route pour cet endroit, en compagnie de M. Rowand, commandant au fort des Prairies.

Le premier dessein de Mgr Provencher avait été d'envoyer M. Laflèche à cette mission; mais celui-ci se trouvant malade pour le moment, ce fut M. Bourassa qui partit.

M. Thibault se mit en route le 3 juillet pour la

la rivière au Brochet et le fort Pitt. Ayant appris à ce dernier poste que les travaux commencés par M. Bourassa pour se construire une maison, languissaient faute de bras, il alla rejoindre son confrère et l'aïda à se loger un peu convenablement. De là M. Thibault suivit des sauvages qui le conduisirent d'abord au lac Froid, à cinq jours de marche du lac Sainte-Anne. Il y trouva une trentaine de familles d'Indiens, qui l'accablèrent de vénération. "*Dieu prit plaisir*, dit-il, dans une "lettre, à me dédommager de mes fatigues, par "la ferveur de mes néophytes." Tous ceux qui entendaient la langue crise se confessèrent; les autres éprouvèrent un sensible chagrin de ne pouvoir en faire autant.

Du lac Froid, M. Thibault se fit conduire au lac Labiche; il lui fallut, pour s'y rendre, dix jours de marche à pied, à travers les bois et mille embarras difficiles à franchir. Il y avait autour de ce lac, une quinzaine de familles, qui reçurent le missionnaire avec une reconnaissance inexprimable. Tous se confessèrent, et furent assidus aux exercices de la mission, qui durèrent quinze jours.

Du lac Labiche, M. Thibault revint à Edmonton, en dix jours de marche. Il était si accablé de lassitude qu'il ressentait des douleurs dans tous les membres, et jusque dans les doigts. Il prit dans ce fort quelques jours de repos, puis il se remit en route pour aller rejoindre M. Bourassa au lac Sainte-Anne. Depuis qu'il avait quitté la

Rivière-Rouge, au mois de juillet, il avait baptisé 236 personnes, et béni 26 mariages. Il passa l'hiver avec son confrère, et au printemps de 1845, il repartit pour aller évangéliser les Montagnais, pendant que M. Bourassa se rendrait à la rivière la Paix.

Au mois de mai 1845, M. Thibault écrivit à Mgr Provencher pour lui faire connaître quelle abondante moisson il y avait à recueillir chez la tribu montagnaise: " Il y a quinze jours que je
" suis arrivé ici sur un petit canot, avec un seul
" compagnon. J'ai été accueilli avec distinction
" par M. McKenzie, officier en charge du fort de
" l'Ile-à-la-Crosse. Je suis à l'œuvre le jour et la
" nuit ; sans cesse je suis entouré de quatre-vingts
" familles montagnaises, dont je ne saurais satis-
" faire la *faim et la soif de la justice*. La miséri-
" corde divine paraît ici avec éclat. Le jour et la
" nuit, je suis employé aux saints exercices de la
" mission, et mes bons sauvages, dévorés d'une
" sainte avidité de connaître Dieu et les moyens
" de le servir, semblent se reprocher les instants
" de repos et de sommeil. *Hâtons-nous*, se disent-
" ils, *car nous allons peut-être mourir bientôt, et nous*
" *n'aurions pas le bonheur de voir Dieu !* Je leur
" fais espérer qu'ils auront, l'an prochain, des
" missionnaires qui apprendront facilement leur
" langue, et qui les instruiront avec plus de faci-
" lité que je ne puis le faire."

De tous les endroits où M. Thibault écrit, il

annonce les mêmes bonnes nouvelles. Du portage de la Cloche où il arrive le 24 juin 1845, il écrit :

“ L'ouvrage nous accable partout où il y a des
“ Montagnais. Plusieurs familles sont venues ici
“ de fort loin pour entendre l'homme de Dieu.
“ Tous ceux de cette nation que j'ai vus savent
“ maintenant prier Dieu, et connaissent les prin-
“ cipales vérités de la religion. Ils ont un respect
“ sans bornes pour le missionnaire, qu'ils regar-
“ dent comme Jésus-Christ lui-même. D'après
“ leur rapport, toutes les nations qui sont d'ici au
“ pôle soupirent après la connaissance du Dieu
“ vivant. Mais que les ouvriers sont rares ! Oui,
“ si Dieu me donne la santé et les moyens, j'irai
“ jusqu'aux extrémités du globe, chercher ces
“ brebis infortunées, qui périssent parce qu'elles
“ ne peuvent trouver le bercail. Il faudrait ici
“ deux missionnaires. Nous crions : à l'aide, Sei-
“ gneur, à l'aide ! nos filets se rompent, nos chers
“ Montagnais nous font mourir sous le poids de
“ leur bonne volonté ! ”

Ces extraits donnent une idée des travaux pénibles et des courses lointaines des courageux collaborateurs que le Seigneur avait associés aux fonctions apostoliques de Mgr Provencher, et du dévouement qu'il fallait pour ouvrir ces missions sauvages.

Peu de pays au monde offrent au zèle de l'homme de Dieu un aspect aussi rebutant, si on l'envisage dans ses qualités matérielles. Les distances à parcourir sont immenses ; les voies de communication étaient alors des sentiers imperceptibles, à travers les montagnes, les prairies et les forêts

sans limites ; les camps sauvages étaient épars sur le bord d'un lac, d'une rivière, ou dans les profondeurs d'une forêt, et souvent il y avait à franchir à pied des distances de dix journées pour porter les secours spirituels à un nombre de familles très limité.

Il fallait passer sa vie dans les privations, et dans un isolement qui ne permettait à l'esprit éclairé de communiquer ses pensées ou les sentiments intimes du cœur qu'à Dieu seul, au milieu des sauvages, dont la malpropreté révoltante n'inspire que dégoût !

Mais ces misères disparaissaient au souffle vivifiant des consolations célestes. Le missionnaire pouvait-il s'arrêter à ces inconvénients tout humains et tout matériels, quand il voyait ces pauvres peuples, comme des brebis altérées, venir en foule s'abreuver à longs traits aux sources pures et intarissables de la doctrine sacrée du Sauveur des âmes !

M. Bourassa, comme son digne confrère M. Thibault, poussa ses courses aussi loin qu'il put dans une autre direction.

Le 16 septembre 1845, il partit du lac Sainte-Anne avec un officier de la compagnie, pour se rendre à la rivière la Paix. Le 4 octobre, il était au petit lac des Esclaves, où il rencontrait un nombre considérable de sauvages et de Métis, qui s'empressèrent de profiter de sa visite. Pendant une semaine qu'il demeura à ce poste, il

baptisa 52 enfants. Il repartit de là pour le fort de la Grande-Prairie, sur la rivière la Paix.

A son arrivée, les sauvages, avides de contempler l'homme de Dieu, couvraient le rivage. "Il fallait, dit-il, me soumettre à l'étiquette de donner la main à cette multitude. C'était une fête inouïe ! pauvres sauvages ! la lumière de l'Évangile allait briller à leurs yeux pour la première fois !"

Durant son séjour à la rivière la Paix, M. Bourassa administra le baptême à cent sept personnes. Il fut plusieurs fois attendri jusqu'aux larmes, en voyant de pauvres vieillards à cheveux blancs le conjurer de leur faire la charité du baptême.

Dans les missions plus rapprochées de Saint-Boniface, à la Baie-des-Canards sur le lac Manitoba, au Pads sur la Saskatchewan, au lac Lapluie, au lac Winnipeg, MM. Darveau et Belcourt n'épargnaient ni leurs peines ni leurs fatigues, pour instruire les néophytes, et fortifier ces chrétientés naissantes. Les missions de la Baie-Saint-Paul et de Saint-François-Xavier étaient desservies par MM. Laflèche et Mayrand.

Mgr Provencher, en voyant se développer les rameaux de l'arbre qu'il avait arrosé de ses sueurs, bénissait la divine Providence, et n'attendait plus, pour chanter son *Nunc dimittis*, que de voir arriver dans son vicariat un ordre religieux sur lequel désormais il pourrait se reposer pour fournir des ouvriers dans les missions sauvages. Dieu

était à la veille de lui donner cette consolation ; mais auparavant il voulut l'éprouver sensiblement, en lui enlevant l'un de ses plus zélés missionnaires.

Peu de semaines après son arrivée du Canada, on apporta à Mgr Provencher la nouvelle de la mort de M. Darveau, noyé dans le lac Manitoba. Laissons-le raconter lui-même ce pénible accident.

“ Il m'arrive, écrit-il à Mgr Bourget, une nouvelle des plus affligeantes : c'est celle de la mort de M. Darveau, noyé, autant qu'on en peut juger, le 4 juin (1844), le lendemain de son départ de la baie des Canards, pour se rendre au Pads sur la Saskatchewan. Il avait visité cette place l'an dernier.

“ Les sauvages ont trouvé son corps sur la grève, son canot brisé, et la plus grande partie de ce qu'il contenait.

“ Cette mort me jette dans un grand embarras. Voilà une grande étendue de pays sans missionnaire. M. Laflèche ne sachant point le sauvage, ne peut encore rendre aucun service important à ces pauvres gens.

“ Il faut des prêtres pour remplacer le mort, et remplir bien d'autres places qui demandent le secours de leur ministère. Aurez-vous des Oblats à m'envoyer ? Le Père Léonard écrit ici : *Notre supérieur vient de me dire que trois de nos Pères iront à la Rivière-Rouge l'année prochaine. Je souhaite bien que cette heureuse nouvelle soit vraie.*”

En attendant du secours du Canada, Mgr décida d'envoyer M. Laflèche à la mission du Pads, au printemps de 1845, et M. Belcourt à la Baie-des-

Canards. Les ministres protestants travaillaient à semer l'erreur dans ces deux postes ; il y avait même un ministre résident au Pads, et il était à craindre qu'en ne visitant pas ces sauvages, ce ne fût une mission perdue pour les catholiques. M. Laflèche s'appliqua donc, durant l'hiver de 1844-45, à l'étude de la langue crise, afin de se mettre en état d'instruire en cette langue.

En arrivant à la Rivière-Rouge, les Révérendes Sœurs s'étaient mises à l'œuvre de l'éducation, et déjà, au mois d'août, leur école était fréquentée par soixante enfants à Saint-Boniface ; une autre école fut bientôt ouverte à deux lieues plus haut. Dès la fin de l'année, le nombre des Sœurs ne suffisait plus aux besoins.

“ J'ai demandé des prêtres, écrit Mgr Provencher à l'évêque de Montréal, mais il me faut aussi des Sœurs Grises, afin de les répandre dans le pays, et de les charger de l'éducation.”

Depuis que Mgr Provencher avait fait le voyage au Canada par les Etats-Unis, il avait constaté que, par cette route, les missionnaires pouvaient être envoyés avec moins de dépenses, et qu'il ne serait plus nécessaire d'attendre pour avoir des passages de la compagnie. Il écrivit à Mgr Bourget, pour l'avertir qu'au printemps il enverrait une caravane pour rencontrer les missionnaires à la rivière Saint-Pierre, aux Etats-Unis, au cas qu'ils ne viendraient pas par les canots. Après l'année 1845, nous verrons que ce sera désormais par cette route que viendront tous les mission-

naires à la Rivière-Rouge. Le Révérend Père Aubert et le Frère Taché, qui vinrent dans les missions à l'été de 1845, furent les derniers qui passèrent par la voie des lacs.

Monsieur Laflèche, qui, durant l'hiver, avait fait de rapides progrès dans l'étude de la langue sauvage, partit au printemps de 1845 pour la mission du Pads, et M. Thibault, revenu l'automne précédent rendre compte de ses travaux, repartit pour un voyage de six à sept mois, devant visiter tous les postes sur sa route, en se rendant au *Portage la Loche*.

Monsieur Mayrand, dont la santé était chancelante, demandait à retourner au Canada. Ainsi, au lieu d'augmenter, le nombre des prêtres diminuait. Les nouveaux attendus ne feraient que remplacer MM. Darveau et Mayrand.

La maison dans laquelle Monseigneur avait logé les Sœurs à leur arrivée n'était pas habitable en hiver : elles furent obligées de l'abandonner pour aller occuper une partie de la maison attenante à la cathédrale, et que l'évêque avait construite pour son évêché et sa sacristie. Monseigneur était trop pauvre pour bâtir immédiatement un couvent. Néanmoins, au printemps de 1845, il avança la somme de 50 louis sterling à un entrepreneur, pour faire couper tout le bois de la construction projetée : celui-ci, au lieu de travailler pour la mission, fit une entreprise pour d'autres, et se servit de l'argent qu'il avait reçu, pour s'acheter des outils et des provisions. Quand Mgr Provencher

vit comment il avait été joué, il était trop tard, et il dut se résigner à subir la perte de la somme déboursée, et le retard apporté à la construction du couvent.

Les bonnes religieuses, malgré l'espace étroit dont elles pouvaient disposer, ouvrirent un noviciat dès la première année de leur arrivée: c'était un moyen d'augmenter leur petite communauté, et de se procurer des aides que la maison de Montréal ne pouvait pas envoyer. Leur première novice fut une Métisse, Sœur Connely; elle fut aussi la première qui prononça ses vœux.

Parlant les langues en usage à la Rivière-Rouge, elle rendit à la communauté d'éminents services, en se dévouant à l'instruction des jeunes filles sauvages.

Le moment arrivait où Mgr Provencher allait voir se réaliser le plus ardent de ses désirs, celui qui depuis longtemps avait été le mobile de la plupart de ses démarches et la cause de ses soucis.

Des religieuses se mettaient en route, au mois de juin 1845, pour venir se consacrer aux missions de la Rivière-Rouge. Le Révérend Père Aubert, Oblat de Marie Immaculée, et le Frère A. Taché, sous-diacre, avaient quitté Lachine le 24 juin, sur les canots de la Compagnie de la baie d'Hudson. Leur voyage dura deux mois. L'évêque de Montréal avait écrit à Mgr Provencher pour lui annoncer l'heureuse nouvelle. On avait hâte de voir apparaître ces nouveaux ouvriers. Ils arri-

vèrent le 25 août 1845, jour de la fête de saint Louis; ils amenaient avec eux deux postulantes pour les Révérendes Sœurs de Charité.

Ce jour ne fut pas seulement un jour de joie pour l'évêque de la Rivière-Rouge: il est de plus resté comme une époque remarquable dans l'histoire de ce pays.

Si le digne évêque de Saint-Boniface avait pu lire dans l'avenir, et voir à ce moment les hauts desseins que la divine Providence formait sur ce jeune et timide religieux, qui venait demander humblement sa part de labours dans la vigne du Seigneur, il eût dès lors entonné un double chant de reconnaissance, pour bénir le Dieu bon qui, dans ce même jour, accomplissait le dernier de ses vœux, celui de voir son successeur avant de mourir.

A l'arrivée du jeune sous-diacre, portant encore ces traits d'un adolescent, Mgr Provencher sembla éprouver une espèce de désappointement; il attendait des ouvriers prêts à se mettre à l'ouvrage; il eût préféré voir arriver un prêtre; cependant, il ne fut pas longtemps sans s'apercevoir qu'il possédait, dans le Frère Taché, un sujet distingué, doué de rares talents et de qualités admirables. Aussi, quelques semaines plus tard, il écrivait ces paroles à l'évêque de Québec: "*Des Taché et des Laflèche, vous pouvez m'en envoyer sans crainte.*"

Il écrivit aussi à Mgr Bourget, à Montréal, et le remercia de la peine qu'il s'était donnée pour lui procurer de tels missionnaires.

“ Mais, lui dit-il, il ne faut pas s'arrêter là ;
 “ envoyez-moi encore d'autres Pères l'année pro-
 “ chaine, et des religieuses toutes faites pour nos
 “ Sœurs : des postulantes ne sont pas assez sûres
 “ de persévérer, pour qu'on risque de les envoyer
 “ si loin.

“ Il nous faut ici du monde capable de travail-
 “ ler en arrivant.”

Comme Mgr Provencher destinait M. Laflèche, le Frère Taché, et même le Père Aubert, pour les missions sauvages, il prit les moyens de leur faire acquérir promptement la connaissance de la langue sauteuse. Il les réunit à l'évêché, leur donna M. Belcourt pour professeur, et la classe se fit deux fois par jour. Voici une lettre du mois de décembre 1845, où Mgr Provencher rend un compte assez détaillé des travaux en marche pour cette année-là, et de ceux projetés pour l'année suivante ; cette lettre est adressée à Mgr Bourget.

“ Depuis le départ de M. Mayrand, 29 août, il
 “ n'y a rien de bien remarquable par ici. Nous
 “ passons l'hiver ensemble à Saint-Boniface. M.
 “ Belcourt est professeur de langue sauteuse, et
 “ les trois autres sont ses disciples. Il y a classe
 “ deux fois par jour, et étude assidue le reste du
 “ temps ; toute autre étude est mise de côté. Les
 “ progrès sont rapides. M. Laflèche partira vers
 “ le mois de mars pour se rendre au *Pads*, afin
 “ d'y rencontrer les sauvages ; le Père Taché ira
 “ l'y rejoindre en canot. De là ils se rendront à
 “ l'Île-à-la-Crosse et au lac des Esclaves. Ils par-
 “ tent pour plusieurs années probablement.

“ Les sauvages du Nord sont on ne peut mieux

“ disposés; il faut donc s'avancer pour recueillir
“ cette moisson. Les sauvages de l'Ile-à-la-Crosse
“ demandent qu'on aille les instruire : c'est pour
“ profiter de ces bonnes dispositions qu'au prin-
“ temps je vais envoyer deux prêtres, ce qui en
“ fera quatre lancés au loin parmi les sauvages.

“ Le Père Aubert doit aller avec M. Belcourt
“ sur la rivière Winnipeg, à la mission de Wabas-
“ simon, où il restera, pendant que M. Belcourt se
“ rendra au lac Lapluie. Nous ne resterons plus que
“ trois pour desservir Saint-Boniface, Saint-Fran-
“ çois-Xavier, Saint-Paul des Sauteurs, Notre-Dame
“ de la Merci de Wabassimong, Saint-Norbert de la
“ baie des Canards, et Sainte-Marie du Pads. Ainsi
“ il nous faut encore des ouvriers. Veuillez vous
“ intéresser pour nous. Tâchez que le bon Père Gui-
“ gues nous envoie encore de bons sujets. Les deux
“ Pères venus cette année sont des gens avec qui
“ nous nous arrangerons toujours bien.

“ Monsieur Thibault a baptisé 500 enfants dans
“ son excursion de l'été dernier.”

Le voyage que M. Laflèche devait faire à la mission du Pads n'eut pas lieu, faute des moyens de s'y rendre; il visita la mission à la Baie-des-Canards, et revint à Saint-Boniface, où il se prépara à partir pour l'Ile-à-la-Crosse, avec le Père Taché, qui avait été fait prêtre et avait prononcé ses vœux l'automne précédent.

Mgr Provencher avait d'abord préparé un canot et engagé des hommes pour mener les deux missionnaires par le lac Manitoba; mais sir George Simpson offrit des passages gratuits sur les barges de la compagnie.

“ Ceci accommode beaucoup mieux ma bourse,
“ écrit Mgr Provencher, et me donne l’assurance
“ de voir nos missionnaires mieux traités. Le bon
“ Dieu mène les gens comme il veut. Je craignais
“ beaucoup que le gouverneur ne fût pas bien
“ disposé à notre égard pour certaines raisons po-
“ litiques ; heureusement, il n’en était rien.”

En effet, M. Laflèche et le Père Taché furent traités avec beaucoup de politesse par tous les employés de la compagnie, en particulier par M. McKenzie, qui était en charge du fort de l’Ile-à-la-Crosse. Ce bon vieillard, quoique protestant, fut plein de respect et d’attention pour les deux missionnaires, à qui il donna l’hospitalité, non seulement dans le fort, mais de plus dans sa propre maison. *

Après le départ de M. Laflèche et du Père Taché, Mgr Provencher demeura seul à Saint-Boniface pour desservir trois missions : Saint-Boniface, la Baie-Saint-Paul et Saint-François-Xavier. Monsieur Belcourt accompagnait les chasseurs à la prairie, et le Père Aubert était parti pour le lac Winnipeg.

“ Je suis occupé sans interruption, écrit-il, à visiter et administrer les malades, à consoler les familles, et à enterrer les morts. Une épidémie

* Le Père Taché, aujourd’hui archevêque de Saint-Boniface, et M. Laflèche, devenu évêque de Trois-Rivières, ont toujours conservé de ce gentilhomme le plus précieux souvenir. Il fut dévoué à ces missionnaires, pour qui il avait une affection sincère.

“ s’est déclarée le 8 juillet, le jour même du départ
“ de MM. Taché et Laflèche, et depuis ce jour elle
“ n’a cessé de moissonner notre jeunesse. J’ai
“ enterré jusqu’à neuf personnes en un seul jour,
“ chose inouïe dans nos annales nécrologiques,
“ et qui jette l’épouvante dans tous les cœurs.”

Si l’année 1846 fut une année de consolations spirituelles pour Mgr Provencher, les épreuves d’un autre genre ne lui furent pas épargnées. Après l’épidémie qui décima la population de la Rivière-Rouge, il eut la douleur de voir la récolte manquer en grande partie, et toute la colonie menacée de la disette.

Au mois de septembre, les Révérends Pères Bermond et Faraud, accompagnés d’un Frère Oblat (le Frère Dubé), arrivèrent à Saint-Boniface. Ce secours, ajouté à celui du Père Aubert et de M. Belcourt, revenus à la mission, permit à Mgr Provencher de prendre un peu de repos. Les nouveaux Pères se mirent immédiatement à l’étude de la langue sauvage, pour être prêts à partir pour les missions l’année suivante.

CHAPITRE XVI

Projet des évêques du Canada d'ériger le vicariat de la Rivière-Rouge en province ecclésiastique.—Mgr Provencher n'approuve pas ce projet, mais il demande avec instance un coadjuteur.—Il suggère le nom de M. Laflèche.—Bulles demandées.—M. Laflèche ne peut accepter pour cause de maladie.—Grave embarras de Mgr Provencher.—Vues admirables de la Providence.

Dans le cours de l'année 1846, il avait été question, à la Propagande, d'ériger le vicariat apostolique de la Rivière-Rouge en province ecclésiastique. Ce projet avait été soumis à la Sacrée Congrégation par Mgr Blanchet, avec l'approbation des évêques du Canada.

Mgr Prince, coadjuteur de l'évêque de Montréal, écrivit à Mgr Provencher pour lui demander ce qu'il en pensait. "On demande, disait-il, que Votre Grandeur se prononce là-dessus, et qu'Elle propose les noms des futurs titulaires si Elle goûte le projet. L'affaire est majeure et réputée pressante... Ici on penche pour une province ecclésiastique composée d'évêques canadiens."

Le pays cependant était si peu préparé pour la

réalisation d'un tel projet, que Mgr Provencher demeura tout étonné de voir qu'on y avait songé. Il répondit à Mgr Prince :

“ Je n'entre pas dans les vues de ceux qui ont
“ proposé de partager mon vicariat. Il ne suffit
“ pas de regarder sur une carte son immense
“ étendue ; il y a bien du terrain pour faire vingt
“ évêchés et plus ; mais dans ce pays, il n'y a pas
“ une seule ville, bourgade ou village quelconque.
“ Il n'y a que les postes de traite de la compa-
“ gnie, où se trouvent seulement quelques hom-
“ mes nécessaires pour la traite.

“ Il n'y a que Saint-Boniface et Saint-François-
“ Xavier qui forment deux paroisses, mais sans
“ réunion de maisons ; chacun est sur sa ferme.
“ Qu'érigera-t-on en évêché ? Il est vrai qu'à la
“ Colombie on a érigé Walla-Walla, qui n'est
“ qu'un poste de traite ; on peut en faire autant à
“ Saint-Boniface. Mais je ne goûte pas votre plan,
“ ni le Père Aubert non plus.

“ Toute la population du pays est sauvage ; je
“ serais bien en peine de vous proposer des titu-
“ laires canadiens pour ces postes futurs. J'espère
“ que ce projet n'aura pas de suites. Je ne veux
“ pas, sans doute, m'opposer aux vues de la Pro-
“ pagande, mais je dis et je pense que le temps
“ de faire ce partage n'est pas venu, et ne le sera
“ pas de longtemps.”

Au jugement de Mgr Provencher, il y avait, pour le moment, une question plus pressante que celle de la division de son vicariat. Il craignait de mourir sans coadjuteur, et de laisser par là un sujet de grave embarras pour les missions naissantes.

“ Voici, dit-il dans la même lettre, ce que je
“ croirais de plus propre à contribuer au salut des
“ âmes par ici.

“ Je ne suis plus jeune pour voyager facile-
“ ment. Je désirerais un coadjuteur jeune, qui
“ pourrait s’acquitter d’une partie de ma charge,
“ et assumer l’épiscopat en cas de mort, selon les
“ instructions du Saint-Siège. J’ai chargé quel-
“ qu’un de gouverner après ma mort, d’informer
“ la Propagande de mon décès, et de proposer
“ quelqu’un pour me succéder.

“ Celui que je voudrais avoir pour coadjuteur
“ est M. Laffèche, que j’ai emmené dans cette
“ intention, si je vivais assez longtemps pour qu’il
“ parvînt à l’âge requis. Il a vingt-neuf ans, il en
“ aurait près de trente avant que tout fût réglé.
“ Le Révérend Père Aubert pense comme moi ;
“ je crois qu’il en dit quelque chose au Père
“ Guigues, pour en informer l’évêque de Montréal,
“ ou Votre Grandeur en son absence. J’ai déjà
“ proposé ce plan aux évêques de Québec et de
“ Sidyme ; on m’a répondu : “ Il est trop jeune ;
“ rien ne presse ; vous vivrez encore longtemps.”
“ Je me suis tenu tranquille ; mais puisqu’on
“ veut changer l’état des choses, je donne mes
“ idées.”

Quelques semaines après, il écrivait à Mgr
Bourget, pour lui exposer les mêmes raisons :

“ Je vous avoue que je ne sais à quoi m’en tenir
“ sur la division de mon vicariat. Je sens que je
“ deviens vieux ; je ne puis pas facilement visiter
“ mes missions éloignées ; mais elles ne font que
“ de commencer, et il ne se trouve pas encore de
“ chrétiens pour la peine. Je pense à me pourvoir
“ d’un coadjuteur jeune, qui pourrait courir au

“loin, pendant que j'expédierais la besogne ici.
“M. Laflèche est le plus capable de remplir cette
“place ; il est bien instruit dans toutes les sciences que l'on enseigne dans les collèges ; il est
“studieux, d'un excellent caractère, et homme
“sans prétention. Le Père Aubert l'estime et est
“pour sa promotion.”

Mgr Provencher tenait M. Laflèche en si haute estime, qu'il l'avait choisi pour administrateur du diocèse en cas de mort de l'évêque ; il avait remis ces titres entre les mains du Père Aubert qui avait été nommé grand vicaire.

Le mémoire présenté à la Sacrée Congrégation par Mgr Blanchet fut communiqué à Mgr Provencher le 7 juillet 1846. On y désignait le poste d'Edmonton et celui d'Athabaska comme deux places convenables pour deux futurs évêchés.

“Je ne nie pas, dit Mgr Provencher dans sa
“réponse à Mgr Prince, que plus tard on pourrait
“mettre là des évêques ; mais Athabaska n'a pas
“encore été visité et Edmonton n'est qu'un poste
“de traite.

“M. Thibault réside au lac Sainte-Anne, situé
“à deux jours de marche du fort. Les sauvages
“Cris qui courent les prairies ne se convertissent
“pas facilement. La guerre et le vol des chevaux
“font leur occupation chérie. Les Cris qui habitent les bois se convertiront peut-être plus facilement ; mais la besogne est encore à faire.
“Beaucoup de leurs enfants sont baptisés ; s'il
“me vient encore un prêtre, j'établirai, dès l'année prochaine, une mission à Athabaska. Pen-

“ dant que ces nouveaux missionnaires répan-
“ dront la lumière dans ce poste reculé, MM.
“ Thibault et Bourassa instruiront plus assidû-
“ ment les sauvages de leur département. M. La-
“ flèche et le Père Taché pensent que deux prêtres
“ par département suffiront. Il faut suivre de près
“ les sauvages, car ils oublient vite les instruc-
“ tions et leurs promesses.

“ Si la cour de Rome, pour des raisons de haute
“ sagesse, et probablement pour prendre le pas
“ sur les protestants, désire partager mon vica-
“ riat, bien entendu je ne m’y oppose pas ; mais
“ je n’oserais en ce moment désigner aucune
“ place pour un siège épiscopal. Les raisons que
“ l’archevêque Blanchet donne dans son mémoire
“ pourraient être données pour la baie d’Hudson ;
“ peut-être même vaudraient-elles plus, car le
“ pays est anglais. Si l’on tient cependant à
“ l’érection d’une province ecclésiastique dans le
“ Nord-Ouest, voici ce que je proposerais *ut minus*
“ *sapiens* : n’ayant aucune place marquante à dé-
“ signer pour futur siège épiscopal, on pourrait
“ ériger Saint-Baniface en archevêché, pendant
“ que la chose peut se faire sans opposition con-
“ nue ; lui donner pour suffragant M. Laflèche,
“ comme évêque de la partie nord de la baie
“ d’Hudson, avec droit de se choisir une rési-
“ dence ; fixer les limites conjointement avec
“ l’archevêque, lesquelles limites devraient être
“ approuvées par le Saint-Siège ; mais il faudrait
“ ne pas déterminer le temps pour fixer ces limi-
“ tes, afin de laisser aller les choses sur le pied
“ actuel pendant quelques années, et donner aux
“ missionnaires le temps de se répandre, et de
“ faire entrer des ouailles dans le bercail de cet
“ unique suffragant, qui, avec le temps, pourra
“ avoir un confrère.

“ Je voudrais que M. Laflèche, avec ce titre vague, eût le droit, par ses bulles, de me succéder, sans autres procédures, qui demandent trop de temps, à la distance où nous sommes de Rome.

“ Si vous jugiez que ces choses n'ont pas de bon sens, n'en parlez à personne ; si vous les trouvez acceptables, parlez-en à qui de droit.”

A l'ouverture des missions, à la Rivière-Rouge, la compagnie et le gouvernement ne voulaient recevoir dans le pays que des prêtres canadiens ; on avait des préjugés contre les étrangers. Le Révérend Père Aubert, O. M. I., qui monta avec le Père Taché en 1845, fut le premier prêtre français introduit dans le Nord-Ouest. Son arrivée ne fit faire aucune réflexion au gouvernement, qui, d'ailleurs, ne s'aperçut peut-être pas que ce missionnaire n'était pas Canadien. Après lui, Monseigneur Provencher ne regarda guère aux nationalités pour accepter des prêtres dans son diocèse, et la congrégation des Révérends Pères Oblats, qui avait peu de sujets canadiens à cette époque, put dès lors envoyer à la Rivière-Rouge des religieux français, comme elle l'a toujours fait depuis. Pour un évêque cependant, on y aurait regardé de plus près, et on aurait craint de blesser les susceptibilités de la compagnie, en choisissant un autre qu'un Canadien.

Monseigneur Provencher écrivait à l'évêque de Montréal, en lui désignant M. Laflèche :

“ Il ne faut pas de longtemps songer à choisir
“ des étrangers pour évêques dans ce pays, à cause
“ des préjugés qu'on entretient contre eux. C'est
“ pour cela que j'aime à voir venir ici quelques
“ prêtres canadiens ayant du zèle pour les mis-
“ sions, afin que d'avance ils puissent se former,
“ apprendre les langues, et connaître le pays. J'ai
“ toujours eu beaucoup de difficultés à trouver des
“ prêtres jusqu'à ce jour ; ce me sera beaucoup
“ plus difficile à l'avenir si mon diocèse est sépa-
“ ré de Québec ; alors on me répondra : c'est hors
“ de mon diocèse. Il est bien vrai que le diocèse
“ d'un prêtre peut s'étendre à toute la terre avec
“ l'agrément des évêques. *Aller au bout du monde :*
“ ce langage est dur à entendre quand on est
“ jeune, et rempli de projets qui, la plupart du
“ temps, ne tendent guère à la gloire de Dieu.
“ Ah ! si l'on pouvait se transporter au moment
“ de la mort, il n'y a pas un prêtre qui n'aimât
“ mieux alors avoir passé sa vie dans les pénibles
“ travaux des missions, que d'avoir mené celle au
“ bout de laquelle il se trouve. Mais quand on
“ compte encore une carrière de 30 et 40 ans, on
“ trouve le temps long.

“ Pour les missions, il faut des hommes bien
“ connus ; de ces heureux caractères qui vivent
“ bien avec tout le monde, et qui font du bien
“ partout où on les place. Je prendrais Votre
“ Grandeur pour juge dans cette affaire.

“ Parmi mes prêtres canadiens, j'ai ici le Père
“ Taché qui est celui qui a le plus de talents ; mais
“ il ne fait que de naître. Je ne doute pas que
“ plus tard il ne fasse honneur à son ordre ; il se-
“ ra bien au fait des langues et usages du pays.
“ D'autres que moi jugeront alors ; mais je suis
“ bien aise de jeter de loin cette petite pierre dans
“ son jardin. Il y aura longtemps un préjugé
“ contre les ordres religieux dans ce pays anglais ;

“ mais un sujet anglais bien connu pour ses talents en rencontrera moins.”

Le Révérend Père Faraud, ordonné prêtre dans le cours de l'année 1846, visita en 1847, avec le R. Père Aubert, les missions de la rivière Winnipeg et du lac Lapluie, tandis que le Révérend Père Bermond était envoyé au lac Manitoba, pour y desservir la mission de la Baie-des-Canards, mission dont personne n'était exclusivement chargé depuis la mort de monsieur Darveau.

Pendant les absences assez prolongées des missionnaires, Mgr Provencher restait seul pour desservir deux missions.

Les années 1846 et 1847 furent des années de disette pour la Rivière-Rouge, et la mission, pour suffire aux dépenses, ne pouvait guère compter que sur les secours de la Propagation de la Foi. Le couvent des Révérendes Sœurs, commencé en 1846, n'avait encore, en 1848, que quatre pauvres chambres un peu logeables ; néanmoins l'œuvre des Révérendes Sœurs, malgré leur extrême pauvreté, ne laissait pas de se développer. Leurs écoles, tenues sur un bon pied, eurent pour effet de paralyser les efforts des protestants, chaque fois que ceux-ci voulurent établir des couvents. Les premières familles du pays, et la plupart des *bourgeois* des forts, tinrent à honneur de faire donner l'éducation à leurs filles par les Révérendes Sœurs.

Les nouvelles que Mgr reçut des missions de

l'Ile-à-la-Crosse étaient consolantes. Les progrès que le Père Taché et M. Laflèche avaient faits dans la rude et difficile langue montagnaise, avaient été si rapides qu'ils causaient l'étonnement de M. McKenzie, bourgeois du fort de l'Ile-à-la-Crosse. Ce monsieur disait à Mgr Provencher, en parlant d'eux :

“ Ils ont réussi à apprendre le cris et le montagnais depuis leur arrivée à l'Ile-à-la-Crosse, n'ayant pour interprète qu'un sauvage aveugle qui ne parle pas un mot de français. Ils peuvent maintenant converser avec ces tribus dans leur propre langue.”

Au mois de juin 1848, le Révérend Père Faraud partit pour l'Ile-à-la-Crosse ; il allait remplacer M. Laflèche, à qui Mgr Provencher donnait l'ordre de revenir à Saint-Boniface. Il pressait de plus en plus le projet d'en faire son coadjuteur.

Les bulles pour l'érection du vicariat de la Rivière-Rouge en diocèse, données le 4 juin 1847, arrivèrent à Saint-Boniface un an après, le 4 juin 1848. Ces bulles donnaient à Mgr Provencher le titre d'évêque du Nord-Ouest.

“ Ce nom d'évêque du Nord-Ouest ne signifie rien, écrivait-il à l'évêque de Montréal. Le Nord-Ouest n'est pas une place. C'est un pays encore inconnu au loin ; ici même, par Nord-Ouest on entend la compagnie de ce nom. Pourquoi ne pas dire évêque de la baie d'Hudson ? ce serait un nom que tout le monde entendrait. J'aimerais mieux signer : l'évêque de Saint-Boniface,

“ ou de la Rivière-Rouge, si vous voulez. Je le
“ manderai à Rome.

“ Je vais prendre possession de mon siège le
“ 18 juin, jour de la très sainte Trinité. Ce ne se-
“ ra pas une cérémonie bien imposante ; je n’ai
“ que le Révérend Père Aubert avec moi ; peu de
“ peuple, les voyages à la prairie et à la mer enlè-
“ vent la plupart des hommes.

“ Priez Dieu pour moi. Sous différents noms ou
“ titres, me voilà rendu à 26 ans d’épiscopat. Je
“ finirai par être évêque comme les autres, et à
“ rentrer dans le droit commun.”

Mgr Provencher avait appris que M. Laflèche se trouvait atteint, à l’Île-à-la-Crosse, d’une infirmité qui menaçait de devenir grave : des plaies qui s’étaient déclarées à une de ses jambes le rendaient boiteux, sans cependant l’empêcher de marcher. Cette maladie venait déranger tous les plans de Monseigneur et le jeter dans un embarras d’où il ne savait comment se tirer. Si M. Laflèche ne pouvait plus accepter l’épiscopat, sur qui Mgr allait-il jeter les yeux ? “ Si celui-là me
“ manque, écrivait-il à l’évêque de Montréal, je
“ ne sais plus où en prendre un autre.”

Cependant, ce contretemps, qui paraissait si fâcheux, entraînait dans les desseins de la Providence, qui voulait assurer le sort des missions sauvages.

On a vu jusqu’ici combien Mgr Provencher avait eu de peine à se procurer des prêtres séculiers pour l’aider dans ses travaux. A mesure que les missions prenaient de l’extension, cette diffi-

culté de trouver des missionnaires devait devenir de plus en plus grande. Il n'y a que des hommes appartenant à un ordre religieux qui soient capables de se dévouer constamment à ce pénible genre de ministère. Hors d'une communauté, on trouvera bien de temps à autre quelque sujet à qui la vertu inspirera un tel dévouement ; mais on ne doit pas compter là-dessus pour assurer l'avenir des missions sauvages. D'ailleurs le religieux, dont l'entretien est assuré par sa communauté, peut, sans arrière-pensée, user sa santé dans les missions, tandis qu'il n'en est pas ainsi du prêtre séculier.

Dans les desseins de Dieu, c'était donc pour le plus grand bien du diocèse de Saint-Boniface, que les événements tournèrent de manière à amener le choix d'un religieux comme coadjuteur de Mgr Provencher.

CHAPITRE XVII

Abandon du projet d'ériger la Rivière-Rouge en province ecclésiastique.—Affaires de la Propagation de la Foi.—Malentendus entre Québec et Lyon.—Bulles demandées pour le Père Taché.—Lettre de Mgr Provencher à l'évêque de Marseille.—Le Père Taché passe en Europe.

Les raisons que Mgr Provencher donna aux évêques du Canada contre l'érection de son diocèse en province ecclésiastique, finirent par les persuader que la chose ne pressait nullement. Les missionnaires qui connaissaient le pays et ses besoins pensaient comme l'évêque de Saint-Boniface.

“ M. Laflèche et le Père Taché pensent comme moi, dit-il dans une lettre à Mgr Bourget ; leur opinion est qu'un coadjuteur jeune et vigoureux peut suffire pour plusieurs années. Un coadjuteur, j'y pense depuis longtemps. J'avais ce qu'il me fallait dans mon humble opinion ; Dieu, qui ne juge pas comme les hommes, l'a rendu infirme. Il était le seul capable et propre à cette place ; il sait les langues les plus en usage dans le pays ; son caractère aimable et

“ sans prétention, ses talents rares et ses autres
“ bonnes qualités, le poussent naturellement à
“ l'épiscopat.

“ Je ne sais plus maintenant où porter mes
“ vues ; si celui-là manque, Dieu, qui voit de loin
“ et qui connaît nos besoins, a-t-il d'autres des-
“ seins ? ”

Nous allons voir qu'en effet Dieu avait d'autres vues, et qu'il va bientôt dire à l'évêque de Saint-Boniface, comme autrefois le prophète Samuel au père de David : “ Sont-ce donc là tous vos fils ? ” “ ne vous en reste-t-il pas d'autres ? ” Oui, il en restait un autre, occupé au fond d'un désert à garder les brebis ; mais il était si jeune qu'on n'osait pas le faire venir.

Cette épreuve jetait Mgr Provencher dans de grandes perplexités ; il aurait été si heureux de laisser après lui un homme dont les qualités tant du cœur que de l'esprit, eussent donné comme une assurance pour l'avenir des missions.

“ Je mérite bien d'avoir des chagrins sur mes
“ vieux jours, disait-il, mais je demande que
“ Dieu ne punisse pas les autres pour moi. Qu'il
“ leur donne un pasteur selon son cœur ! ”

A l'inquiétude de voir manquer le coadjuteur sur lequel il jetait les yeux, vint se joindre, en 1848 et 1849, celle de voir manquer les secours pécuniaires pour l'entretien des missions. Nous avons vu plus haut que, lorsqu'il s'était agi, en 1842, d'unir, selon le désir de Rome, la Propa-

gation de la Foi de Québec à celle de France, le conseil de Lyon avait refusé d'accepter les conditions posées par Québec. Le principe que voulait faire admettre le conseil de Lyon était que Québec rendrait compte de son argent, ferait passer en France toutes les sommes recueillies, et que Lyon ferait les distributions selon que les présidents de son conseil le jugeraient à propos, sans tenir aucun compte des sommes envoyées par le Canada. On promettait seulement d'avoir égard aux besoins des diocèses de Québec et de Montréal ; mais cette seule considération entraînait en ligne de compte dans les secours octroyés.

Québec envoyait à Lyon des sommes plus fortes que celles qu'il recevait ensuite. Ainsi, dès l'année 1844, Mgr l'évêque de Québec écrivait à Mgr Provencher :

“ Vous avez compris, lorsque vous avez traité
“ vous-même la chose à Paris, que les sommes
“ recueillies dans ce diocèse par la Propagation
“ de la Foi, seraient laissées à la disposition de
“ notre conseil pour être distribuées dans nos
“ différentes missions. Nous l'avons compris de
“ même, et voilà que je suis informé qu'on veut
“ bien nous allouer, pour cette année, 34 000 francs,
“ sur les 46 903 dont nous avons rendu compte.
“ Cette distribution ne fait pas beaucoup notre
“ affaire.”

Ces malentendus se continuèrent les années suivantes, et en 1848, Mgr Provencher exprimait ainsi ses inquiétudes à l'évêque de Montréal, sur

le résultat de ces difficultés pour les missions de la Rivière-Rouge :

“ Je suis inquiet sur ce que Mgr de Sidyme m'a écrit au mois d'avril : il paraît que le conseil de Québec n'a pas voulu me donner la somme allouée par Lyon (12 667 francs), parce qu'il voulait la séparer, trouvant qu'on retenait trop d'argent de Québec à Lyon. On menace aussi de ne plus secourir les diocèses formés de celui de Québec. Alors je n'aurai plus rien du tout. Espérons que le Saint-Esprit inspirera de meilleures pensées.”

Plus tard il écrivait de nouveau :

“ Je ne sais pas où en sont les affaires de la Propagation de la Foi en France et en Canada. D'après les apparences, je crois que Québec en est séparé, et moi rejeté de partout. Que vont devenir les missions ?

“ A Québec, on m'a écrit qu'on ne paierait pas mes traites sur l'argent voté à Lyon ; moi qui n'ai pas un sou ailleurs !

“ La Propagation de la Foi a été établie en Canada, il me semble, pour les missions de la Rivière-Rouge principalement, et pour celles à établir dans le Saint-Maurice, le Saguenay et autres. La Colombie y était aussi pour quelque chose. Il paraît qu'on veut mettre de côté tout ce qui n'est pas du diocèse.

“ Si les choses ne changent pas, nous ne pourrions pas tenir dans le pays. C'est grand dommage, car les missions du Nord promettent beaucoup.”

Une telle perspective avait bien de quoi inquiéter.

ter et affliger l'évêque de Saint-Boniface. Tous les sacrifices faits depuis trente ans allaient-ils devenir inutiles pour le salut de tant d'âmes qui ne connaissaient pas encore Dieu ?

Monsieur Laflèche, à qui Mgr Provencher avait donné ordre de revenir à Saint-Boniface, arriva durant l'été de 1849. Il boitait encore de la jambe gauche, quoique ses plaies parussent vouloir se cicatriser.

Monseigneur Provencher, espérant toujours que ce mal allait disparaître, avait écrit à Rome et les bulles destinées à son coadjuteur étaient déjà à Québec.

“ J'ai écrit à Rome, dit-il à Mgr Turgeon en 1848, pour demander un coadjuteur aussitôt que possible. Cette mesure devient de plus en plus pressante. Favorisez cette mesure si l'occasion s'en présente ; tâchez que je meure pas sans coadjuteur : il en résulterait de graves inconvénients.”

Monsieur Laflèche fut placé à la desserte de Saint-François-Xavier, et Mgr attendit les événements avant de faire d'autres démarches.

Le Révérend Père Aubert, rappelé par son supérieur, devait retourner en Canada en 1850. Il y avait encore à Saint-Boniface deux jeunes prêtres arrivés de France en 1848 (les Pères Maisonneuve et Tissot) ; mais Mgr les destinait à aller rejoindre les Pères Taché et Faraud à l'Ile-à-la-Crosse au printemps de 1850.

Vers la fin de l'automne de 1849, M. Laflèche ne se trouvant nullement mieux, et ne désirant pas d'amélioration pour éviter le fardeau de l'épiscopat, il devenait inutile de compter sur lui plus longtemps pour cette dignité. Mgr Provencher, voyant en tout cela un dessein de la Providence, se décida à jeter les yeux sur un autre sujet.

“ Décidément, dit-il à l'évêque de Montréal, il ne faut plus songer à M. Laflèche. Mon opinion, comme celle du Révérend Père Aubert, est que cette charge doit retomber sur le Révérend Père Taché. Il connaît le pays, les missions, les langues ; il est fort et robuste. Je le propose à l'évêque de Québec et à ses suffragants. J'en fais aussi la demande à Mgr l'évêque de Marseille, comme à son supérieur général.

“ Mgr Guigues pourra aussi se mêler efficacement de cette promotion.

“ Je vous envoie mes lettres tout ouvertes, afin que vous voyiez ce que j'ai dit à chacun ; vous les enverrez ensuite à leur adresse.”

Quoique indépendant du diocèse de Québec, ayant par conséquent le droit de choisir le sujet qui lui convenait pour son coadjuteur, cependant, par délicatesse et par humilité, Mgr Provencher soumet son choix au jugement de tous les évêques du Canada, comme il avait fait par le passé dans toutes les mesures qui importaient à l'administration de son diocèse.

Ceux qui ont connu Mgr Provencher disent que son jugement sûr et droit lui faisait discerner promptement ce qu'il était convenable d'adopter

dans une mesure, et que ses avis étaient toujours marqués au coin de la plus haute prudence ; néanmoins, comme nous le prouvent presque toutes ses lettres, il ne prenait jamais aucune détermination sans auparavant demander conseil, et sans exposer les raisons pour lesquelles il faisait une démarche.

Depuis que les Révérends Pères Oblats étaient rendus dans les missions de la Rivière-Rouge, Mgr Provencher n'avait pas encore eu l'honneur d'écrire à leur vénéré supérieur général, Mgr de Mazenod ; il se hâta de le faire, pour s'excuser auprès de lui d'avoir attendu si longtemps à venir le remercier des services éminents que ses enfants rendaient aux missions depuis cinq ans, et pour le prévenir du choix qu'il faisait d'un Oblat pour son coadjuteur. Comme cette lettre est propre à faire connaître les brillantes qualités de celui sur qui tomhait le choix de Mgr Provencher pour son successeur, nous la reproduisons *in extenso*.

LETTRE DE MGR PROVENCHER A MGR DE MAZENOD

POUR LUI APPRENDRE QU'IL JETTE LES YEUX SUR LE PÈRE
TACHÉ POUR ÊTRE COADJUTEUR DE L'ÉVÊQUE
DE SAINT-BONIFACE.

“ 29 novembre 1849.

“ Je devrais peut-être faire apologie à Votre
“ Grandeur, pour ne lui avoir pas écrit depuis
“ cinq ans, époque de l'arrivée des Révérends

“ Pères Oblats dans mon diocèse. Je dois beau-
“ coup d’actions de grâces à Votre Grandeur,
“ pour cet envoi d’ouvriers dans l’immense champ
“ confié à mes soins. J’espère que la congrégation
“ des Oblats continuera à nous donner de ces
“ bons travailleurs.

“ Depuis que j’ai eu l’honneur de vous con-
“ naître à Paris, aux missions étrangères (en
“ 1836), je suis devenu vieux, quoique cependant
“ je n’aie point d’infirmités graves. Né le 12
“ février 1787, je vais entrer dans ma 63^e année.
“ J’ai été sacré le 12 mai 1822. Ce nombre d’an-
“ nées m’annonce que ma fin n’est pas loin. Les
“ difficultés que j’ai vues s’élever plusieurs fois
“ pour faire nommer un successeur à un évêque
“ mort sans coadjuteur, me font penser à en de-
“ mander un. J’y songe depuis longtemps; j’ai
“ même fait des démarches qui n’ont pas réussi.
“ Celui sur lequel je comptais est devenu infirme,
“ quoique jeune. J’ai jeté les yeux sur un de vos
“ enfants, jeune aussi, mais que je vois le seul
“ dans le pays, propre à cette haute mais pénible
“ dignité. C’est le Révérend Père Alexandre Taché,
“ que Votre Grandeur n’a jamais vu, et qui est
“ depuis 1846 à l’Île-à-la-Crosse et à Athabaska.
“ Il a fait d’excellentes études classiques; il a
“ étudié la théologie chez les Sulpiciens de Mont-
“ réal, et depuis qu’il est employé dans les mis-
“ sions, il a appris deux langues, avec la connais-
“ sance desquelles il peut évangéliser les nations
“ sauvages presque jusqu’au pôle. Outre cela, il
“ sait passablement l’anglais, langue nécessaire
“ partout dans ce pays. Il a réussi au delà de mes
“ espérances, à faire connaître Dieu aux nations
“ des Cris et des Montagnais. Il avait pour com-
“ pagnon M. Louis Laflèche, qui a appris les
“ mêmes langues que lui. J’avais demandé ce
“ dernier pour coadjuteur, et tous ceux qui

“ avaient droit de se mêler de cette importante
“ affaire, c'est-à-dire les évêques du Canada, ap-
“ plaudissaient à mon choix. Déjà des démarches
“ avaient été faites ; mais, à notre grand désap-
“ pointement, nous sommes arrêtés par les infir-
“ mités de ce digne sujet, qui est loin d'en de-
“ mander la guérison, tant il redoute le fardeau
“ de l'épiscopat. Mon intention était de lui faire
“ faire un règne qui devait être long, puisqu'il n'a
“ que 31 ans ; il aurait pu prendre le Père Taché
“ pour coadjuteur, et par là charger la famille
“ des Oblats de tous les détails des missions dans
“ le pays. Dieu n'a pas jugé comme moi, et je
“ pense qu'il veut le Père Taché au timon des
“ affaires des missions, quelques années plus tôt
“ que je n'avais pensé. Il connaît les missions
“ mieux que personne ; je le propose, et je le
“ demande à Votre Grandeur comme à son Su-
“ périeur Général. Par la même malle, je le pro-
“ pose à l'archevêque de Québec et à ses suffra-
“ gants, qui pourront terminer cette affaire sans
“ plus ample information de ma part. Monsei-
“ gneur Guigues a connu le sujet en question, et
“ Mgr de Montréal a été son évêque ; tous deux
“ pourront rendre témoignage en sa faveur. Je
“ mets tout entre leurs mains, ainsi qu'en celles
“ des autres suffragants. Votre Grandeur pourra
“ hâter la procédure à Rome par son influence.
“ Un évêque jeune et robuste, connaissant les
“ missions, pourra les visiter et en établir d'au-
“ tres. Je ne suis plus capable de ces pénibles
“ excursions. Je crois que l'évêque doit être Ca-
“ nadien ou du moins sujet anglais ; ce sera assez
“ pour le premier qu'il soit tiré d'un corps reli-
“ gieux. Je crois connaître l'esprit du pays.
“ J'espère que Votre Grandeur voudra hâter et
“ favoriser cette promotion. Il est probable que

“ les évêques du Canada, par l'organe de leur
“ métropolitain, vous adresseront la même de-
“ mande que moi. Je crois faire ce qu'il y a de
“ mieux pour le bien de la religion. Je me dé-
“ charge de tout ce qui pourrait s'en suivre, sur
“ les évêques qui ont droit de se mêler de cette
“ affaire. Il sera toujours infiniment plus avan-
“ tageux que l'évêque soit pris dans la congré-
“ gation ; c'est à elle à envoyer ici des sujets qui
“ puissent occuper cette place.

“ Je souhaite que Dieu conserve encore long-
“ temps votre santé ; qu'il bénisse vos travaux
“ pour sa gloire ; et, en union à vos saints sacri-
“ fices et autres mérites, j'ai l'honneur d'être très
“ respectueusement, Monseigneur, de Votre Gran-
“ deur,

“ Le très humble et très obéissant serviteur,

“ J. N., Evêque du Nord-Ouest.

Les bulles demandées pour M. Laflèche ne furent point expédiées à Saint-Boniface, et Mgr Provencher attendit des réponses d'Europe, pour donner ordre au Révérend Père Taché de quitter l'Ile-à-la-Crosse.

Le départ de M. Laflèche de cette mission avait, pour ainsi dire, fait retomber tout le fardeau du ministère sur le Père Taché seul. Le Père Faraud, il est vrai, avait déjà acquis quelque connaissance de la langue montagnaise ; mais les deux jeunes Pères qui venaient à peine d'arriver en 1850, n'en connaissaient pas un mot. Cependant, malgré le vide que devait causer, dans cette mission, le départ du Père Taché, Mgr Provencher lui donna

ordre de descendre à Saint-Boniface au mois de juin 1851.

Son dessein était de le faire passer immédiatement en Canada pour être sacré, puis de lui procurer les moyens de retourner, aussitôt après, à l'Ile-à-la-Crosse, où sa présence était encore nécessaire, pour quelque temps, dans cette mission naissante; de là ensuite il reviendrait à Edmonton, puis à Saint-Boniface.

La réponse de Mgr de Mazenod à l'évêque de Saint-Boniface changea un peu cet arrangement: l'évêque de Marseille traçait au Révérend Père Taché la route qu'il aurait à suivre; il désirait voir de ses yeux cet enfant de sa famille, dont on lui disait tant de bien, et il tenait à honneur de lui imposer les mains. Il devait donc passer en France, pour y recevoir la consécration épiscopale, et ensuite se rendre jusqu'à Rome.

“ L'évêque de Marseille, dit Mgr Provencher, lui impose l'obligation d'aller se faire sacrer par lui; il lui a tracé une route qui doit aboutir à Rome. Le plan ne me paraît pas mauvais; je le trouverais meilleur s'il en payait les frais. Peu m'importe le lieu où il sera sacré, pourvu qu'il puisse se rendre à l'Ile-à-la-Crosse l'automne prochain. Ce poste, qui promet beaucoup, est presque abandonné, parce que le prêtre qui est là ne parle presque pas montagnais. Le temps est court pour tous ces voyages; il est vrai qu'on voyage vite de nos jours.”

Un concile provincial devait s'assembler à Québec au mois de mai 1851. Monseigneur Provencher

avait d'abord eu l'intention de s'y trouver présent ; mais son âge et ses infirmités, et avec cela la difficulté de voyager dans ces pays sauvages, le faisaient hésiter. Un jour il en parla à M. Laflèche, son grand vicaire, pour lui demander ce qu'il en pensait. Celui-ci le détourna d'un tel dessein. “ A l'âge et dans l'état où vous êtes, lui dit-il, je ne vous conseille pas de faire ce long et fatigant voyage. Je crains que vous ne mouriez en Canada ; et il ne convient pas que votre corps soit enterré ailleurs qu'à Saint-Boniface. Vous êtes le premier évêque de ce pays ; vous y avez consacré toute votre vie au salut des âmes ; vous devez reposer après votre mort là où vous avez exercé votre zèle. Ce sera une consolation pour ceux qui resteront après vous.”

Malgré le désir qu'il avait d'assister au concile, Mgr Provencher se rendit à ces représentations ; il avait comme un pressentiment de sa mort prochaine.

“ Je ne pourrai pas assister au concile, écrivait-il à l'évêque de Montréal, et mon coadjuteur futur n'y sera pas non plus. J'appelle et j'appellerai le Saint-Esprit avec tous ses dons sur ceux qui y assisteront, afin que ce premier concile provincial soit la preuve que l'esprit de Dieu règne dans le cœur de ceux qui le composent. .

“ Plus tard, on en parlera et on dira : Nos pères dans la foi, etc. Je me recommande aux prières et saints Sacrifices de tous ceux qui le composent ; je recevrai avec respect leurs actes comme l'œuvre de saints prélats dont je vénère les vertus.”

Le Père Taché arriva de l'Ile-à-la-Crosse le 4 juillet 1851 ; un canot devait le conduire de Saint-Boniface au Sault-Sainte-Marie à l'extrémité du lac Supérieur ; de là, sur un bateau, il se rendrait à Détroit, puis enfin à Montréal. Mgr Provencher était si pauvre qu'il n'avait pas un sou à lui donner pour le voyage.

“ Je n'ai rien à lui donner en passant, dit-il, que le droit de mettre la main dans ma bourse, si bourse il y a, en Canada.

“ J'ai demandé à Lyon une allocation pour subvenir aux frais de la consécration de mon coadjuteur. J'ai de l'argent à Québec, assez pour lui faire passer la mer.”

La pauvreté régnait pareillement dans toute la colonie. Les récoltes des années précédentes n'avaient pas été bonnes. En 1851, il y eut des pluies abondantes durant la plus grande partie de juillet ; l'eau monta beaucoup dans les rivières, les champs furent endommagés. La chasse donna peu de viande, et la pêche manqua en grande partie.

Tout cela n'était cependant que le prélude d'un autre fléau qui devait éprouver la Rivière-Rouge en 1852.

CHAPITRE XVIII

Événements qui font éclater les desseins de la Providence dans le choix du Père Taché comme coadjuteur de Mgr Provencher.—Fléau de l'inondation à la Rivière-Rouge ; calamité pour le pays.—Sacre de Mgr Taché à Viviers (en France).—Son retour à la Rivière-Rouge.

Après le départ du Révérend Père Taché pour la France, Mgr Provencher eut de nouveau l'occasion de sentir combien était sage la démarche qu'il venait de faire, en demandant un Oblat pour coadjuteur, et comme elle était bien selon les vues de la Providence.

Le Révérend Père Aubert, rappelé au Canada par son supérieur, n'avait pas eu de remplaçant ; le Révérend Père Bermond, seul au lac Manitoba, songeait à retourner dans sa communauté ; M. Thibault demandait la permission de descendre à Québec, et son ami M. Bourassa était tenté de l'imiter.

Ce qui était le plus pénible pour ces pauvres prêtres missionnaires et le plus propre à les décourager, c'était l'isolement dans lequel ils étaient obligés de vivre. Pour eux, cette croix était plus lourde

à porter que les plus rudes travaux des missions et que les privations de tous genres. Il n'y a donc rien d'étonnant que ces hommes, laissés à eux-mêmes, sentissent parfois pénétrer dans leur cœur des tentations de découragement. Heureusement, cette fois, aucun d'eux ne mit son dessein à exécution, et chacun resta à son poste en attendant du secours. Les soupirs que le vénérable évêque de Saint-Boniface poussait vers Dieu pour le salut des âmes confiées à sa charge, firent changer la disposition des esprits : ses prêtres reprirent courage.

Par la promotion de Mgr Taché la congrégation des Oblats allait se trouver chargée des missions du Nord-Ouest, et obligée d'y envoyer des sujets. Mgr Provencher s'en réjouissait, à mesure qu'il voyait les difficultés de garder des prêtres séculiers dans le pays.

Il était, nous allons le voir, grandement temps que ce changement s'opérât ; car les missions de la Rivière-Rouge étaient à la veille de subir une épreuve qui leur aurait été fatale, et dont les suites se seraient fait sentir pendant longtemps.

A peine les bulles préconisant Mgr Taché comme coadjuteur de Mgr Provencher étaient-elles publiées, que le supérieur général des Oblats, Mgr de Mazenod, écrivit à l'évêque de Saint-Boniface qu'il avait dessein de rappeler tous ses sujets des missions de la Rivière-Rouge, parce qu'on lui avait écrit que ces missions devenaient impossibles.

Si une telle détermination eût été mise à exécution, Mgr Provencher en serait mort de douleur. Heureusement il était trop tard pour lui donner suite. La Providence avait tout prévu : Mgr Taché était nommé évêque, et par là l'avenir des missions était assuré.

“ Qui donc, écrit Mgr Provencher, a pu dire à l'évêque de Marseille que le territoire de la baie d'Hudson n'était pas capable d'occuper ses sujets ? Il m'a écrit qu'il était décidé à les rappeler tous, et que je lui avais joué un tour en ne le prévenant pas à temps du choix que j'avais fait de Mgr Taché pour mon coadjuteur. * Moi, je crois que c'est Dieu qui lui en a joué un plus beau, en le mettant dans la nécessité de ne pas abandonner un de ses enfants. Que serait devenu le pays, avec tous ses sauvages abandonnés tout à coup ? Ces missions n'auraient jamais repris. La perspective avait apparemment effrayé, car personne, avant le Révérend Père Taché et M. Laflèche, n'avait mis la main à la charrue. Elles sont pénibles, à la vérité, ces missions ; mais Dieu a permis et semble bénir ce grand projet ; sans doute il a des vues de salut sur quelques-uns des sauvages de ces contrées glacées. Il manque peut-être quelques pierres à son édifice. Qui osera lui dire : *Ne les prenez pas là ?* Pendant que nous étions tranquilles ici, on méditait au loin notre destruction. Je n'en reviens pas ! J'espère que cette pensée sinistre ne reviendra pas.”

* La lettre que Mgr Provencher avait adressée à Mgr de Mazenod pour le prévenir, était restée à Montréal avec d'autres lettres ; elle n'arriva à Marseille qu'après l'émission des bulles de Mgr Taché.

Mgr Provencher en fut quitte pour voir le danger qu'avaient couru ses missions, et il rendit de profondes actions de grâces au ciel qui n'avait pas permis qu'un pareil malheur arrivât.

Malgré les mauvaises récoltes des années précédentes, et la pauvreté dans laquelle se trouvait la colonie de la Rivière-Rouge, Mgr Provencher n'avait pas négligé les œuvres commencées pour l'éducation de la jeunesse. Il avait ouvert de nouvelles écoles ; son couvent, commencé en 1846, était terminé : c'était sans contredit le plus bel édifice du pays, et le plus considérable. Les Révérendes Sœurs pouvaient y recevoir des pensionnaires, et leur donner une éducation distinguée. Outre les langues française et anglaise, on y enseignait les beaux-arts, la musique et le dessin. En voyant ces succès, Mgr Provencher se réjouissait, et bénissait Dieu. Il aurait bien voulu bâtir un collège, et procurer aux garçons le même avantage qu'il procurait aux jeunes filles ; pour cela, il lui aurait fallu des professeurs ; son coadjuteur devait s'occuper de cette question à son retour de France ; mais, dans ce pays, malgré la meilleure volonté du monde et le zèle le plus entreprenant, les choses n'allaient que lentement.

Monseigneur Provencher avait été témoin du terrible fléau de l'inondation qui, en 1826, avait ruiné le pays ; un an avant sa mort, il eut la douleur de voir encore une fois toute la colonie dévastée par un débordement de la rivière Rouge. Il nous trace lui-même le tableau de ce désastre, dans une lettre à Mgr Bourget.

“ Cher Seigneur, nos crimes ont soulevé le cour-
“ roux de Dieu, qui s’est vengé d’une manière
“ digne de lui. Une inondation pareille à celle de
“ 1826 est venue ruiner notre pays, déjà pauvre.
“ Elle a entraîné les maisons, les granges, les éta-
“ bles, les clôtures, les ponts, etc., etc.

“ Il y avait cinq pieds d’eau autour de ma mai-
“ son ; encore deux pouces de plus, et elle était
“ sur le plancher. Je ne suis pas sorti, mais j’étais
“ comme sur un vaisseau en pleine mer ; j’enten-
“ dais jour et nuit des vagues poussées par des
“ vents furieux battre les murs du première étage
“ de ma maison, * comme je les ai entendues
“ dans mes voyages d’outre-mer. L’eau a monté
“ jusqu’au 20 mai. Les gens et les troupeaux s’é-
“ taient réfugiés au loin dans les prairies ; per-
“ sonne n’a péri. Vers la fin de juin, on a pu se-
“ mer de l’orge et des patates. Tout cela mûrira
“ si Dieu nous donne une saison favorable. L’eau
“ a, dit-on, monté 18 pouces moins haut qu’en
“ 1826 ; mais elle a causé infiniment plus de dom-
“ mages, parce que la population est plus nom-
“ breuse. L’église et ma maison ont servi de han-
“ gars publics, toutes les autres maisons étaient
“ en danger d’être emportées. Quelle triste pers-
“ pective pour l’année prochaine ! ”

Ce fut à la suite de cette inondation que Mgr Taché revint de France. Il avait reçu l’onction épiscopale des mains de Mgr de Mazenod, dans l’église de Viviers, le 23 novembre 1851. En France comme en Canada, la présence d’un si jeune évêque missionnaire avait produit une telle

* En Canada, c’est le rez-de-chaussée qu’on désigne sous le nom de premier étage.

impression, que partout où il passait les sympathies lui étaient acquises.

“ Il paraît, écrivait Mgr Provencher, que mon coadjuteur a été bien vu partout ; on me dit mille bonnes choses sur son compte ; je m’en réjouis beaucoup. Prions Dieu qu’il lui fasse produire des fruits abondants pendant un règne qui peut de beaucoup dépasser le mien, vu sa jeunesse. Je désirais un coadjuteur plus capable que moi ; je ne doute pas de l’avoir trouvé en lui. Il possède les langues pour se faire entendre de tout son peuple ; il a l’activité de la jeunesse, et la prudence de plus d’un vieillard. Je crois que l’expédition des affaires ne le gênera pas. Dieu s’en est mêlé, je l’en remercie.”

Voici en quels termes élogieux l'*Univers* rend compte de la cérémonie du sacre de Mgr Taché :

“ Le sacre de Mgr Taché avait un intérêt particulier. Le prélat est un missionnaire, apôtre du nouveau monde ; et cette antique église de Viviers, où la Providence l’amenait de si loin pour recevoir l’onction des pontifes, n’avait pas vu de sacre d’évêque depuis plus d’un siècle, c’est-à-dire depuis le sacre de M. de Lamoignon, l’illustre et saint évêque d’Amiens, qui avait eu lieu le 4 juillet 1734.

“ Mgr Taché appartient à la congrégation des Oblats, est Canadien, et à peine âgé de vingt-huit ans. Il évangélisait depuis six ans les sauvages de la baie d’Hudson, lorsque les évêques de la province de Québec, justes appréciateurs du mérite et des vertus du jeune missionnaire, le jugèrent digne de leur être associé dans le rang sublime de l’épiscopat. Ils le désignèrent

“ au choix du Souverain Pontife pour coadjuteur
“ du vénérable évêque de Saint-Boniface, dont le
“ diocèse s'étend des bords du lac Supérieur à la
“ mer Glaciale.

“ La cérémonie du sacre de Mgr l'évêque
“ d'Arath a présenté le caractère d'une touchante
“ fête de famille : les trois pontifes appelés à im-
“ poser les mains au nouvel élu lui étaient unis
“ par les liens les plus étroits et les plus chers ;
“ le prélat consécrateur était le vénérable évêque
“ de Marseille, Mgr de Mazenod, fondateur de la
“ congrégation des Oblats ; des deux évêques
“ assistants, le premier, Mgr Guibert, appartient
“ à la même congrégation ; le second, Mgr Prince,
“ évêque de Martyropolis et coadjuteur de l'évê-
“ que de Montréal, fut autrefois le maître de Mgr
“ Taché, et il n'a pas cessé d'être pour lui un
“ conseil et un ami précieux. Ainsi, l'Eglise du
“ Canada se trouvait représentée, dans cette fête
“ qui l'intéressait si directement, par un de ses
“ plus illustres pontifes, et en outre par quelques
“ prêtres des plus distingués du clergé de Mont-
“ réal.

“ Le chœur gothique et monumental de la ca-
“ thédrale de Viviers, où le sacre a été célébré,
“ favorisait admirablement la beauté et la pompe
“ de cette cérémonie. Nous ne pouvons en faire
“ la description ; qu'il nous suffise de dire qu'elle
“ a été tout à la fois des plus majestueuses et des
“ plus touchantes. Il y a eu des moments d'un
“ saisissement inexprimable. Plusieurs fois l'émo-
“ tion du prélat consécrateur, dont la voix était
“ étouffée par les larmes, s'est communiquée à
“ l'assemblée tout entière ; bien des pleurs ont
“ coulé ; et, du milieu de cette foule si nombreuse
“ de fidèles pieusement attendris, des vœux et
“ des prières ferventes n'ont cessé de monter vers

“ le ciel, pour appeler l’abondance des bénédictions sur l’élu du Seigneur et sur son apostolat. Cette fête laissera d’ineffaçables souvenirs dans le cœur de ceux qui ont eu le bonheur d’y assister.

“ Après avoir officié pontificalement à vêpres, le nouvel évêque est monté en chaire ; et, quoique sa parole de missionnaire ne se fût adressée jusqu’ici qu’à de pauvres sauvages, il a su dépeindre avec des traits éloquents l’action merveilleuse de la Providence dans l’établissement du christianisme, et dans l’effusion continue de l’Evangile jusqu’aux contrées les plus reculées du globe.”

Après sa consécration, Mgr Taché se rendit jusqu’à Rome, avec Mgr le coadjuteur de Montréal, qui était député par les autres évêques du Canada, pour présenter à l’approbation du Souverain Pontife les décrets du premier concile de Québec. Partout où il eut occasion de prêcher durant son voyage, il fit connaître les besoins et les espérances de sa chère mission sauvage, et encouragea l’œuvre si belle de la Propagation de la Foi.

A son retour à Montréal, la Providence lui fit faire la rencontre d’un jeune prêtre, alors vicaire à Berthier, diocèse de Montréal, qui s’offrit de partir pour les missions de la Rivière-Rouge et du Nord-Ouest. M. Albert Lacombe, qui devint plus tard le Père Lacombe, avait déjà passé une année dans les missions avec M. Belcourt à Pembina ; il était revenu dans le diocèse de Montréal depuis quelque temps ; mais ses goûts le rappelaient

vers les missions sauvages, auxquelles il aurait désiré consacrer sa vie. Il profita du passage de Mgr Taché au Canada, pour s'offrir à retourner à la Rivière-Rouge. Mgr Taché ne demandait pas mieux que de l'emmener avec lui ; il fit donc la demande de ce sujet à Mgr Bourget, qui fut heureux de le lui accorder.

Un religieux Oblat, venu de France, accompagnait aussi Mgr Taché.

Ces trois zélés missionnaires se mirent en route dans le cours du mois de mai, pour se rendre au Sault-Sainte-Marie, où ils devaient prendre les canots de la Compagnie de la baie d'Hudson. Leur dessein était d'éviter de passer par les prairies, dont la route était devenue dangereuse depuis la guerre entre les Sioux et les Américains. Malheureusement, un accident arrivé au bateau sur lequel ils devaient traverser le lac Huron les retarda de trois jours à Détroit, et lorsqu'ils arrivèrent au Sault-Sainte-Marie, les canots étaient déjà partis. Ce contretemps ne devait pas être le dernier ; il était écrit que leur voyage serait un voyage de misère. Force fut aux trois voyageurs de revenir sur leurs pas jusqu'à Détroit, pour prendre la route de Saint-Paul ; c'était une dépense énorme de plus, mais il n'y avait pas à choisir : il ne leur restait plus d'autre voie que la route des prairies, avec ses misères et ses dangers ; ils ne se découragèrent pas cependant, et se décidèrent gaiement à faire cette longue marche.

Rendus à Saint-Paul, ils louèrent deux hommes

et cinq chevaux, et le 3 juin ils partaient de la chute Saint-Antoine.

Pour éviter la rencontre des sauvages, ils choisirent un chemin appelé le chemin du Bois ; il était moins dangereux, mais aussi beaucoup moins praticable aux voitures ; ils en payèrent la façon. Il faut entendre Mgr Taché raconter lui-même les misères qu'ils eurent à supporter durant vingt-trois jours que dura ce voyage.

“ Il me serait difficile, écrit-il à l'évêque de Québec, de donner à Votre Grandeur une idée exacte de la manière dont nous avons voyagé. Je n'avais pas l'idée que des hommes pussent s'aventurer dans de pareils chemins. Il faut compter par centaines le nombre de fois que nous avons été obligés de dételer nos chevaux et de nous constituer leurs humbles remplaçants.

“ Jamais grandeur ne fut plus embourbée que la mienne pendant les vingt-trois jours qu'il me fallut mettre pour arriver à Pembina. Tous les jours, et bien des fois par jour, nous étions dans la boue jusqu'aux genoux, et dans l'eau jusqu'à la ceinture.”

On pourrait ajouter qu'il n'y a que ceux qui ont passé par ces chemins qui en ont une idée. Ces généreux missionnaires se consolait par la pensée que ces fatigues étaient bien peu de chose, comparées au prix d'une âme rachetée par le sang de Jésus-Christ.

Enfin, après mille et mille fatigues, les missionnaires arrivèrent à Saint-Boniface le 4 juillet.

Le vénérable évêque de Saint-Boniface, qui avait vu arriver les canots sans les missionnaires, était dans une grande inquiétude; on lui avait annoncé de Montréal que son coadjuteur montait par les lacs avec deux compagnons. Il commençait à craindre quelque malentendu ou des accidents, quand il vit arriver la caravane avec tous ses gens. Ce fut une agréable surprise pour Mgr Provencher, que l'arrivée d'un missionnaire qu'il n'attendait pas, mais qui venait comme l'envoyé de la Providence, à un moment où il était dans le plus grand embarras pour en trouver un. Il avait vu le Père Lacombe en 1849, dans une visite que celui-ci lui avait faite à Saint-Boniface avec M. Belcourt; il l'avait jugé très avantageusement. Cette fois, en le voyant arriver dans son diocèse avec la détermination d'y passer sa vie, il rendit à Dieu des actions de grâces, et se hâta d'écrire à l'évêque de Montréal pour le remercier du don que lui faisait Sa Grandeur.

Monsieur Thibault était revenu depuis peu de sa mission d'Edmonton, et Mgr Provencher ne savait où trouver quelqu'un pour le remplacer. En voyant paraître le Père Lacombe, il comprit que ce jeune prêtre était l'homme que lui amenait la Providence. Ce fut un baume pour son cœur.

Un soir il l'appela dans sa chambre; puis, lui serrant les mains avec effusion, il lui dit, en pleurant: " Mon cher enfant, vous venez pour m'aider; " c'est Dieu qui vous envoie pour me tirer de " l'embarras où je me trouvais; promettez-moi, s'il

“ vous plaît, de faire ce que je vais vous dire, et
“ d’aller où je vous enverrai. — Mais, Mgr, lui
“ dit le Père Lacombe, en sanglotant lui-même ;
“ je suis venu ici pour faire ce que vous voudrez,
“ je n’ai aucune volonté à opposer à la vôtre.—
“ Eh bien, lui dit Mgr, j’ai appris que vous dési-
“ riez entrer dans la congrégation des Révérends
“ Pères Oblats ; mais je vous demande en grâce
“ de vouloir bien retarder un peu l’exécution de
“ ce dessein, pour aller remplacer M. Thibault à
“ Edmonton : je n’ai personne actuellement pour
“ cette mission, et si vous n’y allez pas, il est à
“ craindre qu’elle ne souffre de grands dommages.
“ — Monseigneur, répondit le Père Lacombe, vous
“ demandez là une chose bien difficile et bien
“ pénible. Je veux bien consacrer ma vie aux
“ missions sauvages ; il me faut de toute nécessi-
“ té appartenir à un corps religieux.”

Le vénérable prélat pleurait : “ Que va donc
“ devenir cette mission abandonnée ? Oh ! je vous
“ en supplie, accordez-moi ce que je vous de-
“ mande.”

Le Père Lacombe, vaincu par une si pressante sollicitation, par les larmes qu’il voyait verser, et par le ton paternel dont usait le digne pasteur, consentit à se rendre au poste d’Edmonton, en attendant qu’un prêtre vînt le remplacer ou le rejoindre, pour lui permettre de commencer son noviciat.

Le 8 de juillet, Mgr Taché et le Père Grollier se mettaient en route pour l’Ile-à-la-Crosse. Le Père

Lacombe devait traverser le lac Winnipeg avec eux, et prendre à Norway-House les barges de la compagnie, pour se rendre à Edmonton.

Quand le moment du départ fut arrivé, les missionnaires se dirigèrent vers les bords de la rivière, et l'évêque de Saint-Boniface les accompagna jusqu'à la côte.

Les adieux des missionnaires ont quelque chose de particulièrement touchant : on s'en va si loin ; on se sépare pour si longtemps, et la pensée de l'isolement dans lequel on va vivre est si cruelle ! Le Père Grollier et le Père Lacombe se mirent à genoux pour recevoir la bénédiction de leur évêque. Monseigneur Taché voulut les imiter ; mais l'évêque de Saint-Boniface l'embrassa en lui disant : " Mon cher coadjuteur, un évêque n'en " bénit pas un autre ; cependant je vais vous bénir, " car je n'ai pas l'espoir de vous revoir sur cette " terre." Les larmes des deux évêques se mêlèrent ensemble ; ce fut en effet un dernier adieu : ces deux grands cœurs ne devaient plus se rencontrer ici-bas ; onze mois plus tard, le vénérable évêque de Saint-Boniface, Mgr Provencher, aura quitté cette terre pour un monde meilleur.

CHAPITRE XIX

Pauvreté de la mission de la Rivière-Rouge. — Mgr Provencher songe à avoir un ordre religieux pour son collège. — Il ne peut réaliser son désir. — Pressentiment de sa fin prochaine. — Sa dernière maladie. — Sa mort. — Deuil général dans la colonie.

La carrière apostolique de Mgr Provencher, dans les missions de la Rivière-Rouge, avait commencé sous la rude épreuve de la famine ; et durant deux années consécutives, il avait eu à supporter les misères de tous genres qu'entraîne à sa suite ce fléau. A la fin de sa vie, Dieu, pour mettre le comble aux mérites de ce vénérable prélat, va de nouveau l'affliger, lui et son peuple, d'un fléau semblable.

L'inondation de l'année 1852 avait empêché les cultivateurs d'ensemencer leurs champs. A l'automne, il n'y eut point de récolte ; la chasse avait été peu productive, et la pêche presque nulle. Les plus pauvres avaient mangé tout le grain qui leur était resté pour la semence, et toutes les provisions étaient épuisées.

“ La misère est si grande, écrit Mgr Provencher, qu’il faudra une quête pour assister les plus pauvres, et les empêcher de trop souffrir. Je fais distribuer des provisions parmi eux. La compagnie va prêter du blé sous la responsabilité du conseil.”

Dans ce déplorable état de choses, Mgr voulait renoncer au projet de faire venir des Frères pour son collège ; il était trop pauvre pour payer les frais de leur passage, et même pour leur assurer un entretien convenable.

En revenant d’Europe, Mgr Taché avait parlé à l’évêque de Montréal pour procurer à la Rivière-Rouge des religieux enseignants. Mgr Bourget lui avait indiqué les Frères de Saint-Viateur, établis en Canada depuis 1847, et il s’était offert de négocier la demande de quelques-uns de ces religieux pour l’année suivante.

Mgr Taché avait fait part de cette bonne nouvelle à l’évêque de Saint-Boniface, qui avait une maison déjà prête à les recevoir ; mais il ne savait sur quoi compter pour les faire venir. Dans le cours de l’hiver, il courut la rumeur que Mgr de Montréal destinait au soutien des écoles de la Rivière-Rouge toutes les aumônes recueillies durant le jubilé qui avait eu lieu. Cette nouvelle fit entrevoir à Mgr Provencher la possibilité de faire monter les Frères au printemps. Il écrivit donc à Mgr Bourget, au mois de mars 1853 :

“ J’ai songé au projet formé l’an passé avec Mgr Taché, de nous envoyer des Frères de

“ Saint-Viateur. Nos désastres causés par les
“ eaux, et la disette qui devait s'en suivre m'ont
“ fait parler avec réserve sur cette affaire. N'ayant
“ reçu aucune lettre de Votre Grandeur durant
“ l'hiver, je ne comptais guère sur l'exécution de
“ ce projet. Mais si Dieu a inspiré à Votre Gran-
“ deur un moyen que les autres auraient repoussé
“ dans les circonstances où vous vous trouvez, *
“ je répondrai aux avances faites le mieux que
“ je pourrai. Il faudra de l'argent pour la route,
“ et ici de quoi manger. Si vos moyens sont pas-
“ sables, mettez vos Frères en chemin pour qu'ils
“ puissent quitter Saint-Paul vers le 15 ou le 20
“ de juillet. Priez pour moi, cher Seigneur, car
“ nous sommes tous dans la misère.”

Si Dieu eût accordé à Mgr Provencher de voir, avant de mourir, son collègue confié à un ordre religieux capable de donner à la jeunesse une haute éducation, et de former le germe d'un séminaire dans son diocèse, il eût pu dire, en fermant les yeux, qu'il n'avait plus rien à désirer, et qu'il mourait après avoir vu tous ses vœux accomplis; mais cette dernière consolation lui fut refusée; Dieu se contenta des bons désirs de son fidèle serviteur, et lui fournit par là une occasion de pratiquer encore une fois la résignation à la volonté suprême.

Parmi les prêtres qui restaient à l'évêché, deux parlaient de retourner au Canada: M. Laffèche,

* Mgr Bourget venait de voir brûler son évêché en 1852, et il était lui-même obligé de tendre la main pour se relever de ce désastre.

qui voyait sa santé dépérir chaque jour, sentait le besoin de partir, et le Père Bermond avait demandé son rappel pour l'année suivante. Mgr Provencher attendait deux Oblats pour les remplacer.

De deux autres Pères arrivés l'automne précédent, l'un, le Père Rémas, était destiné à partir au mois de juin pour rejoindre Mgr Taché, et l'autre, le Père Végreville, n'avait encore exercé aucun ministère. Mgr Provencher ne se sentait plus la force de rester seul pour aller au loin. Il écrivait à Mgr Bourget :

“ Tous ces départs ne font pas l'affaire ici. M. Laflèche était propre à tout et capable de tout ; il pouvait faire marcher le ministère à la façon des curés du Canada, pour les détails et l'instruction. Si quelque chose dépend de vous, tâchez de m'envoyer un consolateur et un appui de ma vieillesse : ma carrière achève.”

Cette lettre fut la dernière qu'il écrivit à l'évêque de Montréal. En effet, la carrière de Mgr Provencher achevait ; il en avait un pressentiment. Depuis quelque temps, il parlait souvent de sa fin, il aimait à s'entretenir avec la pensée de la mort. Toutes ses affaires temporelles étaient réglées ; il ne laissait aucun embarras à son successeur. Il avait craint les dettes, il n'en laissait pas. Le calme qu'il avait toujours gardé pendant sa vie l'accompagna jusqu'à la fin.

Le jour de la Pentecôte, il eut une forte attaque

de gravelle ; il endura des souffrances atroces. Cette maladie le minait depuis longtemps ; mais il sentait aussi des douleurs de cœur, qui gênaient sa respiration.

Le 19 mai au matin, au moment où il sortait du lit, il perdit connaissance, et tomba sur le plancher de sa chambre, où il demeura étendu jusqu'au moment où il revint à lui et put appeler à son secours. Nous allons laisser ici M. Laflèche, son grand vicaire, raconter, dans une lettre à l'évêque de Québec, les détails de la maladie et de la mort de Mgr Provencher.

“ Depuis un an, je remarquais que la santé de
“ Mgr de Saint-Boniface déclinait sensiblement ;
“ il était souvent indisposé, et se plaignait d'une
“ faiblesse extrême, qui allait toujours en aug-
“ mentant. Il paraissait frappé de l'idée que sa
“ fin était proche. Il me parlait souvent de sa
“ mort, et il avait même désigné d'avance les
“ habits et les ornements avec lesquels on l'ense-
“ velirait. Il craignait qu'on ne lui en mît de
“ trop beaux. Le dix-neuf mai, * au moment où
“ il se levait, n'étant encore que moitié habillé, il
“ fut frappé soudainement d'un coup d'épilepsie,
“ qui le renversa sans connaissance sur le plan-
“ cher. Ce ne fut qu'une demi-heure après qu'il

* Le lecteur remarquera la correspondance admirable qu'il y a entre cette date et celle de son départ pour les missions en 1818 : ce fut le 19 mai qu'il fit ses adieux à sa patrie, et c'est également le 19 mai que Dieu l'avertit de se préparer pour aller au ciel, la vraie patrie, qu'il avait si bien méritée.

“ put appeler au secours, et que le Révérend Père
“ Bermond, qui arriva le premier, le trouva fai-
“ sant d’inutiles efforts pour se relever. J’arrivai
“ aussitôt à son secours, et, après l’avoir assis, je
“ lui demandai s’il sentait du mal quelque part,
“ et comment il se trouvait. Les quelques phrases
“ qu’il commença sans pouvoir les achever nous
“ firent bientôt comprendre le danger de sa ma-
“ ladie. Le docteur, qui arriva quelques instants
“ après, n’en parut pas moins effrayé que nous.

“ Le mieux qu’il éprouva sur le soir et le len-
“ demain dissipa un peu nos alarmes. La con-
“ naissance lui était parfaitement revenue, et il
“ se trouvait assez bien pour s’occuper de ses
“ affaires. Comme je me trouvais heureux ce
“ jour-là, après la cruelle inquiétude de la veille !
“ Pourquoi faut-il donc que cette joie ait été de si
“ courte durée ? La nuit suivante, qu’il passa
“ sans sommeil, le laissa dans une grande fai-
“ blesse.

“ Nonobstant cela, il voulut assister à la basse
“ messe parce que c’était le dimanche, et il se mit
“ ensuite à dire son bréviaire. Sur la représen-
“ tation que je lui fis, que cela pourrait lui être
“ bien nuisible dans l’état où il était, il consentit
“ à me remettre son bréviaire, que je cachai aus-
“ sitôt. Il s’en plaignit ensuite, disant : *Ils m’ôtent*
“ *la dernière consolation qui me reste, celle de dire*
“ *mon office !* Revenu auprès de lui pendant la
“ grand’messe, je le trouvai son bréviaire à la
“ main. J’eus beau parler, pour le coup tout fut
“ inutile ; voulant en quelque sorte lui faire vio-
“ lence, je saisis son bréviaire en disant : *Monsei-*
“ *gneur, permettez que je vous l’ôte.*—Non, dit-il, *je les*
“ *ai écoutés hier, et j’en ai eu regret.*

“ Quelques heures après, son mal augmenta à
“ tel point qu’il n’était plus à lui, ses idées étant

“ entièrement confuses. Il passa une grande partie
“ de la semaine dans cet état de délire. Dans les
“ intervalles où la connaissance lui revenait, il
“ disait qu’il ne sentait aucun mal, sinon une
“ grande faiblesse ; il paraissait ne pas connaître
“ tout le danger de son état. Le 24, nous jugeâmes
“ prudent de lui administrer le sacrement de
“ l’Extrême-Onction ; il avait alors si peu de
“ connaissance qu’il ne s’en souvenait plus le
“ lendemain, où il était parfaitement revenu à
“ lui. Nous en profitâmes pour lui donner le saint
“ Viatique, qu’il reçut avec les sentiments de la
“ plus tendre piété, nous recommandant en même
“ temps de bien observer tout ce que le rituel
“ prescrit dans cette circonstance. *Ces pauvres*
“ *évêques, disait-il, il ne faut pas les laisser mourir*
“ *moins chrétiennement que les autres.*

“ Après avoir reçu le corps de son Sauveur, il
“ leva ses yeux défaillants vers le ciel et sa main
“ affaiblie sur son peuple, pour lui donner une
“ dernière bénédiction. Il bénit aussi d’une ma-
“ nière toute spéciale ceux de ses missionnaires
“ qui étaient absents. Les Sœurs de la Charité
“ vinrent aussi se jeter à ses pieds, pour lui de-
“ mander une dernière bénédiction et recevoir
“ ses derniers adieux. Oh ! le touchant spectacle
“ que celui-là ! Non, jamais il ne s’effacera de ma
“ mémoire. Tous ceux qui étaient présents fon-
“ daient en larmes.

“ Vers le 29, il commença à se plaindre d’une
“ douleur qui le faisait cruellement souffrir dans
“ le côté gauche auprès du cœur, et depuis ce
“ temps-là il a presque toujours eu sa parfaite
“ connaissance jusqu’à son dernier moment. Il
“ avait réglé toutes ses affaires ; et durant sa
“ maladie il nous a fait toutes les recomman-
“ dations et donné tous les avis qui étaient néces-

“ saires pour nous et pour son peuple. Le 7 juin
“ à onze heures du soir, après quelques minutes
“ d’agonie, il a remis tranquillement son âme à
“ Dieu.

“ C’est ainsi, Monseigneur, que le sort des or-
“ phelins est devenu notre partage. Cette mort a
“ répandu le deuil dans toute la colonie ; ceux
“ mêmes qui sont d’une croyance différente de la
“ nôtre avaient pour lui la plus profonde estime,
“ et tous le regrettent sincèrement.

“ Le 9 juin, il a été porté solennellement en
“ procession à la chapelle du couvent des Révé-
“ rendes Sœurs de la Charité, où un service
“ solennel a été chanté, et le 10 il a été ramené à
“ sa cathédrale, où un second service a été célébré
“ aussi solennellement que possible.

“ Le major Caldwell, gouverneur de la colonie,
“ les bourgeois de la compagnie qui se trouvaient
“ à la Rivière-Rouge, et un bon nombre de pro-
“ testants, s’étaient joints à la population catho-
“ lique, pour rendre les derniers devoirs à celui
“ que nous regrettons si amèrement. Avant de
“ sortir de l’église, le gouverneur s’est avancé dans
“ le chœur, au bord de la fosse, pour me faire
“ son compliment de condoléance, et me prier
“ d’assurer mes confrères missionnaires, ainsi que
“ toute la population catholique, qu’il partageait
“ bien véritablement notre affliction. Je connais
“ assez cet homme, Monseigneur, pour assurer
“ que cette démarche était l’expression du senti-
“ ment de son cœur.

“ Mgr Provencher était un de ces hommes rares
“ qui gagnent à être bien connus ; c’était surtout
“ dans les relations journalières que l’on était
“ plus à portée d’apprécier les éminentes qualités
“ de son cœur. Combien de fois n’ai-je pas admiré
“ en lui cette tendre piété et cette confiance sans

“ bornes en la divine Providence, qui font la consolation et le bonheur du véritable chrétien!
“ Combien de fois la bonté de son cœur ne lui a-t-elle pas fait partager les misères et les privations que ses missionnaires enduraient parmi les sauvages! Oui, Monseigneur, je l’ai entendu bien des fois les plaindre, et après leur avoir envoyé tout ce qu’ils demandaient et au delà, se plaindre lui-même de ce qu’il ne pouvait faire plus pour eux. Depuis neuf ans que j’ai le bonheur d’exercer le saint ministère sous sa direction, je puis, en toute sincérité et justice, lui rendre témoignage qu’il s’est toujours montré pour moi et mes confrères missionnaires, un père généreux, tendre et compatissant.

“ Pardonnez, Monseigneur, à l’épanchement d’un cœur pressé par les sentiments de l’affliction et de la reconnaissance.

“ LOUIS LAFLECHE, ptre, miss.”

Nous joindrons à cette lettre celle que le gouverneur de la Compagnie de la baie d’Hudson, sir George Simpson, adressa à Mgr Taché, pour lui exprimer ses condoléances à l’occasion de la mort Mgr Provencher.

“ Au très Révérend Evêque de Saint-Boniface,

“ ILE-A-LA-CROSSE.

“ Mon cher Seigneur,

“ J’ai l’honneur d’accuser réception de votre communication du 12 janvier dernier, sur les affaires des missions de l’Eglise catholique romaine dans ces territoires.

“ Avant d’entreprendre de répondre à cette
“ lettre, je désire enregistrer un tribut de respect
“ pour la mémoire de cet excellent prélat, votre
“ prédécesseur, dont nous avons eu si récemment
“ à déplorer la perte. Pendant une longue pé-
“ riode, plus longue qu’il n’est donné d’ordinaire
“ aux amitiés humaines de durer, j’ai eu le bon-
“ heur d’entretenir avec ce digne évêque des rap-
“ ports caractérisés par l’estime et le respect
“ personnels, lesquels, pendant plus de trente
“ ans, n’ont jamais été interrompus, soit dans nos
“ rapports officiels, soit dans nos relations privées.

“ Dans sa carrière publique, il s’est montré
“ l’ami de l’ordre et du bon gouvernement, le
“ promoteur de tout ce qui paraissait devoir con-
“ tribuer au bien-être général, et un pilier pour
“ les autorités établies ; toujours prêt à porter sa
“ part des fardeaux publics, tant dans les déli-
“ bérations du conseil que dans le maintien des
“ lois. Quant à sa valeur personnelle, le senti-
“ ment si répandu du chagrin causé par sa perte,
“ fournit une preuve touchante de sa bienveil-
“ lance et de sa libéralité.

“ Sa vie pieuse et sans tache lui avait acquis
“ l’estime universelle ; pour moi-même person-
“ nellement, il fut un ami honoré et estimé, et
“ dont la société m’a toujours été agréable. Per-
“ mettez-moi de dire, en terminant, que c’est une
“ consolation, dans cette triste circonstance, de
“ voir que l’office de l’évêque défunt est dévolu à
“ un successeur si digne. L’individu peut être
“ changé, mais on sent que l’évêque de Saint-
“ Boniface continuera d’être, pour cette colonie,
“ un exemple de vertus chrétiennes et de vues
“ éclairées.

Signé : “ G. SIMPSON.”

Ce digne prélat, aimé et chéri de son peuple, fut pleuré amèrement. Toutes les voix, dans le pays, se sont unies pour faire son éloge, et pour rendre à sa mémoire le tribut d'hommages que ses vertus lui avaient mérité.

CHAPITRE XX

Qualités et vertus de Mgr Provencher.

Les mines les plus riches et les plus précieuses sont toujours cachées dans les entrailles de la terre ; quelques petits filons isolés çà et là nous les font découvrir, et nous indiquent la valeur de ces trésors.

Il en est de même des qualités et des vertus réelles parmi les hommes. L'homme de mérite est modeste, il aime à rester caché ; il craint que le bruit ne se fasse autour de son nom ; mais, quelque profonde que soit l'humilité dans laquelle il cherche à s'ensevelir, il ne peut empêcher que de riches filons n'apparaissent au dehors et ne dévoilent au monde les mérites renfermés dans son cœur.

Enseveli dans un pays sauvage pendant trente-cinq années de sa vie, loin de tous les regards de ceux qui auraient pu apprécier les belles et riches qualités dont son esprit et son cœur étaient doués, Mgr Provencher a toujours fui l'ostentation, et a pris le plus grand soin de dérober aux yeux

des hommes tout ce qui était de nature à lui attirer des louanges.

Au physique aussi bien qu'au moral, il était doué de qualités peu communes. Il avait une taille herculéenne et bien proportionnée, quoique légèrement voûtée. On dit que rien n'était majestueux comme son entrée dans le sanctuaire, lorsqu'il officiait pontificalement. Quand il apparaissait la mitre en tête, avec cette figure imposante où respiraient le calme et la bonté, on se sentait saisi d'admiration, et jamais on ne voyait ce spectacle sans éprouver toujours les mêmes sentiments.

On rapporte que le pape Grégoire XVI, après avoir vu Mgr Provencher dans une audience, disait qu'il n'avait jamais vu un plus bel évêque.

Pendant le voyage qu'il fit à Rome en 1836, il s'arrêta quelque temps à Londres pour voir le ministre des colonies anglaises, lord Glenelg. Il avait pris son logement dans un hôtel. Un jour qu'il était assis dans une salle où se trouvaient réunis plusieurs voyageurs, un Anglais charmé de voir un si bel homme, s'arrêta devant lui, et se met à le fixer avec attention ; puis, s'avançant auprès de Mgr Provencher, il lui dit : "Excusez-moi, si je vous regarde ainsi ; mais je n'ai jamais vu un si bel homme que vous." Mgr Provencher se contenta de sourire de cette naïveté, et dit à son compagnon de voyage : *Voyez donc cet excentrique d'Anglais !*

Dans une visite qu'il faisait au collège de

Nicolet lors de son voyage au Canada en 1843, il était allé un soir marcher dans la salle de récréation des élèves. Les écoliers, en voyant ce géant se promener au milieu d'eux, auraient bien voulu trouver un moyen de mesurer sa taille ; on comprend qu'ils n'osaient pas aller lui demander combien de pieds et de pouces de hauteur il avait. Ils imaginèrent de placer, des deux côtés de la salle, deux mathématiciens, chargés de projeter sa taille sur les murs avec toute la précision du rayon visuel. Il paraît que ces deux élèves étaient fort habiles, car ils tombèrent juste, et trouvèrent que Mgr Provencher mesurait de taille six pieds et quatre pouces. La vie active qu'il menait avait développé ses forces en proportion de sa taille. Ces qualités, en elles-mêmes, ne sont pas d'un grand mérite ; mais on dirait que Dieu les lui avait données comme pour inspirer le respect et la crainte à ces natures sauvages qu'il allait évangéliser, et qui attachaient un grand prix à la force physique.

Les qualités de son cœur et de son intelligence n'étaient pas moins remarquables que ses qualités physiques. Il avait des talents plus qu'ordinaires. Avant de commencer ses études classiques, il n'avait pas eu l'avantage de faire, comme on le fait maintenant, un cours préparatoire assez développé. Cette lacune nuisit un peu à ses classes dans les commencements, et demanda de sa part un excès de travail qui fut préjudiciable à sa santé. Mais il possédait un jugement si solide et si droit,

qu'en maintes circonstances il saisissait d'intuition ce que d'autres, avec des talents plus brillants, ne parvenaient à comprendre que difficilement.

L'illustre évêque de Québec, Mgr Plessis, qui sera toujours rangé parmi nos grandes figures, comme un véritable génie, avait de Mgr Provencher une haute idée ; il l'avait remarqué au séminaire, et jusqu'au moment où il le choisit pour la délicate et difficile mission de la Rivière-Rouge, il l'avait honoré de son estime, et lui avait donné toute sa confiance.

La prudence, qui marche de pair avec le jugement, fut une des qualités qui brillèrent le plus dans la vie de Mgr Provencher. Ceux qui ont vécu longtemps avec lui, et qui ont vu de leurs yeux la sagesse de ses démarches, lui rendent tous cet élogieux témoignage.

Dans les déterminations qu'il était obligé de prendre sans avoir le temps de consulter, il sut toujours, dans ces circonstances, agir avec tant de tact, qu'il n'eut jamais à s'en repentir. Tout, chez lui, était calme et mesuré ; il ne donnait rien à la passion ni à un premier mouvement ; ses projets étaient mûris dans la réflexion et la méditation.

Ses lettres sont toutes marquées au coin du bon sens et de la sagesse. Ce fut par un effet de cette prudence qu'il évita toute sa vie de contracter des dettes. Il fit de grandes œuvres, mais avec les ressources que la Providence lui fournissait au jour le jour. Ses désirs pour l'extension du règne

de Dieu n'avaient point de bornes; cependant il préféra toujours laisser de côté des desseins qu'il n'aurait pu accomplir qu'en se jetant dans les embarras inextricables des dettes. Sous ce rapport sa conscience était d'une délicatesse extrême. Plus d'une fois, il lui est arrivé de se soumettre à des privations, plutôt que d'acheter des choses qu'il ne se voyait pas en état de payer. Grande et belle leçon pour ceux qui ne se privent de rien, du moment qu'ils rencontrent des fournisseurs assez imprudents pour leur avancer à crédit des objets qu'ils ne sont pas en mesure de payer.

Monseigneur Provencher était humble. L'orgueil est un manque de jugement; s'estimer trop, c'est se mal juger; si les hommes ne s'estimaient que ce qu'ils valent, ils ne pourraient pas faire autrement que d'être humbles.

Mgr Provencher se croyait sincèrement dépourvu de talents, et il savait si bien cacher ses belles qualités, que souvent on a été jusqu'à le prendre pour un ignorant.

Lorsque Mgr Lartigue fut installé évêque de Montréal, ce fut Mgr Provencher, alors de passage au Canada, qui fit le sermon de circonstance. Ce sermon, sans être un chef-d'œuvre, était bien pensé et bien dit: on l'admira. Au dîner, un des convives, soit par ironie, soit par naïveté, lui demanda s'il avait composé ce discours lui-même. "Oui, répondit modestement Mgr Provencher; je fais toujours mes sermons moi-même." Plus tard,

il disait, en racontant ce fait à un de ses prêtres :
“ J’ai bien ri sous cape de cette belle naïveté.”

On raconte qu’une fois un serviteur de sa maison avait fait une faute qui méritait une bonne semonce. Mgr voulut l’avertir et le reprendre, mais au lieu de recevoir respectueusement l’avertissement, ce serviteur prit un air d’arrogance qui lui attira des paroles sévères de la part de l’évêque ; il se retira un peu confus, et eut la mine triste toute la journée. Le soir, Mgr se reprocha les paroles sévères, quoique méritées, qu’il lui avait adressées ; il vint donc avec un air de bonté parler au coupable, et ne le quitta qu’après l’avoir remis tout à fait à l’aise.

Toutes les vertus s’enchaînent ; l’homme humble est obéissant. Mgr Provencher aurait mieux aimé obéir que commander. Lorsque Mgr Plessis lui remit les bulles qui le nommaient évêque missionnaire pour la Rivière-Rouge, il lui dit : *Envoyez-moi dans les missions, Monseigneur, comme simple prêtre ; je suis prêt à partir ; quand je me suis fait prêtre, c’était pour vous obéir ; il me semble que je l’ai fait passablement.* Deux ans auparavant, lorsqu’il s’était agi de partir pour les missions, il avait répondu à son évêque : “ Monseigneur, je “ vous ai fait vœu d’obéissance, parlez : j’irai où “ vous voudrez.” Aussi, il prêchait l’obéissance à ses inférieurs, comme la condition du succès dans toute entreprise. Un jour il écrivait à un prêtre de l’archevêché de Québec, qui voulait changer son emploi pour un autre :

“Prenez patience à votre poste ; il vaut mieux
“travailler où la Providence nous a mis que par-
“tout où nous nous plaçons nous-mêmes. Je prie
“Dieu de vous consoler et de vous ôter de la tête
“toute autre idée d'arrangements. Peut-être que
“des épines plus piquantes vous attendraient
“ailleurs.”

Une autre fois, en parlant de quelqu'un qui faisait des misères à ses supérieurs, il disait : *Que c'est triste de vouloir avoir plus d'esprit que le bon Dieu ne nous en a donné !*

Il répétait souvent ces paroles : *Faisons le bien dans l'ordre, c'est-à-dire là où l'obéissance nous place ; car il n'y a point de bénédictions sans cela ; les œuvres ne sont durables qu'autant qu'elles sont faites en accord avec la volonté de Dieu, manifestée par celle des supérieurs.*

Lorsque M. Blanchet passa à la Rivière-Rouge en 1838, Mgr Provencher écrivit à Québec : “Ce prêtre me plaît ; il est vertueux, il a un bon esprit ; il a prêché l'obéissance aux supérieurs tout le temps qu'il a été ici.”

Dans ses lettres aux évêques de Québec et de Montréal, il est rempli de déférence et de respect pour eux ; on dirait que c'est un simple vicaire qui demande une permission à un supérieur plutôt qu'un évêque qui parle à ses collègues ; aussi Dieu a donné le sceau de la durée et de la stabilité aux œuvres de Mgr Provencher ; elles seront durables parce qu'elles ont été faites dans l'ordre. Les semences qu'il a jetées en terre ont

produit des moissons qui se renouvellent toujours, et se multiplient sous les bénédictions que le ciel ne cesse de répandre sur elles.

Dans les missions de la Rivière-Rouge, surtout pendant l'épiscopat de Mgr Provencher, tout le monde était dans l'état de pauvreté, le confort y était inconnu ; mais ce n'est pas cela qui fait la vertu de pauvreté : on peut manquer de tout et pécher par avarice. Mgr Provencher eut à souffrir de grandes privations ; mais il aima sa pauvreté, et jamais il n'en rougit. Il portait des habits d'étoffe commune et grossière ; obligé de cultiver son champ pour avoir de quoi vivre, il allait, au temps de la récolte, travailler comme un pauvre manœuvre, engerber les moissons, et les charroyer lui-même aux granges.

Lorsqu'il sortait en voiture dans la colonie, il se servait d'une grosse charrette, à laquelle était attelé un bœuf. Plus tard, il échangea le bœuf pour un cheval, mais il garda la charrette. Pour siège, dans cette voiture, il prenait une chaise qu'il liait solidement avec une corde, et il cheminait ainsi à travers la prairie.

Il usait souvent, pour chaussures, de gros sabots en bois, tels qu'en usent les paysans à la campagne. Il portait des soutanes rapiécées, et dont il eût été difficile de dire la couleur. Il aimait mieux vivre dans cette pauvreté, et se priver d'une foule de choses qui lui auraient été très utiles, plutôt que de retrancher un seul sou à ses chères missions sauvages.

On raconte que, durant les premières années de la mission, Mgr Provencher n'avait pas toujours à sa table de quoi rassasier sa faim. Pendant le jour, il allait, dit-on, sur la lisière d'un bois voisin, où il y avait beaucoup de boutons de roses au printemps, et là, il cueillait ces boutons pour les manger. Une personne qui vit encore aujourd'hui (1888), qui était jeune enfant à l'arrivée de Mgr Provencher, en 1818, rapporte qu'il lui disait quelquefois, après lui avoir fait le catéchisme : " Demande à ta mère qu'elle m'envoie quelque chose pour souper, car je n'ai rien." L'enfant partait, et revenait avec un peu de viande sèche sous le bras ; c'était le souper du missionnaire. *

Malgré la pauvreté dans laquelle il passa sa vie, Mgr Provencher était si charitable, qu'il était prêt à partager avec les pauvres tout ce qu'il avait. On a conservé à ce sujet le souvenir d'un trait fort original, et qui peint bien la bonté paternelle de ce vénérable évêque.

Un soir d'automne, il avait tué un jeune porc et l'avait laissé suspendu dans un petit hangar, pour donner à la chair de l'animal le temps de se raffermir durant la nuit. C'était toute sa provision de viande, et il ne comptait que là-dessus pour se nourrir les jours suivants. Sur le minuit la servante de l'évêché, entendant du bruit au-

* La personne qui raconte ce fait est âgée de 81 ans ; son nom est Reine Lagimonière ; c'est la fille de la première Canadienne qui soit montée à la Rivière-Rouge, en 1806.

tour de la maison, mit la tête à la fenêtre pour savoir de quoi il s'agissait : elle croyait que peut-être on venait pour des malades ; mais, quelle ne fut pas sa surprise en voyant un homme qui sortait du hangar avec le porc sur l'épaule, et qui se hâtait de décamper à travers les champs. Sachant qu'il eût été inutile de crier au voleur, elle courut en toute hâte à la chambre de l'évêque pour l'éveiller : " Monseigneur, lui dit-elle en frappant à la porte de la chambre, levez-vous : on emporte le porc que vous avez laissé hier soir sur une échelle au hangar, et l'homme se sauve à travers les champs. " — Le bon évêque ne prit que le temps de jeter sur lui une robe de chambre, et se mit à la poursuite du voleur ; comme celui-ci ne pouvait pas s'enfuir bien vite à cause de son fardeau, Monseigneur l'eut bientôt rejoint : " Arrête, lui dit-il, arrête ! n'emporte pas tout, laisse-moi quelque chose pour manger, je n'ai plus rien. — Ni moi non plus, répondit le voleur ; mes enfants n'ont pas mangé depuis deux jours, et je n'ai rien à leur donner. — Eh bien ! il ne faut pas voler pour cela, lui dit Monseigneur ; rapporte-moi cette viande au hangar, et je vais t'en donner la moitié ; ainsi tu mangeras, et moi aussi. Mais il ne faut plus me dépouiller complètement. " Le voleur, on se l'imagine, fut surpris et confus de tant de bonté ; il revint séparer le porc, et le procès fut terminé.

Souvent le charitable pasteur allait visiter quelques familles de la paroisse de Saint-Boniface,

pour se mettre au courant des besoins de chacun. De retour à sa maison, il envoyait, quand il le pouvait, porter de la nourriture ou des habits aux plus nécessiteux.

Monseigneur Provencher était un homme de prière, on le voyait souvent devant le très saint Sacrement. Pendant le temps du Carême, il réunissait les fidèles à l'église trois fois par semaine, et tous les soirs il faisait la prière avec ses serviteurs. Quand il voyageait, il passait son temps, le long de la route, à réciter son bréviaire ou son chapelet. Partout, dans la colonie, on était si rempli de vénération pour lui, et on avait tant de confiance dans la puissance de sa prière, qu'on venait se recommander à lui dans toutes les difficultés.

Une année, pendant la moisson, l'air était tellement rempli de mouches et de moustiques, qu'il était impossible de demeurer dans les champs pour y travailler. Les religieuses de la communauté des Révérendes Sœurs Grises, qui étaient arrivées depuis peu dans le pays, étaient moins accoutumées que les autres à ce fléau, et en souffraient davantage. Un après-midi, par un ciel couvert de nuages annonçant la pluie, les Sœurs et leurs servantes étaient en frais de ramasser la récolte étendue sur le champ, auprès d'un bois ; l'atmosphère était tout épaisse de moustiques, à tel point que tout le monde était à la veille de s'en retourner à la maison, ne pouvant plus se défendre contre ces myriades d'ennemis. Tout à

coup, quelqu'un aperçoit Mgr Provencher venant vers les travailleuses : " Demandons à Monseigneur de prier pour éloigner un peu ces mouches, dirent-elles, afin que nous ayons le temps de sauver la moisson qui va se perdre."

Le bon évêque reçut la supplique en souriant, et répondit : " Travaillez, mes enfants, travaillez : le bon Dieu aura pitié de vous." Puis il se mit à réciter son chapelet ; et, à la grande joie de tous, à partir de ce moment, on put demeurer dans le champ jusqu'au soir, sans avoir à souffrir de la piquûre des insectes. *

Si la foi transporte les montagnes, on peut dire que celle de Mgr Provencher pouvait opérer ces prodiges ; il vivait de foi, comme le juste dont parle saint Paul. C'est cette vertu qui animait toutes ses œuvres et qui lui donnait tant de fermeté, de persévérance, de courage et de zèle. C'est sa foi ardente qui lui faisait comprendre le prix des âmes, pour lesquelles il aurait sacrifié mille fois sa vie, s'il l'eût fallu. Cet esprit de foi paraissait aussi dans son amour pour la beauté du culte divin. La pompe des cérémonies religieuses le touchait profondément. Lorsqu'il eut le bonheur d'être témoin, à Rome, des cérémonies si imposantes de la semaine sainte et du jour de Pâques, il fut tellement impressionné qu'il disait encore longtemps après : *Il faut aller au ciel pour voir*

* Plusieurs personnes qui étaient présentes, entre autres une religieuse encore vivante en 1888, racontent et attestent ce fait.

un spectacle plus grandiose ! A force de sacrifices, il était parvenu à se bâtir une cathédrale très convenable. Son bonheur était de déployer toute la pompe possible dans les cérémonies. Aussi, comme il était joyeux quand, à l'arrivée des missionnaires, il se trouvait à avoir assez de prêtres pour officier solennellement !

Il aimait passionnément le chant d'église ; lui-même prenait le temps de l'enseigner pour former un chœur ; et longtemps après lui, il y a eu, à la cathédrale de Saint-Boniface, des chantres formés par Mgr Provencher.

Un jour il écrivait à l'évêque de Québec, pour lui dire quelles étaient les qualités qu'on devait trouver dans un bon missionnaire ; entre autres, " il signalait celle-ci : " Il faut qu'un missionnaire ait de la voix ; celui qui n'aurait pas une *voix humaine* ne serait pas acceptable chez les sauvages. " — Monseigneur Provencher chantait très bien.

Son zèle pour instruire les fidèles et les enfants était si grand, que pendant toute sa vie il voulut tous les jours faire le catéchisme. Deux fois l'année il préparait les enfants à la première communion. Aussi son peuple était instruit des vérités du christianisme. Il allait faire le catéchisme aux pauvres gens trop éloignés de l'église ; il les réunissait dans une maison, et là, leur enseignait avec soin les vérités de la religion.

Ses instructions du dimanche étaient toujours simples et familières, et à la portée de ceux qu'il

était obligé de nourrir de la doctrine chrétienne. Il n'aimait pas les grandes phrases qui planent dans la voûte, et qui ne tombent sur la tête de personne.

Il donnait à ses malades un soin empressé et une attention touchante, surtout à leurs derniers moments.

Sa vie était scrupuleusement réglée. Il se levait de grand matin, afin d'avoir le temps de bien faire son oraison, et de se préparer à offrir le saint Sacrifice de la Messe. Il donnait tous les jours à l'étude tout le temps que ne requéraient pas son ministère et ses travaux. En histoire il avait de vastes connaissances ; il avait repassé plusieurs fois la volumineuse *Histoire de l'Eglise* de Rohrbacher. " Ma bibliothèque n'est pas considérable, disait-il un jour à quelqu'un ; mais " je sais ce qu'il y a dedans."

A Rome, en 1836, les cardinaux furent étonnés de trouver, dans un pauvre évêque missionnaire, autant de connaissance des règles de la sainte Eglise ; l'un d'eux lui dit : " Mais, Monseigneur, " il y a du droit canon dans ce que vous venez " d'écrire là.—Eh bien ! Eminence, répondit Mon- " seigneur, nous l'étudions quelquefois à la Ri- " vière-Rouge."

Sa correspondance était considérable. Il n'écrivait que pour les besoins de son diocèse ; beaucoup de ses lettres ont été perdues, et néanmoins il en reste encore près de trois cents. C'est dans ses lettres que nous apprenons à connaître le beau-

et noble caractère de Mgr Provencher, sa bonté unie à une grande fermeté. C'était un homme sans ruse et sans détour ; il dédaigna toute sa vie les faux-fuyants ; il allait droit à son but ; il n'eût pas aimé la politique de nos jours. Sans manquer aux égards dus à ceux à qui il parlait, il savait dire franchement sa façon de penser ; jamais il ne s'abaissa à flatter personne pour obtenir des faveurs.

Lorsqu'en 1842, il fut décidé à lancer ses missionnaires vers les montagnes Rocheuses, il rencontra, de la part du gouverneur de la compagnie, sir George Simpson, une forte opposition : celui-ci ne voulut pas d'abord accorder de passage à bord des barges, et il fit dire à Mgr Provencher que la compagnie n'approuvait pas l'envoi de prêtres en dehors des limites de la colonie. Mgr lui fit répondre qu'il avait reçu sa mission de quelqu'un plus élevé que lui, qu'il enverrait ses prêtres aux frais de la mission, qu'ils iraient camper à la porte des forts, et que, s'ils étaient molestés par les sauvages, ce ne serait pas un honneur pour la compagnie. Une telle fermeté de langage fit changer de sentiments au gouverneur : il accorda les passages, et les missionnaires furent logés honorablement dans tous les forts de la compagnie.

Finissons ce chapitre et cette vie en disant combien était grande dans l'âme de Mgr Provencher, la résignation à la volonté de Dieu. Agissant toujours pour Dieu et en vue de Dieu, il

ne se laissait jamais abattre par un refus ou un échec.

Dans toutes les démarches qu'il fit pour avoir des religieuses dans son diocèse, il fut admirable de patience et de résignation. Cinq communautés, à la porte desquelles il alla frapper, lui refusèrent des sujets, en disant qu'elles n'avaient pas les moyens d'aller fonder des maisons si loin. "Eh " bien ! disait-il ensuite, ce ne sont pas celles-là " que la Providence me destine."

Il lui est souvent arrivé de voir des prêtres qui s'étaient d'abord offerts à lui pour les missions, renoncer à ce dessein après qu'il avait compté sur eux. Pour se consoler, il répétait ces paroles : " Dieu ne veut pas de celui-là ; il voit plus clair " que nous. Que sa volonté soit faite ! "

Nous ne pouvons mieux terminer que par les témoignages élogieux rendus à la mémoire de ce vénéré prélat, par son illustre successeur Mgr Taché, dans ses *Vingt années de missions* :

" Mgr Provencher était doué de toutes les vertus " chrétiennes et sacerdotales. Il observa pendant " toute sa vie la pratique des conseils évangé- " liques.

" La bonté naturelle de son cœur se félicitait " de n'avoir jamais fait de peine à qui que ce " soit. Pourtant, ajoutait-il en soupirant, Dieu " m'a laissé la confusion d'avoir souvent affligé les " autres ! "

APPENDICE

PROCÈS-VERBAL

DE L'EXHUMATION ET DE LA TRANSLATION DES RESTES DE MGR
J. N. PROVENCHER, PREMIER ÉVÊQUE DE SAINT-BONIFACE,
DANS LA NOUVELLE CATHÉDRALE, APRÈS L'INCENDIE
DE L'ANCIENNE.

Le trois novembre de l'année mil huit cent soixante-deux, on a exhumé des ruines de l'ancienne cathédrale les restes de Monseigneur Joseph-Norbert Provencher, premier missionnaire et premier évêque catholique de Saint-Boniface de la Rivière-Rouge, dans le territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson, décédé à Saint-Boniface même le sept juin mil huit cent cinquante-trois, à la suite d'une attaque soudaine d'épilepsie, et inhumé sous le sanctuaire de sa cathédrale le neuf juin de la même année par Messire Jean-Baptiste Thibeault, vicaire général, assisté de Messire Louis Richer dit Laflèche, vicaire général et administrateur du diocèse de Saint-Boniface, et des Révérends Pères Oblats Bermond et René Rémas, en présence de François Bruneau, juge de paix, des Révérendes Sœurs M. Louise Valade, supérieure de l'hôpital des Sœurs Grises de Saint-Boniface, et de M. Eulalie Lagrave, son assistante, du major Cadville, gouverneur d'Assiniboia, d'Antoine Gravelin, de Norbert Nolin, soussignés dans l'acte mortuaire qui a été trouvé dans le cercueil du défunt, et d'un grand

nombre de personnes de la colonie, tant protestants que catholiques, qui s'étaient empressées d'assister aux obsèques d'un prélat que les catholiques du pays avaient tant de droit de pleurer comme un père et que les protestants regrettaient comme un ami. Le cercueil fut ouvert à l'instant, en présence de Monseigneur Taché, évêque de Saint-Boniface, du Révérend Messire Ritchot, curé de Saint-Norbert, du Révérend Père Lefloch, Oblat de Marie, et de plusieurs autres personnes, et, à la joie de tous, les restes de Monseigneur Provencher parurent dans un état qui permettait aux personnes qui l'avaient vu de son vivant, de reconnaître les principaux traits de son visage : son front était encore le même, ses joues et son menton, quoiqu'un peu déprimés, avaient à peu près leur forme naturelle, vu que les chairs n'avaient subi de changement que dans leur couleur par suite de la fraîcheur du sol ; les yeux étaient fermés et un peu affaissés ; l'extrémité du nez avait disparu et laissait entrevoir les os ; la bouche était fermée et presque unie par suite de la dépression des lèvres ; la partie supérieure des bras, les épaules, le buste, les jambes et même les pieds étaient encore revêtus de toutes leurs chairs, réduites à une grande fermeté et ayant une couleur blanche quelque peu terne. Le corps de Monseigneur Provencher semblait n'avoir éprouvé la putréfaction du tombeau qu'aux avant-bras, aux mains et aussi un peu à la gorge, comme l'ont constaté les personnes qui avaient aidé à l'ensevelir ; il avait conservé le même volume et la même pause, si ce n'est que le milieu du buste, fort enflé au moment de l'inhumation, s'était considérablement affaissé. L'ensemble du cercueil, à l'intérieur, présentait les ravages d'une grande humidité et même de quelque inondation, probablement l'inondation qui a eu lieu au mois de mai mil huit cent soixante-un et les pluies torrentielles qui l'ont suivie dans le mois de juin. Les habits pontificaux et tous les linges étaient collés les uns aux autres ; ils étaient d'une couleur sale et recouverts d'une humidité visqueuse.

Ses gants et sa soutane avaient encore conservé la force de leur tissu. Après cette inspection, les restes de Monseigneur Provencher ont été transportés religieusement dans la sacristie faisant suite au corps de la future cathédrale et qui la remplace provisoirement pour les offices de la paroisse, où on avait préparé un catafalque pour les recevoir et les exposer à la vue du public. Quelques instants après, vers quatre heures de l'après-midi, Monseigneur Taché et son clergé se réunissaient autour du cercueil pour chanter l'office des morts, auquel assistait un peuple nombreux et recueilli. Durant toute la soirée la sacristie ne désemplissait pas des personnes qui se pressaient pour voir les restes de Monseigneur Provencher et aussi pour avoir quelques reliques de ses chairs ou des habits qui l'avaient accompagné dans le tombeau. C'est que, en effet, dans ce cercueil, les personnes mêmes les plus timides et les plus impressionnables, ne ressentaient rien de cette horreur qu'inspire naturellement la vue de la mort. Tout le monde se plaisait à regarder ce corps inanimé, ce visage, maintenant si peu changé, et si les cœurs se sentaient oppressés au souvenir d'un père que la mort a ravi, ils se sentaient aussi soulagés et comme joyeux à la pensée que le ciel est ouvert déjà à une âme qui travailla si longtemps et si généreusement au salut des habitants du diocèse de Saint-Boniface. Sur l'invitation de Monseigneur Taché, quelques personnes ont bien voulu passer la nuit en prières auprès du cercueil de Monseigneur Provencher.

Aujourd'hui, quatrième jour de novembre, dès la pointe du jour le peuple affluait encore pour contempler les restes de Monseigneur Provencher. A dix heures du matin Monseigneur Taché chantait, en présence du cercueil de son vénérable prédécesseur, un service solennel. Sa Grandeur était assistée à l'autel par le Révd Messire Jean-Baptiste Thibault, son vicaire général, du Révd Père Joseph-Jean-Marie Lestang, Oblat de Marie, faisant l'office de diacre, et du Révd Messire Ritchot, curé de Saint-Norbert, faisant l'office de sous-diacre.

Après les cinq absoutes marquées dans le Cérémonial des évêques, les restes de Monseigneur Provencher ont été transportés dans l'emplacement de la future cathédrale et inhumés dans un caveau en maçonnerie qui se trouvera, lorsque la cathédrale sera achevée, à peu près sous le maître-autel, du côté de l'évangile.

Après la messe, Mgr Taché a prononcé l'oraison funèbre de feu Mgr Joseph-Norbert Provencher. Sa Grandeur, après un prologue qui commentait le texte qu'Elle avait choisi : *Pretiosa in conspectu Domini mors Sanctorum ejus*, a donné quelques détails biographiques sur les premières années et sur les études classiques de son vénérable prédécesseur ; puis, le contemplant au moment où il abandonnait en Canada la cure de Kamouraska pour aller porter la foi aux peuples sauvages et aux pauvres Métis du Nord-Ouest, Elle a fait ressortir et l'obéissance que le jeune prêtre avait même pour les désirs de son évêque et toute l'étendue du sacrifice que le jeune missionnaire avait si généreusement accepté dans l'unique but de gagner des âmes à Dieu. Quelques faits ont montré ensuite les privations et surtout la pauvreté que le jeune missionnaire rencontra au milieu de son peuple, les efforts et les actes d'humilité que le prélat même s'imposait plus tard pour pourvoir à sa propre subsistance et pour aider son peuple à trouver dans la culture de la terre, l'entretien de leurs familles ; enfin le dévouement sans bornes que Mgr Provencher montra toujours aux habitants de la Rivière-Rouge, sa sollicitude à procurer la gloire de Dieu dans son diocèse par l'établissement des Sœurs destinées à l'éducation des jeunes personnes, et par l'appel d'une congrégation religieuse qui lui permettait d'assurer les secours de la religion tant aux habitants de la colonie qu'aux pauvres sauvages qui habitent dans les limites du diocèse de Saint-Boniface. Ensuite, après avoir montré que Mgr Provencher avait voulu se choisir lui-même un successeur pour être sûr, avant de mourir, que le bien qui lui avait coûté tant

de privations, tant de sacrifices, serait continué, Sa Grandeur a fait appel à son auditoire, et l'a invité à se rappeler devant ce sépulcre les impressions et les résolutions que beaucoup avaient prises lorsqu'ils perdirent leur premier pasteur et leur père. Il leur a communiqué les craintes et la peine qu'éprouvait autrefois le cœur de Mgr Provencher en pensant aux excès qu'occasionnerait dans la colonie l'usage immodéré des liqueurs enivrantes. Hélas ! ces craintes étaient bien fondées ! et Mgr Provencher pouvait bien dire qu'il sentait sa vigoureuse santé ébranlée, ses forces abattues, depuis que quelques-uns de ses enfants avaient eu le malheur de donner dans la colonie le spectacle de l'ivresse. Nous espérons que les restes inanimés de Mgr Provencher auront parlé charitablement et énergiquement à quelques cœurs à l'apparence si froide et si lâche, et que le souvenir de leur père les encouragera à profiter des bienfaits qui lui coûtèrent jadis si cher.

COURTES NOTICES

SUR LES COLLABORATEURS DE MGR PROVENCHER DANS LES
MISSIONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

I

M. SÉVÈRE-JOSEPH-NORBERT DUMOULIN.

M. Dumoulin, né le 5 décembre 1793, à Sainte-Anne, île de Montréal, fut le premier compagnon de Mgr Provencher dans les missions ; il partit avec lui le 19 mai 1818 pour la Rivière-Rouge. Elève du séminaire de Nicolet, il avait été ordonné prêtre le 23 février 1817.

Deux mois après son arrivée à la Rivière-Rouge, M. Dumoulin fut envoyé à la rivière Pembina, où il y avait un groupe nombreux de Métis et de Canadiens. Il y bâtit une maison et une chapelle, instruisit les Métis du lieu, et en forma une chrétienté édifiante, dont il fut le conseiller et le père. M. Dumoulin s'acquit l'estime et la vénération de tout le monde.

Les sauvages de ce poste le regardaient, dit-on, comme un être surnaturel. Un jour qu'il était occupé à dire son bréviaire sur le bord de la rivière, un Indien campé sur le côté opposé, voulut s'assurer si vraiment le missionnaire était de chair et d'os comme les autres mortels, et si une balle tirée sur lui pourrait le blesser ; il saisit donc son fusil, et visa de son mieux à la tête de M. Dumoulin. Celui-ci portait un chapeau à haute forme ; la balle tra-

versa le chapeau à deux pouces au-dessus des cheveux. M. Dumoulin en fut quitte pour une bonne peur ; mais l'Indien resta persuadé que le prêtre était invulnérable.

Le poste de Pembina ayant été abandonné en 1823, parce qu'il se trouvait sur le territoire des Etats-Unis, M. Dumoulin, au grand regret de tout le monde, quitta le pays au mois d'août, pour retourner au Canada. Il mourut en 1853, la même année que Mgr Provencher.

II

M. THOMAS DESTROISMAISONS.

M. Thomas Destroismaisons, né le 12 janvier 1796, à Saint-Pierre de la rivière du Sud, fit ses études au séminaire de Québec ; ordonné prêtre le 17 octobre 1819, il fut envoyé à la Rivière-Rouge en 1820, pour remplacer M. Provencher, qui avait ordre de descendre pour rendre compte de sa mission à l'évêque de Québec. M. Destroismaisons était alors vicaire à Saint-Hyacinthe. Il eut pour compagnon de voyage M. J. Sauvé, ecclésiastique, élève de Nicolet, né à Vaudreuil le 8 décembre 1794. M. Destroismaisons, pendant sept années qu'il demeura à la Rivière-Rouge, parvint à acquérir quelque connaissance de la langue sauteuse. Il se fit aimer par l'aménité de son caractère. Ce fut lui qui commença à desservir la mission de Saint-François-Xavier (Prairie du Cheval-Blanc). Il retourna en Canada en 1827.

III

M. JEAN HARPER.

M. Jean Harper, né à Québec le 6 septembre 1801, et élevé au séminaire de cette ville, fut le compagnon de voyage de Mgr Provencher après sa consécration en 1822.

Ce monsieur, qui fut pris dans la classe de philosophie, à Québec, fut tonsuré et reçut tous les Ordres à la Rivière-Rouge. Ordonné prêtre le 1^{er} novembre 1824, il demeura dans le pays jusqu'au mois d'août 1831. Outre les services qu'il rendit par l'exercice du saint ministère après sa prêtrise, il tint, pendant plusieurs années, une excellente école, où bon nombre d'enfants apprirent à lire et à écrire, et de plus l'arithmétique, dans laquelle plusieurs devinrent très avancés.

IV

M. FRANÇOIS BOUCHER.

M. François Boucher, né le 12 mars 1804, à Saint-François de la Beauce, fut élevé à Nicolet, et monta à la Rivière-Rouge en 1827, n'étant encore que tonsuré. Il reçut tous les Ordres dans ce pays. Ordonné prêtre le 16 août 1829, il travailla dans cette mission jusqu'à l'année 1833. Il rendit d'excellents services, surtout en faisant assidûment le catéchisme, auquel on aimait à assister.

V

M. GEORGE BELCOURT.

M. Belcourt fut le premier missionnaire qui se dévoua au ministère pénible de l'instruction des sauvages à la Rivière-Rouge.

Elève de Nicolet, ce monsieur était né à la Baie-du-Febvre le 23 avril 1803, et avait été ordonné prêtre le 10 mars 1827. Il était curé de Sainte-Martine quand il partit pour les missions en 1831, avec Mgr Provencher, qui était venu du Canada pour la deuxième fois.

Avant son départ, M. Belcourt passa quelques mois au lac des Deux-Montagnes, pour s'initier à la langue sau-

teuse, par l'étude de l'algonquin, qui est à peu près la même langue. Il continua à étudier le sauteux après son arrivée à la Rivière-Rouge, et il parvint à en acquérir une connaissance assez parfaite pour composer une grammaire et un dictionnaire. En qualité de missionnaire, M. Belcourt a rendu d'éminents services à la religion. En 1834, il ouvrit la mission de la Baie-Saint-Paul, sur l'Assiniboine. Il visita les sauvages du lac Lapluie en 1838, et parvint, en surmontant beaucoup de difficultés, à gagner leur confiance; il établit la mission sauvage de Wabassimong, sur la rivière Winnipeg.

En 1840, il commença la mission de la Baie-des-Canards, sur le lac Manitoba. Il exerça le ministère dans le diocèse de Saint-Boniface jusqu'à l'année 1849. A cette époque, il alla établir la mission de Pembina, sur le territoire américain. Il retourna en Canada en 1859. A sa mort, il a légué le manuscrit de son dictionnaire sauteux à Mgr Taché, qui l'a fait imprimer, sous la surveillance du Révérend Père Lacombe.

VI

M. JEAN-BAPTISTE THIBAUT.

M. Jean-Baptiste Thibault, né à la Pointe-Lévis le 14 décembre 1810, élève du séminaire de Québec, monta à la Rivière-Rouge en 1833. Il fut ordonné prêtre le 8 septembre de la même année, par Mgr Provencher, et il fut chargé de faire la classe à six écoliers qui étudiaient le latin. Pendant le voyage de Mgr Provencher en Europe, en 1835, ce fut à lui qui fut confié le soin de la mission, jusqu'en 1837. La cathédrale était alors en construction, il fit finir les murs, lever le comble, couvrir en planche et en bardeau.

M. Thibault demeura plusieurs années avec Mgr Provencher, et desservit la Prairie du Cheval-Blanc, de 1838 à 1839; il fit, en 1841, la mission de la Baie-des-Canards, où

il fit construire une petite chapelle. En 1842, il pénétra dans l'Ouest jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, et ce voyage dura six mois. L'année suivante il se mit encore en route, et poussa ses courses vers le Nord, pour porter secours aux nombreux catholiques qui étaient au service de la compagnie, et qui se trouvaient abandonnés dans ces parages. En 1844, il partit de nouveau avec un compagnon, pour aller établir la mission permanente du lac Sainte-Anne.

Il revint à Saint-Boniface en 1851, avec l'intention de descendre à Québec; mais ce généreux missionnaire, qui avait déjà une carrière apostolique si bien remplie, consentit à rester dans le diocèse, en voyant la pénurie de prêtres dans laquelle se trouvait Mgr Provencher. Il fut chargé de la desserte de Saint-François-Xavier, qu'il garda jusqu'à l'année 1869. Cette année-là, il descendit à Québec, où il passa une année. Il revint à la Rivière-Rouge en 1870. Deux ans après, en 1872, il descendit de nouveau dans le diocèse de Québec, où il fut chargé d'une cure.

VII

M. ARSÈNE MAYRAND.

Monsieur J. A. Mayrand, né à Deschambault le 3 mai 1811, élève de Nicolet, ordonné prêtre le 6 avril 1838, monta la même année à la Rivière-Rouge, avec M. Blanchet, qui partait pour la Colombie. Il séjourna, tantôt à Saint-Boniface, tantôt à la Baie-Saint-Paul, pour étudier la langue sauvage. Il fut chargé, en 1839, du soin de la Prairie du Cheval-Blanc, où il demeura jusqu'à l'année 1843. Il fut alors rappelé à Saint-Boniface, pour garder la mission pendant que Mgr Provencher ferait le voyage d'Europe. Il revint au Canada en 1845.

M. JEAN-ED.-DARVEAU.

M. Darveau, né à Québec le 17 mars 1816, élève du séminaire de la même ville, fut ordonné prêtre le 21 février 1841, et envoyé la même année à la Rivière-Rouge. Il passa l'hiver avec M. Belcourt, pour étudier la langue sauteuse, dans laquelle il fit de très rapides progrès.

Au printemps de 1842, il fut chargé de la mission sauvage de la Baie-des-Canards, sur le lac Manitoba. Ce bon prêtre donnait à Mgr Provencher les plus belles espérances, étant plein de santé, de force et de zèle; son évêque se reposait sur lui pour les missions sauvages, lorsqu'il périt victime de son zèle, se noyant dans le lac Manitoba. Son corps, trouvé sur la grève, fut transporté à Saint-Boniface, et déposé dans la cathédrale en 1844.

DISCOURS

PRONONCÉ A MONTRÉAL PAR MGR PROVENCHER, A L'INTRONISATION DE MGR LANTIGUE, LE 8 SEPTEMBRE 1836.

“ Ce jour, Monseigneur, est un jour de triomphe pour cette église ; aussi c'est avec la plus grande allégresse qu'elle ouvre ses portes pour vous recevoir avec ce nombreux cortège ; elle semble nous dire, dans son silence : Voici un jour d'honneur pour moi, un jour qui me donne une existence parmi les églises du Canada ; et moi, qui ai été sans nom jusqu'à ce moment, j'en reçois en ce jour, un qui sera respectable à toutes les églises qui m'environnent, de loin comme de proche ; je deviens leur mère, quoique la plus jeune.

“ Votre entrée dans cette église change la face des choses, fait une sorte de création. Oui, Monseigneur, cette seule action donne à cette église le nom de cathédrale, à cette ville et à ce district le titre d'évêché, et à vous-même, Monseigneur, le droit de vous intituler *Evêque de Montréal*. Cette église est encore vierge, vous êtes son premier époux. Je ne pourrai donc pas vous dire dans cette circonstance : marchez sur les traces de vos illustres prédécesseurs ; c'est vous, Monseigneur, qui graverez ces traces en caractères de vertus, et d'autres les proposeront à l'imitation de leurs successeurs.

“ Monseigneur, la ville de Montréal, qui vous a vu naître, vous voit en ce jour devenir son premier pasteur. Par une heureuse coïncidence, le jour de la naissance de Marie est celui où Votre Grandeur devient le premier évêque de Ville-Marie.

“ Le fardeau de l'épiscopat, qui pèse sur vos épaules depuis plus de quinze ans, ne deviendra pas plus léger en le portant sous un autre titre ; au contraire, en le considérant sous ce rapport de la responsabilité, il devient beaucoup plus accablant.

“ Succédant à la dignité des Apôtres, vous devez vous attendre à participer à leur croix. C'est le chemin qui les a menés au ciel. Ainsi, Monseigneur, aux yeux de Dieu, aux yeux de la religion, et même aux yeux de tout homme qui aime son repos, la dignité épiscopale n'a rien qui puisse la faire désirer. Les épines qui environnent les honneurs dont cette haute dignité de l'Eglise est accompagnée, sont plus propres à repousser qu'à attirer.

“ Cependant, Monseigneur, si, de la hauteur des choses divines, nous descendons à la considération des choses humaines, nous y trouvons plus d'un point de vue consolant. Votre Grandeur devient en ce jour le premier évêque de Montréal. Cette ville, avec son riche district, comporte la plus belle partie du Bas-Canada, et forme, je n'hésite pas à le dire, le plus beau diocèse de l'Amérique du Nord.

“ Ce nouveau diocèse se trouve pourvu d'une cathédrale, d'un palais épiscopal, de plusieurs séminaires, de plusieurs collèges et de plusieurs maisons religieuses, par conséquent de tous les établissements nécessaires pour pourvoir à l'éducation de la jeunesse, former les élèves du sanctuaire, et même secourir l'humanité souffrante. Plusieurs de ces établissements ne sont pas, à la vérité, suffisamment dotés ; mais espérons que le temps et la générosité de plusieurs mettront une dernière main à ce que nos yeux voient déjà avec admiration.

“ Une considération flatteuse, en ce moment, pour Votre Grandeur, c'est ce nombreux clergé de la ville et des campagnes, qui remplit le chœur de votre cathédrale. Il forme le beau bataillon que Votre Grandeur doit commander. Ce qui est plus consolant pour vous, Monseigneur, c'est que ce clergé a demandé lui-même au successeur de Pierre,

que ce commandement fût remis entre vos mains. Il vous aime donc, il a donc mis en vous sa confiance, ce qui est pour vous un gage assuré de son respect, de sa soumission et de son obéissance. Un évêque qui commande à son clergé, armé de ces trois vertus, porte avec consolation le fardeau de l'épiscopat.

“ Votre Grandeur aperçoit la foule qui se presse sur son passage ; votre cathédrale ne peut pas même la contenir. La population de Montréal, et surtout ses citoyens les plus respectables, sont ici ; ils viennent, rendant à jamais mémorable la possession que vous prenez du beau siège de Montréal, participer à la joie commune, en voyant leur cité élevée à cette haute dignité par le glorieux Pontife Grégoire XVI, avec l'agrément de notre gracieuse souveraine.”

S'adressant ensuite au clergé, l'orateur continue :

“ J'ai l'honneur de vous présenter en ce moment Mgr Lartigue, comme votre évêque diocésain. Par la teneur de ses bulles, dont vous venez d'entendre la lecture, vous voyez que Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI a érigé la ville et le district de Montréal en évêché séparé de celui de Québec. Cet évêché ne relève que du Saint-Siège. Depuis longtemps, la nécessité d'avoir à Montréal un évêque en titre, était sentie à Rome comme en Canada. Vous avez, en quelque sorte, accéléré cette mesure en la demandant l'an passé. Je me suis trouvé heureux alors d'arriver à temps pour corroborer par mon approbation et mon nom, votre requête au Saint-Père. La cour de Rome a vu avec plaisir votre demande, le chef suprême de l'Eglise y a acquiescé, et vous voilà avec un évêque et un évêque de votre choix. Votre demande, de transférer de l'évêché de Telmesse à celui de Montréal, Mgr Jean-Jacques Lartigue, ne pouvait pas manquer de rencontrer l'approbation du Saint-Siège : depuis longtemps, son mérite et ses talents étaient connus là comme ici. Sa Grandeur, en changeant de titre, ne fera que prendre un cœur plus paternel, s'il est possible, envers le peuple et le clergé qui lui sont confiés par le souverain

pasteur des hommes. C'est par vous, Messieurs, qu'il pourra s'acquitter de la partie la plus accablante de sa charge, celle de paître et de régir le troupeau de Dieu. Car la charge d'évêque ne se borne pas à recevoir de temps à autre les honneurs attachés à cette haute dignité, mais à pourvoir aux besoins spirituels des peuples qui lui sont confiés. Revêtus aussi vous, Messieurs, de pouvoirs sublimes, vous pouvez aider votre évêque dans la conduite de son troupeau. Mais ces pouvoirs, vous les tenez de lui ; c'est donc à lui de vous assigner la partie du troupeau qu'il jugera le plus à propos de vous confier. Pour que tout cela se fasse avec promptitude et facilité, il faut qu'il trouve en vous tous le respect, l'obéissance et la soumission. Ces trois vertus doivent faire l'apanage de tout clergé bien discipliné ; elles doivent faire surtout le vôtre en particulier, Messieurs, si vous voulez être conséquents, et répondre à vos démarches passées. Je me donnerai bien de garde, Messieurs, d'avoir l'air de douter de la sincérité de vos dispositions ; les démarches que vous avez déjà faites, celles que vous faites en ce moment, semblent un sûr gage de votre conduite future."

Enfin, se tournant vers le peuple, Sa Grandeur termina ainsi son discours :

" Et vous, mes frères, Messieurs les citoyens de Montréal, vous voyez de vos yeux le Pasteur de vos âmes, celui qui est chargé par Jésus-Christ de vous conduire dans les voies du salut, soit par lui-même, soit par les prêtres qui travailleront sous lui. Il est votre concitoyen, il a été élevé et il a vécu au milieu de vous. Ses vertus et son mérite vous sont connus. Vous devez donc le considérer comme votre père et votre guide pendant le pèlerinage de cette vie mortelle. Il succède aux Apôtres, et il ne voit au-dessus de lui que la dignité suprême de Pierre. Votre fidélité à écouter sa voix sera le plus sûr moyen de paraître avec confiance devant le souverain Pasteur de nos âmes, et d'être admis dans cette demeure où il n'y aura plus qu'un seul bercail et un seul Pasteur."

NOTE

SUR L'ANCIENNE MANIÈRE DE VOYAGER DANS LES PRAIRIES DE L'OUEST.

Autrefois, quand les Métis du Nord-Ouest avaient à faire de longs voyages à travers les prairies, ils formaient une caravane, pour être en état de se défendre contre les attaques des sauvages. Une longue file de charrettes se mettait en marche de grand matin, pour s'arrêter lorsque les bœufs et les chevaux paraissaient fatigués. Alors on les détélait, auprès d'un lieu où il y avait de l'eau et de l'herbe, et c'était à cette première halte que se prenait le déjeuner.

Quand les animaux paraissaient reposés, on partait de nouveau, pour marcher jusque vers midi ; c'était la halte pour le dîner. Après un repos plus ou moins long, d'après la chaleur du jour, on reprenait la marche pour jusqu'au soir, après le coucher du soleil.

Alors on rangeait toutes les charrettes en cercle, de manière à former une enceinte, au milieu de laquelle campait tout le monde. Cette précaution était prise pour prévenir les attaques de la part des sauvages ennemis. Dans ce rond, on allumait un feu, où chacun faisait cuire son souper. Ceux qui avaient des tentes les dressaient, les autres couchaient à la belle étoile, sous leurs charrettes. Autant que possible, on choisissait, pour camper, les endroits où il y avait du bois et de l'eau. Avant de quitter un tel campement le matin, le guide de la caravane avertissait de se pourvoir de bois, s'il prévoyait l'impossibilité de s'en pro-

curer le soir. Quand le bois manquait complètement, alors les gens faisaient bouillir leur thé et cuire leur viande en faisant du feu avec du fumier de buffalo, que l'on trouvait partout dans la prairie.

Les rivières se traversaient ordinairement à gué. On avait soin de diriger la marche pour les traverser aussi près que possible de leur source, surtout au printemps, où elles se grossissaient des eaux d'une foule de petits affluents. Quand les rivières n'étaient pas guéables ou qu'elles étaient trop larges pour que des arbres atteignissent d'une rive à l'autre, alors on faisait un radeau sur lequel on mettait le bagage, ainsi que ceux qui ne pouvaient traverser à la nage. Ce radeau était poussé avec des perches ou tiré avec des cordes retenues de chaque rive. Avec l'une des cordes on le tirait d'un côté de la rivière, et avec l'autre on le ramenait pour le charger de nouveau. Ce mode de navigation était assez expéditif. Ce fut par ce procédé que Mgr Provencher traversa le Mississipi en 1843, au-dessus des chutes Saint-Antoine.

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace à Sa Grandeur Monseigneur Alexandre Taché, archevêque de Saint-Boniface.....	5
Au lecteur.....	7

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Découverte de la Rivière-Rouge.—Origine des Métis.	11

CHAPITRE I

Naissance de Joseph-Norbert Provencher.—Ses jeunes années, ses études.—Son sacerdoce; premières années de ministère.....	20

CHAPITRE II

Etat de la Rivière-Rouge en 1816.—Lutte acharnée entre les deux compagnies.—Lord Selkirk à la Rivière-Rouge.....	26

CHAPITRE III

Retour de lord Selkirk à Québec.—Négociations pour avoir des missionnaires.—Choix que fait Mgr Plessis.—M. Provencher quitte la cure de Kamouraska, et se dispose à partir pour les missions.....	41

CHAPITRE IV

Départ du Canada.—Voyage.—Arrivée à la Rivière-Rouge.....	58

CHAPITRE V

Premiers travaux des deux missionnaires à la Rivière-Rouge.— Fléau des sauterelles.— Etablissement de Pembina.— Privations et souffrances de M. Provencher durant le premier hiver.....	71

CHAPITRE VI

Voyage de M. Provencher à Québec (1820).— Son arrivée.—Il reçoit ses bulles pour être évêque de la Rivière-Rouge.—Il hésite à les accepter.—Il est placé temporairement à la cure de Yamachiche.— Son acceptation des bulles.—Son séjour de deux ans au Canada.—Il est sacré évêque le 12 mai 1822.—Il retourne à ses missions.....	93

CHAPITRE VII

Retour de Mgr Provencher à Saint-Boniface.— Réception.— Etat de la colonie.— Projets des agents de la compagnie sur Pembina.— Abandon de ce poste.—Travaux de Mgr Provencher pour développer la colonie.—Soins qu'il donne à l'instruction de la jeunesse	116

CHAPITRE VIII

Grande inondation (en 1826).— La colonie ruinée.— Départ d'une partie des habitants.—Courage de Mgr Provencher pour se relever de ce désastre.— Les colons remplacés par des familles venues du Nord.....	139

CHAPITRE IX

Deuxième voyage au Canada.—Démarches pour trouver des missionnaires.—Souscription abondante.—Retour à Saint-Boniface.—Travaux de la cathédrale.—Développement des missions.—Requête des habitants de la Colombie.—Nouveau projet d'aller au Canada et même en Europe.—Passage à Montréal et à Québec.—Départ pour l'Europe... 148

CHAPITRE X

Démarches pour trouver des missionnaires.—Mgr Provencher passe un an au Canada..... 164

CHAPITRE XI

Retour à la Rivière-Rouge (1837).—Pauvreté de la colonie.—Etat de la mission.—Des missionnaires partent pour la Colombie.—Leur voyage.—Hommage rendu à la Compagnie de la baie d'Hudson... 180

CHAPITRE XII

Mgr Provencher propose à l'évêque de Québec de faire nommer un évêque pour la Colombie.—Ouverture des grandes missions de l'Ouest.—M. Thibault va au pied des montagnes Rocheuses.—Projet d'avoir des religieux et des religieuses..... 197

CHAPITRE XIII

Nouveau voyage de Mgr Provencher au Canada.—Il passe par les Etats-Unis.—Arrivée à Montréal.—Les Sœurs Grises acceptent la mission de la Rivière-Rouge..... 208

CHAPITRE XIV

Mgr Provencher s'embarque pour la France.—Religieux et religieuses pour la Colombie.—Négocia-

tions pour unir la Propagation de la Foi du Canada à celle de France.—Retour au Canada.—Mgr s'embarque pour la Rivière-Rouge avec deux prêtres et quatre religieuses.....	217

CHAPITRE XV

Nouveaux apôtres pour les missions de l'Ouest.—Succès obtenus.—Mort de M. Darveau.—Arrivée des premiers Oblats à la Rivière-Rouge en 1845.—Le Père Taché et M. Laflèche partent pour l'Île-à-la-Crosse.....	227

CHAPITRE XVI

Projet des évêques du Canada d'ériger le vicariat de la Rivière-Rouge en province ecclésiastique.—Mgr Provencher n'approuve pas ce projet, mais il demande avec instance un coadjuteur.—Il suggère le nom de M. Laflèche.—Bulles demandées.—M. Laflèche ne peut accepter pour cause de maladie.—Grave embarras de Mgr Provencher.—Vues admirables de la Providence.....	242

CHAPITRE XVII

Abandon du projet d'ériger la Rivière-Rouge en province ecclésiastique.—Affaires de la Propagation de la Foi.—Malentendus entre Québec et Lyon.—Bulles demandées pour le Père Taché.—Lettre de Mgr Provencher à l'évêque de Marseille.—Le Père Taché passe en Europe.....	253

CHAPITRE XVIII

Événements qui font éclater les desseins de la Providence dans le choix du Père Taché comme coadjuteur de Mgr Provencher.—Fléau de l'inondation	

à la Rivière-Rouge; calamité pour le pays.—Sacre de Mgr Taché, à Viviers (en France).—Son retour à la Rivière-Rouge.....	266

CHAPITRE XIX

Pauvreté de la mission de la Rivière-Rouge—Mgr Provencher songe à avoir un ordre religieux pour son collège.—Il ne peut réaliser son désir.—Pressentiments de sa fin prochaine.—Sa dernière maladie.—Sa mort.—Deuil général dans la colonie....	279

CHAPITRE XX

Qualités et vertus de Mgr Provencher..	290

APPENDICE

Procès-verbal de l'exhumation et de la translation des restes de Mgr J. N. Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, dans la nouvelle cathédrale, après l'incendie de l'ancienne.....	300
Courtes notices sur les collaborateurs de Mgr Provencher dans les missions de la Rivière-Rouge.....	314
Discours prononcé par Mgr Provencher à l'intronisation de Mgr Jean-Jacques Lartigue, le 8 septembre 1836	320
Note sur l'ancienne manière de voyager dans les prairies de l'Ouest.....	324